27e Année N° 7 1er Avril 1920

GENERAL LIBRARY
MAY 1 1920
UNIV. OF MICH.

LA REVUE DE PARIS

DIRECTEURS

ERNEST LAVISSE
de l'Académie française

MARCEL PRÉVOST
de l'Académie française

SOMMAIRE

		Pages
Harlette Fernand-Gregh.	*Frontaliers* (fin)	449
Paul Adam	*L'Éloquence de la Guerre*	480
*******	*Le Plan XVII.* — III	493
Louis Artus	*La Maison du Sage* (3e partie)	522
Arthur Chuquet	*Le Départ de l'Ile d'Elbe.* — III	564
Jean Mélia	*Stendhal Journaliste*	587
Auguste Dupouy	*Brest Port de Commerce*	607
Charlotte Chabrier-Rieder	*L'Enfance malheureuse en Angleterre*	636
Charles Rist	*La Situation financière de l'Allemagne*	649

Copyright 1920 *Revue de Paris.*

PARIS

DIRECTION ET RÉDACTION : 85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ

ADMINISTRATION, ABONNEMENTS ET VENTE : 3, RUE AUBER
(MAISON D'ÉDITION CALMANN-LÉVY)

1920

A NOS LECTEURS

Devant la hausse continuelle du prix du papier, de la main-d'œuvre et en général du prix de revient, nous nous voyons dans la nécessité de changer les tarifs d'abonnement et de vente au numéro que nous n'avions maintenus jusqu'ici qu'en nous imposant de lourds sacrifices.

A partir du 15 avril, *les prix seront modifiés comme suit :*

ABONNEMENT

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS, SEINE ET SEINE-ET-OISE	80 »	41 »	21.50
DÉPARTEMENTS ET COLONIES.	86 »	44 »	23 »
ÉTRANGER	92 »	47 »	24.50

PRIX DU NUMÉRO : **4** fr. **50**

Nous avons résisté, autant que cela nous a été possible, au mouvement d'augmentation, et nous restons encore aujourd'hui très au-dessous des prix acceptés pour les livres. Aussitôt qu'il nous sera possible, nous reviendrons à nos prix anciens.

Ces tarifs seront appliqués, à partir du 15 avril, aux nouveaux abonnements et aux réabonnements partants du 15 avril.

Nous prévenons nos Abonnés que, par suite de la grève des imprimeurs, le service des abonnements ne peut être assuré avec la régularité habituelle. Nous les prions de bien vouloir excuser le retard qui en résulte.

FRONTALIERS[1]

VIII

AUTRES CONVERSATIONS

Quelquefois, au Haut-Mont, on parlait de la guerre.

Le père Couture recevait de tout temps *le Petit Gessien*; Marc par intermittences achetait *le Tricolore*, et l'on n'avait alors du monde que des échos hachés ; mais, dès le séjour de madame Vianes, les nouvelles du désordre universel prirent une suite régulière : Gaspard quotidiennement lui remontait des journaux de Paris, de Lyon, de la Suisse même. Elle les prêtait à ses hôtes et souvent elle s'entretenait avec eux des événements.

Couture en sa jeunesse était riverain du lac, sur la côte de Savoie. Il avait servi deux ans comme manœuvre à bord du *Bonivard*, et en gardait des idées sur la navigation. Ce qui l'émouvait le plus à la lecture des feuilles, était, après les dévastations agricoles, la piraterie sous-marine.

Madame Vianes s'indignait aussi :

— Avez-vous réfléchi, — disait-elle un soir à la table de famille, — que l'efficacité du sous-marin dépend de son périscope ; aveugle, il est inexistant.

Couture opinait, elle continua :

— Ce à quoi on ne pense guère, c'est comme sont établis

1. Voir la *Revue de Paris* du 15 mars 1920.

ces instruments. Les Allemands les soignent ainsi que leurs objectifs photographiques jadis si recherchés, ainsi que leur lunetterie, les mires précises de leurs fusils. Tout est taillé, précieusement, avec autant de soin que le diamant. C'est votre partie, Marc ; vous en doutiez-vous?

Marc expliqua que le verre était meulé au tour et qu'on ne pouvait assimiler ce travail à celui du lapidaire qui multiplie de facettes la surface des pierres, ni à celui du « bruteur » dont le rôle est d'opposer le diamant au diamant, et de polir la pierre brute par la pierre brute. Il répéta une formule qui était un peu pour lui comme un dicton et qu'il appliquait souvent aux choses de la vie :

— C'est le diamant qui use le diamant.

Pourtant madame Vianes insistait sur l'analogie de tels travaux. Elle avait lu un article où l'on rapportait que, pour assurer le fonctionnement des meules qui affinent le verre, il fallait employer du « bore ». L'auteur affirmait que sans « bore » il n'y aurait plus chez l'ennemi ni relevés photographiques d'avions, ni visées de tir ou sous-marines, et demandait une stricte application du blocus. Madame Vianes ajouta encore que le « bore » ne se trouvait pas à l'état naturel dans les Empires centraux ; seules l'importation ou les fraudes pouvaient leur en procurer. Elle avait vu une boîte de cette substance poudreuse sur le tour de Marc, et elle lui demandait son avis, tout en considérant l'Éléonore qui, assise en face d'elle, avalait bouchées de pain sur bouchées de pain.

Que Marc avait de plaisir à causer avec madame Lise ! Certes il préférait à cette conversation générale les tête-à-tête émouvants où quelque parole d'aveu était toujours possible, mais elle rendait là, devant tous, hommage à ses capacités ; ce petit savoir professionnel lui valait une supériorité enivrante.

Il lui était facile de renseigner madame Vianes. Le « bore » en effet, indispensable aux praticiens de l'optique et de la pierrerie, est devenu depuis la guerre une matière coûteuse, singulièrement difficile à trouver. Marc en avait manqué dernièrement ; il lui avait fallu des attestations, des seings et contre-seings, pour obtenir que l'Angleterre, qui s'était assuré

le monopole mondial du « bore », lui laissât délivrer par le dépôt français de Lyon sa provision habituelle. D'autres, moins scrupuleux que lui, certifiaient qu'ils employaient chez eux un ou plusieurs ouvriers et se procuraient des quantités excessives. Rien de plus aisé : ainsi Marc aurait pu invoquer qu'il avait trois et même quatre tours au Haut-Mont (la Fine aussi « brutait » en hiver); mais il ne voulait pas de cet abus. Il avait mis personnellement ses papiers en règle et sa mère, la Jeanne, l'Éléonore avaient fait de même l'une et l'une après l'autre.

La Fine, longtemps immobile, se leva, et commença de ranger le couvert.

— Aide-moi donc, l'Éléonore; et toi, Marc, c'est assez, tu vas ennuyer madame.

— Mais c'est inouï ce que vous me révélez, Marc, — disait madame Vianes après avoir protesté et demandé qu'on demeurât autour de la table à prolonger l'entretien, — comment n'y a-t-il pas plus de contrôle? Pensez-vous que ce soit pour le plaisir de tricher la loi que certains accumulent ainsi indûment le « bore »? Quel intérêt y trouvent-ils?

Marc se balança sur sa chaise et dit après un soupir las et désabusé :

— Il ne manque pas de canailles qui peuvent aller le revendre avec une belle prime de l'autre côté du guet! L'acheteur a tôt fait de s'assurer une nouvelle surenchère à Zurich ou même à Genève. Un troisième larron s'en va le porter en Allemagne; vous voyez quel commerce et quels bénéfices!

Madame Vianes s'exclamait; elle ne pouvait mettre en doute les assertions de Marc, car il devait, lui, doublement, comme lapidaire et comme frontalier, connaître les mœurs de la zone; connaissait-il aussi vraiment des contrebandiers?

— Ça, c'est à demander aux espions de Baron, — cria la Fine avec une impétuosité tout inaccoutumée.

Madame Lise sursauta. Des espions chez Baron! Adélaïde lui avait parlé d'officiers en mission, installés là paisiblement avec leurs familles. A qui donc la Fine faisait-elle allusion? Des espions! Mais elle devrait les dénoncer!

Le père Couture, à l'ordinaire taciturne et toujours acquiescent aux opinions comme aux volontés de sa femme, et par

ainsi effacé, en situation subalterne devant son fils, reprit avec un horrible juron un instant d'autorité. D'abord Marc exagérait ; il n'y avait guère d'autre contrebande que celle de la monnaie de cuivre et d'argent, leur canton était honnête ; si lui Couture savait qu'il y eût un traître aux alentours, il avait encore assez de force pour le rosser de sa main avant de le livrer à la justice, et Marc serait certes le premier à l'aider; quant à la Fine, elle faisait de bien méchantes menteries; ces messieurs à Baron n'étaient point des espions, mais juste le contraire, madame Vianes devait comme chacun entendre ce que signifient les initiales S. R. Couture était trop bon patriote pour s'expliquer davantage.

— C'est tout de même des policiers, pas autre chose, — gronda la Fine.

Marc les défendit; en temps de guerre il convient d'honorer tous ceux qui rendent service à la patrie; M. Antoine avant la mobilisation était industriel dans le Nord, il s'est battu, il fut blessé, son emploi actuel n'est pas sans péril ; on raconte que M. Robert, qui s'est échappé d'Alsace pour venir s'engager chez nous, ose, grâce à sa facilité de parler l'allemand, aller puiser des renseignements jusque chez l'ennemi et que souvent M. Antoine l'accompagne. Un important agent de Paris vient chercher leurs rapports, ils régnent sur de nombreux affiliés qu'un observateur pourrait voir sous des déguisements variés venir prendre leurs ordres, enfin ils sont en action jour et nuit, et la nuit encore plus que le jour.

La Fine plaidait :

— Ils font des choses pas bien, tiens, exemple : le fils Michu, qui pendant sa permission est allé embrasser sa connaissance à Nyon, ils voulaient le faire passer en conseil de guerre pour désertion ! Un gars, qu'on a failli l'amputer, tant qu'il s'est fait blesser à Dixmude !

Argument qui ne prouve rien ; Couture et Marc n'y répondirent pas parce qu'ils écoutaient madame Vianes. Elle était confondue.

Que de secrets, que de drames ont leur axe dans ce Bel-Air, qui a tout un bouquet d'enfants à sa porte, une si innocente façade ouverte sur l'horizon ! Ses fenêtres rient au soleil et dans ses chambres il y a des conspirateurs!... Qui pourrait

croire, qu'à ce chalet solitaire, comme perdu dans une campagne vide, viennent aboutir les fils où se nouent tant de sorts ?

Marc avait quelque fierté d'étonner une Parisienne ; il fit observer avec un orgueil local tout naïf :

— Ce qui se lit dans les journaux et les livres a bien lieu quelque part : pourquoi ne serait-ce pas ici tout autant qu'ailleurs? Chez nous, c'est un pays comme un autre, madame Lise !

IX

PEUT-ÊTRE Y A-T-IL PLUSIEURS SUJETS

L'Éléonore est encore partie.

Marc pédale seul, dans l'atelier. La rotation du tour vibre et tend une note déchirée, des solives au plancher sonore. Tête baissée, la mâchoire en avant, pleuvant sa sueur sur l'établi, le bruteur oppose, à deux mains, de toute sa force, le mancheron qui porte encastrée dans une cire la pure étincelle du diamant, au vilebrequin qu'animent ses pieds et qui offre à sa pointe, dans une cire jumelle, une autre pierre précieuse et fruste, telle encore qu'elle fut extraite des abîmes terrestres après un millénaire enfouissement.

C'est le diamant qui use le diamant, c'est la peine qui use la peine, et le souci du travail le souci du cœur.

Marc veut mettre à l'ouvrage toute sa bonne volonté, mais il flotte sous son front autant d'atomes de pensées qu'on voit danser de paillettes d'or au soleil qu'un trou du store darde dans la salle. Il s'arrête ; il sort ; et trouve à découvert, étendue au bord du balcon sur la vallée, madame Vianes qui lit, son ombrelle close à ses pieds comme une signature sous une belle ligne.

— Vous avez l'air ténébreux, Marc?

— De la fatigue seulement : elle passe rien qu'à vous voir.

Un dialogue s'engage sur ce promontoire, haute proue avancée dans l'espace léger de septembre.

Marc espère toujours qu'il va obtenir de l'étrangère qu'elle parle d'elle-même et qu'elle s'abandonne à lui; il souffre de n'en rien savoir que les sentiments dont elle l'émeut. Quel

est son passé? La Jeanne et l'Éléonore prétendent qu'elle doit être venue cacher quelque chose au Haut-Mont... Marc, ingénument, souhaiterait qu'elle eût un chagrin dont il pourrait la consoler. Il l'interroge comme à tâtons :

— Avez-vous de bonnes nouvelles de votre mari? Il n'est pas trop exposé en ce moment?

— Il attend sa permission, je m'en irai alors, Marc, et très bientôt peut-être.

— Mais vous reviendrez, madame Lise? dites que vous reviendrez ! Ce sera comme si vous preniez une permission vous aussi et que vous rentriez ensuite à votre cantonnement. Le Haut-Mont ne vous plaît donc plus?

Madame Vianes joue nerveusement avec son ombrelle ; elle l'ouvre et la ferme et l'agite à plusieurs reprises.

— C'est moi qui ne vous plairai plus quand je serai partie : vous verrez, Marc, vous ne désirerez plus me revoir, — elle interrompt les protestations du jeune homme pour ajouter : — d'ailleurs, votre mère ne m'aime pas.

— Mais moi, moi, je vous...

— Enfant, grand enfant, voulez-vous bien vous taire ! Éléonore aussi ne m'aime pas ; votre mère et elle se boudaient hier, je suis sûre qu'elles ont eu une querelle et que ce devait être à cause de moi?

Marc reconnaît à contre-cœur qu'une dispute a eu lieu, il en ignore le prétexte. C'était l'autre soir après cette grande conversation sur le « bore ». La Fine était aussi en colère que si on l'eût accusée d'en trafiquer ; pourquoi madame Lise imagine-t-elle être un sujet de discorde? La Fine est parfois acariâtre : elle était sans doute vexée du ton insolite que s'était permis le père, et, ne voulant pas s'en prendre à lui, elle aura cherché noise à sa nièce.

L'Éléonore connaît mieux que Marc le motif de cette discussion. Elle s'en est allée de bonne heure, préoccupée, et a lancé au passage un mauvais regard à la villa Bel-Air où des linges d'enfant séchaient à une fenêtre.

Elle a bientôt rejoint Ibarnéguy en un solitaire petit poste où il a tout de suite manifesté quelque chose de plus que son habituel plaisir de la retrouver.

Leurs entrevues sont trop brèves, son attachement mérite

mieux que ces entretiens pris au vol. Il voudrait que la frontalière lui réservât d'autres rendez-vous dans la campagne, où ils pussent se voir à loisir. Que ne débutent-ils par demeurer ensemble aujourd'hui même? L'endroit est désert, Ibarnéguy ne garde là que le débouché d'un sentier où nul jamais ne s'aventure.

— Et mon amie que vous oubliez ! — observe Éléonore. — La pauvre Maria doit déjà se languir de moi à Céligny.

— Bah, elle attendra pour une fois ! Dites, soyez mignonne, on cueillera nous deux les dernières noisettes.

Éléonore offre son sourire le plus tendre et remue négativement la tête.

Bernard accumule les séductions, toujours la « bruteuse » se dérobe, échappe à son insistance.

Il veut forcer ses défenses, et lui représente qu'au même instant Marc et madame Lise ont sans doute un entretien sans réserve. La jeune fille élude une réponse directe :

— Un jour comme celui-ci on a trop de vent là-haut, j'aime mieux être au chaud de la plaine.

Que veut-elle donc? Elle paraît détachée de Marc et recherche Bernard ! Que ne lui cède-t-elle? Voici que le spectre de l'automne s'ajoute aux nuits et raccourcit déjà de son ombre les matinées et les couchants. Quand seront-ils heureux si ce n'est maintenant?

L'Éléonore a maintes fois entendu de pareilles oraisons.

Elle badine, guettant chez le soldat une reprise de souffle. Elle pense pouvoir alors rompre l'assaut et passer outre comme de coutume. Mais Ibarnéguy est tendu autant qu'une corde de fronde à son dernier tour; son désir, parfait par une si continue attente, une si longue concentration de rêves surexcités, est sûr de lui-même, lucide, à l'apogée du paroxysme; lâché, il ira aussi droit au but que le caillou du pâtre David.

Et les jeunes gens sont seuls au bord d'une campagne argentée de matin, seuls dans la cavité d'un ponceau sous la voie ferrée, qui est, là, la limite de la France.

— Allons, monsieur Bernard, soyez raisonnable, faut me signer mon permis et m'ouvrir.

Ibarnéguy est accoté à la mobile barrière de rustiquage, qui tient, de bout en bout, la travée maçonnée, et dont la

herse aux pointes aiguës ferme cette embouchure qui est une porte de la patrie et qui doit figurer une part de son contour, un point de son beau corps couché aux atlas.

— Quand même que vous seriez le petit caporal, il me faut le mot de passe ; et le mot de passe de vous à moi, c'est un baiser !

Éléonore parlemente, marchande. Son antagoniste consent une transaction. Depuis le talus du chemin de fer jusqu'à la Versoix, l'onduleuse rivière toute proche, il y a un territoire qui n'est à personne. Deux « perches » d'herbes et de buissons hors de tout cadastre : qu'Éléonore veuille bien se promener là avec lui, on verra après.

— C'est tout de même un lieu bien agréable avec votre compagnie, une mignarde pampa pour des amoureux, n'est-ce pas?

L'Éléonore médite son train manqué, ses projets compromis, et n'a plus l'aisance qu'il lui faudrait pour maintenir la croissante audace de Bernard. Elle veut sans plus tarder le visa qui peut la libérer.

— Venez me timbrer mon laisser-passer maintenant.

Ils échangent des refus réciproques et s'irritent. Le garde-frontière invente alors d'user de ses prérogatives.

L'Éléonore peut exiger qu'il tamponne son passe-port, mais lui en revanche doit pouvoir exercer au préalable son droit de visite ; que la jeune fille ôte son chapeau et défasse ses cheveux, qu'elle enlève ses vêtements.

— Allons, l'Éléonore, je vous ouvre la frontière, vous pouvez bien m'ouvrir votre corsage !

Ibarnéguy se précipite et ne la laisse pas hésiter. Il la saisit, il la dénude. Ibarnéguy a plus de force que la résistance d'Éléonore.

... Ce fut dans un boqueteau de noisetier à un jet de pierre du petit poste.

Revêtue, recoiffée, l'Éléonore demeure abasourdie devant Bernard déjà relevé, l'œil vague, une buée de langueur aux joues.

Ils sont silencieux ; chacun tente de reprendre pied dans son nouvel être. Soudain, l'Éléonore pousse un cri dont, par une subite possession d'elle-même, elle réprime la fin :

— Ah ! mon... !

Ses cils arrondissent encore des larmes à leurs soies ; ce peut être un « Ah ! mon Dieu » de désespoir, un triste soupir, quelque essai d'exorcisation. L'homme repu n'y prend pas garde ; pourtant il s'aperçoit que sa compagne semble chercher quelque chose.

— Qu'est-ce qui te manque?

— Rien, une bêtise...

— Mais dis donc quoi? On n'a plus de secrets ensemble à présent !

Plus de secrets ! Peut-être... L'Éléonore, contrainte, explique :

— C'est mon sachet que j'ai perdu.

Un sachet ! Quel raffinement ! Quelle coquette ! Il l'admire et s'empresse :

— Attends, je vais bien te le dénicher.

— J'aime mieux le retrouver moi-même, laissez-moi.

Elle se met debout avec peine, tandis qu'Ibarnéguy distingue un objet à la place qu'elle vient de quitter et se baisse.

— C'est peut-être ça?

Ibarnéguy brandit un sac grisâtre et pesant vers lequel Éléonore tend les mains, mais Bernard le flaire, le tourne, l'inspecte et brusquement s'empourpre, stupéfié.

Il piétine sur place et sacre tous les jurons du pays basque, toutes les imprécations de la caserne et des tranchées avant de pouvoir articuler sa pensée.

— Ah ! Diablesse ! Démon ! Qu'est-ce que tu nous passais là?

Puis un rire plus endiablé que l'Éléonore vient décharger le trouble de son amoureuse fatigue et de sa surprise. Et cette gaîté de la chair, qui arrive d'autre part que de la conscience, l'entraîne à plaisanter.

— Tous les mêmes, ces montagnards, je connais ça. C'est de l'or au moins ! Ah, ça vaut bien des baisers : faut que j'en prenne et faut m'en donner. Tu vas être gentille maintenant, hein, si je te laisse faire pour une fois !

On n'entend pas, en agitant le sachet, sonner le beau, le pernicieux métal. Ibarnéguy a défait le lien et plongé la main.

Ses doigts n'ont rien ramené que de la poussière sale !

X

COMPLICATIONS

— C'est extraordinaire ! Regardez l'Éléonore : certes, elle a toujours été bien jolie, à présent la voilà une beauté ! N'est-ce pas, Marc, elle a changé tout d'un coup?

La jeune fille ne sait que trop cet accomplissement de sa chair.

Au miroir, elle s'éblouit et s'alarme d'elle-même. Elle néglige de se parer, pour altérer son nouvel éclat, aussi précis qu'une dénonciation. La Jeanne lui a déjà demandé l'autre jour si elle n'allait pas piller les pots de fard dont madame Lise a une fort belle collection sur sa coiffeuse ; la remarque de cette dernière vient de remuer au visage d'Éléonore une onde incarnadine. Hélas ! Elle en sent d'autres, plus profondes et plus tenaces, agiter désormais sa face intérieure.

L'Éléonore a compris depuis sa chute qu'elle n'a que soi-même pour ressource, mais elle ne se fait plus confiance et doute de sa destinée.

Partout, de la souffrance et du danger : Bernard, la tenant comme le collet d'un braconnier une faisane ; cette contrebande, à quoi elle n'est pas libre de renoncer ; Marc, qu'elle est en péril de perdre !

Toute démunie, elle a remonté son passé, obstinée à chercher la circonstance qui a nécessité ces choses, comme si, de la connaître, lui permettrait de l'annuler et d'effacer ses conséquences ! Elle n'a rien trouvé, qu'une conviction de son irresponsabilité avec quoi elle se console.

Dans ses nuits de vaincue, elle larmoie : « Ce n'est pas ma faute », et se remémore, pour preuve, une longue chaîne de faits. Pouvait-elle, tout d'abord, refuser une complaisance par quoi elle payait en quelque sorte la générosité qu'on lui faisait et dont, aussi, dépendait sa future union avec Marc ! Un peu de fraude, est-ce là grand péché? Très vite elle avait pressenti que la besogne comportait trop de mystère pour être pure. Mais elle gagnait sa vie à venir et même présente par de charmantes journées de plaisir ; et c'était l'autorité d'une autre qui en

avait décidé. C'étaient de plus vieux qu'elle qui la menaient. Ce n'est pas sa faute...

Elle a eu des scrupules bien souvent. Elle a même précisé des objections, objections où le risque, il est vrai, avait plus de part que le dol, mais qu'elle se flatte d'avoir élevées, même sans résultat. Tout récemment encore elle a, consciente enfin de la gravité de son rôle, supplié, toujours en vain, qu'on l'en relevât !

Rien n'est de sa faute... et voici qu'elle s'est couronnée sur l'obstacle et que ce soldat, dont elle jouait, domine son destin !

Bernard Ibarnéguy constatait que le bonheur n'a jamais la forme qu'on lui croit.

Quelle tare sur cette Éléonore qu'il a si longtemps respectée et dont, après son désir assouvi, tandis qu'elle se détachait de lui et détournait sa face convulsive, il eut honte un instant d'avoir abusé !

D'abord, la stupeur initiale dissipée, il avait ri.

Quand on a vécu son adolescence aux contreforts pyrénéens, on ne s'effarouche guère d'une aventure de contrebande. Toute la jeunesse de Bernard a entendu des histoires de compagnies fameuses ; lui-même a connu d'héroïques coquins. Son « maquila » lui a été envoyé par Ramon, un cousin d'Innocente, célèbre pour son adresse à déjouer les maréchaussées. Éborgner le fisc, estafiler les péages, escarbouiller les tarifs, c'est pour les montagnards la petite guerre du temps de paix, avec son honneur de combats secrets et redoutables. Brigandage séculaire, toujours glorieux. Qui, de toute tradition, n'a triomphé de tricher la gabelle?

Ibarnéguy avait relevé l'ironie de cette situation en remerciant Ramon de son cadeau. Innocente, dans une réponse, avait écrit : « Ramon te fait dire qu'en temps de guerre le loup se fait berger et que, si tu pinces un compère, faut tirer dessus. »

Une seconde ironie le situait maintenant au rang de compère !

Oui, Ramon jugeait juste ; la plus menue infraction aux règles est sous la guerre un fait de traîtrise, et davantage chaque jour, Bernard évaluait l'aide apportée à l'ennemi par les manœuvres d'Éléonore.

Aux heures où la marée d'amour reflue et, telle qu'une plage, découvre les galets et les sables du cœur, Ibarnéguy avait relevé d'amères épaves.

Ce n'était pas pour le plaisir de le voir qu'Éléonore le recherchait. Bien plus, elle avait trompé et sa confiance et son obligeance. Ces évidences, un moment, furent comme des plombs à ses épaules ; littéralement il marchait le cou ployé, la tête aussi inclinée vers la terre que son béret sur une oreille ; il regardait le sol et croyait y lire en lettres dansantes, de pas en pas, sa pensée désolée : « Elle ne m'aime point... elle ne m'aime point ! »

Peut-on accueillir une vérité si nue? Les tristes connaissent d'atroces délices et le sadisme du chagrin les enivre de son vin noir ; mais un jeune être fruste, tel que Bernard, a des puissances de bonheur qui le défendent. Éléonore changera, il n'a qu'à lui fournir des occasions de s'attacher à lui ; aussi bien elle est à sa merci, et le garde-frontière peut avoir toutes les exigences.

Ainsi y a-t-il entre eux des prises de corps quotidiennes, qui sont d'orageuses accolades au secret des abris montagnards.

Ibarnéguy en redescendait vers Orcières soucieux et mauvais. Semblables aux étroites vallées que le soleil ne dore qu'à de certaines heures, retenu, dispensé selon les anfractuosités des cimes, ses fonds de conscience les plus incultes étaient soudain fouillés de brèves et violentes lumières.

A l'aller il portait toujours l'espoir d'un grand bonheur possible, l'illusion que la frontalière s'abandonnerait, qu'elle manifesterait quelque signe d'attachement et qu'il reviendrait enfin, riche de joies, avec la sécurité d'un amour partagé. Mais alors justement qu'il avait satisfait sa passion, alors que dans sa faiblesse, l'Éléonore se montrait le plus douce, il sentait bien n'avoir remporté qu'une victoire de la chair et que, sitôt la séparation, tous leurs échanges seraient brisés, liens trop courts pour corder une âme à une âme.

Impuissant à se faire aimer, et jaloux, Ibarnéguy souffrait, et la souffrance l'introduisait à la morale.

Si Ramon connaissait sa conduite ! Que ce flibustier pourrait le traiter de gredin !

Par les nuits de garde sur la frontière, immense chemin de

ronde, les hommes tour à tour demeurent en sentinelle, figés, à l'affût du bruit le plus frêle ; ou bien, vont et viennent d'un poste à l'autre, tendant une ligne vivante qu'aucune ruse ne peut rompre.

Bernard maintenant appelait ces huit heures de silence, qu'il passait à se guetter lui-même, le front dans les mains, immobile, mais éperdu. Éléonore, Éléonore ! Qu'allait-il advenir d'eux? Autant mourir que la quitter... S'en aller ensemble quelque part, hors de tout ce qui ne serait pas eux seuls?... Ibarnéguy songeait aux Amériques qui sont pour son peuple la terre promise ; là, l'Éléonore ne dépendrait que de lui ; il y ferait fortune, ils y feraient souche ; une seconde vie meilleure que l'autre?... Mais Innocente ! Mais Innocente qui n'aurait pas même une pension de veuve... Mais ses enfants, qui seraient les fils d'un déserteur, eux, pour qui il était si fier de sa croix !...

Ibarnéguy pleurait : il revoyait des horizons de cadavres et de boue ; les camarades qui criaient vengeance en tombant aux assauts ; il revivait les circonstances de ses blessures comme si elles lui advenaient en ce présent. Dans aucune de ses misères il ne s'était connu aussi malheureux. Éléonore, Éléonore ! Il l'aurait à lui le lendemain et le jour d'après... Il n'y avait que la paix ou les gendarmes qui menaçassent de les disjoindre ; mais il y avait aussi son honneur qui refusait cette situation, son honneur qui déchirait sa passion et le dénonçait complice d'une félonie. Lui, le chasseur de deuxième classe Ibarnéguy, cité à l'ordre de l'armée, puis commis à défendre les malversations de l'espionnage, favoriser le commerce avec l'ennemi !...

Éléonore ! Ah, Éléonore ! Qu'allait-il advenir d'eux?... Autant mourir que la quitter !...

XI

D'AUTRE PART...

A la villa Bel-Air, M. Antoine est entré dans la chambre de M. Robert qui musardait, son fils à ses genoux. La paix civile est sur eux ; M. Antoine porte à sa boutonnière une dernière rose que des doigts aux ongles vernis y ont passée

et qui cache les deux rubans de la médaille militaire et de la réforme. M. Robert, un peu gras et fort négligé, ferme des brochures ouvertes et répare le désordre où il fut surpris.

On a renvoyé l'enfant, et des propos intelligibles pour ces seuls conjurés s'échangent.

— Est-ce que ton « 27 » n'est pas bientôt mûr?

— On peut regarder le dossier.

Tous deux, à la fois sérieux et désinvoltes, le compulsent.

M. Robert bourre de tabac turc une pipe fort proprement culottée et estime tout de suite que l'affaire n'est pas au point.

— Le « 28 » ne donne pas prise, il y a des doutes sur le « 26 », il est préférable de laisser en suspens le « 27 » et le « 29 ».

— Évidemment, j'y souscris, — soupire le beau M. Antoine, — mais comme ça traîne, Robert, comme ça traîne !

— Pourquoi es-tu si pressé, Antoine, laisse donc venir !

— On perd du temps. J'ai assez dit que le « 26 » n'en était pas, c'est absurde.

— Tout de même, mieux vaut en pincer quatre que deux !

— Bel avantage, la contrebande va son train.

— Toujours cet amour de peupler les prisons, mon vieux Antoine !

— Mais vois, notre meilleure défense, Robert, c'est la crainte, l'exemplarité ; il faut tailler largement.

— Il faut tailler à coup sûr : tu affaiblis la justice, en te saisissant de comparses toujours acquittés. Allons, si tu veux faire vite, renonce à tes grandes rafles, et en avant, sus au « 27 », il n'y a que lui d'arrêtable.

M. Robert tend d'autres paperasses à son ami.

— Tiens, juges-en : hier, « ombrelle rose », regarde le code !

— Ça veut dire : « Attendre encore », — concède M. Antoine.

Il est tout en mouvement et veut agir de quelque façon.

— Secouons-nous, Robert : s'il n'y a rien à faire pour la série des « 20 », passe-moi les fiches du « 135 » ; il est peut-être « bon », celui-là.

La palabre continue.

Dans les pièces voisines, celle qui n'est pas madame Antoine écrit à un aviateur en mal de marraine dont elle a trouvé la supplique et l'adresse dans *la Vie Parisienne*. Madame Robert achève la layette du bébé qui pèse à ses flancs ; le petit Roger

dort sa sieste maintenant : la mère se félicite que les événements l'aient réunie à son mari dans un poste si agréable et admire l'enfant assoupi, ses boucles pâles effrangées sur les hautes couleurs de ses joues.

Hasard des rencontres qui semblent dévier les destins !

Est-ce nous qui changeons? les autres qui nous modifient? Si tel jour, nos pas nous eussent menés ailleurs, nous serions-nous jamais accrus de l'être qui est devenu dans notre vie plus important que nous-mêmes?

Ibarnéguy confusément s'interroge sur le libre-arbitre ; Éléonore, quand elle invoque pour s'absoudre des volontés supérieures, marche aussi dans la forêt des causes ; madame Lise s'y promène, en méditant ce qu'elle fait au Haut-Mont ; Marc y est égaré, alors qu'il considère le *diagramme* de ses sentiments depuis que madame Vianes est une part de son univers,

Tous sentent que le sort joue en eux, bien ou mal ; qu'ils quittent en chaque seconde respirée un peu de passé sans recours ; qu'ils ne sont là que les réactions des forces mouvantes qui les dirigent et les pénètrent ainsi que des algues les houles. Ils discernent ce qu'il faut de ces choses pour y trouver leur décharge.

« Est-ce que je pouvais m'empêcher de l'aimer? » pense Bernard.

Éléonore se dit : « Il y a une fatalité sur cette maison, ça aurait été une autre, si ce n'était moi. »

Et Marc répétant : « Qu'y puis-je, si la plus charmante est venue? » dissout ainsi ses scrupules.

Cependant, il est telle sorte de gens qui interviennent délibérément dans l'existence des autres, et parmi eux, sur un certain plan, sont ces messieurs de la villa Bel-Air.

M. Robert est à son tour venu, un midi, trouver son collègue.

— Antoine, du nouveau, aujourd'hui ! « parapluie » pour le « 27 » !

— Enfin ! Hier encore tu m'annonçais « ombrelle écossaise » et méli-mélo !

— Hier, oui ; mais aujourd'hui, mon vieux, « parapluie »...

M. Robert sourit à bouche close ; M. Antoine, qui a dans le moment d'autres soucis que le « 27 », objecte :

— C'est le guignon, nous partons demain, il faut remettre à huitaine, au retour.

— Au contraire, justement, il vaut mieux qu'on opère sans nous.

— Mais, pourtant...

— Alors, c'est toi, Antoine, qui veux gagner du temps, tergiverser, maintenant que tout est prêt?

— C'est que...

— Et si pendant notre absence le poisson passait à travers les mailles?

— Diable ! Tu me fais peur.

— Écoute, Antoine, j'ai combiné la chose; une dépêche expédiée aujourd'hui mercredi, quelques ordres d'autre part, et tout sera bouclé vendredi. Nous serons hors de cause, et, quoi que tu en penses, cela vaudra mieux pour notre situation dans ce pays.

— Bien, soit. Mais surtout, hein? Robert, pas d'indiscrétion à ta femme dans l'effusion des adieux?

— Sois donc tranquille, j'enverrai seulement Jacqueline se promener tantôt avec l'ombrelle rouge.

XII

DOUBLE CRISE

L'Éléonore ce même jour galopait à travers les sous-bois du mont.

Depuis longtemps déjà, Ibarnéguy doit être à l'attendre au cœur d'une jeune châtaigneraie à mi-côte, où est leur rendez-vous cette après-midi-là. Elle a pris du retard parce qu'elle voyait Marc désirer être seul avec madame Lise, et qu'elle ne pouvait se résigner à lui donner un plaisir si contraire au sien. Inquiète maintenant des reproches encourus, elle dégringole au plus court, égratignée de branches, la face polluée des toiles d'araignée fendues au passage.

C'est vraiment trop d'intimité là-haut, entre ces deux ! Mais c'en est par trop aussi d'elle à Bernard ! Il l'opprime; ainsi que le bois du joug au col des grands bœufs, un harnais de douleur enserre sa nuque et entrave sa liberté ; elle qui nar-

guait si allégrement ce soldat quelques semaines plus tôt, contrainte, dépendante, elle court à lui comme une captive dont on tire la chaîne, elle court violemment, enragée, sa volonté forcée, rebroussée en haine.

Et elle arrive, toute chaude de sa course, toute soulevée de ressentiments, précipitée par son élan dans les bras de Bernard, qui, irrité de ce qu'il est toujours le premier au lieu de l'entrevue, n'est plus dès sa présence que tendresse et gratitude.

La fusion de l'étreinte les transforme.

Ils se réveillent singulièrement différents d'eux-mêmes et l'un de l'autre ; à cet instant ils devraient se comprendre ; l'haleine farouche de la révoltée paraît avoir embrasé les fureurs assoupies de l'amoureux, l'adorante volupté de l'amoureux semble avoir éveillé des langueurs chez la révoltée. Cet échange de caractère les met dans une position inverse et pourtant dans le même rapport : ce sont toujours deux adversaires.

L'Éléonore se relève dolente, vaincue, et, sinon soumise, du moins remuée de gratitude envers la passion dont vient de témoigner Bernard. Lui, démuni de son désir, est comme vide d'amour. Ainsi que ces blessés du cerveau qui ont perdu leurs facultés directrices, il titube, exalté ; il ne voit plus, à son tour, que son asservissement, et s'emporte.

Éléonore est accoutumée à ces imprécations, elle en connaît les oscillements, leur degré d'amplitude et aussi leur sens chaque fois retrouvé. Mais Bernard, forcené, éprouvant qu'une telle situation ne peut durer, lui a crié avec un ton de résolution tout nouveau :

— Je ne veux pourtant point que tu continues à t'en remonter comme ça après, faut en finir.

Éléonore ne souhaite que rompre, et modérément, pour ne pas le froisser, inquiète seulement de mal dissimuler sa joie, elle l'approuve.

En finir ! Ce n'est pas à la façon d'Éléonore qu'Ibarnéguy l'entend.

Elle a fait de lui un mauvais soldat, il se juge déchu et veut qu'elle lui paie rançon. Puisque leur condition est précaire, insoutenable, déchirante, il a choisi un mal entre

toutes les mauvaises issues. Peut-être est-ce le pire? Qu'importe! C'est son seul moyen de garder sûrement cette femme, de l'avoir à lui sans conteste : il l'enlèvera, il désertera!

Bernard n'avait jamais formulé un tel projet. L'Éléonore n'en perçoit pas l'immédiat danger, elle croit pouvoir le dissuader, argumenter; une bouffée d'honneur lui monte au front, Bernard si sensible au devoir pourra-t-il passer outre à ce refus :

— Tu ne voudrais pas que je reste avec toi, si tu fautes?

Mais nulle objection ne vaut contre une décision si méditée ; la nuit approche, propice; le garde-frontière a étudié les passages ; dans deux heures un gué sera libre de surveillance, il le traversera, ce jeune corps de femme dans ses bras, et quand elle reprendra pied, ils seront sur une autre terre, ils aborderont un monde inconnu, le pays merveilleux d'une neuve existence.

L'Éléonore a cédé... a paru céder...

Bernard, convaincu de sa bonne foi, apaisé, lui a consenti une journée d'adieux et de préparatifs ; ils se rejoindront le surlendemain à l'aube, au seuil de la libération.

Est-ce le salut, ce répit?

L'Éléonore gravissait son chemin de retour, pressée, son souffle et sa pensée haletants.

Dans les ténèbres venues, partout au pays de Suisse, des lumières : milliers d'étoiles humaines, constellations qu'une grosse lune, déjà haut montée, semblait avoir précipitées du ciel trop clair aux ombres qui sont leur patrie. L'Éléonore, dans les zigzags où l'obligeaient le touffu des taillis ou la raideur des pentes, voyait tantôt les vivantes pléiades de Genève, tantôt les scintillements plus linéaires de Clarens, tantôt les rives faufilées d'astres entre lesquelles se tendait une bande du Léman, pâle comme la voie lactée. A la limite de France un seul repère : le large fanal de la douane. Ibarnéguy doit y être à présent! L'Éléonore s'en détourne. Là-haut était Marc à qui rien ne la ferait renoncer, Marc, son astre vrai, inapparent, mais aussi sûr que Vénus cachée sur sa tête.

De plain-pied seulement, après avoir abordé la terrasse, le

cher balcon sur la vallée, Éléonore découvre enfin son soleil, la radieuse lampe de la grande salle où son absence doit étonner.

Détente, respiration profonde de l'animal fourbu auquel son gîte récupéré livre les bontés de l'habitude et l'illusion de la sécurité ; l'Éléonore, à fond de poumon et d'âme, s'insuffle la paix alpestre et familiale.

Bernard peut-il être plus puissant que son amour pour Marc? D'ici vendredi la frontalière saura trouver quelque expédient. Oui, la sereine pureté de l'instant est un conseil de confiance. Bernard la convoite jusqu'au crime, mais elle se sent née pour Marc. Madame Lise n'est rien qu'un épisode, une légère inconstance préalable, qu'Éléonore a des raisons de pardonner; qui sait même, peut-être Marc pense-t-il plus à elle qu'à cette étrangère, et s'inquiète-t-il de la savoir dehors si tard.

Curieusement, avant de gagner la porte, devant la douce fenêtre éclairée, l'Éléonore s'arrête.

Ils sont là seuls, Marc et madame Lise, penchés sur un « magazine ». Leurs fronts sont tempe à tempe, leurs joues se frôlent, leurs cheveux et leurs respirations se mêlent, comme leurs doigts, errants sur les feuillets, qui viennent de s'entrenouer. Ils se tournent l'un vers l'autre et l'Éléonore voit que leurs lèvres se rencontrent...

C'est leur premier baiser.

Éléonore y discerne le signe d'une plus grave entente, le sceau néfaste, certain, de son malheur.

Elle n'a pas regardé plus avant...

L'Éléonore fuit; le sacrilège l'a mise en déroute. A bonne distance pour pouvoir pleurer solitairement, elle s'effondre. Les spasmes de ses sanglots sont si bruyants, qu'au fort de ses transports Marc en a entendu quelque chose et qu'il a dit :

— Écoutez, on croirait qu'un chien se plaint quelque part. Oh! ma chérie, pourquoi tout le monde n'est-il pas heureux comme nous à cette heure !

C'est ce même bonheur qui ravage Éléonore. Toutes les vieilles locutions sont l'expérience exprimée, toutes sont vraies : l'Éléonore *pleure à chaudes larmes*, et ses larmes sont d'autant plus chaudes qu'elle a ce froid indicible qui vous *glace jusqu'aux moelles* ; elle *pleure à fendre l'âme*, et certes le meilleur d'elle-même, le plus profond d'elle-même se rompt.

Elle a d'abord *versé un torrent de larmes*; c'est bien toujours ainsi l'irrésistible débâcle, la crue précipitée des eaux intérieures; elle a répandu des *larmes amères*, ses lèvres en effet en ont mordu l'âcreté marine; puis son visage fut *baigné de larmes*, ses mains aussi, dont elle s'essuie nerveusement la face, sont mouillées à sa propre fontaine; enfin, comme elle a *donné libre cours à ses larmes*, elles se sont peu à peu *taries* et, dès que son chagrin est devenu autre chose qu'une bourrasque physique, ce que ni les supplications, ni les menaces de Bernard n'avaient pu obtenir, a subitement été déterminé par la défaillance de Marc.

C'est la jeune pénombre d'automne; bien qu'il ne soit pas encore temps de souper, déjà la lune culmine, vigoureuse en ses forces neuves comme une sorte de matin nocturne. Elle transmute les aspects, abandonne au néant du noir total une part de la terre et frappe pour son médaillier d'argent le moule formidable du monde. Il lui faut des éléments personnels ; les choses qui vivent à la lune sont celles que néglige le soleil. Qu'une âme transverbère ainsi une nouvelle passion, l'ancienne s'enfonce sous ses horizons, autant qu'aux abîmes crépusculaires le soleil. Marc descend aux antipodes, et Bernard, au firmament de l'Éléonore, fulgure.

Elle découvre quelle dérision c'est d'aimer un infidèle ! L'amour naissant est une contagion qui s'essaie ; la fièvre d'âme d'Éléonore n'a pas contaminé Marc, et c'est celle de Bernard, la plus nocive, qui l'emporte en ce conflit de rivalités presque subsconscientes.

Ibarnéguy est un héros. Un peu plus l'Éléonore n'y prenait pas garde ! Elle l'oppose à ceux du Haut-Mont pour les honnir sans mesure. Lui seul est juste et connaît le prix d'Éléonore. Elle contemple, au gouffre de la vallée, le luminaire du « zoll » devant quoi il doit être en faction ne songeant qu'à elle. Elle tend ses bras, si exactement dans sa direction que leurs formes masquent ce trou de clarté; elle l'invoque comme s'il pouvait l'entendre, lui dont elle ne distingue même plus la place. Que ne sont-ils déjà réunis ! Que n'est-elle blottie dans son mâle enlacement ! Seul Bernard l'aime comme nul autre jamais ne pourra l'aimer.

XIII

REVIREMENT

Marc considère l'Éléonore, désespéré et pénitent.

Ce matin, madame Lise est partie.

Une dépêche lui est parvenue au petit jour : la permission de son mari. Événement prévu, redouté, duquel pourtant Marc n'imaginait pas que viendrait une séparation définitive. Quand l'être aimé est présent, qui réalise que sa perte puisse advenir ?

Il y a quelques heures, madame Vianes était encore là, prête au départ, mais là. Le Haut-Mont, autour d'eux, était semblable à lui-même, et ce désastre qui soufflait déjà près de Marc, qui vient maintenant de remuer ses tréfonds, pouvait n'être qu'une hallucination, un possible en suspens, à quoi toutes les forces routinières du Haut-Mont s'opposeraient, qui ne pourrait pas insérer son mal dans l'ordre de ses heureuses coutumes.

Et voici que Marc a ramené le char dans lequel il a descendu la bien-aimée, ses légers bagages, ses innombrables ombrelles. Une coquetterie de madame Lise était de se promener sans chapeau et de se mettre tous les jours au soleil, à l'ombre d'une autre couleur. Que de fois il l'a vue s'installer à lire au bout du balcon sur la vallée, à la pointe de ce promontoire d'où l'on voit tout le pays, d'où tout le pays vous voit.

S'être quittés ainsi ! C'est donc fini, fini !

Certes, elle n'était point gaie, et Marc lui est reconnaissant d'avoir paru plus émue de le perdre que de retrouver M. Vianes. A mi-côte, alors qu'elle était encore près de lui, une part réelle, vivante de son univers, il s'est révolté. Quoi ! hier seulement leur première effusion, et cette rupture au réveil ! Douloureuse et douce, Lise avait laissé longtemps pendre hors du char une main que Marc, marchant au long du siège, mouillait de ses lèvres gourmandes.

— Marc, vous ne savez pas quel chagrin j'ai. Si je pouvais vous dire !

Marc, poignardé, étouffait ses soupirs en baisers, au nid de la petite paume offerte.

— Marc, plus tard vous comprendrez... quoi qu'il arrive, ne soyez pas impie, conservez-moi votre amitié, j'ai tant d'estime pour vous, Marc.

Et lorsque le train s'est mis en branle, et que Marc ne pouvait se résigner à sauter du marchepied, elle lui a crié en adieu :

— J'ai trop de peine, sauve-toi, Marc, saute, saute donc, je t'ai bien aimé, mon amour !

La dernière fumée de la machine a dissous sa volute dans l'espace : Lise est maintenant aussi hors de prise, aussi abolie de la vie de Marc. Elle a décidé de ne pas même lui laisser une adresse, afin qu'il vît bien qu'aucun espoir ne leur était loisible.

Revenir à ce Haut-Mont où tout sera du passé ! Affronter sa mère, hostile à Lise et qui va en médire désormais ! Se retourner vers l'Éléonore? L'Éléonore sera trop satisfaite de ce départ !...

Les temps sont révolus où l'Éléonore aurait pu s'en réjouir.

Quelques heures de moins dans leur vie à tous, et plus de bonheur peut-être pour chacun. Mais dans la chaîne des jours, deux événements corrigibles qui se croisent, simplement parce qu'ils se sont croisés, viennent créer de l'irréparable.

A son réveil, après un abîme de sommeil, à mille lieues de la vie, comme en ont les combattants, l'Éléonore se croyait résolue. Quand madame Vianes eut pris congé, elle s'est dit : « Que m'importe ! » Puis elle a pensé que le sort la vengeait singulièrement. Peu à peu elle s'est représenté la désolation de Marc, et tout à coup, elle s'est admonestée, indignée d'elle-même, parce qu'elle venait de découvrir qu'elle l'avait depuis un moment en pitié.

Lorsqu'il eut dételé le bœuf, rangé le char, c'est pourtant à elle que Marc est allé. Il s'est fait des reproches à son sujet ; sans doute il s'est déjà absous de ses torts, il lui faut davantage ; madame Lise l'a, mieux qu'Éléonore, initié aux charmes des intimités tacites et complices, il ne veut pour l'instant rien de plus de sa cousine, mais il a besoin de trouver près d'elle une confiante atmosphère, chaude d'affinités secrètes.

— Si elle sait se taire,— délibérait-il en allant la rejoindre, — c'est qu'elle me comprend, et plus tard...

Marc épluche une baguette de noisetier et l'Éléonore près de lui ne peut mener ses pensées. Mutuellement, ils se sont ménagés, et leurs propos sur la température ou la saison, par quoi ils cherchent un rapprochement, ne font que tuer le silence. Les circonstances, moins tendres que leurs cœurs, prolongent en dépit d'eux le sens des phrases et donnent à chacune une signification symbolique.

Ils sont à même l'herbe déjà jaunissante, au cœur de la grande indifférence végétale à laquelle, obscurément, ils voudraient participer. L'Éléonore redoute de pleurer et conseille :

— Tu devrais reprendre ton travail, Marc.

— Toi aussi, l'Éléonore, c'est le meilleur pour nous, tu as raison! viens, l'on sera ensemble, la Jeanne et Gaspard rangent le chalet.

— Va d'abord, je te suivrai bientôt.

Quelle foi il a en elle! Hier, elle avait décidé d'être à Bernard puisque seule elle comptait pour lui ; mais maintenant? Maintenant elle compte seule pour Marc ! Qu'est-ce que cette crise, cette agonie d'amour du soir précédent, quand presque à cette même place, où elle sanglotait dans l'ombre, vient de s'ouvrir au soleil un avenir plus pur que le vierge espace! Son cœur n'a jamais contenu que Marc et ce vertige de joie le démontre.

Mais est-elle libre encore? Une porte s'est ouverte au vent ; l'Éléonore est prise dans les remous. C'est l'instant d'aviser, de choisir, celui où l'on ne dispose que de peu d'heures, où la lucidité nécessaire ne reviendra qu'après, trop tard, quand la saisissable chance ne sera plus.

Bernard l'attend demain. Si elle lui manque, il est fou à se perdre avec elle, à la dénoncer aussi bien qu'à venir la disputer à Marc. Et Marc alors apprendrait sa conduite ! Si elle va retrouver Bernard, il fuira avec elle à Genève et ne voudra jamais la laisser revenir !

Chaque éventualité porte un péril. Éléonore s'épouvante ; qu'il faut de choses pour assurer le bonheur de Marc et le sien!

Il faut que Marc ne sache rien.

Il faut que Bernard ne déserte pas.

Et pourtant il faut être délivrée de Bernard.

Il faut qu'elle le voie demain et qu'elle soit le soir auprès de Marc.

Ce sont trop de dilemmes pour sa pauvre raison.

— L'Éléonore, tu ne viens donc pas?

Marc, délaissé, a ouvert la croisée pour l'appeler.

Ce n'est pas le bruit des tours, dans l'atelier où elle est venue s'asseoir à ses côtés, sur son haut tabouret, qui peut clarifier un esprit aussi effervescent. Le double deux-temps des pédales taraude les fibres d'Éléonore, tout ce qu'elle a de sensible ou de conscient est broyé jusqu'à la pulpe par cette lourde cadence. Éléonore entend une mélopée interminable, sans plus d'aboutissement qu'une pensée de cauchemar, s'appuyer à ce rythme : « Il faut... il faut... » Quand Gaspard annonçant le déjeuner a interrompu cette obsession, la bruteuse en est toujours à cette nécessité pour laquelle elle est sans moyen : « Il faut que je revienne demain ! »

De toute l'après-midi elle n'a pu être seule. Au dîner elle est encore habitée des mêmes hantises, mais elle est sûre que tout à l'heure, dans sa chambre, le silence nocturne lui dictera une solution.

Marc n'est pas intervenu, tandis que la Fine, à l'heure du bonsoir, prononçait lentement :

— Voilà la mauvaise saison, l'Éléonore, tu pourras peut-être bien ne plus aller voir si souvent la Maria, tu comprends, il lui faudra dire.

Le mélancolique jeune homme a pourtant presque souri en entendant Éléonore répondre avec élan :

— Oui, tante, bien sûr, j'en ai tellement assez de Genève.

Humble chambre de couventine où doit naître la voix du salut. L'Éléonore, jetée toute vêtue sur sa couche, songe à celle de Marc qui est vis-à-vis, spacieuse, avec une large alcôve. Elle n'y songe plus comme une ingénue ; son désir conscient a, pour qui fut comme elle enseignée des mystères charnels, une véhémence incontenable.

Qu'elle aille trouver Marc ; il l'accueillera. Ils sont tous deux à cime de nerfs. Leur fébrilité morale et physique n'envisagera rien que la délivrance d'un assouvissement ! Quand ils auront l'un et l'autre, bras à bras, puisé aux mêmes félicités, éprouvé leurs réciproques délices, Bernard pourra bien venir la reven-

diquer, elle serait sous l'égide de Marc ; rien ne le détacherait plus d'elle.

Du clocher de V... minuit tintant vibre en notes mineures jusqu'aux murs du Haut-Mont.

Marc a dit si souvent, en riant, lorsque les jeunes gens s'attardaient autrefois dans la grande salle :

— Écoutez; comptez bien : les douze coups de zéro heure qui sonnent !

Ce souvenir de leur innocente vie ancienne arrête Éléonore. Surprendre la confiance de Marc ! Acquérir par un tel abus sa protection ! Entre eux, elle ne veut que loyauté, une concorde d'âme nette ; elle ne doute pas de sa clémence; un jour il saura et pardonnera... Et s'il était sévère pourtant? Mieux encore vaudrait expier, que cette infamie.

Dans les chaos rocheux, dans les limons, les vases noires, on voit sourdre des eaux cristallines ; leurs surgeons ne sont pas plus purs que l'amour de Marc dans le cœur de l'Éléonore. Il a des fanges et des obscurités, mais une veine claire qu'aucun contact ne souille.

Depuis tant de semaines, elle sait ne devoir compter que sur elle-même : une fois encore courage! et le but sera sous sa main. La principale nécessité éclate à son esprit : il faut que Bernard disparaisse. Lui-même ouvre la voie puisqu'il veut déserter. Elle partira donc avec lui. Une fois à Genève, Ulrich trouvera bien une facilité qui permette à Éléonore de s'échapper et de rentrer au Haut-Mont, libérée à jamais.

Elle réussira. Pourtant Ibarnéguy est si violent, si redoutable ! Elle a aussi quelques remords, mais Marc ! Est-ce ce soldat, qui l'a précipitée où elle est, qu'il convient de ménager? Elle épuise la nuit à prendre ses dispositions, mettre chaque chose en ordre, détruire tout dangereux indice. Puis, sans avoir connu de repos, éventée par l'aube où elle a baigné sa fatigue à la fenêtre, revigorée d'ablutions, elle va prendre la route comme à l'accoutumée.

XIV

CE QU'ON N'A PAS VU COMMENCER PEUT SE TERMINER SANS AVOIR DE FIN

L'Éléonore descend le mont tout palmé de rosée et craquant de givre. Le ciel, par-dessus de tendres vapeurs, est un pavillon d'or diffus qui, les brumes évanouies, éclatera en fanfares de lumières.

A la villa Bel-Air il n'y a de vivant que les abeilles se dégourdissant au bord du toit où elles sont logées et Roger, ébouriffé, qui suce son pouce et s'amuse à se glacer le front au carreau.

Éléonore ne regarde rien, toute à l'idée qui, cette nuit, rayonnait heureuse sur son trouble. La Fine paraît consentir à ce qu'elle demeure au Haut-Mont désormais, à ce qu'elle se consacre exclusivement à consoler Marc.

Pour l'en remercier, Éléonore, qui doit toucher tantôt un gros salaire, lui achètera un beau souvenir, elle rapportera aussi une pipe pour l'oncle Couture, des parfums à la Jeanne; elle sait que Gaspard désire un couteau neuf, — et Marc? il faudra trouver quelque chose de très cher, de tout à fait rare.

Mais pourra-t-elle faire ces emplettes? Ibarnéguy ne voudra pas la quitter d'un pas et lorsque, selon son plan, Ulrich sera parvenu à les séparer, à ménager sa fuite, elle n'aura que des secondes essoufflées pour prendre un train ou s'assurer d'une automobile.

Elle avance rapide vers son imprévisible destin. Soudain, sa marche s'immobilise net, une pensée trop terrible vient d'absorber jusqu'à ses forces dynamiques.

— Quand la désertion de Bernard sera remarquée, on en connaîtra vite les circonstances et l'on m'arrêtera comme complice !

Comment n'a-t-elle pas prévu déjà ce péril?

Le danger est à toutes les issues ; s'abstenir, agir, sont également graves. Trente heures de veille continue mettent l'Éléonore dans cet état de vigueur panique, que les mémorials militaires appellent « fuite en avant ». Pour revenir à Marc, pour pouvoir réatteindre la seule vie vivable qui est aux côtés

de Marc, elle ne discerne plus d'autre conduite que de se cravacher sur l'obstacle, elle s'y démembrera ou bondira outre.

Elle est rassemblée, tout muscle tendu, tout nerf aiguisé, ainsi que le centaure qui prend champ, qui mesure ses distances et se détache du sol. Le champ qu'elle se délimite est celui-ci : — Ibarnéguy ne doit pas déserter; je l'en empêcherai.

Mais elle s'embrouille à graduer les distances, se perd à imaginer les éventualités : — Même s'il s'obstine à m'enlever, songe-t-elle, partons ; je saurai bien d'ici ce soir l'émouvoir au souvenir de ses enfants, je le persuaderai de réfléchir encore ; le voyage fait, la preuve de ma soumission donnée, l'auront assez calmé pour que nous puissions revenir ensemble.

— Oui, mais Bernard demeurant dans la vallée, Bernard vivant à Orcières, c'est pour moi l'esclavage !

Ah ! ce qu'elle voudrait, c'est qu'il s'en allât seul !

Comment lui faire comprendre qu'aujourd'hui ne peut pas s'accomplir le vrai départ? Elle projette de lui inspirer toute confiance, de bien lui exposer qu'elle ne doit pas être soupçonnée afin qu'on n'aille pas inquiéter ceux du Haut-Mont, et que le mieux serait de quitter le pays séparément, l'un après l'autre, à échelonnement de jours raisonnable.

Elle le fera consentir à rentrer ce soir, l'essentiel sera acquis alors. Ensuite qu'il ait hâte de s'évader, elle avisera. Et s'il part le premier, elle est sauvée.

— Pauvre Bernard ! Que deviendra-t-il?

Bah ! elle le recommandera aux Uphi et à Ulrich. — Il faudra qu'ils le surveillent bien ; c'est un gars à penser se détruire !

L'Éléonore croit s'attendrir sur lui et s'émeut surtout de ses responsabilités. Elle a tant besoin de mansuétude pour elle-même, qu'elle voudrait être toute bonté.

Si elle pouvait, si Bernard lui en laissait le temps, elle écrirait à madame Ibarnéguy que son mari a besoin d'elle. Éléonore sacrifierait bien un lambeau de ses économies, réservées chèrement à Marc, pour solder le voyage et le séjour, ce serait la « bonnemain » du garde-frontière pour ses complaisances, et tout de même une générosité de l'Éléonore, car elle ne se reconnaît aucune dette envers lui.

Elle n'a été que coquette, lui s'est conduit comme un forban.

Il prétend l'adorer et la malmène, bestial dans le désir et brutal après le baiser. L'Éléonore réprime cette poussée de haine.

L'espace est maintenant une grande pierre creuse de turquoise ; un Dieu n'y réside-t-il pas qui assiste les hommes et qui voudra seconder l'Éléonore s'il découvre en elle des élans de miséricorde?

Elle touche presque le lieu fatidique assigné au rendez-vous. Oui, elle fera venir madame Ibarnéguy ; par elle, que ce soit à Orcières ou en Suisse, Bernard oubliera peu à peu l'Éléonore.

Ainsi laborieusement, il lui semble avoir circonscrit le moindre mal, elle ne veut que le bien; les puissances mystérieuses qui voient son déchirement et ses efforts de bonté la protégeront; elles savent aussi qu'elle n'a jamais pris volontairement une méchante initiative et qu'elle ne savait pas nuire en flibustant.

Le rendez-vous est sous la petite arche de ce ponceau près duquel Bernard a pris possession de l'Éléonore pour ne plus être possédé que d'elle.

Il l'attend hors de la voûte caverneuse, la barrière est ouverte sur la prairie qui n'est à personne, sur ces fourrés au long de la rivière qui sont à leur souvenir. Dans le petit poste de planches déjà dépassé, Bernard a mis à sa place un camarade crédule, auquel il a promis de revenir avant le crépuscule et la fin de sa faction.

Il est libre. Joyeux, emporté, il étreint l'Éléonore et lui explique qu'il faudra longtemps pour qu'on s'aperçoive de son absence.

— Écoute donc, Bernard; justement, c'est une chance : on ira seulement s'amuser à Genève et puis on reviendra tous les deux, dis?

— Tu n'échapperas plus, faut savoir se décider une fois.

— Mais j'ai si peur pour mon monde, Bernard, songe un peu : quand on saura que c'est avec moi que tu es parti, ils auront des misères, là-haut, eux qui n'y sont de rien. Tu ne sais pas : aujourd'hui on va ensemble se donner le goût de la chose et puis après, le jour que tu peux, même demain, par exemple, tu t'en vas de ton côté; et quand on n'y pense plus, je vais te rejoindre ; c'est bien mieux !

Mais Ibarnéguy d'un coup de pied a déjà refermé derrière eux la barrière.

— C'est fait, c'est dit.

Il a caché des habits civils dans le bois, là, juste dans ce massif de noisetiers où pour la première fois... Il y entraîne l'Éléonore.

— C'est du vilain que tu commets, tout de même, Bernard, tu as des enfants !

Ils s'animent à se faire honte mutuellement, arrêtés maintenant dans leur logis de feuilles, aux parois frottées d'or.

— Moi, je ne peux pas te le prouver, mais je te jure que je ne savais pas ce que je faisais ; toi, c'est pas pareil, et c'est bien pis de déserter !

Bernard quitte sa mauvaise veste de velours au brassard crasseux timbré d'un grand « A » bleu déteint, et sa croix, la croix épinglée sur son cœur après un combat, tombant contre un caillou, tinte comme un glas. Il l'entend et jette furieusement à terre son étroit béret, coiffure de son enfance et de tout son passé, pour s'enfoncer jusqu'aux paupières une méchante casquette.

— Dire que c'est moi qui me dégrade !

Il accomplit sa résolution avec d'autant plus d'apparente décision qu'il doute déjà de s'obéir longtemps à lui-même. L'Éléonore a seulement trop raison. Son amour-propre ne peut lui céder, mais il a toute la longueur du jour devant lui, on verra bien.

Les faits sentimentaux paraissent toujours personnels et modifiables. Ibarnéguy croit que s'il reparaît à l'heure de la relève, il sera encore un honnête homme. Sa conscience s'esquive dans cette latitude.

Or, il n'est pas de latitude. Les événements moraux s'incarnent avec immédiateté hors des âmes, elles ne les voient que dans leur naissance et se disent : j'ai le temps. Mais ils ont déjà pénétré dans une autre réalité que celle des cœurs et doivent des comptes à l'ordre social. Et voici.

Voici...

Tout le fourré a crépité, les branches rompues d'un coup, et des hommes ont surgi, sauté tous à la fois autour du couple.

Ibarnéguy a crié :

— Malheur !

Puis il s'est débattu parce que ce n'est pas une chose supportable que de se sentir les poignets serrés, rabattus au corps par deux paires de mains.

L'Éléonore a crié aussi, elle a jeté le grand mot de tous ceux qui risquent et contiennent en eux l'idée toujours présente de la menace :

— Ça y est !

Accablée, fléchissante, elle s'est écroulée dans les bras des gendarmes.

— La fouille, — a ordonné le maréchal des logis.

L'Éléonore entre ses seins porte un dernier sachet de fraude.

. . . . . .

Un porte-clé, quelque part, a tourné l'écrou de deux cellules.

Le crépuscule, malgré l'automne, malgré les pulvérulences de sang et de crime qui montent de toute la terre, plus denses que les couvrailles d'octobre, est pur, angélique, comme si l'emplissaient seules les âmes des héros tombés au sacrifice; la triste pureté de son azur semble faite du suprême souffle des martyrs. Puis la saison a posé comme un masque une ombre précoce et froide sur la nature.

Marc, du balcon sur la vallée, a regardé les derniers rayonnements solaires injecter aux glaciers une pourpre éphémère; leur pâleur a duré longtemps après la fin de toute clarté. Qu'ils sont sinistres à ces instants! que leur frigidité même lointaine est sensible ! Ils dégagent des lueurs d'outre-vie et transmettent aux moelles un influx du froid éternel. Marc a cru voir en eux un aspect de la mort.

Il est rentré tout frissonnant.

Marc est si malheureux ! Il attend l'Éléonore, mais il ne pourra jamais se consoler du départ de Lise ; l'Éléonore n'est que sa résignation.

Le temps de l'ordinaire veillée s'est passé au Haut-Mont, et l'Éléonore n'est pas revenue. La mère, tout son ménage en ordre, a bien compris que Marc voulait demeurer seul et continuer d'attendre. Intuitive, épouvantée de mystérieux indices, la Fine est au calvaire ; l'alarme croît en elle bien plus terrible

que le chagrin de Marc. Il ne sait pas quelle maîtrise de soi manifeste cette âme redoutable, quand elle lui dit, avec une sollicitude toute naturelle, — avant d'aller retrouver le père depuis longtemps endormi :

— Si l'Éléonore a manqué son train, promène-toi au moins un peu, Marco : il fait belle lune.

Mais Marc a comme peur de sortir, Marc est si malheureux ! Tout le jour, il n'a pensé qu'à Lise; il était trop sûr de l'Éléonore. Reviendra-t-elle? Il peut donc être plus malheureux encore? Est-ce que Lise ne savait pas qu'il allait être abandonné quand elle avait si pitié de lui? Comme Lise semblait emporter un secret ! Voici qu'Éléonore n'est plus sa résignation mais tout son espoir, toute son inquiétude. De l'heureux passé réaffleurent et s'épanouissent brusquement tant de jeunes rêves tournant autour de sa cousine ! Éléonore est plus que son espoir, Éléonore est l'être unique de sa vie, la véritable préférée, le seul bonheur !

Marc a brusquement fermé le volet pour repousser l'ironie du clair de lune.

Cependant à la villa Bel-Air, M. Robert, qu'un contretemps avait retenu chez Baron, répondait aux compliments de sa femme sur un « beau coup de filet ».

— Nous avons peut-être été un peu vite, pour moi nous avons manqué le gros morceau. Enfin, le principal était d'enrayer. Je le savais bien, vois-tu : l'agent qu'on nous avait envoyé ne pouvait pas faire du bon travail. Tiens, il y a ce garçon qui nous échappe et qui doit en être pourtant ; c'est un tort d'employer des femmes, elles mêlent à tout du sentiment ; celle-ci a encore dû se laisser attendrir... Comme si des gens capables d'augmenter le nombre de nos morts pour un petit profit personnel avaient seulement un cœur !

— Mais, chéri, l'amour et la probité ne cohabitent pas toujours : les bandits peuvent être sentimentaux et passionnés, ils...

— Allons donc, ne dis pas de bêtises, ma Jacqueline ; viens, je t'offre un tour d'amoureux, sous la lune : il fait vraiment trop beau pour être enfermé !

HARLETTE FERNAND GREGH

L'ÉLOQUENCE DE LA GUERRE

I

Des philosophes, des savants, des écrivains aptes à la synthèse des observations et des idées élaborèrent les doctrines de la République. Une même force de création (je suis tenté de dire un même être créateur) paraît avoir, continûment, du XVIIIe au XXe siècle, agi dans les intelligences qu'enthousiasmèrent Rousseau, Montesquieu, Diderot, Voltaire et Condorcet. Elle semble avoir animé les physiciens, les chimistes et les mathématiciens qui gravitèrent autour de Lavoisier, de Monge et de Laplace. Elle semble avoir exalté les soldats de Dumouriez, de Moreau, de Masséna, de Bonaparte. Elle semble avoir ensuite hanté les cerveaux qui vouèrent leur admiration aux théories d'Auguste Comte, aux évocations de Victor Hugo et de Michelet expliquant la foi de leur époque par la vie des siècles anciens. Cette force, ce même dieu, manifesta son pouvoir de transformation dans les âmes attentives aux leçons données, de Balzac à Zola, sur les énergies morales de la société, comme aux enseignements de Taine, de Renan, de Claude Bernard, de Pasteur, de Berthelot, de Henri Poincaré, sur les énergies spirituelles et physiques de la nature.

Tandis qu'il amendait les conceptions de l'élite, par l'intermédiaire de ces penseurs, le même dieu modifiait, par l'entremise des orateurs, les sentiments du peuple.

Autre tâche, et plus essentielle peut-être. Car, de la masse

avertie, éduquée, pourvue de croyances meilleures ou, du moins, plus en accord avec la sagesse des laboratoires et des bibliothèques, certainement, une élite naîtra, encore mieux nantie de puissance spirituelle. Déjà, l'épreuve de la lutte récente a montré de combien se sont accrues, parmi les foules en armes, la valeur et la quantité de l'héroïsme. Tels exploits qui, dans les livres anciens, sont décrits comme des faits extraordinaires, très rares, se répétèrent mille et mille fois, et parmi des carnages bien plus horribles, sur les rangs des armées contemporaines. De même pour la valeur et la quantité de la production subite qu'exigèrent les nécessités impérieuses. La bravoure du soldat, le génie des industriels, l'activité du travailleur ont dépassé, en cette période récente, les efforts antérieurs, et de beaucoup. Ce sont là des évidences.

Si l'on compare l'épreuve de 1870-71 à celle de 1914-1918, on peut constater, sans hésitation, un progrès dans les vertus et dans la puissance de l'homme. Il serait injuste de ne pas imputer une cause de ce changement aux apôtres qui ont enseigné politiquement les foules. D'ailleurs, l'éloquence de guerre a suivi la même courbe ascendante. Confrontés, les discours des deux époques offrent à l'admirateur le plaisir de goûter plus de beautés en ceux d'hier. Est-ce à dire que les grands appels après Sedan, de M. de Freycinet, de Gambetta, de Thiers, de Victor Hugo, le cèdent aux mouvements oratoires de M. Raymond Poincaré, de M. Paul Deschanel, de M. Ribot, de M. Barthou, de M. Viviani? Non. Les paroles des premiers honoreront éternellement les plus nobles pages de notre histoire, quand elle relatera cette heure où, sublime, le peuple ramassa le glaive de son empereur captif pour s'en faire une gloire vaincue, mais une gloire certaine. Néanmoins, les acquisitions intellectuelles de l'élite, dans le dernier tiers du XIXe siècle, ont nourri le langage des orateurs actuels, tandis que la multiplication des journaux et des livres, les effets d'une instruction publique fort étendue ont permis aux foules de comprendre plus aisément et plus vite maintes allusions concernant les travaux des historiens et des économistes, les thèses des philosophes, les conclusions des savants.

Il suffit, pour s'en rendre compte, de lire tels discours adres-

sés par M. Paul Deschanel, en décembre 1918, à la Fédération des Sociétés de préparation militaire, et en janvier 1919, aux Étudiants. Tout un cycle de connaissances neuves est considéré par l'orateur comme le bien indiscutable des adolescents que son éloquence avertit au nom de la France Victorieuse.

II

Pour les régimes politiques comme pour les peuples qui s'en accommodèrent, la guerre est l'épreuve capitale et qui juge. Elle révèle les vices, les vertus des doctrines, la puissance des esprits, la vigueur des caractères, la sûreté de la science, la force apostolique des arts. La première République, après avoir repoussé d'effroyables invasions, remit en 1799, à Bonaparte, une France solide entre toutes ses frontières naturelles, victorieuse à Zurich, et stratégiquement, des coalitions, protectrice des Italiens délivrés, prête aux réformes des consuls. La troisième République a, de même, arrêté naguère l'effort de la Barbarie germanique, et reconquis une fraction très importante des territoires perdus, en dépit de leurs triomphes provisoires, par les deux Napoléons. Elle assure autour de ses préceptes un système d'alliances sans pareil. Elle a réuni de superbes domaines, dans les cinq parties du monde, où elle civilise, où elle affranchit.

Funeste hier aux monarchies absolues qui viennent de s'effondrer à Pétrograd, à Berlin, à Vienne, qui périclitent à Constantinople, à Sofia, la redoutable épreuve affirme la précellence du système démocratique dont soit le prince, soit le président se conforme au rôle de personnage uniquement parlementaire. La victoire de 1918 condamne à jamais les doctrines monarchistes. Elle consacre les vues des Encyclopédistes et des Conventionnels. Elle donne raison à Sieyès, à Thiers, à Lamartine, à Freycinet, à Gambetta, à Ferry, aux hommes de notre lutte dernière et qui continuèrent l'œuvre de Danton. Le dieu de l'Encyclopédie a parlé selon leurs voix.

Par les moyens de l'éloquence, ces orateurs ont exprimé le génie des multitudes qui les entendirent, qui les choisirent.

D'abord ils les avaient convaincues parce qu'ils avaient exactement compris les peines et les espoirs des foules, parce qu'ils avaient su les traduire en discours émouvants. Le dieu se servit de leurs talents, et les coordonna dans l'époque. Des Girondins à Thiers et à M. Raymond Poincaré, l'éloquence où domine le souci de l'histoire évolua selon le même principe. Depuis Danton jusqu'à M. Louis Barthou, c'est l'élan du patriotisme libérateur qui se développe et s'adapte. Depuis Hugo jusqu'à M. René Viviani, c'est la morale, l'idéal et la sensibilité de la nation qui s'exaltent en des formes hautement littéraires. De Mirabeau à M. Briand, on voit s'aiguiser le sens de l'esprit public, de la psychologie des assemblées. De Sieyès à M. de Freycinet et à M. Ribot, c'est la science constructive du sociologue qui se complète. Des trois consuls à Jules Ferry et à M. Paul Deschanel, c'est la suprématie de la loi et de l'État qui s'avère, c'est la synthèse de ses forces qui se compose. Président que la Chambre a tant de fois élu, M. Paul Deschanel nous apparaît comme le représentant le plus autorisé de l'esprit propre au Parlement, comme la parole de la République française elle-même. Il est sa figure, et son geste, et sa voix. En dehors des partis, il demeure leur arbitre au milieu des plus violentes controverses.

Aussi put-il, impartial, prononcer les oraisons funèbres de Jaurès et d'Albert de Mun, à huit semaines de distance, et trouver, pour le prophète du futur comme pour le gardien de la tradition, les paroles d'exactes louanges, également espérées par les deux factions extrêmes. L'une et l'autre en furent satisfaites. Car si M. Paul Deschanel vanta de Jaurès « l'éloquence magnifique, la puissance de travail, la culture extraordinaire, le cœur généreux voué tout entier à la justice sociale et à la fraternité humaine, l'homme auquel ses contradicteurs eux-mêmes ne pouvaient reprocher qu'une chose : substituer, dans son élan vers l'avenir, à la dure réalité qui nous étreint, ses nobles espoirs... », la même clairvoyance montra bientôt Albert de Mun fondant les cercles d'ouvriers, comprenant la France comme l'avaient comprise saint Louis, Pascal, Bossuet, Lacordaire et Pasteur. « Sa politique sociale, c'est l'Évangile en action... Il défend les faibles, le travail des femmes, des enfants, des adultes... », s'écriait l'apologiste

avant de terminer en évoquant la venue de la guerre par cette vérité grandiose : « Mais il ne vit plus. L'émotion, l'anxiété, l'espoir, l'impatience secouent son cœur jusqu'à le briser. Son amour pour la France, à la fin, le tue. »

La plus large intelligence de nos facultés nationales permet au président de la Chambre de concevoir, en leurs grandeurs différentes, ces deux chefs de partis diamétralement contraires, ces deux forces du pays qui s'équilibrent. Ainsi M. Paul Deschanel eut le pouvoir de maintenir dans le Palais-Bourbon, durant les quatre années de la lutte, une indispensable union, l'Union sacrée. Dès le 4 août, il l'imposait à tous devant le cercueil de Jaurès assassiné par la folie d'un patriote, en proclamant au milieu d'une prodigieuse ovation : « Mais que dis-je? Y a-t-il encore des adversaires? Non, il n'y a plus que des Français.., des Français qui, depuis quarante-quatre ans, ont fait à la cause de la paix tous les sacrifices... et qui sont, aujourd'hui, prêts à tous les sacrifices... pour la plus sainte des causes : le salut de la Civilisation... la liberté de la France et de l'Europe. »

III

Feuilletez les mémoires et les annales qui relatent les séances parlementaires de juillet, d'août 1870. Rien de pareil. Aucune voix ne s'élève si courageusement, et qui persuade. Au contraire, les discussions s'aigrissent. Les haines politiques s'acharnent. Jules Favre, Jules Ferry, Gambetta, Ernest Picard s'évertuent surtout pour que les journalistes ne subissent nulle contrainte et puissent dévoiler impunément le secret des opérations militaires. En principe, la liberté de la presse paraît supérieure à la défense nationale. Quoique l'ennemi s'empare de notre sol, il semble seulement l'adversaire d'un régime critiqué. Jules Ferry, qui, dans la troisième République, deviendra un grand homme d'État, n'est à la fin du second Empire, qu'un polémiste ardent. Gambetta qui, le 5 avril 1870, a très savamment disserté sur le suffrage universel, qui a développé toute une doctrine de sociologue, se trouve, au début de la guerre, lorsque l'ennemi pénètre en France et y

bouleverse nos espoirs, dans la seule fièvre de marquer les points défavorables au gouvernement impérial. Lui qui a si fréquemment ressuscité la flamme héroïque de la Révolution, lui qui la ressuscitera bien souvent, en disciple fidèle des Conventionnels, lui ne se rappelle point, à cette heure-là, ni Danton ni les patriotes de 92. La lutte contre Napoléon III, contre les ministres successifs, Émile Ollivier, le comte de Palikao, la lutte politique surtout absorbe les tribuns. De l'autre côté, la riposte n'est guère édifiante. On défend le pouvoir par des moyens inférieurs, en dissimulant les échecs, en retardant les mauvaises nouvelles, en s'affolant. L'éloquence de guerre, jusqu'au 4 septembre, ne se manifeste pas d'heureuse manière. L'interminable discussion sur l'armement des gardes nationales révèle la puérilité de tous les esprits, et leur ignorance. Ceux de gauche attendent naïvement de cette levée le miracle de Valmy, sans s'apercevoir qu'il manque Dumouriez, Kellermann, le souffle de l'Encyclopédie triomphante, les cadres des vieux régiments royaux. Ceux de droite redoutent trop tôt les aventures du 31 octobre et du 18 mars, la Commune. Des généraux méconnaissent complètement les mérites possibles de pareilles troupes. Mérites que prouveront nos territoriaux, comme nos réservistes de 1915 ont prouvé ce qu'eussent pu valoir les gardes mobiles énergiquement, rapidement instruites et entraînées. D'aucunes, au reste, combattirent très utilement sous les ordres de bons généraux, Faidherbe et Chanzy. Nulle de ces possibilités n'est entrevue raisonnablement par le Corps législatif. Il se rejoint tout entier une seule fois : quand Bazaine est désigné pour le commandement suprême des armées de l'Est.

Le télégramme de Sedan n'arrache point aux orateurs de ces cris pathétiques et sincères qu'on inscrirait sur l'airain en pleurant d'espoir. Jules Favre se rappelle-t-il alors ses paroles du 30 juin, quand il blâmait la proposition de Thiers appelant sous les drapeaux 70 000 hommes à prélever sur la classe de 1870?

Qu'une nation comme la France... s'organise, en pleine paix... *quand rien de sérieux ne la menace...*, pour une grande guerre, c'est là, messieurs, permettez-moi de le dire, une coupable folie, une mesure funeste aux finances du pays, funeste à sa moralité, à sa grandeur, à

sa prospérité matérielle... Et si le système de paix armée avec 800 000 hommes, tant d'armée active que de réserve, aboutit, en définitive, à des dépenses qui écrasent nos populations... et nous empêche d'arriver à toute notre expansion, cette force militaire n'est plus qu'une illusion, qu'un faux calcul, *qu'un souvenir d'un passé qui n'existe plus*, et elle ne peut arriver qu'à ruiner la France... (*Vive approbation à gauche. — Rumeurs à droite et au centre.*)

De tels discours, de telles approbations et celles pareilles depuis, nous ont coûté les dures pertes de 1870, l'Alsace et la Lorraine asservies quarante-quatre ans sous un joug odieux, les dix-sept cent mille hommes qu'il a fallu sacrifier pour leur délivrance et la crise actuelle de notre richesse. Néanmoins Jules Favre reçut, de l'inconscience populaire, au 4 septembre, le mandat de gouverner le pays provisoirement, jusqu'à ce qu'il eût signé, avec Bismark, la capitulation de Paris, conséquence d'un si lamentable aveuglement. Maintenant le peuple a moins de folie. Il a montré qu'il entendait, tout à l'heure, munir le pays pour que, dans l'avenir, les douleurs de Sedan et de Charleroi lui soient épargnées.

IV

Cette nouvelle orientation des peuples, nous la devons à l'éloquence de la guerre récente. Si remarquable apparaît la différence entre les esprits de 1870 et 1918, entre les deux Parlements, à quarante-quatre ans de distance! Peut-être cette faiblesse des intelligences fit-elle que nul des orateurs ne put, après 1871, intituler son recueil de discours, *la France victorieuse*, comme le peut, aujourd'hui, notre président de la Chambre des députés.

Le 4 septembre, rien ne fut magnifique. Poussé, menacé par la foule, contraint par l'insurrection, maîtresse de la salle et de la tribune, Gambetta, seulement alors, consentit à proclamer la déchéance des Bonaparte. Cependant les députés du centre et de la droite avaient, pour la plupart, abandonné le sanctuaire des lois, ou ne voulaient pas quitter l'abri des bureaux. M. Schneider lève la séance faute de représentants.

Essoufflé, Jules Favre arrive. Obstinément il invite l'émeute à gagner l'Hôtel de Ville pour y sacrer, par des ovations, le gouvernement provisoire de ses amis, avant qu'un groupe concurrent ne s'y fasse acclamer. Enfin, Gambetta, mis en demeure de crier : « Vive la République », obtempère comme à regret.

Or, en ce même temps, vivaient Taine, Renan, Flaubert, Hugo, Sainte-Beuve. Le génie de la littérature l'emportait sur les talents des orateurs politiques. Seul, entre tous ses collègues, le marquis de Piré montre une attitude ferme. Il demeure à son banc et revendique son droit de siéger, de voter selon sa conscience au milieu des gardes nationaux, les uns en uniforme, les autres point, qui ont envahi l'hémicycle. Deux gamins assis ensemble dans le fauteuil présidentiel carillonnent à tour de bras jusqu'à ce que Jules Ferry les contraigne de partir. Le ministre de la guerre entre, sort, revient, s'arrête quelques minutes à la place du gouvernement, puis s'éclipse devant le tumulte.

V

Comparez l'attitude autrement noble, en 1918, des représentants, lorsque la deuxième offensive germanique atteint la Marne, lorsque la Bertha bombarde Paris, lorsque Compiègne, Meaux semblent atteints par les patrouilles allemandes. Nous avons tous sévèrement jugé l'audace de certains orateurs, qui, dans les séances secrètes, critiquèrent avec force les mesures défectueuses et malgré le bien valu par ces critiques à notre chance consécutive à la préparation de la victoire finale. Mais, passé ce moment dangereux, avec quelle unité, quelle grandeur le Parlement de 1918 en impose, sous la présidence de M. Paul Deschanel, aux adversaires haletants, au monde frissonnant. Écoutez alors parler en Sorbonne, M. Lavisse, avec l'autorité de son grand nom. L'éloquence de la guerre a fait de ces semaines une tragédie parfaitement sublime, et digne de notre histoire, de notre littérature, de notre science. Le dieu de l'Encyclopédie s'est manifesté dans toute sa puis-

sance. Même ceux qui marquèrent tant d'indulgence pour les agitateurs équivoques de mai 1917, pour les intrigants salariés de Suisse, et les pangermanistes d'ici, même ceux-là, concourent, dans les heures sévères de 1918, par leur adhésion d'ensemble, à la grandeur de la nation. Sans rien oublier des critiques justement nombreuses, on dira les services rendus par la commission sénatoriale de l'armée, ses conseils utiles, ses études sérieuses des possibilités. On dira l'excellence, l'urgence et l'efficacité des enquêtes menées au front par les représentants du peuple, par les Barthou, les Abel Ferry, les André Lefèvre, par les Charles Meunier, par les Charles Leboucq, et quels malheurs elles évitèrent, et quels avis elles firent prévaloir pour le salut de la patrie, même dans l'état-major. A tel point qu'il faudra certainement organiser, pour l'avenir, ce contrôle des représentants aux armées. 1793 et 1915 le justifient.

De même à Tours, à Bordeaux, M. de Freycinet, Gambetta, Victor Hugo ressuscitèrent, en 1870 et 1871, l'énergie de la France déconcertée par le cataclysme impérial. Mais, ces trois grands hommes, comme ils furent moins secondés que ceux d'hier pour manifester l'esprit de la tradition latine à l'encontre de la force germanique! A eux seuls, les deux premiers firent presque tout. Ils inventèrent des finances. Ils évoquèrent des armées. Ils organisèrent l'intérieur. Ils décrétèrent la bravoure et l'effort de la race, Ils préparèrent cette marche sur Belfort que l'insuffisance de Bourbaki rendit vaine dans le moment où il semblait bien qu'elle dût réussir logiquement et stratégiquement. L'éloquence de guerre joua dans cette période le premier rôle. Elle créa des forces énormes, et la confiance du pays dans ces forces. Si les généraux avaient possédé un talent égal à celui des politiques, la France eût alors remporté plusieurs victoires et obtenu des conditions moins dures, à l'instant de la paix. Joffre, Foch, Gallieni, Mangin, Gouraud, Pétain ont manqué à Gambetta, à M. de Freycinet pour obtenir le triomphe. Plus heureux, M. Clemenceau put, de manière si glorieuse, renforcer, en 1918, l'historique prestige des Représentants aux Armées.

Faute de généraux, ni l'esprit d'Ernest Picard, ni le langage académique et humanitaire de Jules Favre, ni la clarté, ni

la simplicité didactique de Thiers, ni l'impérieux savoir de Jules Ferry, ni les prodigieuses connaissances de Hugo, ni son lyrisme ne suffirent à l'éloquence de 1870 pour changer le cours fatal du destin. Par d'autres vertus, celle de 1914-1918 a maintenu notre constance jusqu'aux résultats : ceux que put constater dans Metz reconquise, et délirante de joie, le discours de M. Poincaré, où s'exprima si parfaitement l'émotion de notre pensée française.

VI

Si la guerre est l'épreuve des talents parlementaires, si l'usage des armées, si le choix de leurs chefs autorisent à juger la politique dont ils dépendront, si les rendements de l'économie publique, si les miracles de l'industrie sont dus à l'intelligence des ministres qui les favorisèrent, des majorités qui votèrent la confiance à ces ministres successivement, enfin si, dans les heures flamboyantes de la tragédie, les problèmes de gouvernement s'éclairent avec tous leurs sens, on peut avancer que, de 1914 à 1918, l'éloquence sut agir dans les esprits progressivement, améliorer, de saison en saison, par leur entremise, tous les moyens de notre défense jusqu'à la victoire entière. Entre d'épouvantables angoisses, au milieu d'innombrables deuils, l'art de l'orateur sut obtenir ainsi de l'opinion laissée libre des citoyens et des soldats, un effort sans pareil de ténacité, de génie créateur, d'obstination courageuse parmi les épouvantables supplices ignorés aux enfers de toutes les légendes.

Aussi, M. Paul Deschanel a-t-il pu rendre sans peine hommage à ces mérites du Parlement. Sa propre éloquence a trouvé de splendides accents pour, en décembre 1914, lui montrer la grandeur de sa tâche, en ce discours qui débute par les mots : « Représentants de la France, élevons nos âmes vers les héros qui combattent pour elle... », et qui contient des exclamations comme celle-ci : « Vit-on jamais en aucun temps, en aucun pays, plus magnifique explosion de vertus. Il semble qu'en cette heure divine, la Patrie ait réuni toutes les

grandeurs de son histoire ! » et qui fait l'appel des peuples accourus d'Angleterre, de Belgique, du Canada, de l'Australie, des Indes, de la Russie, du Japon pour empêcher que le monde ne devienne « la proie sanglante de la violence ». Discours qui finit devant l'Assemblée debout, acclamant cette péroraison pour en voter l'affichage : « Tous, jusqu'au bout, nous ferons tout notre devoir pour réaliser la pensée de notre race : Le Droit prime la Force ! »

Quels poètes tragiques, plus tard, évoqueront les séances où la même voix prononçait les oraisons funèbres des Représentants morts au feu : Goujon, Proust, Nortier, Chaigne, les ducs de Rohan et de Dalmatie, le docteur Raymond abattu entre des ailes d'aviateur, comme un archange frappé par le prince du mal? Quels historiens étonnés constateront qu'à cette voix, et à celle de nos journalistes, de nos diplomates, l'Italie, la Roumanie, le Portugal, le Brésil, Cuba, telles républiques du Centre américain ont pris les armes pour l'honneur de leurs idées communes, de leurs idées latines, par piété envers la suprématie du Droit et des Lois consenties par les peuples, comme jadis sur le Forum romain? A feuilleter le recueil de *la France victorieuse*, on trouve signalées toutes les préoccupations essentielles. L'Assemblée applaudit son président lorsqu'il la convie, dès janvier 1915, à réunir les éléments du régime économique, à préparer la reconstitution nationale « de la France nouvelle plus fraternelle et plus prospère ». Parole entendue. Les récentes élections en témoignent. Si l'Assemblée envoie son élu saluer dans la Sorbonne, le 12 février 1915, les Latins réunis là, et qui souhaitent le miracle de leur alliance, il se réalise. Deux ans plus tard, c'est la résurrection totale de l'empire romain avec ses légions de Bretagne, et ses légions de Dacie, dressé ainsi qu'au temps des empereurs Flaviens, pour combattre, avec l'ensemble de ses forces atlantiques et méditerranéennes, depuis les îles Féroë jusqu'à l'embouchure du Danube. Fait capital peut-être de la guerre, que cette renaissance du monde latin dispersé au VIe siècle par les Barbares, fragmenté par les conquérants féodaux en mille patries hostiles, et reconstruit durant l'alliance de 1916-1919.

Invoquant les souvenirs de la Grèce, de Rome, M. Paul

Deschanel oppose la probité de la logique latine à la férocité du dogme teuton, et prédit la victoire de la justice. Elle est advenue, selon la parole même.

Dire notre gratitude aux soldats blessés : « Soldats, le sang qui coule de vos veines féconde toute la terre — même la terre ennemie — et sauvera la liberté du monde ! » Marquer l'anniversaire des hostilités avec une énergie enthousiasmante. Rappeler aux instituteurs que Vergniaud, après Jemmapes, déjà promettait : « Il a péri beaucoup d'hommes pour qu'il n'en périsse plus ! », et montrer ainsi le danger d'instruire les enfants dans l'horreur inutile et lâche de la lutte, puisqu'il faudra sans doute en soutenir d'autres, un jour. S'écrier en pleurant nos morts : « La Marne, l'Yser, Verdun, cimes souveraines de l'Histoire, ô vous qui les avez gravies, vous aurez eu le destin des dieux ! », et encore : « Puissent de tels holocaustes brûler les débris impurs de nos haines ! Puisse la mort éclairer la vie ! », et aussi : « Voilà des hommes qui, fils de la même terre, siégeaient ici sur des bancs opposés, et qui ont péri la main dans la main, au même honneur, avec la même foi, pour le même idéal ! » Chanter l'admirable bravoure de la Roumanie et du grand Bratiano, les remercier d'avoir, au moment terrible de Verdun, « apporté à la grande cause sa part de vaillance et de douleurs ». Résumer, historien exact et précis, en des raccourcis incomparables, l'évolution de la Lorraine et de l'Alsace pieuses, de siècle en siècle, devant notre idéal de liberté. Dénombrer les fabuleux efforts de nos amis Américains et Anglais pour combattre utilement, près de nous, puis leur vouer le culte de notre reconnaissance : « O Washington, ta grande âme conduit nos armées, de nouveau réunies, vers l'honneur, et ta pure épée, toujours inclinée devant la loi, leur montre la victoire ! » Annoncer enfin cette victoire au milieu de l'Assemblée en délire quand, le 18 octobre 1918, nos alliés et nous, avons délivré Lille, Douai, Ostende, Bruges : « Et vous enfin, morts sacrés, levez-vous, voici l'aube ! Votre sang a rajeuni la terre. Par vous, la Justice se lève ! » Annoncer les Italiens à Trente et à Trieste, les Serbes à Belgrade, la France victorieuse rentrant à Strasbourg et à Metz, après quarante-sept années d'espoir. Avoir dit tout cela dans le meilleur

langage à la face de l'univers anxieux, tout un lustre, puis acclamer la gloire entière de la liberté, n'est-ce pas avoir aussi énoncé, durant cette période, les espérances et les vérités qui permirent aux soldats de croire en leur force, et aux citoyens de se confier, malgré les pessimistes et les traîtres, à la magnificence de notre destin?

Cette sorte d'éloquence ne fut pas momentanée. Plus de cinquante mois, elle a sans cesse ému les Assemblées, les lecteurs des mille et mille journaux qui l'imprimèrent, les héros de la tranchée qui la connurent dans leurs trous à la lueur des explosions, les travailleurs des usines qui la discutèrent en forgeant les obus, les parents des conscrits au feu, les ingénieurs assidus sur leurs calculs, ces étrangers au loin, favorables ou malveillants. C'est presque un seul et même discours, aux périodes variées, aux accents sublimes, aux phrases suscitées par les événements de la tragédie, aux sentiments universels. C'est le souffle ininterrompu de l'optimisme. C'est le cri de la nation qui veut.

Hors du Parlement, il y eut aussi d'admirables orateurs, qui, à l'exemple de M. Jean Richepin, furent en toutes les provinces exciter les courages, nourrir de leurs idées, de leur savoir les élites anxieuses mais résolues, les populations parfois attristées par leurs deuils, jamais prêtes au renoncement. Que ne doit la patrie à ces hommes de génie et de foi qui soutinrent les énergies, qui leur prodiguèrent les raisons de croire, qui démontrèrent comme notre grand philosophe Boutroux, dans nos universités, les raisons de la faiblesse ennemie, ou qui furent, comme M. Bergson, convaincre l'intelligence et la générosité des États-Unis, calmer les défiances de l'Espagne, promettre au monde parfois hésitant que nous serions l'honneur et le triomphe.

Le dieu de l'Encyclopédie nous a donné le pouvoir de tenir cette promesse. L'éloquence de la guerre fut sa voix.

PAUL ADAM

LE PLAN XVII[1]

LA BATAILLE DES FRONTIÈRES

IV

LA PÉRIODE DE CRISE

(Du 20 au 24 août)

Journée du 20 août.

Suivons la Ve armée dans son déplacement vers la Sambre. On sait que le 2 août, la zone de concentration de cette armée avait été légèrement comprimée vers le nord afin de permettre à l'armée de Langle (IVe) de se glisser au nord de Verdun entre les armées IIIe et Ve. Son dispositif primitivement orienté face au nord-est, pour être en mesure (ainsi s'exprime le plan XVII), de se porter soit dans la direction de Luxembourg, soit dans celle de Neufchâteau, devait se redresser face au nord à partir du 15. Partant du front Vouziers-Aubenton, pour atteindre la Sambre, sa droite, aile marchante, devait couvrir six étapes moyennes environ, tandis que sa gauche n'avait que trois courtes étapes à franchir.

1. Voir la *Revue de Paris* du 15 février et du 15 mars 1920.

Le 19 au soir, l'armée occupait les emplacements ci-après :

Corps de cavalerie, au nord de la Sambre.

1er corps, Q. G. à Anthée ; il continuait sa mission de *protection du flanc droit*, y compris la surveillance des passages de la Meuse, même détruits, au nord de Revin inclus.

A sa gauche, le 10e corps, Q. G. à Florennes, avait poussé dans la journée une avant-garde sur Mettet, et la tête de ses gros sur le front Stave-Oret-Hanzinne, de façon à *couvrir* au nord le 1er corps contre toute attaque traversant la Sambre à l'ouest de Namur. Sa division de queue était demeurée aux abords de Philippeville, en situation de se porter soit vers Mettet, à la suite du gros du corps d'armée, soit *dans la direction de Givet...* : toujours la préoccupation du flanc droit.

A la gauche du 10e corps, le 3e, Q. G. à Walcourt, avait la tête de ses gros sur la ligne Tarcienne-Nalinnes, avec un détachement mixte à Gozée, en *surveillance* des passages de la Sambre en amont de Charleroi.

Quant au 18e corps qui débarquait dans la région d'Avennes, il devait pousser aussitôt que possible une avant-garde sur Beaumont et se former à la gauche du 3e corps, jusqu'à Maubeuge ; Q. G. du corps d'armée à Solre-le-Château.

En résumé, le 19 au soir, la Ve armée pouvait tenir par sa gauche les ponts de la Sambre et rien ne l'empêchait le lendemain de franchir la rivière avec toutes ses unités, ses deux ailes bien appuyées aux places fortes de Namur et Maubeuge.

Mais pour la journée du 20, Lanrezac ne prescrit qu'une légère progression vers le nord. Le 1er corps reste à sa mission de *garde-flanc droit*. Le 10e se borne à pousser une avant-garde sur Fosse, en mesure de *s'opposer* au débouché de colonnes ennemies sur la rive droite de la Sambre, à l'ouest de Namur ; le gros du corps d'armée aura une division prête à *appuyer* le 1er corps, l'autre prête à *soutenir* l'avant-garde de Fosse. Voilà donc à quoi aboutit la marche stratégique de la Ve armée ; ses deux corps de droite reçoivent une mission tactique ultra-défensive, le quart seulement de ces forces étant placé dans le sens du mouvement. Quant au 3e corps qui a déjà des éléments sur la Sambre, il ne dépassera pas avec la tête de ses gros la ligne Villers Poterie-Loverval,

mais il se disposera de façon à *pouvoir déboucher plus tard* dans la direction générale de Fleurus ou dans celle de Gosselies, ce qui veut logiquement dire qu'il tiendra les passages de la Sambre à Charleroi, à Châtelet, ainsi que les hauteurs au nord de la rivière. Toutefois, en attendant l'arrivée du 18e corps, le 3e *se gardera* sur la Sambre en amont de Charleroi. Le 20 au soir, ses débarquements terminés, le 18e se formera par divisions successives, la tête de sa première division très en arrière sur le front Beaumont-Consolre.

Ainsi, à part la modeste velléité de progression qu'indique le 3e corps devant Charleroi et Châtelet, toute l'armée Lanrezac sera vouée, à partir du 19 au soir, et par la volonté de son chef, à *se défendre au sud de la Sambre.*

Le danger possible sur sa droite malencontreusement grossi depuis l'affaire de Dinant ; l'encombrement de la vallée de la Sambre, remplie d'usines, de localités, de jardins ; l'isolement dans lequel le place le départ des Belges pour Anvers et le retard des Anglais à paraître à sa gauche, sans parler de l'appréhension que lui cause la supériorité numérique de l'ennemi, autant de motifs qui, à des doses diverses, ont brisé la volonté de mouvement que Lanrezac affirmait peu avant auprès de Joffre avec l'insistance qu'on connaît.

Cependant, le 19 au soir, s'il ne va pas chercher la bataille, et sachant que celle-ci viendra à lui, il semble résolu à l'accepter : dans cette intention, il propose de laisser le corps de cavalerie Sordet se reposer un jour ou deux sur la ligne Charleroi-Nivelles, où ce corps vient de se replier. — Cette bataille lui paraît imminente : il sait que des forces allemandes considérables sont dirigées sur la rive gauche de la Meuse ; la majeure partie marche contre l'armée belge vers le nord-ouest, une plus faible cherche à encercler Namur au nord de la coupure Sambre, Meuse. Dans la région Huy-Florennes-Hannut, il n'y a plus que des convois marchant eux aussi vers le nord-ouest, tandis que de très gros rassemblements d'infanterie sont autour de Gembloux, Perwez, et que de nombreuses colonnes de toutes armes marchent de l'est à l'ouest sur toutes les routes traversant la chaussée Gembloux-Jodoigne.

Joffre reçoit aussitôt ces nouvelles que toutes les sources

confirment. Les précisions affluent et désormais les mouvements de l'ennemi n'auront plus de secrets pour nous : chaque jour, à chaque heure, la marche des différentes colonnes sera pointée sur la carte ; on identifiera les unités : 2e corps allemand à Aerschot, tête du 9e à Louvain, tête du 10e à Jodoigne, 7e traversant Huy, une division de cavalerie au nord, deux au sud vers Ottignies avec patrouilles vers Gembloux et dans les faubourgs de Bruxelles. A la première ruée des Allemands à travers la Meuse au nord de Liége, succède un vide de vingt-quatre heures ; puis un nouveau flot se précipite. — Après avoir traversé Bruxelles, la cavalerie s'engage sur la chaussée de Ninove qui mène à Lille et à Tournai. La nuit, les lignes de feux de bivouac le long des routes de marche expliquent la vitesse déconcertante de la translation, marquent l'investissement progressif de Namur...

Le voile est déchiré au point que le plan complet de l'ennemi se lit dans les lettres qu'on ramasse sur les cadavres feldgrau : attirer le plus de forces françaises possible en Lorraine et en Alsace, et utiliser le maximum de corps allemands sur le théâtre du nord en vue d'une marche rapide sur Paris.

Joffre n'en continue pas moins à demander à tous des précisions nouvelles. Serait-ce qu'il s'estime encore insuffisamment éclairé ? Les difficultés auxquelles se sont heurtées ses armées de droite en Lorraine influeraient-elles sur la décision qui, dès à présent, pourrait être prise au sujet des armées de gauche?... Or dans la nuit du 19 au 20, Joffre ne songe pas à pousser Lanrezac ; il approuve son dispositif de prudence. Les Anglais n'étant prêts qu'à partir du 23, on stoppera jusque-là, et ce délai forcé, on le mettra au mieux à profit pour perfectionner la connaissance de l'ennemi ; on organisera des positions de résistance ; on renforcera Namur, autorisant Lanrezac, qui n'en fera d'ailleurs rien, à prêter une de ses divisions de réserve au général Michel, gouverneur de la place. Voilà pour l'aile gauche.

Va-t-il lâcher la bride à de Langle qui, lui, n'a rien à faire avec les Anglais? Pas davantage. La IVe armée est en train de se grossir du 9e corps (de la IIe armée) dont il n'est arrivé qu'une division ; la division marocaine, également affectée à l'armée, commence aujourd'hui seulement à débarquer à Charleville.

Enfin, les missions complexes déjà signalées face à Metz, ont abouti à un regroupement encore en cours : Ruffey avec sa IIIe armée marchera de concert avec la IVe et Maunoury, nouveau venu, prendra l'armée défensive de Lorraine. — Bref, dans l'ensemble, on juge préférable d'attendre...

Mais toujours inquiète pour sa droite, la Ve armée demande avec insistance que la IVe gagne sa hauteur sur l'autre rive de la Meuse, qu'elle borde au moins le fossé de la Lesse. Et comme dans le secteur Rochefort-Villers-sur-Lesse-Bastogne, de la IVe armée, les colonnes ennemies sont vues en marche vers le nord-ouest ; que devant la IIIe armée semblable aspiration de l'ennemi vers le nord-ouest semble se produire, faisant paraître déserte la région Virton-Arlon-Montmédy-Briey, Joffre autorise le général de Langle à prendre dès le 20 au matin toutes mesures utiles pour assurer son débouché au nord de la Semoy par sa gauche, dans la clairière de Florenville par sa droite, sans toutefois porter encore en avant les gros de ses corps d'armée.

Les ordres d'exécution sont aussitôt transmis aux troupes. Moins d'une heure après, avis parvient à la IVe armée que d'importantes colonnes adverses qui vers dix heures atteignaient par leurs têtes le front de Neufchâteau-Bastogne, sont en marche vers l'ouest-nord-ouest. Vont-elles continuer dans cette direction? Ou se rabattront-elles sur nous?... Dans ce dernier cas, si l'ennemi se présente sur le front Bertrix-Saint-Médard-Rossignol-Etalle, et même sur la direction Arlon-Virton, que convient-il de faire pour la IVe armée? Attendre sur le front actuel de Montmédy-Sedan ? Ou bien aller chercher la bataille dans les clairières de Florenville et de Neufchâteau?

Joffre avisé de ces faits répond dans l'après-midi qu'on ne peut pas encore en conclure que l'ennemi a déclenché son offensive ; que les renseignements reçus d'autre part ne signalent pas de mouvements importants dans la région Givet-Ciney-Huy, et que sur les ponts de la Meuse, en aval de Namur, il ne paraît pas qu'il soit passé ce matin 20, autre chose que des convois des *corps d'armée allemands qui marchent contre l'armée belge.*

« Je comprends votre impatience, ajoute-t-il, mais j'estime

qu'il n'est pas encore temps de partir. Plus la région Arlon-Audun-le-Roman-Luxembourg sera dégarnie, mieux cela vaudra pour nous...

» En conséquence, conclut Joffre, les mesures prescrites ce matin sont suffisantes pour le moment. »

Puis, à la réflexion, songeant à l'avantage d'agir, le moment venu, de façon soudaine, il consentira dans la soirée à ce que les corps de la IVe armée se rapprochent par une marche de nuit, et que de fortes avant-gardes de toutes armes viennent sur la ligne générale Bièvre-Paliseul-Bertrix-Staimont-Tintigny, pour assurer le débouché de l'armée au delà de la Semoy. Le mouvement de l'armée dans la direction générale de Neufchâteau sera entrepris sur simple avis d'exécution. = A la même heure, 20 heures 30, ordre est transmis à la IIIe armée de commencer le lendemain 21 août son mouvement en direction générale d'Arlon, la tête de ses deux corps de gauche orientée sur Virton et Tellancourt, son corps de droite en échelon refusé à hauteur de Beuveille. Mission : contre-attaquer toute force ennemie qui chercherait à gagner le flanc droit de la IVe armée; éventuellement, s'engager face à l'est.

En résumé, dans la journée du 20 août, Joffre recommence avec ses armées III et IV au profit de la masse gauche (Lanrezac, Belges, Anglais) la manœuvre qu'il a déjà exécutée à partir du 14, avec ses Ire et IIe armées, au profit des trois armées de gauche. Cette manœuvre comporte une tentative de rupture sur le pivot du mouvement débordant que l'ennemi entreprend par le nord. Cette seconde tentative débute le jour même où l'échec des armées Castelnau et Dubail se trouve définitivement confirmé. Bel exemple de ténacité de notre commandement !

Un mot sur les opérations de ces armées en Lorraine.

Leurs progrès très lents, les menaces sur la droite de la Ire armée et sur la gauche de la IIe, aboutissent à l'arrêt forcé, quand brusquement, le 20 au matin, l'ennemi lance une violente contre-attaque sur la Ire armée et l'aile droite de la IIe infléchie vers le nord-ouest. Tandis que la Ire résiste, la IIe se voit aussitôt dans une situation très précaire et son chef

doit songer à une retraite immédiate sans savoir où elle pourra s'arrêter. Cette IIe armée, qui avait d'abord progressé pas à pas, voyant l'ennemi céder devant elle crut qu'elle n'avait plus qu'à poursuivre. Et c'est au moment où elle renonçait délibérement à toute prudence que le choc violent de l'ennemi se produit ; de là sa désorganisation instantanée. Elle oblige à arrêter le transport en cours du 9e corps qui restera scindé par la suite.

Joffre donne cet ordre à regret. Il s'efforce de maintenir la liaison entre les deux armées en retraite. Surtout, il encourage Castelnau qui considère la situation comme très grave et il le rassure sur les effectifs ennemis qui sont devant lui. De toutes parts, d'ailleurs, il s'emploie, par un ton d'optimisme confiant, à tranquilliser ses sous-ordres ou les autres autorités qui s'adressent à lui.

Journée du 21 août.

La journée du 21 août paraît avoir été une journée de confirmations et de décisions irrévocables pour Joffre. De bonne heure, il déclenche le mouvement de la IVe armée ordonné de la veille, mais encore soumis, ainsi qu'on l'a vu, à l'envoi d'un signal d'exécution. Ce mouvement au nord de la Semoy que Joffre veut décisif sera poursuivi le 22 dans la direction du nord. La IIIe armée marchera en échelon refusé à la droite de la IVe. L'ennemi sera attaqué partout où on le rencontrera.

Cette décision coïncide avec de nouvelles précisions obtenues sur les mouvements de l'ennemi, et cette coïncidence marque bien la corrélation qu'établit Joffre entre l'attaque qu'il a combinée en Luxembourg belge et le débordement allemand par la Belgique.

Il ne lui est désormais plus possible d'avoir le moindre doute sur la manœuvre de l'ennemi. Le haut commandement allemand, estimant que sa 2e armée (von Bülow) a suffisamment gagné dans sa conversion en rive gauche de la Meuse, ordonne à la 3e armée (von Hausen), qui occupe le Luxembourg belge, de se porter en avant. L'ordre de Moltke est exécuté sans retard et les troupes allemandes qui viennent d'atteindre Bruxelles se rabattent vers le sud. Ainsi, après

avoir passé la Meuse à Auduin et Huy, les gros ont marché, l'un sur Louvain, Bruxelles, l'autre sur Gembloux, Charleroi. D'autre part, l'ennemi tente dans la journée d'enlever Namur par une attaque brusquée.

A cette lumière enfin complète sur la situation dans le nord, font tache les inquiétudes sur ce qui se passe en Lorraine. Castelnau ne sait pas si le repli de ses troupes, qu'il a essayé de dérober dans la nuit au contact de l'ennemi, s'est effectué de façon à lui faire espérer une réorganisation à l'abri du grand Couronné de Nancy et des forêts de Vitrimont et Mondon. Pourra-t-il accepter sur ces positions une nouvelle bataille? Dans le doute, il envisage son repli jusque vers les Hauts de Meuse, sa gauche à Toul ; sa droite dans le massif de Châtenois. — Dubail conserve heureusement mieux son calme. S'il recule, c'est à contre-cœur, parce qu'il en reçoit l'ordre et que la débâcle de la IIe armée l'y oblige en quelque sorte.

Joffre s'efforce donc d'affermir Castelnau dans l'idée de tenir sur les positions de Nancy et sur le barrage mosellan Bayon-Gripport-Charmes. Qu'il résiste devant Nancy au moins vingt-quatre heures pour éviter la dépression que produirait sur le pays la perte de cette ville, mais surtout pour le succès même de notre manœuvre d'autre part qui a commencé. — Et sachant qu'à la guerre les choses sont finalement telles qu'on veut les voir, il s'adresse à ses armées de droite, leur donne conscience de l'œuvre déjà accomplie, leur parle des nouveaux efforts qui restent à fournir : « L'armée d'Alsace, les Ire et IIe armées ont actuellement accompli la première partie de leur mission en retenant ou attirant à elles une part importante des forces adverses. Il importe actuellement dans cette partie du théâtre d'opérations non seulement de durer, mais de maintenir l'ennemi et d'être en état de reprendre l'offensive. »

Reprendre l'offensive ! Voilà bien la saine et pure doctrine ! On attaque dans les Ardennes ; peut-on s'empêcher d'attaquer aussi en Lorraine? Offensive générale, toutes forces réunies : la pensée dominante du plan XVII va-t-elle enfin pouvoir être réalisée?

En ce qui le concerne, Joffre s'y emploie au mieux. On con-

naît l'ordre qu'il a donné aux IIIe et IVe armées, en vue de faire marcher dès ce jour, 21, la IVe armée sur Neufchâteau, la IIIe sur Arlon, pour *attaquer* les forces ennemies entrées dans le Luxembourg belge et qui paraissent se déplacer vers l'ouest. — A la Ve armée, il lance dans la matinée l'ordre de *prendre pour objectif* le groupement ennemi du nord, en s'appuyant à la Meuse et à la place de Namur. — S'il ne peut ordonner au commandant en chef des forces anglaises, il le prie de coopérer à l'action de la Ve armée en se tenant à la gauche de cette armée et en portant tout d'abord le gros de ses forces dans la direction générale de Soignies. Très loyalement, French exécutera ce qu'il pourra, et il s'efforcera en tout cas d'agir dans le sens des instructions de Joffre. La collaboration des deux armées semble dès à présent bien acquise.

Mais il n'est pas de texte sur lequel on ne puisse ergoter. « Prendre pour objectif le groupement ennemi du nord », c'est, si l'on veut, marcher à lui et l'attaquer ; mais cela peut encore s'interpréter ainsi : l'attendre en lui faisant face et même, dans ce dernier cas, on s'appuie bien effectivement à la Meuse et à la place de Namur. Très versé dans les finesses des discussions d'école, Lanrezac ne tarde pas à saisir la nuance. Et soucieux des responsabilités à endosser, il s'adresse à Joffre, lui pose la question. La Ve armée est prête à franchir la Sambre ; mais elle doit laisser un corps d'armée pour couvrir sa droite tant que la IVe armée ne sera pas arrivée au nord de la Lesse. Quant aux Anglais, French fait savoir qu'il ne sera que le 23 sur le front Mons-Erquelines. Si la Ve armée passe dès le 22 sur la rive gauche de la Sambre, elle livrera bataille *seule*. Faut-il dans ces conditions passer la Sambre demain 22? Toute l'argumentation qui précède montre bien quelles sont les préférences de Lanrezac.

Celui-ci, en attendant que Joffre réponde, adresse à son armée l'ordre de se tenir prête à prendre l'offensive au delà de la Sambre, pour se porter sur le front Namur-Nivelles, face au nord-nord-est, quand les mouvements des armées voisines le permettront. Cette intention d'offensive une fois marquée, le commandant de la Ve armée s'étend longuement sur les dispositions à prendre pour s'opposer éventuellement à un débouché de forces ennemies sur la rive sud de la Sambre.

Il indique à chaque unité les positions à occuper et à organiser sur cette rive. Il précise la nature des éléments qu'il convient de laisser dans la vallée même de la Sambre, à la simple garde des ponts. Ces éléments reçoivent la mission non pas de résister dans le fond de la vallée à des colonnes de toutes armes, mais simplement d'arrêter des incursions éventuelles de cavalerie. Rien sur la rive au delà.

En un mot, Lanrezac traduit l'ordre de Joffre dans son sens le plus strictement défensif, et ses raisons, il les dit à ses troupes : retard des voisins, propre infériorité numérique, mauvaises conditions tactiques des fonds habités de la Sambre.

Dans la soirée seulement, Joffre déclare à Lanrezac qu'il le laisse juge du moment où il conviendra de commencer son mouvement offensif. En même temps, il se tourne vers la IVe armée dont le commandement paraît plus résolu et confirme ses ordres de la matinée. A de Langle d'attaquer à fond pour acculer à la Meuse, entre Dinant, Namur et l'Ourthe, les forces adverses qui se trouvent dans cette région. La IIIe armée n'aura dans cette opération qu'à protéger le flanc droit de la IVe contre les forces qui resteraient dans la région de Luxembourg. Le dispositif échelonné prévu pour Ruffey sera donc maintenu ; il lui permettra, si besoin est, de s'engager face à l'est : Metz demeure pour Joffre un persistant sujet de préoccupation.

Enfin, dans cette même soirée du 21, les nouvelles reçues de Lorraine se font plus rassurantes : la situation matérielle et morale de la IIe armée s'améliore, et Castelnau ne parle plus de se retirer au delà de la Moselle. Le sort des armes nous peut encore devenir favorable...

Journée du 22 août.

Sur tout le front, la journée du 22 sera une dure journée d'engagements ou de bataille. En Lorraine et dans les Vosges, nos armées résistent et se disposent à subir les assauts que l'ennemi prépare. Au nord de Verdun, la IIIe armée qui a débuté depuis la veille sur le front Virton-Audun-le-Roman, voit son offensive compromise par suite d'erreurs qui résultent

d'une fâcheuse dissémination du commandement ; les conséquences s'aggraveront d'ailleurs dans le cours des journées prochaines. A gauche, la IVe armée se heurte à l'ennemi d'abord par sa droite, puis le contact s'étend à la totalité de son front depuis Rossignol jusqu'à Paliseul. Bien que l'armée n'aie pas plus de trois corps d'armée ennemis devant elle, l'ensemble des résultats acquis en fin de journée ne paraît pas satisfaisant au général de Langle. Renonçant à poursuivre son attaque, il donne dans la nuit, pour le lendemain, l'ordre de tenir sur le front Houdremont-Bièvres-Paliseul-Bertrix-Straimont-Jamoigne-Meix-devant-Virton. Ces dispositions sont loin de satisfaire Joffre qui, ne sachant pas encore exactement ce qui s'est passé à la IVe armée, invite de Langle à reprendre l'offensive le plus tôt possible.

Face à la Ve armée, l'ennemi rend vaine l'incertitude de Lanrezac relative au franchissement de la Sambre. Von Bülow la franchit lui-même dans la matinée du 22, heureux de ne se heurter dans les fonds qu'à la résistance insignifiante des postes de surveillance qui, entre Châtelet et Floriffoux, garnissent le front des 10e et 3e corps d'armée. Dès qu'il sort des localités, où une chicane énergique eût rompu son élan, il attaque sans hésiter les troupes qu'il a devant lui. Lanrezac s'est transporté dans l'après-midi auprès du commandant de son 10e corps. Tous deux sont étourdis par la vigueur des coups que l'ennemi leur assène, et désormais, à la Ve armée, il ne sera plus question que de passivité. Sans cesse inquiet pour sa droite, le commandant de l'armée, tout en invitant le 1er corps à appuyer dans la mesure du possible le 10e, le confirme dans sa mission antérieure de garde entre Namur et Givet. L'ensemble continuera de tenir sur les positions déjà indiquées ; le corps de gauche, le 18e, se rapprochera du 3e ; le 4e groupe de divisions de réserve viendra border la Sambre entre Maubeuge et la frontière belge ; enfin, ordre est donné au corps de cavalerie d'assurer sur la rive gauche de la Sambre la liaison entre 18e corps et Anglais.

Toutes ces mesures défensives, bien que prises sur des positions favorables, n'empêchent pas l'ennemi de gagner du terrain. En fin de journée, le 10e corps est rejeté sur le front Biesme-Saint-Gérard, à une dizaine de kilomètres au sud de

la Sambre, forçant ainsi le 1er corps — si par extraordinaire Lanrezac eût oublié de lui en donner l'ordre ! — à rompre tout contact avec Namur et à renoncer à défendre la Meuse en aval d'Yvoir. — Sur la gauche de l'armée, rien de particulier, si ce n'est que le corps de cavalerie n'a pas pu se maintenir au nord de la Sambre, ses chevaux étant épuisés, et que l'armée anglaise est encore en échelon en arrière de l'armée Lanrezac.

En somme, cette journée de prise de contact n'a pas été favorable à la Ve armée dont la « capacité de mouvement en avant » se trouvait depuis quelques jours à peu près annihilée par la volonté de son chef. Pour Joffre qui, sans doute, ignore l'état d'esprit du plus savant de ses commandants d'armée, la situation n'est en rien compromise. L'attitude expectante de Lanrezac se justifie en quelque façon tant que les Anglais ne sont pas arrivés à sa hauteur. Il compte que l'alignement enfin obtenu, tous ensemble exécuteront une sorte de contre-attaque qui produira sur l'ennemi dans les Ardennes des effets analogues à ceux que nous-mêmes avons ressentis en Lorraine. Or les Anglais, dont la dernière division achèvera de débarquer le dimanche 23 août à 18 heures, pourront intervenir dès le matin de ce dimanche. Joffre est donc fondé à envisager l'avenir avec confiance et à ne point se tourmenter des menaces d'incursion de la cavalerie allemande dans nos départements du nord. A tous il cherche à communiquer la foi dont lui-même se sent pénétré. Ne remplit-il pas ainsi à merveille la tâche essentielle qui incombe à un chef?

Entre temps, il précise au maréchal French la nature de la mission échéant aux troupes anglaises : si elles-mêmes ne sont pas attaquées, elles devront attaquer en flanc les forces ennemies qui passent la Sambre face à la Ve armée. A quoi le maréchal French déclare que quoi qu'il arrive, son armée se maintiendra pendant vingt-quatre heures sur ses positions du 23 au matin, dans la zone Saint-Ghislain-Mons-Houlchin-Maubeuge-la Longueville. Certes, semblable décision, empreinte d'une incontestable timidité, n'est point de nature à fournir une aide bien effective à la Ve armée, si ce n'est qu'elle couvre son aile gauche. Elle s'explique cependant par ce fait que

l'armée anglaise vient à peine d'arriver et qu'elle a besoin d'un certain temps pour se reconnaître, s'organiser, se mettre en train. En outre, l'aviation anglaise a déjà reconnu des colonnes ennemies qui peuvent menacer l'armée non seulement sur son front, mais encore sur sa gauche. Serait-il prudent, avec un ennemi au nord, bientôt à l'ouest, de faire face à l'est? Rester à hauteur de Mons pendant vingt-quatre heures, ce sera déjà se trouver en pointe par rapport à la Ve armée, quoi qu'en dise Lanrezac dès le 22.

Celui-ci n'ignore pas la présence à sa gauche de l'armée anglaise puisque, sur l'invitation de Joffre, il ordonne au corps de cavalerie, désormais encastré dans des unités de toutes armes, de gagner la gauche anglaise, à l'aile extérieure qui est sa place logique.

Journée du 23 août.

De ce qui précède, on est en droit de conclure que le 23 au matin, les choses peuvent encore s'arranger sur la Sambre. Que l'ennemi nous laisse quelque répit et surtout que Lanrezac montre enfin la virilité nécessaire ! Précisément, jusqu'à midi, l'ennemi ne manifeste aucune activité sur son front : sa ruée de la veille n'est pas allée sans éprouver ses unités. Quant à la Ve armée, elle tient le front Thuin-Ham-sur-Heure-Nalinnes-Tarcienne-Hanzinne-Wagnée-Saint-Gérard, sur lequel les gros se sont organisés. Le général Valabrégue a atteint avec son groupe de divisions les positions qu'on lui a indiquées sur la Sambre, à hauteur de Jeumont. Le moral des troupes est partout excellent, c'est Lanrezac lui-même qui le déclare. Qu'il attaque donc, et la IIe armée allemande risque fort d'être mise en mauvais arroi !

Or voici ce que Lanrezac ordonne :

Dès 6 heures du matin, il reporte vers le sud la limite avant de sa zone d'étapes, jusqu'au-dessous d'Hirson, à cinquante kilomètres en arrière du front. Prévision louable, dira-t-on, que de ne point maintenir des convois encombrants à portée du champ de bataille : il faudrait cependant que les troupes, pour être ravitaillées le soir, ne soient pas obligées de se replier vers ces convois !...

Ceci fait, Lanrezac regarde vers la IVe armée. Il indique à de Langle l'attaque qu'il a subie la veille — une attaque *violente*, comme s'il pouvait en être autrement à la guerre, — et les positions qu'il occupe. De ces positions, il est en mesure d'appuyer une action de la IVe armée sur la basse Lesse. Que la IVe armée vienne donc de ce côté et dans la région de Dinant pour permettre à la Ve de l'appuyer, sinon, la Ve armée, obligée de céder prochainement du terrain, devra rompre les ponts de Dinant et d'Hastières et cessera de couvrir la gauche de l'armée de Langle !...

De cette dialectique un peu confuse, bornons-nous à retenir que Lanrezac reste hypnotisé par sa droite. Mais quelle prudence, quelle évolution depuis les jours encore proches où, bouillonnant d'impatience, il insistait si fort auprès de Joffre pour que celui-ci, alors plus attentif et plus calme, l'autorisât à s'élever vers le nord, à faire cavalier seul !

Quoi qu'il en soit, l'ennemi ne tarde pas à fournir au commandant de la Ve armée des éléments de justification. Au début de l'après-midi, il passe la Meuse au gué d'Hastières, entre Dinant et Givet, tout à fait sur les derrières du 1er corps qui ne parvient pas à le rejeter dans le fleuve. Cet ennemi était-il nombreux? On ne possède encore aucune précision sérieuse sur cet événement. Mais il se produit au point le plus sensible pour Lanrezac. Aussi, à peine Joffre lui demande-t-il son opinion sur la situation, ce qu'il compte faire, l'avis du maréchal French et l'appui que celui-ci peut donner à la Ve armée, Lanrezac ne songe même pas à faire la moindre allusion à l'armée anglaise. Et le soir du 22, il rend compte que son 3e corps attaqué dans l'après-midi n'a pas tenu, qu'il s'est replié sur Walcourt, que les Allemands sont dans Namur, qu'un détachement de fantassins ennemis ayant passé à gué au nord d'Hastières a réussi à occuper Onhaye, que Givet a été menacé, que la IVe armée n'arrive pas. Conclusion : il se repliera demain sur le front Beaumont-Givet.

C'en est fait. Sans qu'une bataille véritable ait été livrée, la clé de voûte du groupe nord s'effondre. Lanrezac échappe ; il en avait hâte ; il veut garder son armée pour plus tard ; il lui fallait un prétexte : le détachement d'infanterie du gué d'Hastières le lui fournit !

Or, à l'heure où il décide ainsi de refuser la bataille, les Anglais, à sa gauche, n'ont pas été inquiétés, et à sa droite, il ignore quels événements se sont déroulés à la IVe armée.

En vérité ces derniers n'étaient point brillants. L'insuccès du 22 fut suivi dans la nuit d'un repli qui, pour quelques unités, ressemblait plus à une débâcle qu'à une retraite ordonnée. Au matin du 23, de Langle estimant que le terrain boisé dans lequel il se trouvait ne permettait pas à ses troupes de mettre en valeur tous leurs moyens d'action, se proposait d'assigner des positions de repli au nord de la Chiers et de tenir le débouché des bois à bonne portée de canon, sur le front Pure-Messincourt-Escombres-Matton-les deux Villes-Puilly-Auflance-Thonne-la-Thil. Mais cette intention ne fut pas suivie d'un ordre d'exécution. Par contre, dans la matinée, un ordre inverse enjoignait aux corps d'armée de reprendre l'offensive le plus tôt possible. Que penser de semblables fluctuations, si ce n'est, pour le moins, que le commandement de l'armée n'était pas en contact intime et permanent avec ses propres troupes? Moins d'une heure après sa réception, cet ordre d'offensive provoque une déroute de toute la gauche de la IVe armée et de graves échecs sur sa droite. L'ordre de repli vient enfin et la retraite ne sera plus limitée, cette fois, au débouché des forêts ; elle ira jusque sur la coupure Meuse-Chiers, où de Langle espère que son armée pourra durer, réparer ses pertes, se refaire et devenir apte à passer de nouveau à l'offensive. Pour le moment, celle-ci se trouve provisoirement enrayée. — Même incapacité offensive à la IIIe armée, devant un ennemi qui se montre toujours mordant. Les efforts personnels de Ruffey réussissent cependant, au cours de la journée, à rétablir une situation compromise.

Heureusement, en Lorraine, les Ire et IIe armées ont pu occuper les positions prévues sans être trop inquiétées par l'adversaire ; elles se tiennent prêtes à livrer une bataille qu'on devine prochaine. De ce côté, Joffre éprouve une relative tranquillité d'esprit : il sait qu'il peut compter sur l'énergie, la volonté et le sang-froid de ses commandants d'armée.

A son tour, qu'a fait Joffre dans cette journée du 23 août si fertile en événements décisifs? Son rôle se réduit à presque rien : — renforcement du barrage d'Amade entre Arras et

Valenciennes avec deux divisions de réserve de la défense mobile de Paris où on les remplacera par deux divisions territoriales ; — ordre de charger les dispositifs de mines sur les voies ferrées partant de Charleville dans les directions de Givet et Montmédy. Pour tout le reste, il attend : la parole est désormais à ceux qui exécutent la manœuvre stratégique qu'il a lui-même préparée. Cette manœuvre avait pour objet de mettre le gros des forces au point qui pouvait être le plus sensible pour l'ennemi. Quant aux conditions de réussite la valeur des troupes et la persévérance dans l'exécution, — elles lui échappent, et dès le soir du 23, Joffre doit s'avouer qu'elles ne seront point remplies.

Journée du 24 août.

La journée du 24 verra la ruine définitive des espérances qu'il a pu conserver sur la manœuvre offensive initiale prévue au plan XVII.

A la gauche, French est bien resté vingt-quatre heures sur sa position avancée, ainsi qu'il l'a promis. Le recul de la Ve armée sur le front Maubeuge-Givet rendant leur situation en pointe dangereuse, les Anglais se replieront à partir du 24 au matin, pour gagner la ligne Maubeuge-Valenciennes. Joffre approuve ; il indique Cambrai comme direction de retraite ultérieure, de façon à faire garnir par l'armée anglaise l'espace compris entre Lanrezac et d'Amade.

Avisé, d'une part du repliement des Anglais qui, en cas de menace sur leur gauche, se ferait sur Amiens, d'autre part du recul de la IVe armée en arrière de Meuse, et toujours engagé de façon « violente » sur son front, Lanrezac décide de bonne heure, le 24, de poursuivre son mouvement de repli vers la ligne Rocroi-Avesnes. Il sera ainsi à une étape plus au sud que ce que croit French. Mieux encore ! En cours de marche, et toujours dans la matinée, il annonce à ses corps d'armée la prochaine étape vers le sud, celle qui conduira l'armée derrière les bois sur la ligne générale la Capelle-Hirson-Mézières ; il pense à reprendre du champ pour arrêter l'ennemi au débouché de ces bois. La retraite sera donc continuée le 25 août au point du jour, « à moins d'ordre contraire ». En

passant, le gouverneur de Maubeuge est prévenu qu'il devra désormais se tirer seul d'affaire ! Or dans la matinée du 24, Joffre indique à la Ve armée d'utiliser la place de Maubeuge et d'appuyer sa droite au massif boisé des Ardennes... En outre, les Anglais ont besoin qu'on leur vienne en aide : à peine leur mouvement de retraite a-t-il été amorcé que l'armée von Klück les a agrippés, infligeant des pertes assez sérieuses à leur gauche. Dans ces conditions, Lanrezac, malgré la présence d'éléments ennemis à Haybes et Hermeton-sur-Meuse, consent à limiter son recul, au moins en ce qui concerne sa propre gauche. Celle-ci se tiendra même prête à appuyer l'armée anglaise en attaquant le 25 dans la direction de Thuin, mais à la condition que l'armée anglaise marche à son tour sur Mons. C'était tout ignorer de leur situation exacte que de prêter en ce moment la moindre pensée d'offensive aux troupes du maréchal French.

En fin de journée, le 24, la Ve armée se trouvait orientée sur le front Maubeuge-Marienbourg, qu'elle avait atteint sans aucune difficulté. Elle était prête à reculer encore pour conformer son mouvement, non plus maintenant à celui de l'armée placée à sa droite, mais à celui des Anglais, sur qui la pression de l'ennemi allait se faire de plus en plus sentir. Car la IVe armée, à qui Joffre confirmait le 24 au matin l'indication de se replier sur la Meuse, rive gauche en aval de Mouzon et rive droite entre Mouzon et Stenay, résistait victorieusement à la poursuite allemande par d'énergiques contre-attaques. Cette fière attitude permettait au général de Langle d'exécuter sa retraite sans incidents et, sur la demande du général en chef, de récupérer à sa gauche au moins un corps d'armée pour établir une liaison entre les armées IV et V.

A la IIIe armée, au cours des 24 et 25 août, un succès réel était remporté à Étain, mais par défaut d'exploitation, il demeura localisé. Joffre donnait à Ruffey l'ordre de replier sa gauche autour de Montmédy, de s'en tenir à droite à la défense des Hauts de Meuse sur les positions déjà organisées entre le nord de Verdun et Toul.

Enfin en Lorraine, les Ire et IIe armées s'apprêtaient à reprendre l'offensive. Cette offensive bien conduite, troupes et chefs ayant mis tout leur cœur, forcera l'ennemi à reculer

et donnera ainsi à Joffre un pivot, un point d'appui auquel il pourra accrocher une nouvelle manœuvre. Dès le 24 au matin, des ordres étaient transmis en ce sens ; ils ne se rattachent plus au plan XVII qui visait à une offensive générale. « Nous sommes condamnés, disait Joffre, à une défensive appuyée sur nos places fortes et sur les grands obstacles du terrain, cédant le moins possible de territoire. Notre but doit être de durer le plus longtemps possible en nous efforçant d'user l'ennemi et de reprendre l'offensive le moment venu. » Ces propos sont du 24 août au matin.

CONCLUSIONS

Ainsi, sans que le moindre doute puisse être émis à ce sujet, la réalisation du plan XVII se termine par un échec.

Quelles sont les raisons de cet échec ?
Pouvait-on faire mieux ?

Pour porter sur le plan français un jugement tout à fait équitable et apprécier en pleine connaissance de cause la manœuvre offensive des frontières, qui du 14 au 23 août 1914 s'étendit à la totalité du front depuis le Rhin jusqu'à la Sambre, il importerait de faire du côté allemand un travail analogue à celui qui vient d'être tenté du côté français. Mais les emplacements des troupes, leurs effectifs, les dates et plans, les ordres donnés, bref, tous documents militaires officiels relatifs à cette période ne sont point encore sortis des archives allemandes.

Toutefois, même en l'état incomplet et en quelque sorte unilatéral de la documentation révélée, il semble qu'on puisse

dès maintenant discerner les causes importantes de notre insuccès.

En premier lieu, on a reproché au plan le dispositif de concentration qu'il établissait et la conception d'offensive sur laquelle était basé ce dispositif. Nous avons examiné ces deux points dans la première partie de notre travail. Il ne semble pas nécessaire d'y revenir ici, si ce n'est pour signaler que l'impression d' « aventure » que maints écrivains ont voulu dégager du plan de Joffre pour en faire un grief à son auteur responsable, est née *a posteriori* et découle de son échec. A la guerre, il faut savoir oser. Eussions-nous réussi, aucun ne se lasserait d'admirer l'esprit d'audace, le désir d'entreprise dont s'inspire le plan XVII et qui, dans tous les temps, ont été considérés comme les gages les moins contestables de la victoire. Mais ceci une fois posé, on n'en doit pas moins convenir que les fondements mêmes du plan reposent sur une estimation inexacte de la valeur de notre ennemi et sur une méconnaissance des moyens dont il disposait contre nous.

Le haut commandement français n'était pas, ou était mal renseigné sur les possibilités militaires de l'Allemagne. Pas davantage, il n'avait su recueillir une documentation quelque peu précise sur le plan de concentration ennemie et il semble s'être limité dans cet ordre d'idées à un certain nombre d'hypothèses dont il fallut attendre des faits eux-mêmes la discrimination.

Même pénurie persistante au cours du rassemblement des armées et pendant les opérations de début. Nous l'avons fait ressortir à plusieurs reprises dans la deuxième partie de cette étude : nos services de renseignements se sont montrés, sinon inexistants, du moins fort précaires et nullement à la hauteur des tâches qui leur incombaient.

Notre ignorance ne se limitait pas aux dispositions et aux effectifs de campagne de l'armée allemande ; elle s'étendait à l'armement lui-même. Nous ne savions pas que les unités fourmillaient de mitrailleuses ; que la cavalerie allemande, renonçant judicieusement au rêve des charges héroïques qui persistait à hanter la nôtre, était dotée d'engins puissants pour agir par le feu ; qu'une artillerie lourde nombreuse nous

canonnerait à des distances insoupçonnées; que le rideau défensif préparé en Lorraine était d'une solidité à l'épreuve; que l'aviation militaire n'était pas un simple organe de sport, etc.

En un mot, la puissance en nombre et en matériel de l'armée allemande nous avait échappé. De là, en partie tout au moins, l'audace des dispositions prises par Joffre; et ce fut, croyons-nous, le côté heureux de notre aveuglement, car à elle seule, cette audace aurait pu nous sauver. Mais à toute médaille son revers : de là aussi l'état incomplet de nos forteresses, de nos armements, l'insuffisante préparation de notre force militaire et du pays tout entier à la guerre.

Ceci posé, entrons dans le vif de l'exécution proprement dite et passons brièvement en revue les différentes causes auxquelles on peut attribuer l'échec du plan XVII.

La question des effectifs se présente la première à l'esprit. Sur le front français, les Allemands disposaient d'un total de *85 divisions d'infanterie*, plus *10 divisions de cavalerie*. Les premières se décomposaient comme il suit :

22 corps d'armée actifs, soit.....	44	divisions
15 C. A. 1/2 de réserve.....	31	—
Formations d'ersatz et de landwehr	10	—

En face, les forces françaises faisant partie du groupe principal des armées du nord-est comprenaient *72 divisions d'infanterie* et *10 divisions de cavalerie* :

20 corps d'armée du temps de paix, soit.....	41	divisions
Le corps colonial, les troupes tirées d'Algérie, du Maroc et des Alpes.	7	—
Divisions de réserve, y compris celles des places.....	24	—

Il y avait donc sur l'ensemble de notre front, en faveur des Allemands, une supériorité globale de 13 divisions qui s'est d'ailleurs trouvée presque tout entière reportée dans la partie

nord du théâtre des opérations, devant l'armée Lanrezac. En effet, tandis que cette armée ne comptait qu'un total de 15 divisions d'infanterie et 3 divisions de cavalerie, les forces allemandes opposées s'élevaient à 26 divisions d'infanterie, 6 de cavalerie. Rien qu'en infanterie, il y avait une différence de 11 divisions entre les deux belligérants, soit presque le total de la prédominance allemande.

En vérité, l'infériorité française se trouvait compensée par

l'armée belge : 6 DI — I DC ;
l'armée anglaise : 4 DI — I DC ;

ce qui fait pour l'ensemble des forces en présence :

du côté allemand : 26 DI et 6 DC ;
du côté alliés : 25 DI et 5 DC.

En ce qui concerne le point de vue numérique exclusif, l'équilibre se voit ainsi à peu près rétabli et des chiffres aussi voisins suggèrent une *première conclusion*, c'est qu'il faut chercher ailleurs que dans les effectifs la raison principale de notre échec à la bataille des frontières.

La cause résiderait-elle dans la pauvreté de nos combinaisons, avec, comme contre-partie aggravante, la fertilité d'imagination ou les conceptions grandioses des esprits dirigeants de l'armée allemande?

Le débordement allemand de 1914 (plan Moltke, appliquant et exagérant les théories des Bernhardi, et des Schlieffen), non seulement était soupçonné à l'avance, mais encore, par l'ampleur inusitée de son rayon circulaire, il rendit illusoire une surprise absolue. Ne pouvant plus être arrêté une fois lancé, quelles que fussent les circonstances nouvelles du fait de l'adversaire, il exposait l'aile opposée au mouvement aux nombreux aléas d'une bataille ayant le temps de se dérouler dans la totalité de ses diverses phases. Voilà pourquoi le commandement allemand dut nécessairement attendre, avant de déclencher sa manœuvre, que la solidité de son pivot se trouvât bien établie et qu'il fût assuré qu'aucune contre-manœuvre à caractère décisif n'était lancée par l'adversaire. Ainsi peut-

on expliquer, en plus du temps nécessaire à la réunion des effectifs employés, la durée qui s'écoule entre l'attaque de Liége (3 août), et la mise en mouvement des colonnes des armées débordantes, combinée avec le retour offensif sur les secteurs de Lorraine et d'Alsace (19 août).

Les aléas de la manœuvre allemande font également comprendre pourquoi il était si nécessaire que ses préparatifs échappassent de la plus complète façon à nos moyens d'investigation. D'où la variété des ressources de dissimulation mises au service de la stratégie ennemie. Et sait-on si les effets que notre adversaire en obtint n'allèrent pas, dans certains cas, à l'encontre des résultats qu'il en escomptait? Pour ne citer que les plus typiques, les deux pièges tendus sur nos ailes dès les premiers jours de concentration : vide en Alsace et coup de poing en Belgique, avaient très probablement un seul et même but qui était de provoquer un afflux de nos forces sur ces points au détriment de notre centre. Ils n'aboutirent pas ; et bien en prit aux Allemands d'avoir fait de la région Morhange-Sarrebourg une zone où la guerre devait revêtir les caractères d'un siège pour lequel nous n'avions qu'une insuffisante préparation. Même là où l'état-major allemand se croyait passé maître, nous voulons dire dans l'art de tendre des embûches à son adversaire, il semble qu'il y avait mieux à faire. Supposons en effet qu'au lieu de marquer sur le centre une expectative grosse pour nous de signification, il nous eût franchement attaqués sur tout le front compris entre Metz et les Vosges. On ne peut objecter, comme on l'a fait pour Joffre, qu'il n'en avait pas les moyens... Dans ces conditions, notre attention eût été attirée vers ce centre au détriment de la région des Ardennes et alors, les forces allemandes ne s'y seraient probablement pas présentées presque à égalité avec celles des Alliés, comme on vient de le voir. Les principes de la stratégie restent immuables, que l'on soit en 1914 ou en 1815 : il faut fixer son adversaire sur le front pour le déborder ensuite sur l'aile, et la fixation du front doit toujours précéder le débordement. En exécutant simultanément ces deux manœuvres à la date du 19 août, les Allemands commirent une erreur de doctrine : on ne fixe une armée devant soi qu'en l'attaquant réellement.

Sans vouloir pousser à l'extrême cet examen critique des possibilités, on peut dès maintenant estimer — *deuxième conclusion* — qu'il faut bien se garder, en ce qui touche aux conceptions des commandants en chef, d'admirer aveuglément d'un côté, d'incriminer de parti pris de l'autre. Tous deux étaient de taille à se mesurer et à s'étreindre.

Troisièmement, examinons la préparation des troupes à la guerre. Ici, la comparaison fait certainement ressortir une inégalité flagrante à notre désavantage. Malgré les sacrifices que le pays avait consenti à s'imposer, peut-être tardivement, notre armée était moins préparée à la guerre que l'armée allemande. On a dit les efforts de Joffre pour créer dans les cadres élevés de l'armée une élite de commandement et des états-majors à hauteur de leur tâche. Son action bienfaisante n'eut pas le temps d'atteindre les couches inférieures, cadres subalternes et troupes.

Nous étions encore habillés comme on l'était en 1830, au temps où les fusils portaient à 200 pas, et Dieu sait quelles pertes nous furent imposées par les képis et pantalons rouges ; nous n'avions pas de mitrailleuses, peu de gros canons, presque pas d'avions ; notre cavalerie ne songeait qu'aux charges brillantes et nos chefs cavaliers agissaient comme s'ils eussent ignoré que les chevaux doivent boire le jour, se reposer dans des écuries la nuit ; la masse de nos officiers d'infanterie était mal dressée ; l'instruction tactique de leurs unités, laissée au bon plaisir de chacun quand elle était faite, manquait de méthode et d'entraînement intensif. La progression dans l'engagement pour le combat, l'usage permanent du couvert, la liaison intime des fantassins avec les artilleurs, les formations diluées à l'extrême sous les obus, les assauts mûris et non prématurés, etc., autant de pratiques oubliées parce qu'on les négligeait aux manœuvres du temps de paix.

Dans ces défectuosités que n'ont pas compensées partout la bravoure et l'ardeur offensive naturelles à notre race, et dans leurs causes, se reflétait l'erreur populaire d'un vague humanitarisme, fruit dangereux de notre vieille mentalité de vaincus. La caserne étant considérée comme une prison, ils étaient rares ceux qui s'intéressaient à elle autrement

que pour la dénigrer et en répandre l'horreur. Le sursaut des dernières années ne pouvait instantanément effacer les traces plus durables des propagandes antinationales.

Et chez ceux qui, dans les rangs de l'armée, surent fermer l'oreille aux tentations coupables, il y eut — peut-être par esprit de généreuse réaction — les erreurs de doctrine nées de certaines théories auxquelles on a fait allusion dans la première partie. Faites pour le commandement supérieur, à l'échelon qui envisage l'emploi des masses, et les amène jusqu'aux coulisses du champ de bataille, ces théories gagnèrent les plus infimes cellules de notre organisation militaire. Les jeunes officiers furent séduits par le clinquant de spéculations si bien en harmonie avec leur propre tempérament ; tous calquèrent dès lors leur attitude au combat sur celle qui ne convenait qu'aux grands chefs devant leurs cartes. Maintes catastrophes en résultèrent sur le champ de bataille.

Aussi, *troisième conclusion* : la mauvaise préparation de nos troupes à la guerre ne fut pas sans exercer une influence sensible sur les échecs du début.

Toutefois gardons-nous d'incriminer, à l'exclusion de tous autres, les seuls chefs subalternes et la collectivité anonyme plus ou moins irresponsable des troupes elles-mêmes. Il y eut des fautes commises à des échelons plus élevés, parmi les commandements supérieurs.

La mauvaise utilisation des troupes de réserve, opposée à l'usage qu'en firent dès le début les Allemands, est une de ces fautes parmi les plus graves. Alors que les Allemands employèrent 41 divisions formées avec des unités de réserve, de landwehr ou d'ersatz, de notre côté, nous nous contentions de former 24 divisions de troupes de réserve, y compris d'ailleurs celles que nous devions laisser dans les places.

Et cependant, notre faible natalité et le caractère démocratique de nos institutions ne nous poussaient-ils pas à une application très étendue du principe de la nation armée?... Au contraire, nos spécialistes en la matière se montraient irrévocablement favorables aux seules forces permanentes et partant, ils sacrifiaient par trop légèrement le dressage des forces nationales de réserve. Pour justifier leurs préférences, ils avaient alors coutume de citer l'exemple de l'Allemagne,

imaginant que la puissance militaire de cette dernière était fondée sur l'utilisation exclusive de l'armée de métier.

Citons encore comme faute imputable au commandement l'ignorance dans laquelle il semble avoir été tenu sur la valeur exacte et les aptitudes à la guerre moderne des armées de nos Alliés. Sans qu'il entre dans notre pensée la moindre tendance au dénigrement ou à la dépréciation, et pour mieux faire sentir, au contraire, les progrès de géants que ces armées alliées ont su réaliser depuis, qu'il suffise d'évoquer ici les premiers jours de la guerre pour nous souvenir combien, moins que nous-mêmes, elles étaient alors préparées à faire la guerre à l'Allemagne. Notre commandement s'en aperçut vite; néanmoins, un moment, il s'en tint à la seule signification des chiffres, attribuant ainsi une trompeuse équivalence aux divisions belges, anglaises et françaises qu'il alignait dans le même total cité plus haut.

Cette illusion fut encore aggravée par l'inexistence d'un commandement interallié. Le vice inhérent à toutes les coalitions qui devait être cause de la durée indéfinie de la guerre, se fit sentir dès les premiers jours et précisément à notre aile gauche, la partie la plus délicate de notre front. On l'a signalé tout au long dans la deuxième partie : alors qu'il s'agissait avant tout de battre l'armée allemande, les Belges se laissaient attirer par Anvers; les Anglais, après avoir perdu des journées précieuses à organiser leurs cantonnements de concentration, regardaient vers les ports de la Manche à leur gauche; Lanrezac, ignorant les Anglais, ne songeait qu'à sa droite. Il eût fallu un « Foch de 1918 » qui, activant les uns, réconfortant les autres, donnât des ordres à tous ; à son défaut, et s'il eût senti la grandeur de ce rôle, Lanrezac aurait pu en assumer la charge ; la notoriété qu'il s'était acquise dès le temps de paix, lui eût donné, à défaut de lettre de service, l'autorité nécessaire sur le champ de bataille. Mais on sait l'aversion qui, dès leur première rencontre, sépara Lanrezac de French. Le manque de relations cordiales entre les chefs causa entre les armées une funeste divergence dans les efforts. Et le Boche, comme bien on pense, ne manqua pas d'en tirer parti. *Quatrième conclusion* : le retard dans l'arrivée des Anglais et les défectuosités d'organisation du commandement à l'aile

gauche sont parmi les causes les plus sérieuses de notre insuccès à cette aile.

Il y en eut une autre enfin qui, dans la balance du destin, pesa du poids le plus lourd, entraînant le fléchissement à notre désavantage : c'est le défaut d'énergie dont fut atteint le chef militaire français qui exerçait le commandement dans cette partie du front. Lui qui si longtemps l'avait enseigné sur les bancs de l'école, il oublia que le caractère de celui qui commande, sa résolution et sa fermeté, sont en définitive le secret de la réussite à la guerre, le facteur essentiel de la victoire. Il oublia que la science du chef doit au moment voulu faire place à une sorte de brutalité surhumaine, à un illuminisme qui, donnant la conscience irraisonnée de la supériorité sur l'adversaire, décuple les forces des soldats. Les règles de la guerre, la prudence, les flancs ou les ailes, les forêts ou les lieux habités, les rivières et les lignes de retraite ne comptent plus beaucoup ; elles ne tiennent alors qu'une place bien secondaire sur le champ de bataille où la résolution l'emporte sur tout le reste.

C'est à une carence de volonté plus qu'à aucune autre cause qu'est dû l'échec de la manœuvre de Charleroi. La meilleure preuve ne réside-t-elle pas dans ce fait qu'en définitive, il y eut bien une manœuvre, mais point *bataille*, au sens absolu du mot? On ne vit pas se produire cette mêlée totale et sans arrière-pensée qui arrache la décision. Seule l'imagination populaire, aidée par les efforts de la propagande allemande criant au monde entier sa victoire, a pu donner naissance à cette légende de la *bataille de Charleroi* qui resta dans son ensemble une série d'engagements partiels, de prises de contact extrêmement brutales parce que les Allemands « en voulaient », mais qui n'eut point d'ordonnance méthodique, rien d'un drame complet coordonné en ses divers actes par une autorité dirigeante.

Cette bataille de Charleroi eût-elle été réellement livrée, qu'en serait-il advenu? Une catastrophe? ou une victoire? Nul ne le saura jamais, quels que soient les raisonnements qu'on en tienne. Lanrezac prétendait éviter la catastrophe en n'acceptant pas de se battre. Mais sait-on si la bataille

intégrale livrée là comme elle l'a été en Lorraine, après avoir étrillé l'assaillant, n'eût pas provoqué une limitation plus rapide dans les oscillations des fronts et stabilisé ces derniers dans le voisinage de la frontière?

On croit donc pouvoir écrire ici, en guise de *cinquième conclusion* : l'échec de la bataille des frontières incombe pour une part importante au commandement de notre aile gauche. Tel il s'était révélé dès le premier jour. Sous des prétextes plausibles de pédagogie stratégique, il a fait des objections, exprimé des craintes, lancé des appels réitérés de prudence qui, à la longue, ont déteint sur la volonté farouche de Joffre, l'ont en quelque sorte poussé à un effilochage du plan XVII au lieu de l'exécution tout d'une pièce, ainsi qu'il l'avait conçue.

Nous serait-il permis, en finissant, de chercher à entrevoir ce qui aurait pu advenir de la réalisation intégrale de ce plan? On sait que Joffre avait médité une attaque toutes forces réunies sitôt sa concentration achevée, c'est-à-dire à partir du 14 au matin. A cette date, la Ve armée se serait dirigée sur Neufchâteau-Paliseul, ayant à sa droite la IVe armée qui aurait elle-même marché dans la direction d'Arlon.

Il est fort vraisemblable qu'à ce moment, nos armées auraient réussi à traverser sans trop de peine la zone boisée et atteint les clairières au nord de cette zone sans se heurter à des organisations défensives que l'ennemi n'aurait pas eu le temps de perfectionner comme il fit; le terrain ici n'était pas truqué comme en Lorraine.

Mais passons. Dans son mouvement en avant, la Ve armée n'avait plus à faire la distinction qui préoccupait tant Lanrezac, entre les deux zones d'accès à la Meuse : amont de Mézières ou aval de Givet, séparées précisément par la région boisée impropre aux déploiements que cette armée venait de franchir. La première zone nous avait servi à passer la Meuse. Quant à la seconde, la présence de troupes françaises dans la région Saint-Hubert-Rochefort rendait tellement aléatoire un mouvement ennemi entre cette région, le camp retranché de Namur et le fossé de la Meuse, qu'on peut douter que l'ennemi s'y fût aventuré de gaieté de cœur. C'était

donc supprimer de la meilleure manière le doute existant sur les décisions de notre adversaire. Tant il est vrai qu'à la guerre, la meilleure des sûretés réside encore dans l'initiative !

On objectera le mouvement débordant par Liége et Bruxelles, d'autant plus dangereux pour nous que notre gauche se trouvait poussée plus avant... Alors, en prévision de ce mouvement, pourquoi ne pas nous être effacés dès le début jusque derrière la Seine ou plus en arrière encore, comme on le prévoyait en 1875?... Qui nous dit d'ailleurs que les Allemands auraient manœuvré comme ils firent si nous-mêmes avions agi différemment? Est-on sûr que l'ennemi serait allé se promener à travers Limbourg belge et Brabant, si Lanrezac l'avait saisi vigoureusement à la gorge en rive droite de la Meuse dans les deux Luxembourg?

Admettons qu'il eût commis cette téméraire imprudence. Mais alors, n'est-il pas permis de supposer que l'armée belge eût peut-être offert une résistance plus sérieuse que celle qu'elle présenta, ayant l'impression d'être abandonnée à ses seules ressources, avec les bonnes paroles des diplomates et le voisinage de nos chevaux fourbus ? Notre intervention effective vers la mi-août eût galvanisé ce petit peuple, donné à sa petite armée le courage d'entreprendre.

Elle ne suffisait pas toutefois à couvrir nos derrières et nous mettre à l'abri du débordement allemand. Ce soin eût incombé à l'armée anglaise rassemblée sur les positions qu'elle occupa réellement. Ainsi placée en échelon en arrière et à gauche de notre dispositif, non seulement elle se fût trouvée en mesure de nous couvrir avec la plus heureuse efficacité, mais encore l'appoint anglais disposait du temps et de l'espace qui lui étaient nécessaires pour se mettre entièrement en valeur et assurer dans les meilleures conditions la coordination des forces composant notre dispositif d'aile gauche.

Certes, à cet ensemble d'éléments de forces, il fallait, quelle que fût leur répartition, l'étincelle vivifiante qui les devait animer, sous la forme d'une volonté dirigeante, d'un esprit audacieux, entreprenant et tenace, qui ayant en la victoire la même foi ardente que nos grands optimistes, aurait su se rapprocher d'elle au lieu de la laisser s'enfuir.

Rien ne dit d'ailleurs que là, mieux qu'en Lorraine, nous serions parvenus du premier coup à l'atteindre. Peut-être la force vive allemande nous eût-elle obligés à céder. Mais, ainsi qu'on l'a dit plus haut, il en serait résulté une usure plus intense de cette force allemande, et sans doute l'invasion nous eût-elle été épargnée.

Voilà ce que l'exécution intégrale du plan XVII aurait pu nous donner. N'était-il pas chimérique, dès 1914, d'espérer davantage? Et un tel résultat, à coup sûr incomplet, mais fertile en promesses, n'est-il pas la meilleure des justifications de ce plan?

***

LA MAISON DU SAGE[1]

CHAPITRE V

LE VISAGE DE NED

I

L'anxiété de Germaine devint une peur véritable.

Dans les yeux de son mari elle tremblait de reconnaître une haine que dénonçaient d'ailleurs des propos désobligeants, des rires sarcastiques. Des mots cyniques semblaient le soulager, l'apaiser un moment, comme s'il se réjouissait d'un masque enlevé à son visage.

Rose-Marie se sentait déparée devant lui du nimbe de sa pureté, et elle aussi redoutait de comprendre ce qu'exprimaient clairement les regards de son maître :

— Je vous ai toujours considérée ainsi ; avec vous mon attitude paternelle était fausse et douloureuse.

Oui, Ned avait raison, dans les termes de la proposition suggérée par lui à Piérard, Rose-Marie était la proie et le plaisir, Germaine l'obstacle. Raymond s'avoua que depuis longtemps il ne l'aimait plus, qu'il se trompait lui-même, à cause d'un devoir social, d'un orgueil absurde, depuis qu'elle n'était plus jeune et qu'elle était devenue triste. A son sujet, il avait menti jusque dans la solitude.

1, Voir la *Revue de Paris* du 1er et du 15 mars 1920.

Il est certain que l'envoûtement de Piérard à cette époque rappelait un de ces phénomènes de l'hypnose où « le sujet » est dépouillé de son libre esprit et pareil à une bête soumise.

Il arrivait, — rarement, — qu'il portât les signes d'une joie véritable. C'était quand Ned, aux premiers lilas, avait marché avec lui dans les jardins de « Magnan », ou qu'il l'avait accompagné, le long des quais ensoleillés, jusque à sa demeure. Dans l'air vif, l'ivresse des paroles dont se grisait Ned Ryde était contagieuse. Le séduisant Anglais, jetant par brassées des véritées hardies, souhaitait que le vent répandît leurs bons parfums sur tous les hommes, dépouillés de la vêture que tant de milliers d'années ont cousue autour de leurs membres. Raymond rêvait alors à l'harmonie, au bonheur universel, qu'il lui semblait sentir, non plus si reculés dans les temps futurs, mais comme les biens indéfectibles, prochains, de quiconque absurdement n'y renonce point.

Après une de ces heures légères où ses traits apaisés détendaient leur contracture habituelle, il gravit d'un pas leste les grandes marches de l'hôtel. Il se croyait seul, Germaine devant passer la journée à la pension de ses filles, proche de Paris ; il laissa paraître sa surprise devant Rose-Marie, appuyée à la rampe de fer du palier. Il n'écouta pas les explications qu'elle donnait de sa présence et sourit seulement sous le regard stupéfait dont elle l'enveloppait.

Elle pensait : « Le voici, tel que je l'ai connu dans le temps que sa conscience l'assurait de la bonté de la vie, dont il recevait les dons comme une récompense méritée. »

Elle mit sa main dans celle qu'il lui tendait. Sans résister à la familiarité qui lui était chère autrefois, elle accepta que, d'un geste gamin, il l'entraînât dans le petit salon de sa femme.

Piérard n'avait point prévu cela, ni ce qu'il osa dire, avec une sorte d'allégresse.

Il parla, Rose-Marie l'a répété depuis, comme Ned lui-même...

Il était prêt à tout braver pour elle !

Comme, avertie trop tard de son erreur, elle voulut le fuir, il la retint.

Inutile qu'elle invoque des souvenirs, qu'elle objecte

rien. Elle chancelait jadis ; il l'a, croit-elle, soutenue !...

Et il rit sans méchanceté de leur naïveté à tous les deux.

La lueur falote qui sautillait dans le cerveau de la jeune provinciale, il l'a éteinte de son souffle. Il est vrai. Mais quand il enseignait Rose-Marie il répétait des phrases enregistrées. Il lui souvient que dès ce moment il l'aimait et qu'il la désirait. Comme il mentait en proposant son exemple ! Elle valait mieux que lui quand elle opposait sa faiblesse. Quelle absurdité de ne l'avoir pas dirigée vers l'amour où tout naturellement inclinent les cœurs et les sens !

Rose-Marie le repoussa.

Le soleil, de la chute de ses rayons ou par leur reflet dans le fleuve, illuminait le plafond aussi bien que les tapis versicolores. Dans la maison de pierre et de bois, le couple était baigné de lumière, autant que les ancêtres rieurs qui, dans les clairières, brisaient en se jouant la défense des vierges. Le bras de Raymond entoura les épaules tendres ; il ne lui importait que l'enfant se débattît ; le geste de l'amour exige une seule volonté. Depuis longtemps, s'il eût assiégé son consentement, Rose-Marie eût obéi. L'heure présente était péremptoire, — et préférable.

— Rose-Marie, aimez-vous donc quelqu'un d'autre?

Il n'écouta pas la réponse. Sur les coussins de la chaise longue il contemplait les cheveux dispersés par la résistance, — de la lumière encore ! Il y plongea la face...

Au cri unique, poussé vers Stéphane qui doit venir et qu'attendait Rose-Marie, le jeune homme s'était hâté. Sur le seuil où il parut, Rose-Marie, échappée à l'étreinte de Piérard, rejoignit Stéphane avant qu'il eût rien vu ; elle tremblait, serrée contre lui.

Piérard les regarda en ricanant :

— Encore ! Ah ! je comprends !

Stéphane entraîna avec lui Rose-Marie. De quel vin s'enivra son père?

Tout s'est éteint. Piérard, immobile d'abord, a tout oublié ; il se sent envahi par les ténèbres de la mort.

Après combien de temps s'éveilla-t-il? Certes la mort était

là, toute proche, et tentante comme l'assouvissement d'un fort désir, d'une haine vraiment. Le vieil homme haït celui qui a tenté l'action ; il connut sa vigueur jeune et le péril de la combattre. Le nouveau désespéra d'échapper aux reproches insupportables de l'autre. Tous deux se fussent accordés seulement au tombeau...

Non. Tous deux se révoltent ; l'un a le goût de jouir et l'autre de savoir. Piérard connaît des voluptés amères à s'observer, — hier il eût dit : à se vaincre.

Donc il aime la vie. Il l'a toujours aimée. Il attend d'elle quelque chose.

Chez lui, ayant baigné d'eau froide ses tempes et ses yeux, il tâche à renouer ses souvenirs à la minute honteuse et tragique.

Il contraint les sens, la vue, l'ouïe, à répéter les impressions qu'ils reçurent, sans d'abord le contrôle de l'esprit. Cet effort laborieux évoqua une vision et des sons : Stéphane tenait par la main Rose-Marie consentante. Il a menacé d'une voix dont la colère transposait les tons :

— Je tuerai Ned Ryde. Je le tuerai.

Le caractère de Stéphane aggrave cette menace.

Peut-être qu'il imaginerait ainsi sauver son père, et se sauver lui-même du crime de juger son père...

Piérard se représente le corps étendu, et la bouche sanglante de Ned, pleine aujourd'hui des blasphèmes millénaires, à tout jamais fermée par un poing rude. N'a-t-il jamais songé à cela? Souvent il a haï l'intrus. Mais jadis !... il ne sait plus quand. Il s'avoue qu'il a connu lui aussi l'envie de tuer Ned.

Si Ned mourait par hasard, Piérard serait-il délivré? retournerait-il à l'ancienne paix ? Il ne supporterait pas d'être privé de Ned.

Ainsi des idées de meurtre habitèrent sa poitrine. Il se rapprocha des ancêtres ; il comprit, il envia les luttes directes, non plus féroces que les actuelles, où les victimes tombaient à l'inverse d'aujourd'hui : la jeunesse triomphait de la vieillesse, Rose-Marie de Germaine, et les dieux de la terre de l'artificielle sagesse, — où la nature et les désirs désignaient les sacrificateurs.

Rose-Marie, Rose-Marie ! Il revit les cheveux épars et les

yeux apeurés de l'enfant, et sa ruée vers « l'autre », hors de l'étreinte relâchée dans la surprise. Il comprit l'homme primitif détruisant la femme convoitée plutôt que de l'abandonner à un rival !

II

Ned se doute-t-il de l'heure que Piérard vient de vivre, l'heure qui abolit les autres, qui apareilla les deux adversaires?

Ce matin, l'éloquence de l'Anglais était singulièrement joyeuse, mais cynique, mais destructive ; son rire au timbre pur insultait à l'effort des hommes, à leur calvaire ; c'était le rire d'un vengeur ; il souriait à la nature, mais surtout à ses maléfices. Piérard pris par la contagion de cette gaieté en reconnaît maintenant l'essence. Comment ne l'a-t-il pas observée dès l'abord? ne s'est-il pas souvenu?

Il ne pouvait demeurer seul ; il téléphona à Ned absent.

Hier soir tous deux s'étaient querellés ; il plut à Raymond de l'oublier.

Il avait opposé un refus à une demande d'argent. Pour la première fois, la voix du quémandeur trahissait de l'anxiété. Il a dit, souriant avec effort :

— Une banque heureuse peut tout réparer.

Piérard a préféré ignorer l'urgence et le chiffre de la dette. Il lui souvient avec étonnement que Ned n'a pas protesté ; il n'a pas raillé le bourgeois économe ! Il était surtout triste, découragé ; Raymond dupe de la gaieté de son ami se reproche d'en avoir méconnu l'amertume. Il admire que Ned, en proie à de graves soucis, soit venu sans rancune le chercher à Magnan.

Piérard sait que l'argent est la pierre de touche. Avant de se livrer à un ami, il l'évalue : « Combien lui donnerais-je? Jusqu'où puis-je compter qu'il me secourrait à son tour? » Et cela ne le trompe guère.

Hier il a trahi Ned Ryde ; il a montré son cœur plus pauvre que sa bourse.

Il a besoin de Ned ; il est certain que Ned a besoin de lui. Le professeur sait où trouver l'escroc. L'a-t-il donc accompagné d'autres fois dans le tripot où il va le rejoindre?

Piérard s'est toujours interdit de jouer.

« Les pièces d'or, disait-il, sans valeur en elles-mêmes malgré l'effigie frappée, signifient la loyauté d'un contrat ; ainsi le crédit qu'on leur accorde est moral, il repose sur la bonne foi des sociétés. Il est juste qu'une part de ce bien social récompense le labeur d'un homme qui la transmettra à ses descendants comme le témoignage et le profit de ses vertus. Mais, qu'il s'agisse des cornues d'un alchimiste ou d'une table de baccarat, la rapide transmutation d'un vulgaire métal ou d'un vice en or loyal, me semblerait, au même titre, désordonnée, — donc haïssable ! »

Il ne songeait plus à ces sornettes. Pourtant il éprouva de la honte, sur le seuil où un domestique à la livrée voyante s'empara de son manteau.

Sans questionner, il gravit quelques marches couvertes d'épais tapis, et s'arrêta un moment dans une antichambre qui donnait sur deux salles éclairées des murs au plafond excessivement, et malgré le plein jour au dehors.

Il ne put s'empêcher d'observer que des appliques électriques projetaient leurs lueurs à la hauteur des mains de ceux qui entouraient les tapis verts. Cette prudente mesure du tenancier disait la sorte des habitués, très élégants pour la plupart.

Il passa entre les tables où le poker tend jusqu'aux muscles l'attention de ceux qui risquent sur un « bluff » soutenu par un regard atone, les sommes qu'une « main pleine » a essayé en tremblant de retenir, et celles où des messieurs méfiants qui font la « chouette » à l'écarté devant un paravent à trois feuilles, voient s'accumuler auprès d'eux les mises des pontes naïfs.

Dans le second salon, plus vaste, autour d'une longue table, des joueurs des deux sexes palpaient joyeusement les masses accrues devant eux, et comptaient, tandis que, banquier désastreux, Ned Ryde très pâle se levait, renonçant à vaincre la fortune.

Par le spectacle de cette détresse, Piérard se crut vengé de la gêne d'être là. Des voisins obligeants le renseignèrent : sans nulle alternance de gain, la banque de deux cents louis a été renouvelée trois fois !

D'où vint que Piérard éprouva une joie méchante quand dans le même temps un grands poids lui écrasait le cœur? Des jugements les plus rigoureux, il a passé à la plus complaisante indulgence... Après tout, s'estime-t-il habituellement lui-même avec des sévérités moins inégales?

Aucun acte de Ned ne lui sera désormais étranger. Il ne se révolta plus contre cet inquiétant constat ; il en reçut un besoin impérieux d'épier, de savoir ; presque le droit.

L'Anglais dont Stéphane, au music-hall, avait remarqué l'air bestial et la musculature, deux autres personnages chez qui la même nationalité était aussi nettement affirmée, ayant entraîné Ned Ryde sur un canapé, lui parlaient à voix contenue mais activement, avec des gestes.

Ils se turent tout à coup quand l'athlète eut signalé la présence de Raymond qui ne songeait point à se cacher.

Ned les rassura ; il ne semblait pas surpris. Il sourit à Piérard ; d'un geste amical de la main, il le pria seulement d'attendre, et il continua d'écouter les paroles pressantes de ses trois compatriotes.

Il semblait que Ned acquiesçât, mais il abrégea les accords conclus avec répugnance. A la fin il interrompit un colloque qui lui devenait importun, en se mêlant aux joueurs de nouveau. Il risqua encore sur un tableau deux ou trois louis, — les derniers sans doute qui lui restaient — qu'il vit partir avec un haussement insouciant des épaules. Alors seulement il rejoignit Raymond qui l'attendait en songeant et à qui il ne demanda pas les raisons de sa présence.

Ils quittèrent les salles de jeu, et dans la rue chacun suivant le cours grave de ses pensées, ils s'acheminèrent presque sans mot dire vers le quai de la Tournelle.

A peine furent-ils enfermés dans le cabinet du professeur que Ned se laissa choir dans un fauteuil :

— J'avais moi aussi besoin de te parler.

III

D'abord les deux compagnons écoutèrent leur cœur tumultueux, chacun portant lourdement des méditations tragiques qu'il désirait et craignait d'avouer. Chacun redouterait d'être seul, et voudrait pourtant demeurer muet par terreur de ce qu'il osera formuler. Peut-être suffira-t-il que l'autre soit là, que l'on implorera contre les fantômes du soir si les lampes allumées ne suffisent point à les refouler vers les ténèbres.

Peut-être parviendront-ils à se taire.

Peut-être à se tout confier.

Deux alternatives redoutables. Cela équivaudrait à se séparer à jamais, où à s'unir jusqu'à toutes fins !

L'autre comprendra-t-il?

Le temps est révolu de l'ironie, — ou des réserves...

Ils perçurent que les secondes qui palpitaient à la pendule usaient « leur heure ».

Le timbre sonnant six coups leur fit mal.

Pourquoi les regards de Raymond suppliaient-ils?

C'est pour leur répondre et pour les braver que Ned interrogea :

— As-tu réfléchi au problème que je t'ai proposé?

Piérard inclina la tête affirmativement.

Ils venaient d'entre-croiser leurs voies; désormais ils se séparèrent. Ils entreprenaient, quel que fût le risque, de connaître leur vérité totale. Comme si cela était réalisable !...

Raymond regarda le visage de Ned que tout à l'heure il avait songé à supprimer... Depuis trop peu de minutes les mots avaient dissocié leurs pensées si parfaitement identiques dans le silence ; celle-ci, la tentation du meurtre, parut avoir pénétré encore le cerveau de Ned. Renonçant momentanément à sa question récente, il éclata de rire :

— Sais-tu que ton fils a dit plusieurs fois qu'il me tuerait?

Ceci non plus n'obtint pas de réponse ; Ned laissa tomber, — négligent, soucieux ailleurs.

Sur ces traits, quelle passion — ou quel martyre? — gravait des stigmates nouveaux, douloureux et sanglants?

Piérard imagina ce même ovale, ce nez et cette bouche,

sans la tare du vice, déformés à l'inverse par la pratique habituelle du bien. Ce qu'il vit lui parut préférable, plus beau. Comme l'acide dans le cuivre, la vie y avait inscrit des lignes. La visible détresse de son ami poussa Raymond vers lui dans un élan pitoyable et affectueux.

Mais Ned l'écarta sans bonté, et sans dédain, d'un geste las.

— Assieds-toi. Si tu ne m'avais pas cherché je serais venu. Pendant quelques heures je ne puis être qu'ici où je respire, et même s'il me plaît je parle, parce qu'on est pareil à moi.

Ned s'était à demi allongé sur un divan ; la nuque et les épaules appuyées aux coussins, il détendait la fatigue de son corps. Comme s'il eût déposé pour un temps la matière trop pesante, il laissait voler sa pensée, telles ces flammes qui brûlent ou éclairent mais ne se fixent point. Sans contradicteur, donc sans but apparent, une fois encore il exalta le mal, ce que le monde appelle le mal, qui n'est pas seulement égal au bien mais supérieur, parce qu'il est l'opprimé.

Et dans tout ce qu'il disait, Piérard crut reconnaître les caractères lisibles de la vérité.

Le mal est l'élément essentiel du progrès ; il en est le synonyme. Par ses instincts de haine autant que par ceux de jouissance, l'homme assure sa marche vers l'avenir.

— Considère les admirables conséquences de quelques crimes durement châtiés par des pouvoirs rétrogrades !

» Et combien de maux sont dus à la vertu !

» As-tu essayé de pratiquer la charité? de suivre jusqu'au bout les conséquences de ton acte charitable?... Souvent tu reculerais épouvanté.

» Le renoncement attente au plus grand développement individuel, la seule loi vitale, énergique et saine, le seul bien possible, en qui pourtant les moralistes bourgeois ont situé le mal. Comment les comprendre?...

Cependant Piérard devina :

« Ned profère des axiomes (il les estime, des truismes), et justifie sa faconde seulement par l'urgence d'obtenir mon consentement définitif à leur autorité... Il ne doute pas d'y réussir. »

D'ailleurs nulle ardeur apparente. Piérard observait cette

certitude et ne s'en offensait point. Il se berçait au bruit de mots connus. Il avait résisté à tant de discours identiques, à tant d'écrits ! Son intelligence cédait ce soir à une force persuasive dont la nature lui demeurait encore incompréhensible.

Son trouble venait sans doute de ce qu'il s'attendait qu'un mystère enfin s'éclairât !

Il entendait sans révolte toutes ces affirmations tant de fois répétées depuis un an, — tant de fois combattues ! — Seule l'intonation renouvelait en lui la gêne et l'anxiété.

Il finit par échapper au sens des paroles dont l'accent suffisait à le dominer. Il avait renoncé à se rebeller... L'attitude de Ned à la fois menaçante et craintive l'intriguait comme un problème d'ordre abstrait. Au tripot, il a vu (en cet instant il est clair) que Ned a peur. De Stéphane?... de lui Piérard?... Il y a autre chose. Ned lui cache des secrets, un seul peut-être, dont la découverte importe plus que toutes autres choses.

Ned surveillait l'heure, et les nerfs de Piérard s'étaient agacés de la fréquence du même geste. Maintenant Ned conservait sa montre dans sa main, surtout semblait-il pour apaiser contre la douce polissure du métal sa nervosité tactile.

Piérard observa les mains confiantes sans la pudeur dont s'enveloppent toujours les visages ; il écouta leur clair langage. Pâles et longues elles palpaient et liaient, acérées comme des vipères elles adhéraient, tentaculaires aussi, selon les mouvements de l'âme tourmentée ;elles s'offraient, fleurs blêmes et vénéneuses, avec du sang au fond du calice et des paumes.

Piérard, devant ces mains, subit l'angoisse d'un attrait et d'un dégoût invincibles.

Depuis un temps inappréciable Ned Ryde se taisait...

Les idées qu'il venait d'exprimer, il fallait évidemment qu'elles fussent remâchées par ces deux êtres, incapables d'accepter la réalité sans le condiment des doctrines.

Que sont les idées? L'homme existe.

Ned dans le compas de ses regards, fixant la pensée de Piérard, l'interrogeait :

— Le problème?

Piérard soulagé par cette violence confessa tout, âprement. Les aveux jaillissaient de ses lèvres comme des reproches à Ned Ryde ; il s'en étonna. Il ne distinguait plus sa tendance secrète.

Il se loua d'avoir supporté la tentation, de l'avoir admise, d'avoir envisagé, souhaité la possession brutale, — et le meurtre !

L'ancienne indignation de l'honnête homme se trahissait par une sorte de fureur dans le sarcasme et l'ironie du néophyte immoraliste.

Piérard, observateur à lui-même importun, ne se dérobait pas aux comparaisons. Un souvenir de Mozart l'obséda où la mélodie s'éplorait tandis que riaient les pizzicati de l'accompagnement....

Déjà ne serait-il plus cet audacieux qui dépeint sans retenue ses passions, qui avoue convoiter le jeune corps de Rose-Marie ?

Pourtant il ne s'arrêta point.

Irrité parce que, près d'elle, un autre, son propre fils ! lui était apparu victorieux, il se vanta d'avoir regretté qu'elle ne fût pas morte. De même, devant la mélancolique Germaine, devant Germaine obstacle à tout, il a éprouvé un sentiment de haine meurtrière.

— Et toi-même, Ned, je t'ai haï. Et ce n'était pas la première fois. J'ai calculé que si tu étais mort aucun de ces démons n'eût hanté jamais mon cerveau.

Son cœur soulevé de dégoût n'eût pas supporté de formuler un aveu de plus.

Ned n'avait pas cessé de l'observer.

— Parfois je pense aussi qu'il est fâcheux pour nous deux de nous être connus...

Anxieux, il tâtait le terrain, et le retournait comme le paysan avant de semer le grain. A cette heure il mésestima décidément Piérard. Médiocrement intelligent malgré toute sa science, faible... comme tout le monde ! Il railla en reconnaissant : « Comme moi-même, Ned ! »

N'y a-t-il que des masques plus ou moins bien attachés, bons surtout à nous flatter devant nos miroirs?

Nous avons tous des âmes troubles (c'est que chacun de nous est apte à son contraire), des consciences pleines de doutes et d'hésitations. Ned hésite pourtant et doute moins que d'autres !... Pourquoi, cédant à quel attrait, élut-il celui-ci?

Piérard ne devina pas la nature de la tristesse de Ned Ryde; il se plut à l'interpréter comme une défaillance.

Ned poursuivit :

— Il était digne de toi de tout envisager ; je t'y ai contraint.

Ils se turent encore, incertains et découragés. Soulevés par un flux alterné et sur le point de se haïr, poussèrent-ils l'un vers l'autre le cri sempiternel des hommes qui voudraient s'aimer, et par ce seul désir méritent d'y atteindre ; l'appel qui toujours meurt dans la nuit sourde?

Malgré l'inachèvement, ils subirent la poussée du temps qui ne permettait pas qu'ils s'attardassent plus longuement. Chaque minute les rapprochait d'un autre mystère, cruel, irrémissible. L'un le savait, l'autre le sentit.

Si près de Ned et tour à tour si loin de Ned, Raymond est-il prêt aux consentements qu'on exigera de lui? Cela dépendra d'un hasard, d'un point instable du pendule. Un instant Ned songea à s'enfuir. Quelque chose de fort s'y opposa, de spirituel et de charnel.

Il dit :

— Te souvient-il qu'ici même je te contai ma vie? Quel besoin? et que pouvais-tu contre moi? Quelles menaces contenait le dossier de police? Je suis en règle avec la société. Et que te dois-je? Et que peux-tu? Cependant j'ai tremblé devant ton jugement... Qui échappe aux contradictions?

» Tu viens à ton tour de mettre tout au jour, et non sans une crainte puérile... Ou de la colère? Je ne t'ai pas encore compris parfaitement.. Jusqu'aujourd'hui nous avons lutté, chacun dans son plan, pour conserver ou pour acquérir. J'ai voulu que tu conviennes de l'équivalence parce qu'à une certaine heure, je pouvais avoir besoin de ton intelligence tout entière... au moins il me semble maintenant que c'est pour cela que je l'ai voulu. Cette heure approche.

Et passant une main sur son front que la pensée contractait :

— Pourquoi, encore, ai-je besoin de ton consentement, de ton acquiescement à mes actes?... Peut-être que je l'entrevois... Plus tard nous éclaircirons ce problème, nous répondrons à cette question qui nous poind également : par rapport l'un à l'autre, qui sommes-nous?

C'en était fini des nuances, de la pénombre, Ned dévoila toute la lueur.

— Dès aujourd'hui, admets seulement après Nietzsche

que « Chaque naissance est la mort d'êtres innombrables. Engendrer, vivre et assassiner ne font qu'un. »

» J'ai tâché à te faire accepter sans pitié, rappelle-toi, le meurtre d'une tourterelle. La pitié c'est l'impuissance à contempler la douleur d'autrui parce qu'elle nous menace. Lâcheté, hypocrisie des religions qui inventent cela !

Piérard s'étonna de l'aspect brutal du poing qui heurtait son guéridon. C'était la même main fine et perverse, tout à l'heure...

— Tu devais consentir sans réserves à tout ce que j'ai fait à Londres et même à Berlin, et pour cela éprouver par toi-même les tentations du sang, puisque ta richesse t'abrite contre celles du lucre. T'y voici. Mais il faut me suivre encore plus loin.

Plus loin ! c'est bien cela qu'attendait Raymond dans une angoisse mêlée de désir. Plus loin... jusqu'au bout ! Mais encore jusqu'où?... Il allait savoir enfin !

Assis droit maintenant, sans plus aucun signe de fatigue, Ned Ryde, dès les premiers mots qui l'engageaient, a retrouvé le calme. N'ayant plus rien à feindre, il a observé la sorte d'émotion produite par son récit afin d'en tirer avantage. Il exposa naturellement que deux cent cinquante mille francs lui étaient indispensables pour détourner « de sa tête » un péril.

Malgré la négligence du ton, la gravité des termes émut Raymond. Ned Ryde ne permit pas qu'il l'interrrompît.

Il n'ignore pas l'incapacité du professeur à lui rendre sans délai un pareil service....

Il s'était arrêté un temps sur ces mots qu'il répéta : « sans délai » !...

Ned avait, ce matin, tenté un emprunt ; mais, Piérard n'a pas voulu entendre le chiffre. Il avait deviné qu'il ne s'agissait plus, comme les fois précédentes, d'un chèque de dix, vingt ou même trente mille francs... Ned sait bien que la bourse de son ami s'épuise.

Il croyait, par le jeu, obtenir une partie au moins de la somme.

Il termina par une plainte habile qui n'avait point trop l'air d'un reproche :

— Ni les cartes ni toi n'avez pu me sauver. Je n'ai plus d'espérances de salut.

Il hésita et dit encore :

— Avant de quitter la salle où tu te sentais gêné, mais où je me plais parce que seulement en ce lieu respectable les hommes échappent aux lois et aux calculs, et s'inclinent devant le hasard, j'ai accompli un acte rituel, sans doute unique dans ma vie, presque superstitieux puisque j'en attends quelque chose que je souhaite et que j'ignore moi-même, ce quelque chose d'inutile et de beau qui couronne l'effort et dépasse son but... Trois louis me restaient que j'ai jetés sans espoir de gain immédiat, comme les pauvres, jadis, sur les autels ruisselant du sang des taureaux conjugués, offraient un seul moineau dans sa cage de jonc. Alors secrètement, j'ai imploré la Fortune... Ce modeste holocauste était très grand pour mon orgueil, — la part du doute ! Cela équivaut bien aux crimes que tu consens, dont l'aveu te couvrit de honte.

Mais Ned a haussé les épaules ; des mots l'irritent qu'osa Raymond : « Es-tu vraiment perdu ? »

Raymond est-il si « social » que de croire qu'on soit hors de la partie où se hasarde le bonheur parce qu'on ne mise plus sur les couleurs ou les petits carrés numérotés par le tenancier du tripot? Il y a des tables ailleurs, des jeux brutaux où le banquier frauduleux, qu'il soit prêtre ou bien magistrat, n'est point assuré de gagner, mais plutôt le ponte hardi, dénué de scrupules !

— Tu as erré dans les chemins de la spéculation que je t'avais choisis ; moi, je m'engage une fois de plus dans ceux de l'action.

Sans plus de métaphores ni de retours, il lui confessa ses projets :

Il a décidé de dérober, ce soir même, le collier célèbre de Rose d'Ispahan. Tout est préparé pour le vol, pour la fuite, pour la vente des perles. Un plan de l'hôtel de Rose et des clefs lui ont été donnés par quelqu'un qui connaît les aîtres. Celui-là et un autre, tous deux anciens camarades de bagne de Ned, l'attendront dans la rue. Contre le collier ils lui remettront la somme de quatre cent

mille francs en billets de banque. Le reste ne le regardera plus...

Piérard écoutait dans une sorte de stupeur, ces propos qu'il comprenait mal. D'abord le nom de Rose d'Ispahan retint son attention dans un souvenir déjà ancien. Presque enfant, Stéphane avait laissé surprendre sur sa table de travail des lettres de la courtisane, attestant qu'elle avait été son initiatrice. Le temps d'un caprice de jolie fille, et cela avait passé...

Ensuite il y eut l'étonnement qu'il ne s'agît que d'un vol vulgaire ! Piérard s'attendait, parmi les éclats du tonnerre, à un crime plus grand, et mêlé de blasphèmes, avec des attitudes.

En même temps qu'il subissait cette déception inavouable, il interrogeait, anxieux :

— Et si Rose s'éveille?

— On fera le nécessaire pour qu'elle ne s'éveille pas. Elle sera seule, les domestiques éloignés.

— Enfin, si elle s'éveille?

— Tant pis pour elle ! D'ailleurs toutes les mesures ont été prises. Les associés se chargent de détourner les soupçons de la justice.

— Ainsi tu admets, toi, l'idée...

Brutalement Ned l'interrompit :

— Il ne s'agit plus d'idées ! Tu sais bien que je vais agir.

Le voici donc, pareil à un chasseur dans tous les temps, et tel qu'il eût surgi, participant à la jeunesse du monde, guettant un gibier du seuil de sa caverne ! S'il avait hésité à prendre une arme et à courir dans les taillis sur les brisées de la proie qu'il convoite, il n'y paraissait pas à cette heure... Complaisamment il dit le lieu, et l'heure, et les circonstances. Et Piérard croyait n'écouter plus, assourdi par une rumeur qui s'élevait et grandissait dans sa poitrine. Passant du murmure à la clameur, les voix exilées de la conscience éclatèrent en fureur joyeuse. Il les salua, les reconnut ; heureux parce que tout criait en lui et protestait. Cette fois, nulle trace de l'angoisse, des hésitations qui depuis longtemps lui avaient rendu intolérable tout examen moral, presque toute pensée, ni de cette duplicité qui l'avait énervé en lui montrant les

différents aspects de ses actes libres aussi bien que des mieux ordonnés. En face de l'ennemi, il se retrouve intact ! Du mal il n'a connu que le désir et les approches. Demain, à l'instant même, il peut se relever l'honnête homme d'autrefois, de toujours ! Plus tard il démêlera le faisceau des arguties, il découvrira les pièges où il faillit se perdre ; plus tard, loin de la face et de la voix qu'il hait. Maintenant, il écoute, il voit, il ne craint plus !... Puisqu'il diffère à ce point de Ned, c'est assurément que jamais il n'a été pareil. et qu'il s'est trompé ! Rien de commun entre lui et ce drôle ! Il ne dénoncera pas Ned à la police, c'est tout ce qu'il concède ; mais il le chasse, — avec quelle joie il le chasse !...

— Tous mes instincts sont contre toi. Je me libère !

Et il s'empresse, comme s'il avait peur ! d'appeler à l'aide de sa résolution. Il sonne.

Ned comprend qu'il n'y a pas de résistance possible. Raymond a sonné ! Ce petit geste l'affole. Dans ses prévisions il avait admis un sursaut d'abord, et même de la colère. N'avait-il pas triomphé déjà de telles résistances? Les mots étaient tout prêts, les railleries, les attitudes efficaces ; de son angoisse, de son péril, trop réels, il comptait faire une arme ; avec du temps, il n'avait pas douté de vaincre encore. Mais tout à l'heure un valet va venir ! et si par hasard, en quelques secondes, Ned parvenait à lier soit la raison soit la sensibilité de l'adversaire, cette importune intrusion briserait le fil léger qu'il aurait commencé de nouer. — Il n'avait pas prévu cela, Il ricane et trahit sa peur. Tandis que la porte s'ouvre, il essaye seulement de dire :

— Tu es fou. Tu sais bien que je ne ferai jamais cela !

Mais Piérard, qui ne se possède plus :

— Va-t'en, va-t'en !

Il croit contenir le rugissement de sa gorge, mais de loin Germaine l'a entendu. Elle accourt, et elle peut voir encore l'Anglais qui s'éloigne, descend l'escalier, sous l'escorte du domestique.

Piérard, penché sur la rampe, rit à voix haute, parce que Ned troublé a laissé tomber sa canne et bute en la ramassant maladroitement. Raymond l'imagine ainsi, tremblant et vil, devant les gardiens de la chiourme.

IV

Jeanne et Claudie, inquiètes du bruit des voix, secrètement curieuses rejoignirent leur mère qui les entraîna, et derrière elles ferma des portes.

Ensuite que faire, que dire?... Germaine tant de fois déçue ne conclut rien, elle n'espéra rien, de ce qu'elle venait de voir. Entre elle et ses deux filles, en congé ce soir-là, le silence pesait.

Rose-Marie, habituellement, l'aidait pendant le temps des vacances à cacher la tristesse de la maison.

Germaine lui fit porter ces mots : « Venez ce soir, j'ai peur. » Incapable, dans sa détresse, de toute action, elle guettait impatiemment, le front aux vitres, la venue certaine de son alliée, tandis que Jeanne pensive jouait d'une main au piano et se dérobait aux regards interrogateurs de sa cadette.

Chez les femmes l'amour élève de si hautes barrières qu'elles ne savent plus regarder, en deçà, leur enfance. Germaine ne devinait pas quels soupçons végétaient en ces jeunes cerveaux. Ingénus, profonds, pervers? Jugeaient-ils? et d'après quels codes?

Rose-Marie, puisqu'on l'appelait, accourut. Elle mit son absence et sa pâleur sur le compte d'une indisposition subite. Elle desserra l'étreinte de Germaine, excessive sous les yeux attentifs des enfants.

Et l'attente se prolongea, interminable, malgré la nouvelle venue, jusqu'à la diversion souhaitée du repas.

Mais quand le maître d'hôtel eut ouvert sur la salle où la table était servie, Germaine et Rose-Marie désirèrent que la porte fût close entre elles et Piérard qui allait venir, dont la présence alourdirait le fardeau de gêne et de crainte.

Les premières Jeanne et Claudie entrèrent enchantées des lumières, des desserts et des fleurs dont la pension les déshabituait. Les deux femmes les entendirent qui battaient des mains, et de leurs bouches affectueuses baisaient le visage du père, riant de plaisir avec elles.

Alors il leur sembla évident qu'un grand changement venait de s'opérer.

Simplement, sans donner de raisons, le professeur Piérard déclara :

— J'ai chassé Ned Ryde. Il ne reviendra jamais.

On eût dîné en silence sans les bavardages des petites qui bravement jouèrent le rôle qu'on souhaitait d'elles, réjouies d'ailleurs par la perspective d'une journée de liberté.

Piérard les regardait ; ses yeux malgré lui se mouillèrent. Il se leva de table le dernier. Germaine timidement avait mis sur son bras une main qu'il pressa tendrement et retint... Que s'était-il passé?

Plus tard il caressa les cheveux trop bien lisssés maintenant des écolières.

— Je ne veux plus que vous quittiez la maison.

Tandis qu'à grands cris elles disaient leur joie à leur mère, Rose-Marie tresssaillit à l'approche de Piérard.

— Stéphane a menacé de se venger de Ned Ryde. Vous l'apaiserez, Rose-Marie, vous le pouvez. Et vous ferez en sorte qu'il revienne. Un père ne s'excuse pas...

Et doucement, afin qu'elle l'entendît seule :

— Un maître non plus ne s'excuse pas.

Il ajouta d'une voix où tremblait une douleur sincère :

— Pourtant, Rose-Marie, je vous demande pardon.

Elle resta devant lui, muette; son corps après la révolte récente refusait le consentement qu'accordait peut-être l'âme apitoyée.

Il insista :

— Oublierez-vous ?

Une intervention sans méfiance de Germaine abrégea l'angoisse de cette scène, et Rose-Marie bouleversée prit congé, pressée de se trouver seule et de s'interroger sur les événements contradictoires de la journée.

Déjà elle sentait que dans un flux de larmes allaient se détendre ses nerfs et sa rigueur. Certes elle ne refuserait ni l'entremise ni le pardon demandés... Mais elle-même, qui la plaindra de sa solitude spirituelle? A cause du péché qui l'effleura, — ou bien d'un autre qui la tente?... elle trouva des mots étranges :

— Qui me rachètera?

Après une courte soirée, quand les hôtes du quai de la

Tournelle se séparèrent, Piérard ne sortit pas comme il en avait pris l'habitude; pourtant il retarda en souriant de monter se reposer dans sa chambre, et il se dirigea vers son cabinet. Dès ce soir il entendait reprendre le noble labeur qui serait désormais l'honneur et le but de sa vie.

CHAPITRE VI

LE CRIME DE LA RUE DE LA BAUME

I

Le lendemain, à l'heure où Raymond avait coutume de se rendre à l'hôpital, il fit téléphoner à Mongrolle pour s'excuser.

Par cette dérogation à une règle strictement observée pendant tant d'années, Piérard décelait que les émotions de la soirée avaient brisé ses nerfs. Germaine, prévenue qu'elle n'eût point à s'inquiéter, s'opposa pourtant à une visite trop matinale qui troublerait le repos qu'il s'accordait. Mais le valet, cédant aux insistances du secrétaire du commissaire de police, dut pénétrer dans la chambre de son maître.

Piérard, fâché de ce contretemps, les traits encore tirés par l'insomnie, s'habilla sommairement et reçut le personnage qui, après quelques justifications, le pria de l'accompagner.

Dans un hôtel élégant du huitième arrondissement, un homme s'était suicidé cette nuit dans des conditions singulières, un étranger à ce qu'il semblait. On avait trouvé seulement sur lui une lettre sans enveloppe signée du professeur.

Piérard devina qu'il s'agissait de Ned Ryde « avec qui ses relations furent fréquentes ». Ayant achevé de se vêtir, il monta en voiture avec le secrétaire.

Dans le taxi automobile qui longeait d'abord les quais avant de tourner au pont de la Concorde, Raymond se rappela une promenade récente sur les berges et dans le Bois où

il avait consenti l'abandon périlleux de lui-même à l'épreuve des rêves et des instincts. Son trouble et ses doutes avaient prédit ce jour-là les défaites prochaines du moraliste, aussi bien que la victoire remportée hier soir et dont les effets l'épouvantaient.

— La nouvelle que je viens d'apprendre m'émeut profondément parce que la personne que nous supposons m'a quitté après une discussion violente.

Le policier discret et respectueux s'étonna de cette confidence. Piérard s'en aperçut ; il se maîtrisa et se tut.

Pourtant il lui parut qu'il devait quelque chose à la curiosité éveillée de son compagnon ; il chercha en vain les paroles indifférentes, ou du moins calmes, qu'il articulerait devant un cadavre. Mais il lui fallut expliquer sa pâleur et le tremblement de ses membres quand, en vue du 12 *bis* de la rue de la Baume, il constata qu'on le conduisait chez cette Rose d'Ispahan dont, la veille, il avait entendu prononcer sinistrement le nom.

Il aurait dû poser des questions. Pourquoi n'a-t-il pas demandé où on l'emmenait? Est-ce donc qu'il avait tout deviné? Pendant le trajet il s'était complu dans une torpeur douloureuse.

En descendant de la voiture, il faillit manquer le marchepied. Alors il s'imposa d'achever la phrase interrompue par dix minutes de silence :

— Je ne me consolerais pas d'être une des causes de sa mort.

Sans rien voir, il passa de la voûte de l'hôtel à un vestibule et atteignit la rampe d'un escalier où sa main se cramponna.

Averti qu'il lui faudrait monter un étage, cet effort lui sembla d'abord insupportable, à cause de la lourdeur de ses jambes, de la fatigue de ses reins ; ses pieds dans les tapis épais s'enfonçaient comme dans de la terre grasse. Chaque marche appesantissait le fardeau vivant qui s'agrippait à ses épaules, à ses bras, à son cou ; des voix inarticulées bourdonnaient à ses oreilles, voix de l'égoïsme, de la vie passée ; tout le retenait d'aller plus loin, d'approcher du spectacle qu'il savait que ses yeux allaient contempler.

Sur le palier il n'entendit point le remerciement poli du

commissaire de police qui, sans tarder, ouvrit devant lui des portes...

Dans une chambre élégante, Ned était assis au pied d'un lit. Piérard était sûr de le reconnaître, même avant qu'eût été soulevé le linge qui recouvrait son visage exprimant l'absolu repos.

C'est bien lui. Le tapis clair a bu le sang qui, d'une blessure invisible, coula le long d'un pied du fauteuil et s'étala en une large tache maintenant noire. Sans cela nul n'oserait troubler un si calme, un si bienfaisant sommeil. Piérard, comme s'il eût été seul avec lui, interrogeait la pensée et peut-être il acceptait la volonté, incluses derrière les paupières baissées.

Il sembla qu'il en reçût un réconfort, qu'il prît en cette entrevue une résolution virile. Devant le secrétaire étonné de ce changement soudain, sa taille courbée se redressa.

Le commissaire le retint quand il voulut s'approcher. Rien ne devait être déplacé avant que les constatations ne fussent achevées. Puis ayant voilé la face exsangue dont les regards de Piérard s'étaient détachés, il entraîna le professeur dans une autre pièce où, sous la surveillance d'un agent, attendait Rose d'Ispahan.

Là, devant elle :

— Vous savez, monsieur le professeur, pourquoi j'ai dû vous mander ici. Madame prétend tout ignorer de l'homme qui, cette nuit, périt ici de mort violente.

Alors Piérard :

— Je le reconnais formellement. Il s'appelle Édouard Ryde, docteur en médecine, sujet anglais. Mais je ne saurais vous fournir aucun éclaircissement sur le drame dont il est la victime.

Il donna encore l'adresse du logis de Ned et quelques indications que le commissaire inscrivit.

— J'ai prévenu, — dit-il, — le procureur de la République qui désignera un juge d'instruction. Il appartiendra à ce magistrat de vous en demander et aussi de vous en apprendre davantage. Jusque-là, veuillez excuser la réserve à quoi m'oblige ma position subalterne.

Seulement après ces formalités, Piérard remarqua les yeux de la jeune femme fixés sur lui. Il observa qu'elle était belle

à l'égal de sa réputation, et hardie malgré les soupçons qui ne pouvaient manquer de peser sur elle.

— Celui-ci non plus, — dit-elle, — je ne l'ai jamais vu ; mais je connaissais bien son nom.

Piérard éprouva un instant de gêne ; mais le commissaire exprima comme il était naturel qu'une si grande notoriété médicale fût parvenue jusqu'à mademoiselle d'Ispahan... En souriant il accompagna quelques pas le professeur qui se retirait.

Ce matin-là, Jeanne et Claudie remplissaient l'austère demeure du quai de la Tournelle de leurs rires et de leurs appels. Elles retiraient des armoires de leur jolie chambre retrouvée les robes bien coupées et, devant les miroirs, ondulaient les boucles interdites à la pension. Elles ne semblaient point occupées des motifs pour lesquels le père les avait d'abord éloignées et à présent les retenait auprès de lui.

Germaine ne chercha pas à démêler qu'elle était la part de l'insouciance et celle de la dissimulation ; sa tendance actuelle l'incitait à partager simplement la gaieté des deux enfants.

Curieuse des événements qui avaient préparé la veille une crise aussi heureuse, encore un peu inquiète par une habitude d'esprit qu'une série de déceptions avaient formée, confiante à cause de la délivrance certaine de Raymond, de son retour aux siens, si cordial, si sincère, elle ne se préoccupait pas de la visite du secrétaire, sans rapport apparent avec le drame de sa maison.

Elle prévoyait de nouveaux progrès vers le bonheur reconquis, et d'abord la prochaine rentrée de Stéphane. Un peu surprise que Raymond eût averti Rose-Marie, la première, d'un désir qu'elle-même connaissait seulement par une confidence, elle prévit qu'il s'en expliquerait clairement. Sans doute ce serait à l'heure du repas où elle avait tenu que la place du fils demeurât vide.

Lorsque son mari parut au seuil où tant d'espérances le guettaient. Germaine lut sur ses traits une menace nouvelle. Elle retint ses filles prêtes à s'élancer, les devança d'un pas Et puis elle attendit.

— Ned est mort. Pour de l'or que j'ai refusé.

Raymond n'en dit pas davantage. Il avait longtemps marché... Des heures avaient passé depuis la confrontation. Maintenant il demeurait désolé, immobile, comme si, dans une douleur aussi vive, ayant par un instinct gagné son gîte, il n'envisageait plus d'autres motifs d'agir.

Délivrée de son ennemi, Germaine cacha sa joie, tempérée par une pitié sincère pour le chagrin dont témoignait Raymond.

— Tu l'as jugé hier et justement rejeté de ta maison et de ton amitié. Sa perte était depuis longtemps fatale. Tu t'exagères ta responsabilité.

Et lui :

— C'est moi qui l'ai tué, de ces mains que voici.

Il ignorait que des mains tendres pressassent les siennes qu'il secouait comme pour en égoutter le sang d'un meurtre, et que de jeunes lèvres baisassent ses joues ; il semblait, insensible, que rien ne l'intéressât plus.

Cependant Rose-Marie vint aux nouvelles de son maître. Elle était animée par l'air vif et la course matinale après la clinique, par quelque motif encore qu'elle allait dire, contenu dans le journal qu'elle agitait en entrant.

Sa venue sortit Raymond de sa torpeur. Sans l'écouter, sans lui répondre, c'est à elle qu'il s'adressa d'abord :

— Je ne veux pas que Stéphane rentre ici. Je ne le permettrai pas, parce qu'il haïssait Ned !

Et il se dirigea vers son cabinet où on n'osa pas le suivre. Rose-Marie poussa doucement vers leur chambre Jeanne et Claudie et caressant leur front :

— Votre père est souffrant. Il s'est passé des choses graves... mais heureuses aussi, mes chéries.

Seule avec Germaine, elle se hâta de lui lire dans *l'Informateur de Midi* un premier « écho » sur l'étrange suicide du médecin anglais chez une demi-mondaine célèbre.

Jusqu'à l'heure du repas où Raymond refusa de paraître, les deux femmes demeurèrent ensemble, échangeant leurs suppositions et surtout leurs espoirs. La profonde émotion de Piérard témoignait à quel point l'emprise de Ned Ryde était demeurée forte. Malgré la scène d'hier, le professeur

inexplicablement séduit eût à coup sûr rappelé le bandit...

Grâce au scandale de cette fin tragique, elles étaient assurées de tout apprendre. A mesure que le temps s'écoulait, elles s'étonnèrent que Stéphane n'accourût point. Sans doute il ignorait encore... et Germaine prononça presque à voix basse que « ses vœux meurtriers ont été promptement exaucés ».

II

Le lendemain, le visage de Piérard était calme et même reposé quand il sortit après avoir informé sa femme qu'il se rendait à l'appel du juge d'instruction. D'avance, il s'était assuré contre les troubles de la surprise et de la douleur.

Il marcha du même pas régulier qui le portait à son devoir quotidien de l'hôpital Magnan. Si libre semblait sa pensée qu'il sourit devant la façade du Palais de Justice. Ce monument, si pareil dans son ordonnance architecturale et dans les convenances de sa vie intérieure à ce que fut Piérard lui-même, quelle impression en reçut-il ce matin-là?

Il présenta sa feuille de convocation à l'un des gardiens qui le conduisit, par la haute salle des Pas-Perdus où plusieurs avocats le saluèrent et par de vastes corridors, jusqu'au cabinet de M. de Coulognié.

Le juge ne le fit pas attendre.

C'était un homme jeune et sensible, soucieux de son avenir, prêt à sacrifier aux puissances occultes ou officielles, ou simplement à la pitié, quelques-unes des formes de la justice, sauvegardant autant que possible son essence.

Il accueillit le professeur avec déférence. Il lui présenta son greffier, Clerget, un des derniers de Paris qui portât ses favoris gris sans moustaches, son confident et, comme il était naturel après cinq ans de collaboration, son conseil dans les cas embarrassants où sa longue pratique des criminels apportait une aide puissante.

M. de Coulognié espéra que le maître consentirait d'être pour lui mieux qu'un témoin, qu'il prêterait son concours d'éminent psychologue aux recherches du magistrat... Avant

de se former cette première opinion dont un juge doit se flatter de revenir aisément, mais qui sert provisoirement de fil conducteur à ses investigations, il a demandé, sur le suicide supposé d'Édouard Ryde, une expertise...

Piérard ne manifestait aucune curiosité. Il ne répondit pas aux avances de M. de Coulognié qui, plus réservé, lui exposa pourtant où en était l'instruction.

— C'est Rose d'Ispahan elle-même qui a téléphoné à la police. Elle se réveilla, dit-elle, la tête et l'estomac lourds. Avant de s'interroger sur l'odeur fade et sucrée qui lui remplissait la gorge, dressée dans son lit, les yeux à peine ouverts, elle avait poussé d'abord un grand cri de frayeur que d'autres suivirent, propres à faire accourir ses gens.

» Devant elle, celui que vous avez identifié, assis dans un fauteuil, paraissait dormir. Un inconnu, dit-elle. Ensuite elle s'aperçut de la mort sanglante de cet homme. Elle se leva et elle eut assez de sang-froid pour ordonner que rien ne fût déplacé, et que nul avant nous n'entrât dans la chambre. C'est ainsi qu'après le commissaire de police et même avant moi, vous avez pu, par l'aspect des objets et des lieux...

Piérard l'interrompit. Son émotion ne lui a permis de rien remarquer, hors l'affreux spectacle d'un corps inanimé.

Le juge regretta que le commissaire n'eût pas eu recours à la perspicacité du professeur.

— C'est, — excusa-t-il, — un vieux praticien tremblant devant les responsabilités et la hiérarchie. Il aurait dû déroger à l'exacte discrétion qu'il s'impose habituellement et pressentir quel concours utile vous pouviez nous apporter. Pourtant, dans des conditions assez favorables, j'ai pu constater que le coffre-fort, bien dissimulé dans un élégant secrétaire, était grand ouvert; le collier célèbre en avait été retiré, il gisait sur la table dans l'écrin; à terre, auprès du lit, ce revolver que mademoiselle d'Ispahan nie lui appartenir...

Piérard confirma :

— Je connais cette arme...

Il la prit des mains du greffier... Il l'examinait au delà de l'intérêt objectif. Sa pensée avait-elle fui vers les doigts crispés qui, tragiquement, serrèrent cette crosse d'ivoire incrusté?... Conscient de son trop long silence que nul n'avait troublé,

il posa le revolver sur la table, près de lui, et avec calme :

— Ceci était la propriété d'Édouard Ryde.

M. de Coulognié remercia de ce témoignage, précieux pour la jeune femme sur qui planent encore quelques soupçons. Voici d'ailleurs ce qu'elle raconte, ce qu'elle imagine :

— Un voleur, introduit dans son hôtel sans qu'elle ait pu deviner comment, l'a chloroformée pendant son sommeil. Sur le point d'être surpris, il s'est suicidé.

» La version de mademoiselle d'Ispahan est vraisemblable. Pourtant, surpris par qui?...

Clerget, invité par son chef, lut que, d'après les premières constatations, le passage de la balle était indiqué près du sein gauche, et dans le dos en dessous de l'épaule.

Le professeur ne douta aucunement du suicide.

— Tout le prouve, — dit-il. Mais il ne croyait pas à la suggestion de Rose. Pourquoi supposer un vol non réalisé, plutôt qu'un trépas volontaire, prémédité? Des confidences que j'ai reçues autorisent cette hypothèse.

Il écarta d'un geste l'interruption du juge qui remit à plus tard de revenir sur ces confidences, et il reprit :

— Il suffirait de découvrir pour quelles raisons ce projet a été exécuté chez mademoiselle d'Ispahan, et si elle n'a point des motifs naturels, avouables, pour que ces raisons du malheureux Ryde, son amant peut-être et quoiqu'elle le nie, ne soient pas pénétrées.

Donnant à sa voix de la persuasion et de l'autorité, il estima que les nécessités pour lesquelles un malheureux a mis fin à ses jours ne relèvent plus de la justice humaine, puisque la vindicte qui excuse cette justice ne peut plus s'exercer.

Selon M. de Coulognié, le suicide était un délit contre l'ordre social ; si la victime et en même temps le coupable bénéficiait du respect hypocrite (et dérisoire !) que procure la mort, c'était un abus de l'étendre aux complices.

— J'entends à ceux qui, par des manœuvres souvent dolosives, ont acculé un misérable, et sont plus que lui-même responsables de son crime. Je déplore d'ailleurs qu'ils échappent pour la plupart à l'action des tribunaux.

Et Piérard :

— Demandons-nous si celui qui sort volontairement d'une

société inhabitable n'est pas l'honorable champion de toute révolte contre les forces abusives. Mais où irions-nous, si un juge s'attaquait à celles-là?

Coulognié se retint de poser une question étonnée au professeur. C'est qu'il l'avait vu sourire, qu'il avait cru deviner une rassurante ironie.

A la vérité, Raymond exerçait sa raillerie amère sur le rôle qu'il jouait autour du cadavre de Ned, sur les mots que lui-même et son interlocuteur venaient de prononcer, et que les hommes, dans les cas pareils, éternellement prononcent et prononceront, entre les deux extrêmes du lieu commun.

Le juge d'instruction se leva, attentif à plaire en donnant congé.

— Il vous répugnerait, monsieur le professeur, d'admettre que quelqu'un que vous avez connu et reçu chez vous ait pu se rendre coupable d'un vol qui n'est pas en effet démontré. Je m'engage à clore mon enquête sans insister, dès que l'expertise médicale aura conclu officiellement au suicide, ce qui, je pense, ne saurait tarder.

Piérard feignit de ne point comprendre l'hypocrisie de cette promesse. Ayant remercié, il se retira.

Pourquoi imagina-t-il la confidence d'un projet de suicide de Ned? Assurément on lui rappellera cette parole imprudente.

Rien n'était plus loin de la pensée de Ned, et Raymond moins que tout autre croit à un acte désespéré. Ned a prouvé qu'il préférait d'autres moyens d'échapper au mal qui vient des sociétés et il obéissait trop à la nature qui *veut être*.

Le suicide ne s'accorde pas avec la mise en scène du vol. Piérard sent l'absurdité de son invention ; il en éprouve un sentiment pénible.

Des détails que M. de Coulognié n'a pas encore remarqués anéantiront bientôt l'hypothèse fallacieuse.

Absurde, absurde attitude !... Ce matin Piérard s'était promis de n'aider ni d'égarer en rien le magistrat. Et voici qu'il s'est trahi !

Qu'est-ce à dire?

Il lui importe peu que Ned ait péri de sa propre main ou dans un guet-apens ; voilà ce que le juge doit savoir.

Tout ce qu'il sait, lui, du drame étrange, il espère qu'il parviendra à l'enfermer dans sa mémoire.

Pourtant sa pensée bouillonne et désorganise l'harmonie de son corps pendant qu'il songe à ce qui se passa « cette nuit-là » dans la maison de la rue de la Baume.

Ayant lu les journaux le lendemain matin, Germaine dominant sa crainte annonça à son mari l'arrestation de Rose d'Ispahan. Ainsi pensait-elle l'apaiser, le tirer du mutisme intolérable où il se confinait.

— Ned Ryde a trouvé la mort dans quelque basse aventure, et de la main d'une fille.

Piérard protesta vivement contre l'absurdité de cette arrestation ; il persista à vivre seul en attendant une nouvelle convocation qui arriva seulement quatre jours après.

III

— Je vous ai mandé, — lui dit-on d'abord, — pour obtenir quelques éclaircissements sur la personnalité de la victime; car le crime est prouvé maintenant.

Le juge et le greffier n'observèrent sur le visage de Piérard aucune contrariété de ce fait, acquis à l'opposé de ses conclusions personnelles.

— Au domicile d'Édouard Ryde, de nombreuses lettres portent votre signature...

Piérard approuva d'un geste.

» la plupart traitant de sujets médicaux.

Piérard consentit encore, sans aucune gêne apparente, tandis que M. de Coulognié insistait :

— Excusez-nous de les avoir lues comme nous y obligeait le devoir...

Raymond sourit avec bonne grâce.

— Ces lettres, — dis-je, — indiquent des relations déjà anciennes et relativement fréquentes. On ne trouva dans l'existence de cet étranger la trace d'aucune autre amitié importante...

Le juge éprouva un peu d'embarras à poursuivre :

— Importante ou simplement avouable.

Et renonçant, pour le moment, à troubler le témoin :

— Par un testament de deux lignes, Édouard Ryde vous institue son légataire universel. Modeste, semble-t-il, et même dangereux héritage, pour lequel vous feriez bien de vous réserver le bénéfice d'inventaire. En plus d'une curieuse statuette d'un dieu antique, le seul actif apparent est un portrait en pied d'une ressemblance singulièrement frappante et accusatrice, signé Slevin. J'ai cru devoir interroger l'auteur ; il n'a rien pu m'apprendre sur son modèle qu'il connaissait à peine. Il semble pourtant que ce peintre dont la bienveillance se cache parfois bien habilement, ait lu sur les traits de Ryde ce que les inquisiteurs de l'ancien temps contraignaient les accusés d'avouer par la seule torture. Vous héritez là, monsieur le professeur, d'un chef-d'œuvre impitoyable.

Piérard avait constaté un changement dans le ton et dans les paroles de M. de Coulognié; une distance entre eux que chacun avait contribué à établir.

Dédaignant de répondre à des questions indirectes, lui-même interrogea :

— Pouvez-vous me confier quel soupçon de crime justifie la poursuite d'une instruction que la preuve du suicide eût close?

— Nous possédons mieux qu'un soupçon. Les experts ont démontré que la balle, tirée par derrière, a atteint l'artère humérale gauche, en traversant obliquement le dos et la poitrine. Il est singulier, d'ailleurs, que la victime soit morte de cette blessure. Là-dessus je n'ai pas encore reçu le rapport des médecins.

Par une courte interruption, M. de Coulognié sollicitait évidemment l'avis du docteur Piérard impassible. Il reprit :

— L'examen de l'arme et des cartouches prouve que le coup a été tiré d'une distance d'au moins trois mètres.

» Un voleur surpris, à cause de quelque bruit il s'inquiète, s'affole et se tue, la supposition primitive, n'est plus admissible. C'est pourquoi je me suis assuré de la personne de Rose d'Ispahan.

» Toutefois, j'estime nécessaire la présence d'un complice, le principal coupable sans doute. L'Anglais a dû être assassiné par quelqu'un posté là pour l'attendre et le dépouiller...

Il sembla au juge que Piérard écoutait cette démonstration avec curiosité, avec indifférence, qu'il l'approuvait de bon gré ; alors il essaya :

— A moins qu'il ne s'agît d'une vengeance... En ce cas le coffre ouvert, le collier sur la table, le chloroforme, ne seraient qu'une mise en scène adroite, insuffisante contre un enquêteur clairvoyant. Malheureusement, l'indispensable complice n'a pas encore été découvert... Les domestiques soupçonnés sont mis en surveillance ; leur absence à l'heure du crime est suspecte ; mais ils fournissent des alibis suffisants...

» Nous vous prions, monsieur, de nous aider par ce que vous savez d'Édouard Ryde, de son passé qui déjà apparaît fâcheux... que vous connaissez certainement. Avait-il des ennemis? Tout indice peut nous être bon.

Piérard avait suivi avec une sympathie visible les ingénieux cheminements du magistrat. Mais il ne cacha pas sa répugnance à répondre aux questions qu'on lui posait.

Coulognié insista. L'éminent professeur pouvait-il se refuser à jouer le rôle social, utile, qu'un hasard — ou le destin ! — lui assignait?

Piérard douta s'il ne devait pas à une loi supérieure...

Mais on l'interrompit :

— Supérieure à la morale sociale?

— Non, certes; médecin, je me suis toujours hautement soucié des problèmes du for intérieur. Sur ma demande, j'ai fait partie d'un jury autrefois. Je ne recommencerais pas volontiers. Heureusement, je suis délié aujourd'hui de ce devoir pesant...

— Devoir naturel qui satisfait aux besoins de l'homme les plus forts puisqu'ils sont les plus élémentaires.

Et Piérard :

— Il protège l'instinct de vengeance, comme l'idée de devoir conjugal défend la propagation de l'espèce. Hégel, le plus social peut-être des philosophes, nous a fourni avec bien d'autres ces formules justificatrices de notre autorité. Mais songez, monsieur le juge d'instruction, qu'Hégel est un Allemand, le théoricien incontesté de la monarchie absolue, et que vous êtes un magistrat de la République française. D'ailleurs, j'espère que vous excusez ma plaisanterie.

Je sais bien que nous vivons, en fait, dans un état monarchique.

Coulognié avait engagé Piérard sur un terrain où il pensait soit l'embarrasser, soit obtenir sa confiance. Irrité de sa résistance, il souhaitait le plier à sa volonté. Et voici qu'au lieu de l'aider à éclaircir l'énigme, Raymond, ironique et maître de lui, en épaississait les brumes, qu'il se plaisait à constater les crispations rapides d'une colère contenue sur le visage du juge près de s'offenser.

L'étonnement de celui-ci devant un Piérard si différent de sa réputation, de sa carrière, de son œuvre écrite, exaltait son impatience de trouver les rapports entre cette discorde et le meurtre inexpliqué, la part que le professeur devait avoir prise dans la vie du mystérieux Anglais. Jamais sa curiosité professionnelle n'avait été attisée à un tel point, jamais il n'écouta avec une attention plus intelligente et plus passionnée.

Piérard poursuivait gravement : nulle lueur plus claire devant sa conscience; il lui en coûtera de ne pas aider à venger son ami ; tant pis si son devoir est à l'encontre de son penchant et du désir exprimé.

— Si je connaissais certains détails, je ne sais si je vous les livrerais. Votre tâche utile et louable est de découvrir, pour extirper le mal par des moyens millénaires qui conservent leur valeur provisoire. J'en ia convenu, moi aussi, dans la *Pathologie du Crime*, un livre dont vous avez pu lire des fragments : le but de la vindicte légale n'est pas d'amender l'individu, mais de faire éclater la puissance de la justice, d'affirmer un principe supérieur violé. J'ai écrit cela... Il me semble encore, et devant vous, que je le pense...

Et quittant une préoccupation douloureuse, il conclut avec fermeté :

— Ma tâche à moi est d'étudier, pour les guérir, les corps et les âmes; neurologue, j'estime que c'est tout un. Je me suis attaché au caractère d'Édouard Ryde, comme à un cas particulièrement intéressant, avec une ardeur, une passion, et souvent une indiscrétion scientifiques. Ce que j'ai pu atteindre, ce que j'ai dérobé n'est pas devenu mon bien propre parce que mon malade est mort. Tout cela, inutile à vos recherches, égara longtemps les miennes... C'est

ainsi que vous recouperez souvent ma trace en suivant les voies d'Édouard Ryde. N'attendez pas de moi une indiscrétion, que j'estimerais impardonnable.

M. de Coulognié crut comprendre que, prévoyant les découvertes de l'instruction, Piérard prévenait habilement les surprises du juge. Ils se quittèrent avec un froid salut.

Piérard, cette fois, s'est montré plus maître de lui; évitant les excès de la prudence et ceux de l'émotion, il a tu ce qu'il devait et cela lui permit de parler comme il pensait. Pourtant il s'est contredit, en plaidant l'autre jour que la justice doit renoncer à intervenir si le coupable a su par le suicide se dérober au châtiment, et en concédant tout à l'heure le but abstrait de la vindicte légale. Mais il commence à s'habituer à ces aveux de sa faible humanité. Désormais il renoncera à choisir, acceptant que chaque opinion porte la marque fugitive de sa vérité provisoire.

Quand le permis d'inhumer eut été accordé, Raymond fit enlever le corps de la Morgue; il ordonna des obsèques convenables, et selon la religion réformée à laquelle l'Anglais avait appartenu.

Dans le temple, le pasteur, un jeune homme au visage ascétique, parla du malheureux « égaré à la recherche de Dieu ». Piérard rêva à cette hypothèse.

Il suivit le convoi...

Au dernier jour de Ned il était sûr de le haïr. Et maintenant il l'aime ; il sait qu'il l'aime, de quelle affection désormais immuable ! Il regrette à jamais cet esprit hardi, ce visage éclatant d'intelligence, aux tares émouvantes. Quelle amitié historique plus forte, basée sur l'estime, la tendresse, le goût physique?

Il pleurait, au delà de Ned, *autre chose* que Ned. Il se souvint avec orgueil, ensuite avec une paisible certitude, de quelques traits de leur vie partagée qui aujourd'hui éclairaient tout. Ned avait ressenti pour Raymond autant d'attrait que Raymond pour Ned. Chacun puérilement s'en était défendu...

Une pelletée de terre tomba en même temps sur la bière de chêne et sur son cœur glacé. Il dut s'arracher physiquement

de la fosse, fermée par une pierre décente mais sans croix, et sans nom, car un seul nom n'eût pas suffi.

Rentrant chez lui, il déclara aux siens, avec une ironie irritée :

— Seul, j'ai conduit le pauvre Ned jusqu'à sa tombe ; mais vous l'y accompagnerez, je vous le dis, vous l'accompagnerez un jour en grande pompe.

Et nul en ces temps ne comprit ce que cela signifiait.

Piérard n'avait pas voulu décidément que Jeanne et Claudie retournassent à leur pensionnat. Son attitude correcte confirma l'espoir de Germaine conçu dès la mort de Ned.

Un matin seulement il avait manqué d'enseigner à son hôpital.

Chaque jour, pendant de longues heures, sans doute il travaillait enfermé dans son cabinet où le portrait de Ned en face de la table à écrire rendait le séjour intolérable à Germaine.

Raymond n'avait pas entendu rapporter que, depuis le soir de leur réunion chez Mongrolle, Ned eût jamais revu le peintre, marié, bourgeois, exigeant sur le choix de ses relations, qui par mélomanie avait voulu fixer rapidement sur la toile, avec une intuitive intelligence, avec un sens critique effrayant, l'attitude et les traits du virtuose passionné. Comme il l'avait connu en quelques heures et deviné ! mieux qu'en tant de mois d'intimité Piérard n'y était parvenu.

Plus triste, Raymond paraissait pourtant détendu. Il regardait sa femme sans haine ; parfois il souriait distraitement au babillage affectueux de ses filles. Il s'écartait systématiquement de Rose-Marie.

Il ne parlait jamais du meurtre de Ned Ryde. Il affectait de ne pas lire les journaux qui s'intéressaient à l'enquête.

Plusieurs fois encore il fut appelé au Palais de Justice. M. de Coulognié constatait une intimité qui eût été jusqu'à la complicité si Ned, au lieu d'être la victime, eût vécu pour répondre de ses agissements coupables. Si souvent le professeur illustre avait payé les dettes de Ned, et usé de son crédit au delà de son argent pour arracher l'Anglais dont le passé était maintenant connu, aux conséquences très graves de ses actes !

Le professeur n'éludait aucune responsabilité, il dédaignait l'étonnement grandissant du magistrat de rencontrer un tel homme en cette crapuleuse affaire.

Souvent, après le départ de Piérard, M. de Coulognié confiait à son greffier ses doutes ; il l'interrogeait. Le vieux Clerget partageait ses angoisses, son désir et, tous deux en devaient bien convenir, son ignorance. Le juge d'instruction enrageait que ses habitudes professionnelles consenties, la méthode dont il était fier, le servissent aussi mal cette fois.

— Quand, — disait Clerget, — le professeur Piérard étudie dans son hôpital quelque cas de psychopathie, — est-ce bien ainsi que les médecins nomment les désordres de la pensée? — je suppose qu'il recourt d'abord à l'examen des maladies du corps pour établir son diagnostic. De même l'examen psychologique auquel vous vous livrez sur ce même docteur devrait peut-être le céder à la recherche du fait concret...

M. de Coulognié attestait qu'avec ce témoin d'une espèce particulière les attaques élémentaires aussi bien que les ruses subtiles des interrogatoires rencontraient toujours une parade ou un bouclier.

— Aucun fait concret ne le contraindra, mon cher Clerget ; je sais, je sens que les ressorts de l'affaire sont d'un autre métal. Nous possédons presque tous les éléments matériels ; nous n'avons pas fait un pas depuis le premier constat.

Parfois des lueurs rapides semblaient éclairer l'énigme. Mais trop sceptique, et retenu par la prudente expérience de Clerget, le juge n'osait se confier entièrement à la hardiesse de ses intuitions. Il était pareil à un sourcier novice qui sentirait sous ses doigts ployer le souple coudrier, et n'oserait conclure : l'eau est là.

Pourtant, un jour il espéra, à cause d'un fait nouveau, non point décisif comme l'entendait le greffier, mais propre à tendre un piège à la sensibilité du principal témoin.

— Ce que nous avons découvert est peu de chose, mais son trouble nous apprendra ce qui nous manque encore. J'aboutirai, Clerget, si je prends seulement confiance dans la piste que je suis.

IV

Après un accueil affable, il commença, pour endormir la vigilance de Piérard, par lui résumer les progrès de l'enquête.

— Voici : les deux domestiques de Rose d'Ispahan qui habitent l'hôtel ont passé la nuit du crime au bal, à l'occasion du mariage d'un parent. Le voleur en était sûrement averti... Par qui? Il y a lieu de croire que c'est par un chauffeur anglais couchant au-dessus de la remise et qui déclare n'avoir rien entendu.

» Il est prouvé que ce chauffeur a connu dans des bars deux de ses compatriotes actuellement en prévention, mais qu'il faudra relâcher... deux repris de justice, jadis camarades de bagne d'Édouard Ryde. Ils se trouvaient dans la rue de la Baume la nuit du crime. Heureusement pour eux, deux veilleurs qui se tiennent en permanence sur cette voie n'ont cessé de les surveiller. On suppose qu'après son coup fait, Ryde devait leur remettre le collier ; leur spécialité est cette sorte de recel.

Piérard s'impatientait de cet exposé. Il observa que l'enquête semblait tout entière dirigée contre la victime...

— Quelqu'un, — interrompit le juge, — pourrait peut-être nous aider à découvrir le meurtrier. J'estime que j'aurais le droit de l'inculper s'il se confirmait que la lumière ne peut venir que par lui.

Piérard en ricanant répondit :

— Faites !

Mais il s'avoua, en cet instant, qu'il hait depuis le premier jour, et terriblement, le magistrat. Il lui parut, quand au contraire il s'agissait de venger Ned, qu'ainsi Ned autrefois avait dû haïr les juges de Bow street.

Après cette feinte rapide, M. de Coulognié reprit :

— Je vous exposerai les repères que nous possédons : Édouard Ryde a survécu entre un quart d'heure et une heure à sa blessure, légère si l'hémorragie eût été promptement arrêtée. Il a succombé à la perte du sang, assis dans un fauteuil, calé par des coussins, la tête appuyée sur un des oreillers de Rose d'Ispahan... Ceci qui écarte d'elle la menace capi-

tale, l'accuse cependant; et l'on voit d'ici la jeune femme tentant maladroitement de sauver l'homme qu'elle venait d'abattre. Pourquoi n'avoue-t-elle pas? A demi éveillée du chloroforme, elle aperçoit le voleur qui, imprudemment, a laissé sur la table son revolver ; elle se saisit de l'arme et tue en légitime défense... Je lui ai fait entrevoir sa libération provisoire et laissé espérer un non-lieu contre cet aveu qui terminerait tout. Elle s'y est refusée. Sans doute a-t-elle été mal conseillée, sinon par son avocat, par son ami, M. X... (son nom n'appartient pas à la cause) qui a chargé la police privée d'une enquête dont il nous soumet loyalement les découvertes quelquefois intéressantes et les conclusions toujours hasardeuses...

M. de Coulognié, feignant l'embarras, laissa surprendre à dessein le coup d'œil qu'il échangeait avec son greffier. Le témoin sentit venir l'attaque directe, il la craignait ; le juge fut certain de cela. Il reprit :

— Je vous aurai tout dit quand vous saurez que le service anthropométrique a relevé d'autres marques digitales que celles de Ryde sur le coffre-fort et sur différents meubles. En face du fauteuil où mourut le blessé, une bergère gardait sur ses coussins une empreinte récente. A terre, à droite, des cendres de cigarettes et des fragments de « Gianaclis ». Il n'a été trouvé de ces cigarettes ni sur Édouard Ryde ni chez Rose d'Ispahan. Tous ces indices peuvent être antérieurs au drame. Pourtant il paraîtrait singulier que les cendres légères n'eussent pas été piétinées, dispersées...

Le juge se tut. Piérard se départirait-il de son silence dédaigneux? Oui. Il interrogea sur les « conclusions hasardeuses » de l'ami de Rose.

M. de Coulognié, satisfait, attendait cela.

— C'est, — dit-il, — pour m'aider à les réfuter que je vous ai prié de venir aujourd'hui.

Il hésitait. Piérard dit avec aigreur qu'il répugnait à entendre des allusions incompréhensibles.

— Je serai clair. Aussi bien mon devoir est-il de rechercher la vérité par les routes les plus improbables. J'ai moins le souci de venger un mort peu intéressant que d'éviter à une accusée de porter seule le fardeau d'un crime dont il se peut qu'elle soit innocente ou seulement complice.

Et comme Piérard, muet désormais et attentif, semblait suffisamment préparé :

— Pouvez-vous m'apprendre où se trouvait votre fils Stéphane la nuit du crime?

M. de Coulognié a observé une subite rougeur au front du témoin, mais la honte du soupçon et l'indignation ont pu la causer aussi bien que la crainte.

Et après la réponse évasive :

— Pourquoi, depuis quand, a-t-il cessé de demeurer avec vous?

Alors Piérard :

— Je vous prie, monsieur, d'exprimer toute votre pensée.

— Soit. Il est prouvé par une lettre, par les témoignages de domestiques de votre maison et de camarades de votre fils, qu'il haïssait Édouard Ryde ; il a proféré des menaces de mort contre lui, plusieurs fois, notamment peu de jours avant le drame. Cette haine d'un jeune homme au caractère habituellement violent était motivée par son étonnement, sa colère indignée à cause de la présence chez vous de l'Anglais criminel.

Sur un mouvement de Piérard, le juge, interrogeant avec une âpre attention toutes les défigurations de son visage, répéta lentement :

— Criminel ! Votre fils en a lui-même apporté de Londres l'indéniable témoignage.

Jamais Raymond n'avait relevé aucune des allusions, toujours plus nettement accusatrices, au passé de Ned. Il négligea celle-ci encore et, contenant mal son irritation :

— Si mon fils était coupable, je renoncerais à l'arracher à la justice et je prendrais la part qu'il conviendrait à ce malheur familial.

Il se leva, haussa les épaules et se dirigea vers la porte.

— Cherchez.

Et, sur le seuil :

— Considérez seulement quelles preuves sont indispensables pour qu'une telle gaffe, si c'en est une, ne retombe pas sur vous de tout son poids.

A son tour, M. de Coulognié, debout et rudement :

— Restez !

Il se maîtrisa. Il comprenait que ce soupçon sur Stéphane Piérard jeté soudain dans l'affaire, sinon dans l'âme de son père, avait de quoi désorienter le témoin. Il cita avec rigueur le Code pénal; article 222 : outrages par paroles à un magistrat dans l'exercice de ses fonctions (quinze jours à deux mois); article 233 : menaces (un mois à deux ans).

On avait souvent répété au professeur qu'il était entendu à titre de conseil, dans des conditions particulières. Sans s'incliner il le rappela. Il était autorisé à croire que le juge, en ce moment, n'exerçait pas...

Il ne put éviter de reprendre la place que, d'un geste courtois mais impérieux, M. de Coulognié lui indiquait, devant sa table.

— Il m'est interdit, — reprit celui-ci, — d'écarter une seule des suggestions favorables à l'inculpée. Dans les ténèbres d'où je présume aujourd'hui qu'il tiendrait à vous de nous faire sortir, je marche à la moindre lueur.

Et Piérard :

— Ces suggestions et ces lueurs, il est permis sans doute, même conseillé à un juge d'instruction, de les mesurer avant d'en faire état. Suffira-t-il qu'un policier amateur (nous savons ce que valent ces exploiteurs de la crédulité !) accuse un citoyen irréprochable d'avoir commis un assassinat, chez une personne qu'il n'a jamais vue?

— Dans le secrétaire de Rose d'Ispahan, nous avons trouvé une lettre de votre fils, très amicale.

Piérard ne laissa voir ni son dépit ni sa colère ; il accepta le fait opposé à son affirmation.

— Une lettre qui ne prouve rien, qu'une courte liaison, déjà ancienne, et très banale ! Par hasard, vos informateurs bénévoles ont-ils aussi découvert qu'il frayait avec les anciens forçats de la rue de la Baume? Comment eût-il pénétré dans l'hôtel?... Encore une fois, pourquoi choisir ce lieu singulier afin d'y assouvir un désir homicide gratuitement imaginé pour quelques querelles et une mésentente dont on a exagéré la violence et dénaturé les causes? Par cette absurde menace, vous tentez, monsieur, de me faire sortir de la réserve que je me suis imposée. Je devine peut-être qui est le meurtrier ; peut-être que je le connais... la vie de Ned Ryde fut si

étrange !... Je crois encore au suicide. Qui sait?... Pensez-vous qu'on l'ait assassiné, cet homme qui fut trouvé assis, la tête appuyée sur des coussins, dans l'attitude du repos? Enfin, par moi, aujourd'hui, vous n'apprendrez rien, parce que je sais que Ned ne veut pas de vengeance.

Il ajouta doucement, presque tendrement :

— Je l'eusse vengé moi-même.

Cette parole anarchiste adressée comme un serment à un hôte de la conscience, plus que tout le reste déconcerta le juge. Il ne la releva pas. Il attendait que dans une minute d'abandon Piérard trahît un secret qui semblait lui peser. En vain.

Quand le professeur fut sorti de son cabinet, M. de Coulognié avoua sa déception. Haussant les épaules au premier mot de son greffier :

— C'est manqué, Clerget. Pourtant ce témoin sait ce que nous ignorons encore.

— Vous entendrez son fils.

M. de Coulognié secoua la tête, et Clerget qui partageait son doute :

— Pourquoi ne l'avoir pas interrogé d'abord? Désormais il se méfiera.

— J'attendrai quelques preuves nouvelles. Qui sait si sa jeunesse et sa violence ne me serviront pas mieux que les ruses de l'interrogatoire? J'espérais obtenir davantage de la surprise et de l'indignation du père. A côté du secret que mon devoir est de pénétrer, il y en a un autre, évidemment connexe, un secret monstrueux. L'intimité de ces deux hommes me fait peur.

V

Rentré chez lui, Piérard ne laissa paraître une inquiétude ni une tristesse plus grandes que d'habitude. Il dit seulement :

— Je souhaite que Stéphane reprenne ce soir sa place et sa vie à côté de moi.

Germaine fut près de se réjouir de ceci qui s'ajoutait à quelques symptômes heureux. Mais le son de la voix de son

mari démentait souvent le sens des paroles. Et puis il y avait ce procès, les convocations fréquentes chez le juge d'instruction que nul n'ignorait dans la maison et dont le professeur ne parlait jamais...

Le retour de son fils devait être pour la pauvre femme une joie véritable.

Chaque fois qu'en l'absence du père, il venait embrasser sa mère et ses sœurs, elle attribuait son air soucieux à l'exil et à la solitude. Elle s'étonna qu'il refusât d'abord de retrouver sa chambre et les douces habitudes qui lui manquaient tant, croyait-elle. Elle attribua sa résistance à la blessure de son orgueil, et comme pendant deux jours il n'avait pas paru dans l'hôtel du quai de la Tournelle, elle pria Rose-Marie de lui demander un rendez-vous, de le calmer, de le convaincre.

Depuis longtemps, les deux jeunes gens évitaient tout entretien particulier. Un grand trouble dont ils redoutaient de démêler les éléments leur interdisait de se confier. Rose-Marie ne s'informa pas des motifs de la répugnance que Stéphane avouait. Elle insista seulement :

— Stéphane, *il est nécessaire* que vous reveniez.

Dans le regard dont Stéphane l'enveloppa il y avait de la rancune et de la curiosité. Il n'osa rien formuler. Pourtant il consentit.

Rose-Marie n'assista pas au repas qui réunit, le lendemain, les cinq membres de la famille, et Stéphane s'applaudit qu'elle n'eût pas été le témoin du mouvement de répulsion que Piérard dissimula mal quand son fils, très ému, lui offrit d'abord son front, ni de l'embarras du jeune homme sous les caresses des lèvres de sa mère, ni de la timidité inhabituelle de Jeanne et de Claudie.

Il s'écartait de l'étudiante, et il s'impatientait en même temps de son absence. Il la chercha d'abord et demeura muet en face d'elle que Germaine avait fait appeler par hasard, le matin justement qu'il reçut une lettre de convocation dans le cabinet du juge d'instruction. Il la tendit à Rose-Marie, et comme elle ne montrait pas de surprise :

— L'aviez-vous donc prévu?

— Non, Stéphane.

Elle leva sur lui des yeux si remplis de tristesse et de pitié que les larmes leur jaillirent en même temps.

Devant elle, Piérard étant entré, le père et le fils farouchement, sans tendresse, s'étreignirent.

Stéphane se dirigea vers le Palais de Justice.

Rose-Marie cessa de s'interroger. Soumise encore à la pensée d'un maître qu'elle n'admirait plus et craignait de juger, l'ardente fille qui avait poursuivi longtemps de son désir austère la seule vérité, tremblait devant l'amour qu'elle n'avait point invoqué et que le doute accompagnait. Elle n'accepta pas encore d'être vaincue, et elle se promit de préférer la tâche ardue de chaque jour au printemps décevant d'un jardin désolé.

S'arrêtant quelques heures plus tard aux salles puantes où croupissaient les malades de son service les plus dégradés, elle apaisa de ses mains caressantes les fronts crispés, adoucit d'un sourire les âmes furieuses, étancha la bave des bouches tordues par des rires ignobles. Elle ignorait ce goût mystérieux des femmes et d'un Dieu pour un paiement injuste, un sublime rachat. Pourtant elle eût voulu meurtrir sa chair, afin qu'une âme ne fût pas meurtrie à cette heure par les soupçons d'un juge, dans l'effroi de sa conscience elle ajoutait : « et par les miens ».

Enfin un trouble douloureux la mortifia sur le seuil de l'hôpital où Stéphane l'attendait. Avant tout autre, c'est elle qu'il avait cherchée.

Silencieux d'abord ils cheminèrent. Lui s'étonna et s'indigna parce qu'elle ne l'interrogeait point ; il ne devinait pas l'angoisse de la jeune fille qui, craignant de tomber, s'appuya sur son bras. Heureux de ce geste qu'il prit pour un amical reproche et un encouragement, il parla avec accablement.

Il dit son impuissance à prouver qu'il a passé la nuit dans son rez-de-chaussée où il vivait seul et qui ouvre directement sur la rue. Il raconta les ruses du magistrat, la torture et la honte de l'interrogatoire, et les détails misérables : on a pris l'empreinte de ses doigts !

Ainsi conduisit-il Rose-Marie jusqu'au quai de la Tour-

nelle ; ils pénétrèrent sous le porche sans que Stéphane s'interrompît.

Il est vrai qu'il haïssait Ned Ryle, et pour tant de raisons !... Il est vrai qu'il a proféré contre lui des menaces et qu'à l'heure où il fut bravé par le bandit, il n'a tenu peut-être qu'à une occasion, une arme à portée de sa main, qu'il réalisât sa menace. Pourtant il jure...

Rose-Marie l'arrête. Elle n'accuse personne dans cette maison...

Stéphane est frappé par cette réponse singulière et par le mouvement de retraite de l'étudiante. Elle répète, comme éperdue :

— Personne !

Il s'approche d'elle qui voudrait lui échapper, lui saisit les poignets et, la voix sourde, la menaçant :

— Vous dites?

Quel horrible soupçon a-t-elle donc trahi?

Et pour qu'il l'ait deviné, ou bien imaginé? lui aussi, ce soupçon, comme il a fallu qu'obscurément jusqu'à aujourd'hui, il en ait senti la morsure.

Mais il est impuissant à lire davantage sur le visage désormais impénétrable, les yeux baissés de Rose-Marie.

(La fin prochainement.)

LOUIS ARTUS

LE DÉPART DE L'ÎLE D'ELBE[1]

VIII

LA DÉCISION

Napoléon a dit plus tard que vingt-quatre heures avant le départ de sa flottille, Bertrand et Drouot étaient seuls à savoir son secret. Pourtant, dès la fin de 1814, dans Porto-Ferrajo, d'autres devinaient qu'il irait bientôt renverser Louis XVIII.

Le 1er novembre, une jeune dame intrigante, madame de Berluc, maîtresse du capitaine Mompez, quittait l'île d'Elbe et, le mois suivant, elle rapportait que Napoléon avait le dessein de reparaître sur le continent. « Tous ses officiers, assurait-elle, espéraient revenir prochainement en France, et ils m'ont dit : vous nous y devancez de quelques jours seulement. »

Le 30 novembre, l'espion de Mariotti — cet habile et incomparable espion qui se donnait à Porto-Ferrajo comme marchand d'huiles — boit avec deux soldats, et ces soldats se vantent de replacer l'Empereur sur le trône dès que leurs amis de France seront prêts.

Le 8 décembre, le commissaire des guerres Vauthier confie au même espion que Napoléon ne restera plus longtemps à l'île d'Elbe et qu'il fera la révolution en France où son parti est très nombreux.

1. Voir la *Revue de Paris* du 1er février et du 1er mars 1920.

Le 27 décembre, un avocat français établi récemment à Porto-Ferrajo déclare à l'espion, au « marchand d'huiles », que les Bourbons ne peuvent plus régner, qu'ils ont fait perdre à la France les deux tiers de son éclat, que Napoléon est seul capable de la gouverner.

Au mois de janvier — écrit encore le marchand d'huiles — les principaux personnages de l'île disent que sous peu il y aura du nouveau, et ils se parlent à demi-voix, se montrent bien plus discrets que de coutume : « Il faut qu'il se trame quelque chose. »

Il arrive même que Napoléon se décèle et se trahit parfois. Son secret lui échappe en certaines circonstances.

Une fois, à la fin de novembre, au cercle, il dit à Drouot : « Eh bien, général, si l'on quittait l'île pendant le carnaval? Qu'en pensez-vous? Serait-ce trop tôt? — Votre Majesté, répondit Drouot, sait cela mieux que moi. »

Une autre fois, il entend un grenadier qui s'écrie : « On ne s'amuse pas ici. — Tu as tort, remarque Napoléon, il faut prendre le temps comme il vient. » Et, après lui avoir mis trois pièces d'or dans la main, il s'éloigne en chantonnant : *Ça ne durera pas toujours* [1].

Des soldats lui demandent un congé. « Mes amis, leur dit-il, un peu de patience, nous nous en irons ensemble. »

Un jour — quel dommage que Pons n'ait pas indiqué la date exacte ! — il pria l'administrateur des mines de lui faire un rapport sur les moyens d'organiser une flottille expéditionnaire. N'était-ce pas dire qu'il voulait partir? Aussi, non sans hardiesse, le bonhomme Pons inséra ces mots dans son travail : « Si le ciel conduisait Votre Majesté à de nouvelles destinées, nous débarquerions sans doute sur un rivage ami. » L'Empereur laissa passer la phrase, mais Pons eut ordre de garder un silence absolu sur le mémoire qu'il avait rédigé.

L'arrivée d'un jeune homme, nommé Fleury de Chaboulon, ne hâta pas, comme on l'a souvent prétendu, le départ de l'Empereur. Le 12 février, au soir, Fleury débarqua,

1. Se souvenait-il qu'en 1801 — le 22 mai — lorsqu'il montait en voiture pour aller au spectacle, un particulier à qui la police donna vainement la chasse, avait tout près de lui et tout haut, pour le narguer, chanté *Ça ne durera pas toujours* ?

sous un habit de marin, à Porto-Ferrajo. C'était un ancien auditeur au Conseil d'État et sous-préfet de Reims à qui sa bravoure en 1814 avait valu la croix de la Légion d'honneur. Il adorait Napoléon et venait à l'île d'Elbe pour le servir. Avant de quitter Paris, il alla voir Davout et Maret. Le maréchal le reçut froidement et comme s'il refusait de se compromettre. Maret lui fit bon accueil. Fleury demandait s'il devait engager l'Empereur à revenir en France. « Vous direz à l'Empereur, répondit Maret, que je n'ose prendre sur moi de décider s'il doit revenir. La question est si importante ! Mais il y a un fait incontestable : le gouvernement actuel se perd dans l'esprit du peuple et des troupes ; il ne pourra lutter longtemps contre l'animadversion générale ; le mécontentement est au comble. Vous ajouterez que l'Empereur est devenu l'objet des regrets et des vœux de l'armée et de la nation. A lui de décider dans sa sagesse ce qui lui reste à faire. »

Fleury répéta ces paroles à l'Empereur et dans deux audiences lui exposa l'état des choses. Auparavant, pour prouver qu'il méritait toute confiance, il avait cité plusieurs circonstances qui n'étaient connues que de l'Empereur et de Maret.

Mais, à l'entendre, Fleury aurait appris à Napoléon ce qui se passait en France, et, par un vif et touchant tableau des affaires, changé les résolutions de l'Empereur qui se serait écrié : « Brave jeune homme, vous avez l'âme française; vous êtes le premier qui m'avez fait connaître la situation, et sans vous j'aurais ignoré que l'heure de mon retour avait sonné ; sans vous, on m'aurait laissé ici à remuer la terre de mon jardin. Eh bien, je partirai ! » Fleury conclut donc que la révolution du 20 mars 1815 fut, non pas l'effet d'une conspiration, mais l'ouvrage inouï de deux hommes (Maret et lui) et de quelques mots.

Qui ne sent que Fleury a singulièrement enflé son petit rôle, et Napoléon eut-il tort, lorsqu'il lut plus tard le récit de notre sous-préfet, d'y trouver beaucoup de verbiage, beaucoup de lieux communs et de hors-d'œuvre, et aussi beaucoup de présomption?

On peut affirmer que le jeune enthousiaste n'a nullement influé sur la résolution de Napoléon.

De même, un étrange personnage, ce Charles Albert qui, quelques jours après le départ de Fleury, le 19 février, arrivait à Porto-Ferrajo et qui se disait négociant de Marseille. Il fut présenté au grand maréchal ainsi qu'à l'Empereur, et il passa son temps au café du *Bon Goût* en compagnie des officiers et du marchand d'huiles. « Louis XVIII, disait-il, est devenu odieux ; au lieu de faire des cérémonies funèbres et d'augmenter le mécontentement qui règne dans Paris, le roi devrait soulager l'indigence, car le pays souffre d'une extrême misère. Aussi tous les Français, excepté les riches et les émigrés, sont pour Napoléon ; ils ne désirent plus que l'Empereur, et son chapeau seul, planté sur la côte de Provence, suffirait pour les attirer à lui. » Mais, venant de Marseille, ce négociant verbeux inspira de la méfiance.

Ni Charles Albert ni Fleury n'ont déterminé Napoléon. Son parti est pris. Il veut, comme le Mithridate de Racine, faire encore de grandes choses, accomplir « un dessein digne de son courage ».

L'Empereur lisait, citait souvent nos classiques.

A la veille de l'exécution du duc d'Enghien, il prononce à demi-voix les mots d'Alzire sur le Dieu des chrétiens qui commande, non le meurtre et la vengeance, mais le pardon.

La veille de la Moskova, il dit de Marmont à qui la jalousie fait perdre la bataille des Arapyles, ces vers de Jean-Baptiste Rousseau :

> Que l'impatience indocile
> Du compagnon de Paul-Émile
> Fit tout le succès d'Annibal.

A Varsovie, au retour de l'expédition de Russie, il rappelle le vers de La Fontaine :

> Que la fortune vend ce qu'on croit qu'elle donne.

Après Culm, on l'entendit répéter :

> Du triomphe à la chute il n'est souvent qu'un pas.

et

> J'ai servi, commandé, vaincu quarante années ;
> Du monde entre mes mains j'ai vu les destinées,
> Et j'ai toujours connu qu'en chaque événement,
> Le destin des États dépendait d'un moment.

Au mois de février 1814, il s'écriait avec Montesquieu qu'il vaut mieux s'ensevelir sous les débris du trône, à la Louis XIV, que d'accepter des propositions qu'un souverain ne doit pas entendre.

A Fontainebleau, après l'abdication, il disait avec un sourire amer :

Mieux vaut goujat debout qu'Empereur enterré.

A l'île d'Elbe, il cite, en le modifiant, un vers que Voltaire a mis dans la bouche de Lusignan :

Mais à revoir Paris je dois encor prétendre.

et sur son exemplaire de *Mithridate*, il marque d'un coup d'ongle le passage superbe où le roi de Pont révèle des projets qui « pour être approuvés, veulent être achevés » :

C'est à Rome, mes fils, que je prétends marcher ;
Je sais tous les chemins par où je dois passer :
Nous verrons notre camp grossir à chaque pas...
Tous n'attendent qu'un chef contre la tyrannie.

Évidemment il s'applique les vers de Racine : c'est à Paris qu'il prétend marcher ; il sait tous les chemins, il verra sa troupe grossir à chaque pas, et tous ou presque tous en France n'attendent qu'un chef contre les Bourbons [1] !

On a dit qu'un courrier de Murat était venu lui annoncer que Louis XVIII, dégoûté de sa tâche, mécontent de son frère et de ses neveux, avait décidé de satisfaire la nation en cédant la couronne au duc d'Orléans. Jamais Louis XVIII n'aurait abdiqué en faveur de Louis-Philippe, et Napoléon n'était pas assez sot pour ajouter foi à un pareil message.

Ce qui précipita la résolution de l'Empereur, ce fut la nouvelle que le complot ourdi par Fouché allait éclater, que les troupes de Drouet d'Erlon marcheraient sur Paris et que le duc d'Orléans profiterait peut-être des troubles pour s'emparer du trône. « Ce n'est pas Louis XVIII que j'ai détrôné, s'écriait-il quelques semaines plus tard, c'est le duc d'Orléans,

1. Voir le témoignage de Peyrusse ; mais le trésorier n'a pas lu assez loin dans le *Mithridate* qu'il vit ouvert sur la table de Napoléon

et j'en suis fâché, parce que ce prince est le seul Français de sa famille, et le plus capable. » Il craignait beaucoup le duc d'Orléans, et il disait à Cambacérès : « Louis XVIII prétend régner par la grâce de Dieu, et moi je règne par la grâce de mon épée. Quant au duc d'Orléans, c'est différent. Son parti germe depuis longtemps. Il convient aux hommes de la Révolution; il leur fera des concessions et leur offrira des garanties qu'il ne pourra violer impunément puisqu'il n'a d'autre droit que le choix du peuple et puisque ceux qui l'ont élevé peuvent l'abattre. » A Sainte-Hélène ne soutenait-il pas qu'il y avait eu et qu'il y aurait toujours un parti d'Orléans ; que les gens, lorsqu'ils sont mécontents de la famille royale, tournent les yeux vers ses branches ; que, si les Bourbons étaient chassés, le duc d'Orléans monterait sur le trône et concilierait tout?

Peut-être aussi craignait-il d'être devancé par Fouché. Si ce coquin réussissait, avec l'aide des troupes de Drouet d'Erlon, à chasser les Bourbons des Tuileries ! S'il proclamait une régence ! « Non, s'écriait Napoléon. Une régence ! pourquoi faire? Suis-je donc mort? Ou serait-ce parce que je suis absent? Mais dans deux jours je puis être en France ! » Et il ajoutait avec un rire sarcastique : « Il y a un complot, et il n'est pas pour moi ! »

Mais de tous les motifs qui, au dernier moment, entraînèrent Napoléon, le plus puissant fut la clôture imminente du Congrès.

Tant que le Congrès siégeait, l'Empereur n'osait bouger. Quelle imprudence de faire le moindre mouvement pendant que les alliés délibéraient sur son sort ! N'était-ce pas provoquer l'arrêt de déportation? Aussi le malin Beugnot disait-il à Louis XVIII que Bonaparte ne s'éloignerait de son île pour troubler de nouveau le monde que s'il cessait de craindre le Congrès.

Napoléon attend donc avec impatience que le cénacle diplomatique de Vienne soit fermé. Or, il avait remarqué que le correspondant viennois du *Journal des Débats* envoyait des informations qui s'accordaient avec ses propres renseignements. Et que lit-il dans les *Débats* du 26 janvier à l'article « France »? Que les souverains s'entendent parfaitement,

que tout est à peu près convenu, que Wellington se rend à Vienne pour signer avec Castlereagh le traité qui garantira la paix de l'Europe, que les décisions définitives du Congrès seront toutes signées et publiées avant trois semaines. Et que lit-il dans les *Débats* du 28, à l'article « Allemagne »? Cet extrait d'une lettre particulière de Vienne, envoyée le 16 à la gazette parisienne : « On est d'accord » ; les « grands objets » ont été décidés ; le tsar Alexandre partira le 20 février et ses voitures sont prêtes ; dans trois semaines, le Congrès finira. Napoléon crut donc que dans les derniers jours de février les matadors du Congrès ne seraient plus à Vienne.

Plus tard, il reconnut qu'il s'était trop hâté. Il eût mieux fait d'attendre que le Congrès fût réellement dissous. Une fois éloignés les uns des autres, les alliés devaient s'envoyer des courriers ; le temps s'écoulait ; les obstacles succédaient aux obstacles. Le Congrès, encore assemblé, leva sur-le-champ les difficultés, prit aussitôt les décisions. « Heureusement, remarquait l'empereur d'Autriche, c'est arrivé maintenant où nous sommes encore tous réunis ici. »

Pourtant, Napoléon ne savait-il pas, comme a dit Castlereagh, que les Congrès ne marchent qu'avec lenteur et que la célérité n'a jamais été leur mérite? Ne savait-il pas que tous les appartements de Vienne destinés à la suite des souverains avaient été loués jusqu'à la fin de mars?

Quoi qu'il en soit, les raisons qui le déterminent à quitter l'île d'Elbe sautent aux yeux. Les Bourbons ne lui paient pas sa pension et il les soupçonne d'armer des assassins contre lui. Il sait que le Congrès a l'intention de le déporter dans une île de l'Océan Pacifique. Mais peut-il résister au Congrès? Ne serait-ce pas une folie de sacrifier ainsi la poignée de braves gens qui l'ont suivi dans l'exil? Au lieu d'attendre l'ennemi, ne vaut-il pas mieux le prévenir? « Ces messieurs de Vienne, dit-il au mois de janvier à un Anglais, veulent m'établir à Sainte-Hélène ; il n'en sera rien. » Et il part reconquérir son Empire. Il croit que les Français l'accueilleront avec enthousiasme comme jadis à son retour d'Egypte ; il a confiance dans leurs dispositions comme dans l'ascendant de son nom. N'est-ce pas la dernière carte qui lui reste à jouer?

A tous ces motifs se joint le piquant plaisir de montrer qu'il est encore là. Quoi ! on ne daigne même pas lui envoyer l'argent promis ! On le craint si peu qu'on n'accrédite pas même auprès du souverain de l'île d'Elbe un chargé d'affaires ! On assure que ce petit roi d'Yvetot qui passe le temps à éplucher son budget, n'est plus capable de vastes plans et de grandes espérances ! On l'insulte dans les papiers publics !

On ne se bornait pas, en effet, à l'appeler Monsieur d'Elbe ou le prince de l'Elba. Les journaux répétaient que la main de Dieu le frappait ; qu'il avait perdu la tête et qu'il se conduisait en fou ; qu'il était devenu pour les Elbois un objet de dérision ; que ses officiers, désespérant de sa guérison, rentraient en France. Ils le qualifiaient d'aventurier, de saltimbanque, et le comparaient au roi d'Haïti qui règne sur des singes et des nègres. Des caricatures le montraient décrétant une levée en masse qui ne se composait que de bossus et d'estropiés, ou bien costumé en Robinson, un bonnet fourré sur la tête, un parasol à la main, un aigle plumé sur l'épaule. Et Napoléon qui n'a que quarante-cinq ans, s'écrie : « Ma foi, je suis homme et je veux faire voir que je vis encore ! »

De longue date son frère Joseph le nommait un grand machinateur. Déjà Napoléon roule des manœuvres et combinaisons politiques dans son esprit. Le bruit court que son beau-père, l'empereur François, lui donnera le commandement de ses armées ou, du moins, que l'Autriche lui réserve un rôle dans les entreprises qu'elle projette. Eh bien, il affirmera que l'Autriche est son alliée, qu'elle se range ouvertement de son côté, qu'elle l'aide à reconquérir le trône de France. On dit à Vienne dans les derniers jours de novembre que le général Koller est parti pour l'île d'Elbe, et d'aucuns ajoutent tout bas qu'il va conseiller à Napoléon de divorcer et de laisser Marie-Louise épouser le roi de Prusse ! La fausse nouvelle de cette mission de Koller s'est répandue jusqu'à Porto-Ferrajo où les oisifs assurent déjà qu'un général autrichien a remis d'importantes dépêches de sa cour à l'Empereur. Koller n'est pas venu à l'île d'Elbe. Mais pourquoi Napoléon ne profiterait-il pas de ces rumeurs? Pourquoi ne ferait-il pas croire à la France que Koller s'est rendu réellement à l'île

d'Elbe pour l'engager au départ et lui annoncer le secours de l'Autriche? Pourquoi ne dirait-il pas aux Français qu'il est en bonne intelligence avec l'empereur François et que Marie-Louise est, elle aussi, sur le chemin du retour?

IX

LE DÉPART

Les ordres de départ, dissimulés encore et déguisés, commencent au mois de janvier. Le sellier Vincent démonte alors les deux berlines dorées venues de Fontainebleau avec la garde, les emballe à destination de Rome et les dépose dans les magasins du port.

Le 12 janvier, se produisait un fâcheux événement. Un vent du nord très violent faillit causer la perte de l'*Inconstant* qui revenait de Naples. Entraîné par la bourrasque et jeté sur la côte de la Bagnaja, le brick subit de rudes avaries. Mais il avait demandé du secours. Le tocsin sonna. Napoléon arriva, il ordonna d'employer tous les moyens de sauvetage et de décharger le bâtiment. Taillade, décidément trop inhabile, fut remplacé par le lieutenant Chautard. Pourtant, à quelque chose malheur est bon. L'Empereur allait profiter de l'événement non seulement pour radouber l'*Inconstant*, mais pour envoyer à bord, sans que personne eût le moindre soupçon, ce qu'il voulait emporter. Aussi, plus tard, prétendit-on faussement que Taillade avait échoué exprès et que ses instructions lui commandaient de naufrager.

Il fait donc relever l'*Inconstant* ; il le fait remettre à flot ; il le fait remorquer dans le port. Déjà, dans les premiers jours de février, d'attentifs observateurs remarquent la gaîté de Napoléon et les préparatifs de départ. Un officier écrit que le patron, c'est-à-dire l'Empereur, a très bonne santé, très bonne humeur et de grandes espérances, que lui-même est content parce qu'il suit « le premier aigle du monde », qu'il s'embarquera bientôt sur l'*Inconstant*... mais l'officier croit que les troupes iront à Naples.

L'entreprise ne pouvait réussir que durant l'absence de Campbell. Le 16 février, le colonel partit de Porto-Ferrajo pour se rendre à Florence où l'attendait une dame dont il était épris. Il s'éloignait, disait-il, pour deux semaines.

Le jour même Napoléon ordonne de virer sur bord l'*Inconstant*, de revoir son cuivre, de boucher ses voies d'eau, de refaire son carénage : le bâtiment tiendra la mer le 25, et portera autant de chaloupes que possible ; il sera peint comme un brick anglais ; il sera réarmé ; il prendra des provisions, viande salée pour quinze jours, et biscuit, riz, légumes, fromage, eau, vin, eau-de-vie pour 150 hommes pendant trois mois : Napoléon pensait qu'il pourrait être poursuivi, rejeté sur la côte d'Italie ou sur celle de Corse, et qu'il aurait grand besoin de vivres. Au brick s'ajouteront deux gros bâtiments de transport qui sont à Rio, deux grands chébecs au-dessus de 90 tonneaux ; il faut les amener à Porto-Ferrajo, l'un avec une cargaison de bois du Monte-Giove, l'autre avec toutes les munitions de guerre que peut fournir Porto-Longone.

Quatre jours se passent. Le 20, une pinque ou polacre d'Agde, le *Saint-Esprit*, qui se rend de Gênes à Naples, relâche à Porto-Ferrajo pour s'abriter contre un coup de vent. Napoléon lui fait envoyer à destination de Naples les deux berlines démontées, un landau, des caisses d'argenterie et divers paquets.

Le 21, le bruit court dans Porto-Ferrajo que des événements considérables se préparent. Les charpentiers et les calfats ne cessent pas de réparer l'*Inconstant* ; les Polonais s'exercent aux manœuvres de l'artillerie ; la troupe s'habille entièrement ; les soldats reçoivent chacun deux paires de souliers, et les officiers de la garde disent tout haut qu'on partira le mois prochain.

Le 22, on embarque des caissons de munitions et des ballots d'uniformes sur l'*Inconstant* ainsi que sur le chébec l'*Étoile*, et la nouvelle se répand dans Porto-Ferrajo que les chevaux des Polonais envoyés à l'île de la Pianosa vont revenir, que Madame-Mère et la princesse Pauline se disposent à gagner Naples. L'Empereur mande le trésorier Peyrusse dans son cabinet. « Eh bien, Peyrusse, que dit-on en ville? — On dit

que Votre Majesté veut rejoindre le roi de Naples. — Vous êtes un nigaud », répond l'Empereur à Peyrusse en lui tapant la joue, et il ordonne au trésorier de ne plus payer qu'en argent blanc, de dépenser les écus dits *francesconi* qui n'ont pas cours en France, de mettre dans des malles tout son or et par-dessus cet or des livres de la bibliothèque ; Peyrusse, seul, sans l'aide de personne et après avoir renvoyé tout son monde, fera l'emballage.

Le 23, le bataillon corse arrive de Longone où il stationne. Tous les soldats parlent de départ. Les officiers qui reçoivent de Peyrusse non de l'or, comme d'habitude, mais de l'argent blanc, marquent leur étonnement. Des jeunes gens de l'île présentent une pétition à l'Empereur et souhaitent d'être admis dans les Polonais : « Si vous avez la taille, répond l'Empereur, vous serez admis. » On transporte des vivres et des tonneaux d'eau douce dans les bâtiments.

Le 24, Napoléon eut une alerte très chaude. A 10 heures du matin, la *Perdrix* est en vue, la *Perdrix*, cette corvette qui, huit jours auparavant, a conduit Campbell à Livourne et qui devait l'y attendre. Bertrand court prévenir l'Empereur. « Comment? Comment? », s'écrie Napoléon ; il se jette sur une longue-vue ; il reconnaît la *Perdrix* et commande aussitôt à l'*Inconstant*, pour le soustraire à la curiosité britannique, de mettre à la voile, de cingler sur Naples. Mais la manœuvre s'exécute si lentement que la *Perdrix* entre dans le port avant que l'*Inconstant* soit paré. Que faire? Prendre la corvette à l'abordage dans la rade même? La chose semble très difficile et c'est déclarer la guerre aux Anglais, c'est par une espèce de guet-apens exciter leur colère. « Je ne veux, dit Napoléon, devoir ma sortie qu'à ma bonne étoile. »

Mais Campbell n'est pas à bord de la *Perdrix*. Le capitaine Adye vient simplement présenter à Napoléon six touristes de sa nation et, pour n'être pas remarqué, il se rend au palais des Mulini ou des Moulins par un chemin détourné qui longe les remparts.

Toutefois il alla voir Bertrand. Un sieur Ricci, consul de Naples, que Napoléon refusait de reconnaître comme consul d'Angleterre, avait prévenu Adye qu'on embarquait de l'eau et des vivres depuis deux jours et que le bruit d'une fuite pro-

chaine courait dans la ville. Adye parla de ces rumeurs à Bertrand. Le grand-maréchal répondit froidement que, depuis l'arrivée de son souverain, les nouvelles les plus ridicules circulaient à Porto-Ferrajo et à Livourne ; bien sot qui les croyait et les propageait, comme faisait cette espèce de consul qu'on nommait Ricci ! Il invita même le capitaine à dîner. Adye refusa, et dans l'après-midi, la corvette reprit le large, bon vent arrière.

Le capitaine anglais était complètement rassuré. Il avait vu les soldats, dirigés par des officiers de la garde, brouetter la terre et planter des arbres ; il avait vu l'*Inconstant* voguer vers Naples.

A peine la *Perdrix* s'était-elle éloignée qu'un bateau, envoyé par Napoléon, allait donner à l'*Inconstant* l'ordre de rentrer au port. Les préparatifs, suspendus un instant, recommençaient de plus belle. On embarquait l'artillerie, des boulets, des fusils. Des courriers portaient de tous côtés des instructions sévères : défense à qui que ce fût, même aux pêcheurs, de sortir ; défense à la police de délivrer des passeports.

La résolution de l'Empereur n'est plus un mystère. Au soir du 24, il reçoit les autorités du pays, et le président du tribunal le félicite de « reprendre le chemin de la gloire », de « reconquérir la couronne ». Si quelques-uns persistent à croire qu'il veut aller en Italie et qu'il ira débarquer à Piombino, la plupart devinent donc qu'il se rend en France, et il ne les détrompe pas.

Même agitation, même remue-ménage le 25 février. Nul ne peut quitter le port et gagner le continent. Habitants et étrangers rendent leurs passeports à la police. Le bataillon corse où règne l'esprit de désertion, reste consigné dans sa caserne. Les Polonais vont chercher leurs chevaux revenus de la Pianosa. Tout Porto-Ferrajo est en émoi. Les femmes pleurent leurs amants et leurs fils. Les marchands regrettent ces Français qui faisaient tant d'achats et qui laissent tant de dettes. Les soldats se réjouissent de la vie active et aventurière qui s'ouvre devant eux.

Napoléon ne paraît pas. Il rédige des proclamations que l'imprimeur du gouvernement, Broglia, met secrètement sous

presse. Il annonce à sa mère qu'il part dans la nuit du lendemain, et lui demande s'il a raison de partir. « Mon fils, répond-elle, laissez-moi réfléchir un instant pour oublier que je suis mère et réprimer toute faiblesse. Eh bien, si vous devez mourir, le ciel ne veut pas que ce soit dans un repos indigne de vous ; il veut que ce soit l'épée à la main et non par le poison. » Mais la mère et la sœur de Napoléon ne cachèrent pas leurs craintes au valet de chambre Marchand, et toutes deux, pleurant, sanglotant, prièrent le fidèle serviteur de ne jamais abandonner son maître.

Cependant, à travers les rues, un homme court, troublé, effaré : ce marchand d'huiles qui naguère acclamait, admirait Napoléon, ce marchand d'huiles qui n'est qu'un espion, l'agent dévoué de Mariotti. Il voudrait avertir son patron. Mais vainement il allègue des affaires urgentes qui l'appellent à Livourne ; on l'oblige de prendre sa passe. Vainement il tente de louer une barque ; s'il réussit le lendemain à séduire un batelier par l'offre de soixante livres, s'il sort même de la darse, il est hélé, arrêté, sommé de rentrer dans la ville, et là, il rencontre Cambronne qui le connaît, et qui, jurant et tempêtant, prétend l'enrôler, l'emmener avec les volontaires elbois !

Le 26 était un dimanche, et le temps fut superbe ; un soleil éclatant, un ciel pur, une brise légère qui répandait de tous côtés le parfum des plantes dont abonde le sol elbois.

Après la messe qui fut dite à 11 heures, une heure plus tôt que d'ordinaire, Napoléon rentre au palais. Il n'a pas assez de bâtiments pour embarquer sa troupe et il n'emmène pas ses chevaux. Mais la polacre d'Agde, le *Saint-Esprit*, commandée par le capitaine Cardini, est restée dans le port. Napoléon l'a retenue sous divers prétextes et il la prend. A 2 heures de l'après-midi, Jermanowski, avec ses Polonais et le trésorier Peyrusse, accostent le *Saint-Esprit*. Cardini reçoit l'ordre de faire porter sur le pont toute sa marchandise et, sous ses yeux, caisses et barriques sont précipitées dans les flots. Il se plaint, se lamente, mais se calme parce que Peyrusse promet de solder incontinent la cargaison entière ; il exhibe donc ses comptes, ses factures, et le trésorier débat les prix avec lui,

lorsque paraît l'Empereur. De sa terrasse, l'Empereur a vu que les Polonais ne se hâtent pas de revenir. Il se jette dans son canot, il monte sur la polacre, il aperçoit Peyrusse qui s'indigne des exigences de Cardini. « Paperassier, s'écrie l'Empereur, payez à cet homme ce qu'il demande. Que diable avez-vous à liarder? Il ne faut pas perdre son temps ni retarder les Polonais. » D'un geste brusque il fait voler en l'air tous les papiers que Peyrusse tenait dans ses mains. Le trésorier paie vingt-cinq mille francs au capitaine et regagne la ville avec son souverain.

Les soldats avaient mangé la soupe à 4 heures. Une heure plus tard, après s'être réunis avec armes et bagages, ils montaient à bord des bâtiments. Jamais embarquement ne fut plus rapide. Tous étaient pleins d'enthousiasme, et durant quelque temps les cris de *Vive l'Empereur* ne cessèrent pas.

Napoléon prit ses dernières dispositions. Il reçut les membres de la junte qu'il envoyait en Corse et qui devait soulever le pays, arrêter Bruslart, recueillir la flottille si la tempête ou la croisière ennemie l'obligeait de gagner la côte. Il donna le commandement de la place de Porto-Ferrajo au général Bertolosi : « Tu vas m'objecter, lui dit-il, que je te fais sergent ; mais ne crains rien, je te relèverai sous peu. » Il chargea le docteur Lapi d'administrer l'île l'Elbe ; c'était le plus influent personnage du pays, et l'Empereur l'avait attaché à sa personne comme chambellan et nommé directeur des domaines ; il le fit gouverneur et général, et publiquement, en présence du bataillon franc et de la milice bourgeoise, il prononça ces paroles : « Je vous confie la défense de l'île, et je ne puis vous donner une plus grande preuve de confiance, que de laisser ma mère et ma sœur à votre garde. »

Puis il embrassa Lætitia et Pauline qui versaient des larmes. « C'est maintenant, dit-il, que je dois partir ou je ne partirai jamais. »

Il consola madame Bertrand : « Madame la comtesse, soyez tranquille ; dans un mois, vous aurez votre logement aux Tuileries. »

A 7 heures du soir, au milieu de la ville illuminée, dans une calèche découverte qui marchait très lentement, il descendit

vers le port. Les Elbois, tête nue, se taisaient. Soudain une voix fit entendre un seul mot, *Adieu*. Toutes les voix répétèrent *Adieu*. Tout le monde parla :

« Sire, mon fils vous accompagne. »
« Sire, les Elbois sont vos enfants. »
« Sire, ne nous oubliez pas. »
« Sire, nous vous aimons tous. »

Au port, le maire Traditi voulut faire une harangue ; ses sanglots l'interrompirent. « Braves Elbois, dit l'Empereur, adieu, vous êtes les braves de la Toscane. »

La flottille comprenait, outre le brick l'*Inconstant*, l'espéronade la *Caroline*, la polacre le *Saint-Esprit*, les chébecs l'*Étoile* et le *Saint-Joseph*, et deux felouques. Elle resta quatre longues heures dans la rade parce que le vent manquait. La nuit était sereine, splendide, éclairée par le clair de lune ; mais personne ne pensait à l'admirer. Quelques-uns jetaient un regard mélancolique sur Porto-Ferrajo où ils laissaient des amis, et ils regrettaient de quitter si brusquement les douces habitudes qu'ils s'étaient formées dans la ville. La plupart maudissaient le calme plat de la mer. Ils savaient qu'ils allaient en France, et la garde, en arrivant au rivage, avait crié *Paris ou la mort*. Nul ne prévoyait que cette flottille qui partait à la fin d'un si beau jour, dût déchaîner la guerre étrangère et attirer sur la France les maux d'une seconde invasion.

A minuit, quand le vent se prit à souffler, les bâtiments levèrent l'ancre et sortirent à force de rames. Les gens de Porto-Ferrajo la voyaient encore à 7 heures du matin. Vers midi, elle disparut à l'horizon.

Lorsque Campbell avait quitté l'île douze jours auparavant, il ne dissimulait pas quelque inquiétude. Il vit à Florence le sous-secrétaire d'État Cooke qui revenait du Congrès, et il lui dit qu'il soupçonnait des projets d'évasion, qu'il aurait envoyé une dépêche à Castlereagh s'il n'avait pas eu l'ordre de n'expédier de courriers que dans les cas pressants. Cooke se moqua de Campbell : personne en Europe ne pensait plus à Napoléon ; on l'avait complètement oublié ; c'était comme

s'il n'avait jamais existé ! Ces mots de Cooke rapaisèrent Campbell qui se prit à croire qu'à force d'observer l'Empereur, il avait le jugement faussé.

Mais il recevait note sur note et renseignement sur renseignement. Adye, Ricci, Mariotti lui rapportaient que Napoléon envoyait à bord de l'*Inconstant*, de l'*Étoile* et des deux chébecs de Rio des vivres, des fusils et des munitions. Il apprenait que Colonna allait préparer à Naples le logis de Madame Mère et que la vaisselle de Pauline, assurée pour cinq mille francs, était arrivée à Livourne. Persuadé que Napoléon voulait rejoindre Murat, il résolut de regagner l'île d'Elbe. « Si je sais, s'écriait-il avec colère, que Bonaparte est sur son brick avec des troupes et des vivres, j'ordonne au capitaine Adye de tirer sur lui et sur ses gens comme sur des pirates, et de prendre la méthode la plus sûre pour nous emparer d'eux ou pour les détruire ! »

Le 26 mars, à 8 heures du soir, il s'embarqua presque à l'instant où Napoléon montait sur l'*Inconstant*. Mais lui aussi, comme l'Empereur, fut retenu, retardé par le manque de vent, et la *Perdrix* ne parut devant Porto-Ferrajo que le 28, à 11 heures du matin.

Campbell se consumait d'impatience. Il se jeta sur-le-champ dans un canot. A midi il est dans la ville. Mais il a déjà vu que le brick impérial n'est plus en rade et que des miliciens, au lieu de grenadiers, gardent les postes.

Il rencontre un compatriote nommé Grattan qui le met au fait et lui dit que les soldats parlaient plutôt d'Antibes et de Milan que de Naples.

Il entre à la Santé. « L'Empereur est-il là? — Il est parti. — Et le grand-maréchal Bertrand? — Il est parti. — Et le général Drouot? — Il est parti et remplacé par le général Lapi. — Et monsieur Pons? — Monsieur Pons est parti. » Et le colonel maugrée contre ce Pons qu'il n'a jamais aimé, ce myope qui porte lunettes, cet ami de Masséna et de Lacépède, cet homme intelligent sans doute, mais violent, irascible, intrigant.

Sa colère est d'autant plus vive que les Elbois semblent se moquer de lui : selon l'instruction qu'ils ont reçue de l'Empereur et comme pour narguer le commissaire anglais, ils

répètent la même phrase : « Sa Majesté est allée faire une promenade en mer ! »

Il se rend chez le grand-maréchal et, usant de ruse, il dit à madame Bertrand : « Votre mari est arrêté, et l'Empereur aussi. » Madame Bertrand ne se trahit pas ; elle se borne à demander : « Où donc ont-ils été arrêtés? — Sur la route de Naples. — Alors, je ne crains rien. »

Il se rend chez Pauline ; il l'interroge sur un ton menaçant : « Votre frère a violé sa parole ; il avait promis de ne pas quitter l'île ; mais nos vaisseaux sillonnent la mer et à cette heure votre frère est notre prisonnier. — Monsieur, répond Pauline, ce n'est pas ainsi qu'on parle à une femme. »

Enfin, il se rend chez Lapi. Mais il redoute d'être arrêté et auparavant il envoie le docteur Monaco exiger que Lapi s'engage à le laisser en liberté ; Lapi promet de ne rien tenter contre la personne de Campbell, et le colonel, tranquillisé, vient s'entretenir avec le nouveau gouverneur : « Avez-vous l'intention de vous défendre? — Je ne rendrai la place, répond Lapi en souriant, que sur l'ordre de celui qui me l'a confiée. — Eh bien, réplique Campbell, je regarde l'île comme en état de blocus et vos barques ne sortiront pas. »

Campbell ne resta qu'une heure à Porto-Ferrajo. Il voulait rattraper Bonaparte et, ainsi qu'il s'exprime, débarrasser le monde de cette peste. Or, de tous les renseignements qu'il avait recueillis, un seul lui paraissait sûr : Napoléon ne s'était pas dirigé, comme disaient les uns, vers Fréjus, ou, comme disaient les autres, vers Naples, et le 27, à 3 heures de l'après-midi, des hauteurs de l'île d'Elbe on avait vu l'*Inconstant* au nord-nord-est de Capraja. Il conclut de là que la flottille de l'Empereur voguait vers la frontière de la France et du Piémont. Si Bonaparte avait l'intention de se rendre à Naples, aurait-il emmené des canons, des chevaux, des employés d'administration? Non, il voulait atterrir à Antibes, à Nice, et de là, gagner la Lombardie.

Le capitaine Adye approuva Campbell. La *Perdrix* se mit à la poursuite du fugitif ; elle allait à toutes voiles et profitait du vent qui, durant la nuit, ne cessa pas d'augmenter. Le 1er mars, à 2 heures trois quarts du matin, près du cap Corse, à huit lieues environ de Capraja, elle rencontrait la frégate

française la *Fleur-de-lys*, commandée par le chevalier de Garat et chargée naguère de croiser dans les parages de l'île d'Elbe. Les deux bâtiments, agissant de concert, donnèrent la chasse à la flottille impériale.

Mais Garat venait de louvoyer en divers sens entre Capraja et le cap Corse, et il avait examiné très attentivement, sans y rien découvrir, le seul village et le seul mouillage qu'offrait le rocher de Capraja. Il pensait donc que Français et Anglais devaient se partager la besogne : il irait vers Antibes et le golfe Juan, vers Monaco et Antibes, pendant que Campbell et Adye exploreraient les petites îles, Monte-Cristo et la Gorgone.

La *Perdrix* cherchait ainsi Napoléon où il n'était pas et la *Fleur-de-lys*, qui le cherchait où il était, arriva trop tard. « Que de bonheur, s'écriait Campbell, a eu ce brigand ! » Dans sa rage, il accusa Garat : Garat lui avait menti ; Garat, lui aussi, était dans le complot. « Hélas ! disait lord Bentinck qui vit Campbell quelques jours plus tard, la tête du colonel a souffert de cette mésaventure ! »

L'Europe crut d'abord que les Anglais avaient favorisé le départ de Napoléon, et, dans les premiers jours de mars, à l'île d'Elbe, à Livourne, à Florence, tout le monde disait qu'ils s'entendaient avec l'Empereur, qu'ils le préféraient à Louis XVIII qui leur avait donné des sujets de mécontentement, que la *Perdrix* n'était venue le 24 février à Porto-Ferrajo que pour apporter à Napoléon un plan d'évasion.

Dans le monde diplomatique de Vienne on disait que les Anglais étaient impardonnables, qu'ils voulaient peut-être emmener Napoléon en Amérique ou même qu'ils l'avaient laissé s'échapper pour le reprendre et le traiter avec plus de rigueur.

Talleyrand écrivait à Louis XVIII que les Anglais s'étaient chargés de surveiller Bonaparte et qu'ils auraient peine à excuser leur négligence

A Turin, le marquis d'Osmond croyait que les Anglais avaient « lancé le brandon ».

A Rome, notre ambassadeur, l'évêque d'Orthosia, Cortois de Pressigny, fit à lord North les plus vifs reproches : « N'aviez-

vous pas une corvette dans le port et un commissaire dans l'île? Ne pouviez-vous arrêter Bonaparte? Mais vous êtes jaloux de voir renaître la prospérité de la France ! »

Comme Pressigny, la plupart des royalistes s'imaginaient que le cabinet britannique désirait allumer une guerre civile qui ravirait à la France les grands moyens qu'elle avait encore : Castlereagh et ses collègues ne prévoyaient pas que Louis XVIII fuirait sans coup férir ni que l'Empereur entrerait si promptement à Paris, et du reste — telles furent les expressions mêmes de certains émigrés — lorsque l'Angleterre veut rétablir son ascendant, lorsque son intérêt est en jeu, elle n'hésite pas à courir les hasards et à braver les catastrophes. C'était donc elle qui lançait Napoléon sur la France. Dès le mois d'octobre, une caricature avait représenté les souverains autour d'une table devant la carte de l'Europe et Castlereagh les menaçant, s'ils ne faisaient pas sa volonté, de les livrer à Napoléon qu'il tenait au collet. A la même époque, sur une autre gravure, ne voyait-on pas le prince régent d'Angleterre portant une cage où « Bony », sous la forme d'un aigle, montrait sa tête entre les barreaux, et le prince régent disait aux membres du Congrès : « Je le lâche, si... »

Des indifférents comme Dedem, de fervents bonapartistes comme Fleury de Chaboulon crurent toujours que les Anglais avaient précipité Napoléon sur la France pour la bouleverser. Dedem remarque que Campbell ne serait pas allé si opportunément s'amuser à Florence si le gouvernement britannique ne l'avait pas permis. Fleury assure que Campbell reçut du ministère anglais l'ordre, sinon de protéger l'évasion de l'Empereur, du moins de ne pas l'empêcher.

D'autres affirmaient que les Anglais qui venaient voir Napoléon à l'île d'Elbe ou qui fréquentaient les salons bonapartistes de Paris, avaient un même but patriotique : en excitant l'Empereur et ses partisans à prendre leur revanche, ils jetaient la France dans de nouvelles aventures qui ne pouvaient que l'amoindrir et l'affaiblir.

Mais n'accusait-on pas et ne pouvait-on pas accuser l'Autriche, la Russie, la Prusse d'avoir fait le même calcul?

Les gens de Livourne, très hostiles à Napoléon, prétendaient que l'Autriche ne le laissait à l'île d'Elbe que pour le tenir

en réserve, pour l'envoyer en cas de guerre sur la frontière de France.

Le tsar Alexandre, s'emportant contre Metternich, laissait au mois de novembre échapper ces mots menaçants : « L'Autriche se croit assurée de l'Italie, mais il y a là un Napoléon dont on peut se servir ! »

Le colérique Niebuhr disait à Gneisenau que Bonaparte lui répugnait moins que Talleyrand, Münster et Metternich.

Gneisenau, voyant au Congrès de Vienne la Prusse et la Russie mises en échec par les trois autres puissances, conseillait de rappeler Napoléon sur la scène, de le soutenir, de former deux empires, celui des Bourbons et celui de Napoléon qui seraient constamment en lutte, et de rendre ainsi la France impuissante au dehors[1].

Tout cela n'était que boutades, et les Anglais, par exemple, pensaient si peu à se servir de Napoléon qu'ils prirent contre lui, dès qu'ils surent son départ, les mesures les plus énergiques. « Il faut, s'écria sir Charles Stewart, tirer d'Angleterre ce que nous pourrons ; nous allons aiguiser de nouveau les épées, et les mélodies du Congrès doivent céder au son des trompettes ! »

En réalité, les Anglais avaient manqué de prévoyance et de vigilance.

Aussi, partout, à Vienne, à Rome, à Turin, à Paris ils disaient qu'ils étaient sincèrement affligés de l'événement et ils cherchaient à s'excuser.

« Qui nous avait chargés, s'écriait lord North, d'arrêter Bonaparte? »

« Sommes-nous, objectait sir Charles Stewart, en guerre avec Napoléon, et quel droit avions-nous de le surveiller? »

Lorsque le marquis d'Osmond blâmait Campbell, lorsqu'il remarquait que le cabinet britannique n'avait pas attaché à la croisière de l'île d'Elbe toute l'importance qu'elle méritait,

1. Tels sont les termes exprès de Gneisenau, et il ajoute qu'il faudra en même temps nourrir le feu de la révolte en Italie ; enlever à l'Autriche l'Italie, la Galicie et la Moravie ; écraser la Bavière, non seulement à cause de sa mauvaise foi, mais à cause de ses belles possessions de Franconie; donner à la Prusse Bamberg, Würzbourg, Ansbach et Baireuth; partager le reste du butin, à l'exclusion de la vieille Bavière, entre Wurtemberg et Bade !

des Anglais lui répliquaient : « Quelle mission avait donc le colonel? Était-il le gardien de Bonaparte? »

C'est ce que répondirent pareillement les ministres Castlereagh et Liverpool au Parlement, lorsqu'ils essayèrent de se justifier, eux et leur agent. Bonaparte, disaient-ils, n'était pas prisonnier; il était souverain de l'île d'Elbe et, tant qu'il ne violerait pas les traités, il devait être réputé libre. Le colonel Campbell, ajoutaient-ils, avait une mission très difficile et très délicate ; il ne pouvait exercer sur Bonaparte une surveillance quotidienne que Bonaparte n'eût pas d'ailleurs tolérée; qu'aurait-il pu faire s'il avait été là lorsque l'Empereur s'éloigna?

Ce que Campbell aurait pu faire ! Campbell lui-même l'a dit. Il aurait tiré sur l'*Inconstant* : la corvette anglaise aurait à elle seule arrêté la flottille française ; quelle alarme elle donna lorsqu'on la vit le 24 février rentrer à l'improviste dans le port ! Napoléon n'avouait-il pas que l'*Inconstant* était un frêle navire et Burghersh n'écrit-il pas que ce faible et petit brick n'aurait rien pu contre la *Perdrix*, et que les autres bâtiments, petits et chargés de troupes, n'auraient même pas tenté de forcer le passage?

Mais Campbell s'ennuyait, se morfondait à Porto-Ferrajo. Inquiet, remuant, vaniteux, convaincu qu'il avait du flair et le talent de surprendre les secrets de l'ennemi, il demandait à Castlereagh la permission d'aller à Naples observer le roi ou, comme il disait, le maréchal Murat. Le ministre lui répondit par un refus, et le colonel ne fit plus que des fugues en Toscane. *Amour, quand tu nous tiens* ! Vainement Burghersh blâma plusieurs fois ses absences aussi longues que fréquentes. Vainement Burghersh le pria de rester à son poste au moins jusqu'à la fin du Congrès et de rendre visite à Bonaparte, non pas de temps en temps, mais très souvent. Vainement Burghersh, lorsqu'il vit Campbell à Florence au milieu du mois de février, l'engagea vivement à regagner l'île d'Elbe sans aucun délai. Le colonel n'écouta pas Burghersh. S'il avait quitté Florence dès le lendemain de son arrivée, il serait rentré à Porto-Ferrajo le 24 ou le 25 février, la veille ou l'avant-veille du départ de Napoléon. « Que de tracas, disait-on à Paris, nous cause son amourette ! »

Les royalistes firent de semblables reproches au gouvernement des Bourbons.

« Il est affreux de penser, mandait le préfet du Var à la date du 3 mars, que Bonaparte et ses mille hommes soient sortis de l'île d'Elbe sans être vus de la frégate en croisière ! » Le maréchal de camp Bertrand de Civray, qui commandait le département du Var, n'assurait-il pas l'année précédente, au commencement du mois de juin, qu'un colonel anglais ne quittait pas l'Empereur et qu'une frégate anglaise restait toujours mouillée à l'entrée du port soit comme protectrice, soit comme surveillante?

Mais une frégate suffisait-elle? Pourquoi, disaient les royalistes, le ministre de la marine n'avait-il pas envoyé dans les eaux de Provence deux frégates au moins? N'auraient-elles pas coulé bas la flottille de Bonaparte?

Le ministre de la marine — c'était Beugnot — s'excusa comme il put, et ses explications furent embarrassées. Il rappela que Bonaparte était souverain de l'île d'Elbe et avait un pavillon reconnu ainsi qu'un brick donné par la France ; qu'un seul agent des puissances, le commissaire anglais Campbell, résidait à Porto-Ferrajo ; que le gouvernement des Bourbons ne pouvait, quelles que fussent ses défiances, mettre le pays en état de blocus; qu'il avait, à vrai dire, défendu à ses équipages de mouiller à Porto-Ferrajo ; mais que deux frégates, la *Melpomène* et la *Fleur-de-lys*, croisaient l'une au nord, l'autre au sud de Capraja, et devaient s'attacher au navire qui porterait Napoléon et ses troupes. C'est pourquoi la *Fleur-de-lys*, commandée par Garat, était, sur l'avis de Campbell, partie à la recherche de l'*Inconstant*. Néanmoins, ajoutait Beugnot, pendant une longue nuit ou à la suite d'un coup de vent, l'Empereur pouvait toujours s'échapper de l'île d'Elbe, quel que fût le nombre des bâtiments de croisière, et pour le surprendre dans la traversée il ne fallait compter que sur le hasard. Encore, si la *Fleur-de-lys* avait accosté l'*Inconstant*, les marins bonapartistes qui la montaient, auraient-ils acclamé et aidé le fugitif.

Bruslart, le gouverneur de la Corse, mis en cause, lui aussi, se justifia de même que Beugnot. A un dîner chez le prince de Condé, sous la seconde Restauration, il disait que, lorsqu'il

était à Bastia, il voyait l'île d'Elbe de son lit. « Il n'y a pas de quoi se vanter », remarqua quelqu'un. Bruslart entendit ce propos désobligeant. « Vous ignorez, reprit-il, combien la mer est une large route. Vous ignorez que les vents ne permettent aucune communication ni à temps ni à jour fixe, que les brouillards masquent souvent la direction, que Bonaparte avait le droit de faire naviguer un brick de guerre et que, par là, toute surveillance était plus difficile. »

Un prisonnier sait mieux que personne les moyens auxquels ses geôliers doivent recourir pour qu'il ne s'évade pas. Napoléon a dit ce que les Bourbons ou les Anglais auraient dû faire. Rien n'était plus simple. Ils n'avaient qu'à entretenir une croisière de deux frégates : l'une aurait été constamment dans le port ; l'autre, constamment en vue et sous voiles.

ARTHUR CHUQUET

STENDHAL JOURNALISTE

Stendhal avait déjà publié ses *Vies de Haydn, Mozart et Métastase*, son *Histoire de la Peinture en Italie* ainsi que *Rome, Naples et Florence*. Il savait très bien que toute consécration littéraire ne peut se produire qu'à Paris. Il aimait, certes, l'Italie où il habitait encore avec l'enthousiasme d'un enfant adoptif. Mais il n'oubliait pas la capitale de la France où il avait déjà longtemps vécu.

Enfin Stendhal est de retour à Paris dès juillet 1821. Son parent et ami Romain Colomb nous rapporte que ce fut alors que Stendhal devint « tout à fait homme du monde et écrivain. Il fréquenta habituellement les cercles où se rencontraient les notabilités dans la politique, dans les lettres, dans les arts, et où se montraient les femmes que des avantages extérieurs ou ceux de l'intelligence recommandaient à l'attention. C'est de cette époque que date à Paris sa réputation d'homme d'esprit et de conteur agréable. »

Mais il n'avait, en arrivant dans la capitale, pour toute fortune, qu'une somme de trois mille cinq cents francs. Il lui faut donc travailler pour vivre, d'autant plus que son livre, *De l'Amour*, ne lui a absolument rien rapporté.

Stendhal commence à avoir, comme autrefois, des embarras d'argent. Le 23 novembre 1821, il écrit à son éditeur, M. Adrien Egron, 37, rue des Noyers, près la Sorbonne, pour lui réclamer le prix de vingt-trois ou trente-trois exemplaires, — Stendhal

n'est pas fixé, — de *Rome, Naples et Florence* qu'il lui doit. C'est alors que Stendhal devient journaliste. « Il donnait, raconte Romain Colomb, des articles aux journaux, aux revues françaises et anglaises, toujours pseudonymes ou anonymes, mais auxquels les lecteurs dont il ambitionnait plus particulièrement le suffrage mettaient tout de suite le nom de l'auteur. »

Dès le 1er janvier 1822, il collabore au *Paris-Monthly-Review*, revue anglaise qui paraissait, comme son nom l'indiquait, à Paris même. Il y publie un article sur Rossini qui n'est, en réalité, que le résumé du livre qu'il fera paraître deux ans plus tard sur le compositeur italien.

En avril de la même année, il y publie des réflexions sur la philosophie d'Helvétius, puis un article sur les chefs-d'œuvre des théâtres étrangers ; en mai, un compte rendu de l'Exposition de peinture au Louvre ; en juin, un exposé du système de Kant; en juillet, un article sur la vie des plus grands poètes d'Italie.

Il donne également à cette revue les pages les plus importantes de son livre, *Racine et Shakespeare* ; lui-même, dans la préface de son volume, nous prévient : « Les deux articles suivants, écrits en quelques heures avec plus de zèle que de talent, ainsi que l'on ne s'en apercevra que trop, ont été insérés dans les numéros 9 et 12 du *Paris-Monthly-Review*. »

C'est à cette époque qu'il a l'idée de créer sa revue intitulée *l'Aristarque*. Le 24 février 1822, il en donne les détails matériels : *l'Aristarque* paraîtra une fois par mois, le 15, l'abonnement sera de vingt-quatre francs pour six mois et de quarante-six francs pour un an. Stendhal ajoute en italien : « Emploi de trois cents francs par mois pour deux honnêtes hommes. S'ils vont d'accord, ce sera, avec le temps, de cinq cents francs par mois. Mais il faut de la patience, une tolérance réciproque et se pardonner beaucoup de choses. » C'était un trop beau rêve que cette mensualité fixe : *l'Aristarque* ne se réalisa pas.

Dans le salon de madame Edwards, situé 12, rue du Helder, Stendhal rencontra M. Stritch, « Anglais impassible et triste, parfaitement honnête, victime de l'Amirauté, car il était Irlandais et avocat et cependant défendant, comme faisant partie de son honneur, les préjugés semés et cultivés dans les têtes

anglaises par l'aristocratie. » M. Stritch dirigeait à Londres le *German-Review*.

Grâce à lui, Stendhal put collaborer au *New Monthly Magazine and Literary Journal* dont M. Colburn était le directeur. Romain Colomb écrit à ce propos : « Une portion essentielle des moyens d'existence de Stendhal consistait dans la rétribution d'articles littéraires envoyés en Angleterre et insérés dans le *New Monthly Magazine*. »

Dans sa première correspondance, datée du 5 août 1822, Stendhal expose son but, but qui, d'ailleurs, est le même pour toutes les revues anglaises auxquelles il collabore : « Je suppose qu'il y a des personnes en Angleterre qui aiment la littérature française et qui, connaissant déjà tous les anciens auteurs qui ont illustré cette littérature, voudraient faire connaissance avec les écrivains modernes... Il paraît, chaque mois, en France, vingt-cinq ou trente ouvrages nouveaux. Mon projet est de vous faire connaître, par quelques lignes simples, claires, nettes et sans fard, les deux ou trois ouvrages qu'un amateur de livres peut acheter chaque mois et les cinq ou six qu'il peut parcourir... Chaque mois, je rendrai compte des ouvrages qui auront paru dans le mois précédent. »

Cette correspondance fut, en effet, régulière. Mais, ainsi que le rapporte encore Romain Colomb, « Colburn ne mettait pas toujours une grande exactitude dans l'envoi des fonds. Beyle en éprouvait une extrême contrariété et fut souvent sur le point de rompre avec lui. Cependant, comme la chose avait de l'importance, il patienta jusqu'au moment où Colburn cessa définitivement de le payer. »

Voici qu'au commencement de 1827, il y a déjà désaccord entre M. Colburn et lui. Stendhal avait à Londres un grand ami, M. Sutton-Sharpe, avocat de talent et l'un des conseillers de la reine d'Angleterre. C'est à lui que Stendhal confie principalement tous ses ennuis. Stendhal écrit à M. Sutton-Sharpe, de Versailles, le 7 février 1827 : « Il m'arrive un accident désagréable. Vous verrez par la copie d'une lettre du 2 février que M. Colburn interrompt ses relations. »

La lettre du 2 février de M. Colburn à son représentant à Paris dit entre autres choses : « Je n'avais pas la moindre idée de continuer après la fin de 1826 à déranger M. Beyle pour

de nouveaux articles, excepté dans une certaine limite pour laquelle je ne suis pas disposé à dépenser plus de cinquante livres sterling par an... Je me considérais engagé pour un an, je ne voudrais pas l'être davantage. M. Beyle aurait dû m'écrire, à l'égard d'un renouvellement, avant de m'envoyer d'autres articles. Cependant, comme ce sera probablement un désappointement pour lui, vous aurez la bonté d'interrompre ou de limiter les frais. »

Les émoluments qu'il touche au *New Monthly Magazine*, Stendhal les qualifie de « superflu ». Mais il se hâte d'ajouter : « Ce superflu m'était fort agréable. » Il l'était d'autant plus que Stendhal en avait grandement besoin. La preuve en est que dans sa lettre à M. Sutton-Sharpe, il prie ce dernier de chercher pour lui d'autres collaborations à des journaux ou revues de Londres : « Voudriez-vous, en revenant de Westminster, monter chez quelque ami et voir s'il est possible d'établir une vente d'articles régulière ou irrégulière, tous les mois, tous les jours, tous les huit jours? Je suis prêt à commencer sur le champ. »

Il ajoute qu'il préférerait, en fait d'articles, continuer ce qu'il a entrepris dans le *New Monthly Magazine*, son compte rendu de livres. Il en donne le motif : « Cela forme une histoire suivie pour les personnes qui s'intéressent aux progrès des lettres. »

Il recommande enfin à Sutton-Sharpe de ne pas le négliger : « Cette affaire est essentielle pour moi. »

Mais Stendhal tient à conserver sa dignité, il ne veut pas que ses amis apprennent ses difficultés pour vivre. Aussi conseille-t-il à son correspondant : « N'en parlez à personne. » Stendhal s'est plaint au représentant de M. Colburn des procédés de ce dernier. Ce représentant répond à Stendhal que le différend survenu entre lui et leur directeur le chagrine « infiniment » et qu'il espère « qu'un éclaircissement en bonne humeur de part et d'autre les raccommodera ».

Stendhal communique à Sutton-Sharpe, le 9 février 1827, la réponse « de l'envoyé de M. Colburn ». Stendhal demande à son ami si, d'après cette réponse, cet envoyé se repent, s'il veut renouer. Stendhal, lui, ne sait que penser, car le *New Monthly Magazine* a bien inséré ses articles du 1er janvier et

du 1er février, mais non seulement il refuse de les payer, en outre « il ne veut pas continuer l'arrangement pour 1827 ». Stendhal est révolté par ces procédés : « Tout cela est digne d'un voleur », affirme-t-il, et il répète une phrase de Molière : « Mais comment envoyer la justice en pleine mer? »

Seulement Stendhal a besoin d'argent. Il annonce donc à Sutton-Sharpe qu'il va lui envoyer un article pour le 1er mars. « Si vous pouvez le placer, tant mieux. » Mais il serait, après tout, préférable de s'arranger avec le *New Monthly Magazine*. Aussi Stendhal engage-t-il Sutton-Sharpe à voir un ami commun de Londres, le docteur Black : « Le docteur Black ne pourrait-il pas, quand il verra M. Colburn, lui faire honte de son procédé ? »

Pourquoi le *New Monthly Magazine* ne veut-il pas lui payer les articles qu'il a pourtant insérés dans ses numéros du 1er janvier et du 1er février? M. Colburn en donne le motif sans le moindre scrupule : il considère ces articles comme des suppléments aux envois de 1826. Stendhal n'en revient pas. Il écrit de Versailles, le 22 février, à Sutton-Sharpe : « Vive la probité ! » Il cherche une explication aux prétentions de M. Colburn : « Probablement, c'est un accès de colère. »

Mais Stendhal n'entend pas que l'affaire se termine ainsi, il fait savoir à son ami : « Comme j'avais de la méfiance, je lui ai demandé ce qu'il me devait, vers le 24 janvier, avec politesse mais avec fermeté. »

Stendhal a continué néanmoins à envoyer des articles au *New Monthly Magazine*. Dans sa précédente lettre à Sutton-Sharpe, du 9 février, il avait dit à ce propos : « Comme j'ai envoyé depuis notre arrivée à Paris, plus de matière qu'il n'en fallait, on aura pu épargner un article pour le premier mois. »

Le 22 février, il ajoute un renseignement : « Les articles refusés par Colburn, s'ils avaient été imprimés en caractères ordinaires, auraient rempli seize pages. On les payait cinquante livres sterling pour trois mois ou trois articles, c'est-à-dire deux cents livres sterling par an, ce qui m'arrangeait beaucoup. »

Ainsi, nous savons ce que Stendhal journaliste gagnait

annuellement. Aussi, réflexion faite, Stendhal pense-t-il qu'il vaut mieux encore ne pas brusquer avec le *New-Monthly Magazine*. Stendhal en appelle de nouveau aux bons offices du docteur Black. « Il pourrait, dit-il à Sutton-Sharpe, faire l'éloge de ma marchandise à ce coquin de Colburn et renouer l'affaire. » Mais Stendhal a beau demander à Colburn tout au moins ce qu'il lui doit, Colburn ne lui répond pas. Stendhal suppose que sa lettre, quoique polie, a dû le froisser.

Le 8 mars, par l'intermédiaire de Sutton-Sharpe, Stendhal a encore recours « au bon docteur Black ». Stendhal tient à ce que ce dernier soit mis au courant de tout afin qu'il fasse « rougir le libraire fripon », car Colburn est libraire en même temps que directeur de revue, ou bien « afin qu'il fasse honte à son ami Colburn ». Stendhal assure « qu'avec ledit Colburn, il ne veut rien rabattre ».

Le docteur Black a dû s'entremettre. En effet, Sutton-Sharpe fait espérer à Stendhal une nouvelle collaboration au *New Monthly Magazine*, mais à prix réduits. Le 9 mars, Stendhal lui répond : « Comme il est lundi et quatre heures, je n'ai que le temps de vous dire que j'accepterai la lettre, — c'est-à-dire la correspondance mensuelle que Stendhal envoie à la revue anglaise, — à quatre guinées par mois, mais pour accepter avec décence, il faut que Colburn m'écrive et m'envoie le payement de ce qu'il me doit. » Stendhal confirme son désir : « Oui, certainement, parlez au docteur Black en ces termes. » Or Colburn n'envoie pas le payement. « Cet animal de Colburn ne me fait point payer ce qu'il me doit », fait savoir Stendhal, le 30 avril. Ainsi, Stendhal n'acceptera pas une nouvelle collaboration. Ce ne sera pas sans désappointement. Il pouvait, dans le *New Monthly Magazine*, parler de telle ou telle personnalité littéraire. Il ne se gêne pas, d'ailleurs, pour avouer : « Ah ! que je regrette les lettres pour Colburn ! J'avais le plaisir de faire en conscience le portrait d'un animal curieux. »

Et c'est la même antienne : si, encore, Colburn envoyait l'argent dû ! Stendhal continue à en avoir un pressant besoin. Le 25 juin 1827, si Stendhal renonce à voyager, c'est que le nécessaire lui manque : « Colburn n'a point payé. » Pourtant

Stendhal voudrait bien voyager. Il lui faut de l'argent. Il a recours une fois de plus à Sutton-Sharpe.

Le 2 juillet, il lui écrit : « A propos, le demi-fripon de Colburn ne paye point. Si cela est convenable à votre dignité, passez chez lui, s'il payait huit cents francs pour janvier, deux cents plus deux cents pour les mois de mars et avril, où il a mis des morceaux économisés sur mes lettres précédentes, — il m'avait fait écrire en octobre que j'envoyais trop peu, — ces huit cents ou ces douze cents mangés à Palerme ou à Corfou feraient un bel effet. »

Stendhal a néanmoins entrepris son voyage. Le 14 août 1827, il est à Livourne. De là, il se rend à Naples, mais il ne sait combien de temps il y restera : « Cela dépend de l'état d'épuisement de ma bourse. » Il fait savoir à Sutton-Sharpe : « Si le Colburn voulait payer les douze cents francs qu'il me doit, je les mangerais à Naples. Mais il n'est pas de pires sourds que ceux qui ne veulent pas entendre. S'il paie par hasard, je mangerai cet argent au pied du Vésuve et le mangerai plus confortablement, si c'est avec vous. »

Mais, un instant après, il réfléchit. Il ne restera pas très longtemps à Naples. Il a maintenant un plus agréable projet : « Si Colburn paye, dit-il à son ami, nous pourrions aller à Corfou ou en Sicile. »

Pourtant, un arrangement est intervenu. Le 23 mars 1828, nous savons que si Stendhal envoie encore des correspondances parisiennes au *New Monthly Magazine*, s'il écrit encore « pour ce fripon de Colburn », c'est qu'il est poussé, comme il l'avoue lui-même, « par le besoin sacré de l'or ».

L'arrangement intervenu a été opéré grâce à M. Stritch, de passage à Londres. Stendhal en informe Sutton-Sharpe. Il s'agit « d'un arrangement de cent cinquante livres sterling par an, moyennant de petits articles dans un journal nommé *Athenæum* et un article dans le *New Monthly* ». Stendhal avait affirmé le 9 mars 1827 qu'il ne redeviendrait le collaborateur de Colburn que lorsque celui-ci se serait acquitté de ce qu'il lui devait, Stendhal en est pour son affirmation. Il écrit de nouveau, comme il dit, pour Colburn, et pourtant, un an après, ce même 23 mars 1828, Stendhal

déclare : « Et ce coquin ne parle point de payer les mille francs dus pour février 1827. »

Même pour payer tous les trois mois sa nouvelle collaboration, Colburn « se fait tirer l'oreille ». Et Stendhal, furieux, d'ajouter aussitôt : « O que je puisse les lui tirer à ma fantaisie ! »

Mais cette seconde collaboration de Stendhal au *New Monthly Magazine* n'est pas efficace. Elle est de moins en moins régulière. Le 14 août 1828, Stendhal a écrit un article sur les mémoires de M. Tilly. Il l'expédie à Sutton-Sharpe en le priant de le vendre à une revue anglaise. « Si vous ne le pouvez pas, envoyez-le à M. Colburn. »

Celui-ci décidément est un éditeur insolvable. Le 17 février 1829, Stendhal traite avec des éditeurs pour les *Promenades dans Rome*, et, en en faisant la confidence à son autre ami le baron de Mareste, il dit : « Colburn ne payant pas ce qui est échu le 1er janvier dernier, j'aime mieux toucher quelque chose aujourd'hui que de renvoyer à l'année prochaine. »

Le 5 mars 1829, Stendhal est acculé. L'éditeur Firmin Didot n'a pas répondu au sujet des *Promenades dans Rome*. Il faut donc s'entendre avec l'éditeur Delaunay. Mais à quel prix? Stendhal propose : mille francs au comptant et un billet de huit cents ou six cents francs. En effet, ainsi qu'il le déclare à de Mareste : « Comme Colburn ne paie pas, il faut vendre, même mal. »

Tout cela ne l'empêche pas de faire, de janvier à juillet 1829, une nouvelle tentative de collaboration au *New Monthly Magazine*. A cette époque, il y publie en effet ses dernières correspondances sur les « esquisses de la société, de la polititique et de la littérature de Paris ».

Pendant qu'il collaborait au *New Monthly Magazine*, Stendhal envoyait en même temps, des correspondances au *London Magazine*, de mars 1824 à avril 1826. Ces correspondances ne diffèrent guère de celles qu'il adresse à la revue de M. Colburn. Là encore, il rend compte des ouvrages littéraires parus à Paris.

En 1826, Stendhal publie, dans le *London Magazine*, les *Souvenirs d'un Gentilhomme italien*.

Stendhal écrivait ses articles en français. Ces articles étaient

traduits par M. Stritch. Ils le furent ensuite par madame Sarah Austin qu'il appelle « Mister Translator ». Le 10 septembre 1825 il écrit à cette dernière : « Je ne puis me plaindre de la traduction du numéro 9, elle est faite avec esprit. Cependant, pour maintenir la correspondance et vous piquer un peu, je vais vous indiquer des négligences. »

Stendhal surveille de près ses traductions. Madame Austin habitait Paris. En juillet 1826, Stendhal se rend chez elle. Il fait d'elle un grand cas. Comme elle est à Londres, Stendhal prie Sutton-Sharpe, le 11 juillet 1827, de même que le 14 août 1828 et le 10 janvier 1830, de lui présenter ses compliments.

Ainsi, donc, les articles écrits en français par Stendhal étaient traduits en anglais par d'autres que par lui avant de paraître dans le *New Monthly Magazine* ou le *London-Magazine*. Or, à cette époque, il se publiait à Paris, une revue intitulée la *Revue Britannique*. Elle n'était, à vrai dire, que le recueil d'articles déjà parus dans des revues anglaises. Ces articles, pour les besoins de la chose, étaient traduits, car la *Revue Britannique* paraissait en français. Cette revue donna presque toujours la reproduction des correspondances parisiennes de Stendhal.

C'est ainsi que, dans sa huitième livraison, elle reproduit les *Souvenirs d'un Gentilhomme italien* parus quelque temps auparavant dans le *London-Magazine*.

Il en résulte que les articles rédigés en français par Stendhal, traduits en anglais par M. Stritch ou madame Austin, étaient traduits une fois de plus de l'anglais en français par les rédacteurs de la *Revue Britannique*.

Depuis qu'il s'était aperçu que M. Colburn était décidément un très mauvais payeur, Stendhal avait songé à chercher d'autres revues anglaises où il aurait pu adresser des articles. Déjà, le 22 février 1827, il demandait à Sutton-Sharpe : « Pourriez-vous faire marché avec quelque autre revue pour lesdits articles? »

Stendhal espère d'autant plus qu'un acteur anglais, M. Yates, lui assure que « ses lettres avaient à Londres beaucoup de succès parmi les amateurs de littérature française ». Stendhal voudrait, de préférence, une seule correspondance par mois, mais si on lui en demandait une par semaine, il la ferait.

Il expose à Sutton-Sharpe qu'on lui a « conseillé de faire offrir cette marchandise à un M. Soudan qui fait un journal hebdomadaire tiré à huit mille exemplaires ». Le 8 mars 1827, Stendhal revient à ce qu'il a dit à Sutton-Sharpe au sujet de M. Soudan. Ce M. Soudan dirige la *Literary-Gazette*. Mais Stendhal hésite : « Ne m'avez-vous pas dit une fois que cette *Literary-Gazette* n'avait pas bon ton? » demande-t-il à son ami.

Stendhal ne se souvient pas exactement. Le mieux est donc de s'en rapporter à Sutton-Sharpe. Celui-ci n'a qu'à traiter lui-même. « Je vous donne carte blanche. » Stendhal néanmoins lui fait connaître ses conditions : « Je tiens beaucoup à ceci : deux cents livres sterling qui me permettraient de faire des voyages. »

Au cas où cette somme semblerait trop forte, Sutton-Sharpe n'a qu'à ne pas se montrer difficile. Stendhal le prévient : « Tâchez donc de me placer ma marchandise même à prix réduits. » Voici donc d'autres conditions : « Je me contenterais, s'il le fallait absolument, de vingt-cinq livres sterling tous les trois mois ou cent par an. » Ou encore : « M. Soudan pourrait, pour un envoi chaque semaine, payer deux ou trois livres sterling, ce qui ferait huit ou dix livres sterling par mois. »

Mais, à la *Literary-Gazette*, Stendhal préférerait l'*Edimburgh-Review*, dont il est le fidèle lecteur. Il serait « glorieux » d'y collaborer, ne fût-ce qu'une fois tous les trois mois. Mais, ajoute Stendhal, « si ce respectable journal me donnait deux cents livres sterling par an, je m'engagerais à ne pas écrire dans le même genre pour une autre feuille anglaise ».

Seulement, l'*Edimburgh-Review* voudra-t-elle ? Quoi qu'il en soit, pour cet arrangement comme pour le précédent, Stendhal s'en remet à Sutton-Sharpe. Il le lui répète : « Je vous donne tout pouvoir. » Le 9 mars, il revient sur la collaboration qu'il désirerait avoir à l'*Edimburgh-Review*. Là, au moins, comme il le pense, on aurait affaire à d'honnêtes gens.

Aussi presse-t-il Sutton-Sharpe : « Ne pourrait-on pas faire offrir un article à M. Jeffrey de l'*Edimburgh-Review* ? » Afin qu'il n'y ait aucune hésitation, il ajoute qu'il a trouvé un bon traducteur qui a de l'esprit.

Cette collaboration à la revue de M. Jeffrey le préoccupe.

Le 30 avril 1827, il demande encore à Sutton-Sharpe s'il croit qu'un article sur la vie de Bonaparte serait accepté à la *Revue d'Édimbourg*. Il attend la réponse de son ami pour le commencer. Il lui demande en même temps « quels sont les sujets qui seraient bien reçus par les lecteurs de l'*Edimburgh-Review* ».

C'est cette ignorance qui le gêne. Quant à lui, il est disposé à se plier à tous les genres : « Je suis comme un peintre de paysages, je ferai aussi mal ou aussi bien un arbre ou un rocher. » Il prie donc Sutton-Sharpe de lui rendre le grand service de lui indiquer « deux ou trois sujets capables d'intéresser les bourgeois à tête étroite et à deux mille livres sterling par an qui lisent l'*Edimburgh-Review* ».

Mais la collaboration au périodique de M. Jeffrey ne réussit pas encore. Le 25 juin 1827, Stendhal désappointé formule plus vaguement ce souhait. « Je voudrais me rengager dans quelque revue. » Mais il continue à penser à M. Jeffrey. Le 9 juillet de la même année 1827, il lui fait adresser la brochure qu'il vient de publier : *D'un nouveau complot contre les industriels*. M. Jeffrey demeure insensible à toutes ces avances.

Pourquoi Stendhal ne collabore-t-il pas à la *Revue d'Édimbourg*? C'est sans doute parce qu'il attaqua le *London-Magazine* en septembre 1825. A cette époque, Stendhal se plut à relever les erreurs de la *Revue d'Édimbourg*, revue, écrivait-il, « qui porte orgueilleusement ses jugements sur la France, les Français et la littérature française ». Revue, ajoutait-il, « qui ne ferait pas mal de chercher à connaître un peu la littérature française avant d'en parler ». Il disait encore : « Il est excessivement amusant de voir la *Revue d'Édimbourg* discuter les mémoires de Fouché. » Et plus loin : « Rien n'est plus ridicule que d'entendre la *Revue d'Édimbourg* parler de la naïveté de Fouché. »

Les revues anglaises ne s'ouvrent pas facilement à une correspondance de Paris. Stendhal, qui en a besoin, en est encore réduit un an après, le 14 août 1828 à ce désir à peu près semblable à celui qu'il formula le 25 juin 1827 : « Je voudrais me mettre en relations avec un journal anglais et ramasser ainsi de l'argent pour voyager. »

Ou bien si ces revues s'ouvrent, il faut se méfier. Stendhal,

en effet, nous apprend : « Plusieurs journaux *promettent*, — c'est lui qui souligne le mot, — mais j'en voudrais un qui payât régulièrement une chose sincèrement désirée. » Il s'inquiète enfin de savoir ce que devient la *Westminster-Review*.

Mais s'il échoua dans ce projet de collaborer plus particulièrement à la *Revue d'Édimbourg*, Stendhal fut un peu plus heureux avec l'*Athenæum*. Nous avons vu plus haut qu'il avait obtenu cette collaboration grâce à M. Stritch. C'est M. Stritch, ainsi que Stendhal le raconte à Sutton-Sharpe, le 23 mars 1828, qui fit « l'arrangement de cent cinquante livres sterling par an moyennant de petits articles dans un journal nommé *Athenæum* et un article dans le *New-Monthly* ».

Stendhal était ainsi obligé d'écrire beaucoup plus, « tout cela est trop fréquent et cela me gêne ». Mais le moyen de ne pas collaborer à deux revues à la fois? Les nécessités de la vie sont là. Pourtant il hésite à l'encontre de l'*Athenæum*. Il demande à Sutton-Sharpe : « Dans quelle estime tient-on l'*Athenæum* ? » Mais Sutton-Sharpe dut convaincre Stendhal.

Celui-ci écrit à l'*Athenæum* en 1828. L'*Athenæum* annonce ainsi la collaboration de Stendhal, car Stendhal ne signa jamais ses articles : « Un monsieur de haut rang et instruit, habitant Paris, a entrepris d'offrir aux lecteurs de la revue hebdomadaire, l'*Athenæum*, au jour de sa publication, des anecdotes sur les personnages en vue du monde fashionable de Paris, et, en même temps, des notices sur les principaux livres qui y ont paru pendant la semaine précédente. Si la tâche est bien remplie, ce dont nous avons toutes les certitudes, cette communication rapide des principales nouvelles intéressantes d'une capitale à une autre, et par cette dernière, au monde tout entier, ne peut manquer d'intéresser. »

La collaboration de Stendhal à l'*Athenæum* ne dura que du 18 mars au 4 juin 1828.

Mais pourquoi la préférence de Stendhal pour les publications anglaises ?

C'est que de bonne heure, il a appris à aimer Shakespeare, lui-même nous renseigne : « J'ai lu continuellement Shakespeare de 1796 à 1799 », c'est-à-dire de treize à seize ans. En 1802, il est à peine âgé de dix-neuf ans, il écrit dans son journal : « Je travaille uniquement l'anglais. » On sait que son

admiration pour l'auteur de *Macbeth* le conduisit, dès l'aube du romantisme, à écrire *Racine et Shakespeare*. Enfin Stendhal a vécu à Londres. Dans l'article nécrologique qu'il s'est plu à écrire sur lui-même, en 1822, il déclare : « En 1821, s'ennuyant mortellement de la comédie des manières françaises, il alla passer six semaines en Angleterre. » Il y retourna en septembre 1826. Tout cela l'avait familiarisé avec ce pays et, comme il avait besoin d'argent, c'est vers lui qu'il se tournait pour écouler ses articles.

Mais Stendhal a également collaboré à des journaux français. Son ami le baron de Mareste avait une certaine influence au *Journal de Paris*. Stendhal s'adressa donc à de Mareste, principalement en juillet 1824. Il se retranche tout d'abord derrière leur compagnon commun, Louis Crozet.

Crozet a dit à Stendhal que « comme on ne lit plus que les journaux, un honnête homme peut écrire dans un journal ». Stendhal rapporte le propos à de Mareste et ajoute : « Cela me convient car, au moyen des chers confrères travaillant la littérature, je pourrai faire écouler pour quatre mille francs de livres à moi. »

Il déclare donc à de Mareste qu'il se chargerait volontiers dans un journal : « 1° de l'Opéra-Buffa; 2° de l'annonce des estampes et tableaux qui paraissent dans le cours de l'année ; 3° je donnerais chaque mois si l'on veut un article sur les meilleurs ouvrages qui ont paru en Angleterre, cela tiendrait nos badauds au courant de ces deux littératures. Comme je lis les revues anglaises chez Galignany et que Stritch m'explique les masques, je puis être au courant ; 4° s'il n'y a personne pour rendre compte de l'exposition du Louvre, j'en rendrai compte en mentant un peu, pour ménager la gloire nationale. »

Stendhal accepterait aussi la critique dramatique, mais il se demande : « Jusqu'à quel point me permettrait-on de prêcher la doctrine de la brochure de *Racine et Shakespeare*, » c'est-à-dire de faire campagne pour les romantiques ? Il indique en même temps à Mareste qu'il a déjà choisi comme pseudonyme le nom de Roger.

Il remet enfin sa cause dans les mains de son ami : « Soyez mon ambassadeur, je me moque des honoraires, mais non pas de l'honneur. »

Si Stendhal tient ce dernier langage, c'est qu'il sait qu'un certain « degré d'absurdité et de mensonge » est exigé par tout rédacteur en chef. Mais quel est ce degré? Stendhal est plein de méfiance? « Comme on finit toujours par être connu, s'il faut être ridicule et mentir trop fort, je n'en suis pas. » Stendhal ne demande qu'une chose, c'est que son honneur soit sauf. Dans ces conditions, « je laisserai, tant qu'on voudra, mutiler mes articles par le rédacteur en chef, grand juge de la partie des convenances et des amours-propres à ménager ».

Le baron de Mareste intervint au *Journal de Paris* en faveur de Stendhal. Celui-ci publia en feuilletons signés de l'initiale M... ou de l'initiale A... quelques articles sur le Salon de peinture de 1824 et sur l'Opéra-Buffa.

A propos du Salon de peinture, il lui arriva un fait assez amusant. Ce Salon se tenait au Musée du Louvre. Stendhal demanda au comte de Forbin, directeur général des musées royaux, une carte pour y entrer le vendredi. La lettre demeura sans réponse. Il eut alors l'idée d'envoyer à nouveau la même demande mais signée : le vicomte de N... « Cet homme titré, explique Stendhal, reçut dès le lendemain un billet dont, par délicatesse, je n'ai jamais fait usage, car enfin, il était obtenu sous un faux nom. »

Stendhal, dans son compte rendu, veut être indépendant. Il est révolté des démarches de certains peintres auprès des journaux et des éloges qui leur sont attribués par certains critiques. Aussi veut-il être « comme le paysan du Danube : singulier, original, nouveau ».

Mais ses articles ne parurent pas tels qu'il les rédigea. On corrigea ce que Stendhal se plaît à appeler ses « fautes de style et de convenances ». Il paraît, d'après Romain Colomb, que ces corrections furent exigées par la censure.

Le compte rendu de l'Exposition de peinture de 1824 dans *le Journal de Paris* comprend dix-sept articles. L'un d'entre eux attaquait certains peintres, ceux-là mêmes que Stendhal accuse d'aller dans les salles de rédaction quémander des éloges : « Ils copient les tableaux de David et, se retournant vers nous autres critiques, ils s'étonnent de ce que nous nous moquons d'eux. » Une polémique s'établit à ce sujet entre Stendhal et le rédacteur en chef du *Drapeau Blanc*, M. Mar-

tainville. Romain Colomb nous fournit ce détail : « Par l'effet du hasard, les deux antagonistes logeaient à l'hôtel de Lillois, rue de Richelieu. »

Mais Stendhal a le désir de réunir en volume les articles qu'il publia dans *le Journal de Paris*, tels qu'il les rédigea lui-même. Dès le 17 décembre de la même année 1824, il s'en ouvre à Mareste. Le 23 janvier 1825, il explique à Sutton-Sharpe que son idée n'a pas eu de suite. Ces articles furent réunis en volume, bien après sa mort, en 1867, sous le titre de *Mélanges d'art et de littérature.*

Stendhal écrit à la *Revue de Paris* dès 1829. Dans le tome IX de cette revue, il publie alors *Vanina Vanini.*

Stendhal avait été attaqué par *le Globe.* Celui-ci, sous la signature de Prosper Duvergier de Hauranne, l'avait traité « de perruque, comme étant un suranné partisan d'Helvétius ». Stendhal a l'idée de répondre par un article qu'il destine à la *Revue de Paris.* Cet article est un essai philosophique qu'il intitule : *Philosophie transcendante.* Stendhal se proclame philosophe de l'école de Cabanis et ajoute qu'il étudie surtout les motifs des actions des hommes. Mais Stendhal ne demande pas l'insertion de cet article à la *Revue de Paris.* Le 19 décembre 1829, il en donne le motif : « Craignant que le directeur de cette feuille n'eût peur de M. Cousin, j'ai renoncé à le publier. »

Mais pour cela, sa collaboration ne cesse pas à la *Revue de Paris.* En 1830, il y publie *Lord Byron en Italie, récit d'un témoin oculaire, 1816.*

Stendhal avait, en effet, dès cette dernière époque, commencé à fréquenter Byron. Stendhal devait écrire son article sur le chantre de Childe Harold, car celui-ci avait produit dès le premier jour une impression inoubliable sur Stendhal.

De Milan, le 20 octobre 1816, Stendhal écrivait à Louis Crozet : « J'ai dîné avec un joli et charmant jeune homme, figure de dix-huit ans quoiqu'il en ait vingt-huit, profil d'un ange, l'air le plus doux. C'est l'original de Lovelace ou plutôt mille fois mieux que le bavard Lovelace. Quand il entre dans un salon anglais, toutes les femmes sortent à l'instant. C'est le plus grand poète vivant, lord Byron. » En 1824, Stendhal rappelle à madame Belloc qu'il « a passé plusieurs mois dans la société de ce grand poète ». Il ajoute : « Ce fut pendant

l'automne de 1816 que je le rencontrai au théâtre de la Scala, dans la loge de M. Louis de Brême. Je fus frappé des yeux de lord Byron... je n'ai jamais rien vu de plus beau ni de plus expressif. »

Enfin, quelque temps avant la rédaction de son article pour la *Revue de Paris*, il recueille, le 24 août 1829, à l'intention de Romain Colomb, ses souvenirs sur lord Byron. Il écrit : « Je raffolais alors de Lara... si j'avais osé, j'aurais baisé la main de lord Byron en fondant en larmes. » Stendhal publie également en 1830, dans la *Revue de Paris*, *le Coffre et le Revenant*, et *le Philtre* qui avait déjà paru dans le tome II du *Dodécaton* ou le *Livre de Douze*.

La *Revue de Paris* compte Stendhal au nombre de ses plus importants rédacteurs. En effet, dans les annonces-réclames que fait paraître la *Revue de Paris*, entre autres dans le *Journal des Débats* du 15 décembre 1830, nous lisons : « La *Revue de Paris*, recueil paraissant tous les dimanches, par livraisons, est rédigée par toutes les célébrités littéraires de l'époque. Tous les articles littéraires sont signés. Voici les noms des hommes de talent qui ont déjà publié un ou plusieurs articles dans la *Revue de Paris*. La variété des articles de ce journal est assurée par le nombre de ses rédacteurs. » Parmi les noms des collaborateurs figurent ceux de Victor Hugo, Balzac, Sainte-Beuve, etc. L'annonce comprend trois listes de vingt noms chacune. Le nom de Stendhal est le onzième de la première.

En 1831, Stendhal publie dans le *Keepsake français* ou souvenirs de littérature contemporaine des pages de son roman *le Rouge et le Noir*, celles qui se rapportent à Besançon, au café et au séminaire. Le *Keepsake français* insère en même temps cet avis : « Fragment d'un ouvrage inédit qui doit paraître incessamment chez Levavasseur. »

Le 11 mars 1832, Stendhal fait paraître dans la *Revue de Paris* un article sur *la Vision de Prina* par Thomas Grossi. Stendhal était amené depuis longtemps à écrire cet article. *La Vision de Prina* avait paru à Milan en 1816, Stendhal l'avait connue presque aussitôt. Le 10 septembre 1822, il en parle à l'un de ses amis. Le 16 novembre 1825, il écrit à M. Stritch que *la Vision de Prina* est « la meilleure satire qu'aucune littérature ait produite depuis un siècle », qu'elle

est « un poème sublime », et enfin que l'on trouve dans sa lecture « une jouissance poétique très vive ». Le 30 novembre 1825, il adresse à M. Stritch de nouveaux détails sur *la Vision de Prina*, « satire admirable ». Il lui en donne l'analyse et des extraits.

Mais voici que Stendhal découvre en Italie ce qui sera pour lui une source de chroniques. Le 11 novembre 1832, Stendhal, de son consulat de Civita-Vecchia, en fait part à son éditeur, M. Levavasseur. Il lui raconte qu'il a acheté de vieux manuscrits, en encre jaunie, qui datent des XVIe et XVIIe siècles. Stendhal déclare les avoir payés « très cher ». Ce sont des histoires en patois de l'époque, d'un tragique intense, « plus sombres et plus intéressantes » que celles de Tallemant des Réaux.

Stendhal les dénomme *Historiettes romaines*. Mais ce titre ne fut pas retenu par Romain Colomb, lorsque celui-ci fit éditer, en 1855, les œuvres complètes de Stendhal. Il donna pour titre aux *Historiettes romaines* celui de : *Chroniques italiennes*.

Le 28 mars 1833, Stendhal fait également part de sa trouvaille à M. di Fiori. « J'ai découvert des récits d'anecdotes de votre pays; quelques-unes de ces histoires, écrites par des contemporains, ont cent pages... J'ai découvert beaucoup de ces choses par moi-même, par un travail physique, dans les archives où les volumes déposés sur les tables étaient recouverts d'une poussière devenue *solide* par le tassement et épaisse comme trois écus. »

Stendhal a dit à M. Levavasseur qu'il avait payé très cher sa découverte. Il est plus explicite avec M. di Fiori : « Chaque volume in-folio m'a coûté de quatre-vingt-dix à cent vingt francs et j'en ai douze. » En outre, « la seule copie des *Confessions* trop spirituelles de don Ruggiero m'a coûté cent cinquante francs ».

Stendhal se propose de faire déposer à sa mort, les manuscrits dont il a fait l'acquisition, « l'original italien et souvent mauvais italien, dans un cabinet littéraire. Chacun pourra voir que ce n'est pas inventé. » Stendhal ne légua ces manuscrits à aucun cabinet littéraire, mais à sa sœur Pauline Perier-Lagrange. Celle-ci, par l'intermédiaire de Prosper Mérimée,

les vendit, le 31 mars 1851, à la Bibliothèque Nationale.

Stendhal avait l'intention de réunir en volume ses *Historiettes romaines*. Il entreprit donc d'abord de les présenter à sa manière au public de France. « Son travail, dit Romain Colomb à ce propos, commençait par une sorte de traduction littérale de l'italien en français, puis il reproduisait les faits en langage usuel, de manière à ne pas trop choquer le goût et l'oreille du lecteur, tout en conservant autant que possible la couleur locale et la naïveté du texte. »

En attendant qu'elles paraissent en volume, Stendhal donne ces *Historiettes romaines* à des revues. Mais, auparavant, en 1836, il fait paraître, dans la *Revue de Paris*, un article intitulé *la Comédie est impossible en 1836*.

Cet article était tout d'abord, dans l'esprit de Stendhal, une préface qui devait être placée en tête des lettres du président de Brosses. En effet, le 25 novembre 1835, Stendhal déclare à M. di Fiori que le président de Brosses est « après Mozart et Cimarosa l'homme que j'aime le mieux ». Il a donc, en quelque sorte, « malgré moi, par amour », écrit une préface. Il s'en étonne lui-même : « Moi, me mêler du livre d'un autre ! » Il soumet son travail à M. di Fiori en lui donnant pleins pouvoirs de critique. Stendhal, en même temps, adresse cette préface à l'éditeur des lettres du président de Brosses, mais la préface ne dut pas convenir à l'éditeur, Stendhal la garda dans ses papiers, il la fit paraître, l'année d'après, dans la *Revue de Paris*, sous le titre indiqué plus haut.

Stendhal s'occupa ensuite de la publication de ses *Historiettes romaines*. Il s'adresse à la *Revue des Deux Mondes* et il y fait paraître *Histoire de Vittoria Accoramboni, duchesse de Bracciano*, le 1er mars 1837, et *les Cenci*, le 1er juillet de la même année.

Stendhal demeure journaliste jusque dans ses livres. En 1837, il s'occupe de la composition des *Mémoires d'un touriste*. Il écrit à son ami de Mareste, le 7 juin de cette année-là, qu'il rédige ses impressions sur Lyon, et cette rédaction est pour lui comme un sujet d'article. Il emploie d'ailleurs ce mot : « Dans l'article, je me moque un peu des Lyonnais. »

En 1831, Stendhal fit paraître dans le *Keepsake français* des fragments du *Rouge et Noir*. En 1838, il fit de même pour les *Mémoires d'un touriste*.

Il en publie des fragments le 4 mars, dans la *Revue de Paris*. Celle-ci fit une mention comme le fit le *Keepsake français*, mais bien plus élogieuse, Stendhal étant un de ses principaux collaborateurs : « Le fragment qu'on va lire est tiré d'un ouvrage que doit bientôt publier l'auteur de *Rouge et Noir*. Les mœurs et les paysages de la France sont décrits avec une rare finesse dans ce livre qui formera un digne pendant aux *Promenades dans Rome* et qui, pour certains lecteurs, aura un attrait de plus. Dans l'un ou l'autre de ces récits l'observation spirituelle ou profonde du voyageur est interprétée par une forme souple, mordante et concise. Les *Mémoires d'un touriste* paraîtront à la librairie Dupont, rue Vivienne. »

Le 15 juin 1838, il fait paraître d'autres extraits des *Mémoires d'un touriste* dans le *Courrier français*. Ces extraits sont intitulés *Souvenirs du Dauphiné*. Ils ont trait à l'itinéraire suivi par Napoléon Ier entre la Nièvre et Grenoble.

Durant cette année 1838, Stendhal continue sa collaboration à la *Revue des Deux Mondes*. Il y publie, le 15 août, une autre chronique italienne, celle intitulée *la Duchesse Palliano* et, dans les numéros du 1er février et du 1er mars 1839, *l'Abbesse de Castro*. La *Revue des Deux Mondes* fait quelques modifications, dont Stendhal aura, trois ans après, occasion de se rappeler, pour en éviter le renouvellement.

Puis il écrit *la Chartreuse de Parme*. Il suit la même règle que pour *le Rouge et le Noir* et les *Mémoires d'un touriste*, il en publie un extrait, le 29 mars 1839, dans *le Constitutionnel*, le récit de la bataille de Waterloo. Le lendemain, Balzac écrivait à Romain Colomb : « J'ai déjà lu dans le *Constitutionnel*, un article, tiré de *la Chartreuse*, qui m'a fait commettre le péché d'envie. »

Les chroniques italiennes de Stendhal sont fort goûtées du directeur de la *Revue des Deux Mondes*, M. F. Bonnaire. Celui-ci lui propose un traité. Stendhal donnera à la *Revue des Deux Mondes* la matière de deux volumes de contes et romans, « environ seize ou dix-sept feuilles de la *Revue* ». Tous les deux mois, Stendhal enverra un de ses contes à la *Revue des Deux Mondes* pour son insertion. Chaque nouvelle sera payée cinq cents francs. La *Revue des Deux Mondes* aura le droit de réunir ces contes et romans en volumes de format in-8 et

seulement au nombre de sept cents exemplaires. La somme de cinq mille francs sera alors payée à l'auteur. Puis la *Revue des Deux Mondes* pourra tirer une deuxième édition, celle-là in-18, format populaire et au nombre de trois mille exemplaires. Enfin, si Stendhal accepte, il touchera immédiatement sur les cinq mille francs un acompte de quinze cents francs.

Par lettre du 21 mars 1842, Stendhal, « à quelques détails près », adhère aux conditions que lui soumet M. F. Bonnaire, mais il a soin de prévenir ce dernier : « Vous me donnez votre parole d'honneur de ne changer aucun mot au manuscrit, comme le *cœur brisé* dans *l'Abbesse de Castro.* » Stendhal recevait le même jour la somme de quinze cents francs sur les cinq mille.

C'était la première fois que Stendhal était aussi bien rémunéré de ses travaux littéraires. Mais, deux jours après, Stendhal était frappé d'une attaque d'apoplexie. Son exécuteur testamentaire, Romain Colomb, s'empressa de rembourser l'acompte touché par Stendhal. M. F. Bonnaire, le 4 juillet de la même année, en délivra un reçu à Romain Colomb.

JEAN MÉLIA

BREST

PORT DE COMMERCE

Brest a de hautes visées pour son port. Il ne s'agit pas de son port de guerre, dont la fortune dépend trop peu de la volonté des Brestois, tantôt le premier de France, et tantôt, comme aujourd'hui, le second, selon les jeux de la politique générale. Il s'agit de son port de commerce.

Car il existe, ce port. Le sait-on bien? Ce n'est guère à lui qu'allaient, avant la guerre, les sollicitudes officielles ni les curiosités de passage. Du haut du pont tournant, ce que le visiteur parcourait des yeux le long de la frissonnante Penfeld, depuis le château fort qui domine l'entrée jusqu'au coude de Pontaniou, ces bâtisses de noble mine, ces pontons pleins de souvenirs, ces canons d'autrefois, ces cales, ces formes, ces ateliers et ce va-et-vient de vedettes, c'étaient en raccourci deux grands siècles de notre histoire navale. Venait-il s'accouder au parapet du cours d'Ajot, laissant errer son regard sur la vaste nappe d'eau de la rade, le promenant, de Plougastel à Quélern, sur les lointains de la côte crozonnaise, ou le ramenant sur les vieux vaisseaux-écoles ou les jeunes croiseurs au mouillage, il ne l'attardait guère au médiocre spectacle du trafic qui s'opérait à soixante pieds sous lui, sur les quais et dans les bassins du « port marchand ».

*
* *

Et pourtant !... Celui qui eût consenti à descendre l'escalier pratiqué dans l'altière falaise, à braver les odeurs et la promiscuité de la ville basse gagnée sur la mer, comme une Baïes sans luxe ni beauté, n'aurait pu manquer de rendre hommage à l'importance des travaux exécutés là et, s'il en connaissait l'histoire, au bel effort de leurs initiateurs. C'est un décret du 24 août 1859 qui a donné l'existence au « Port-Napoléon ». Peut-être ne mérite-t-il pas tout à fait la glorieuse équivoque de ce nom de baptême. Il est certain que les plans primitifs, qui envisageaient dans l'anse de Porstrein un port de premier ordre, ont assez vite cessé de satisfaire aux progrès de la navigation et aux besoins du trafic moderne; que, s'ils ont été dépassés sur certains points, ils n'ont pas été suivis sur d'autres. Mais, à l'abri des trois jetées, s'ouvrant aux deux passes de 140 mètres, ces trois premiers bassins réservés à la navigation locale ; à l'Est, ce grand bassin qui garde, aux plus basses mers d'équinoxe, une profondeur d'eau de 7 m. 50 ; entre les uns et l'autre, ce bassin d'échouage comportant gril de 110 mètres, gril de 32 mètres, cale élévatoire, cale aux bois, chantier, pigoulière, étuve ; au bout du grand quai du Nord cette belle forme de radoub d'une longueur de 225 mètres sur 26 de large ; au total 41 hectares d'eau, 69 hectares de terre-pleins représentaient un ensemble respectable qui valait la peine de la visite.

A vrai dire, il y avait de quoi critiquer. La place utile ne répondait guère au luxe de la protection. Trop de digues qui n'étaient que digues, et pas assez de quais accostables. Seule, la jetée de l'Ouest en avait un du côté intérieur. Celles de l'Est et du Sud, à talus incliné des deux bords, n'étaient pour ainsi dire qu'œuvres mortes. L'outillage de déchargement paraissait moins digne encore d'un grand port : sept grues, dont trois à bras, en faisaient tous les frais, avec un élévateur desservant les silos des « Moulins Brestois ». Aussi le tonnage des marchandises débarquées ou embarquées se chiffrait-il relativement bas : les 683 000 tonnes de l'année 1905 représentaient une sorte de maximum à peine dépassé par

les 689 000 de 1913 — exactement 495 550 à l'entrée, et 193 175 à la sortie. De la houille anglaise, dont une grande part destinée à la marine de guerre, des matériaux de construction, des bois, des grains et farines, des vins et spiritueux, des phosphates, des pyrites de fer, tels étaient, dans l'ordre d'importance du tonnage, ce que Brest recevait le plus, exportant à son tour de ces produits ce qu'il ne consommait pas et le peu qu'il en transformait, y ajoutant quelques autres du cru, par exemple les tôles des vieux bateaux en démolition, qui prenaient généralement le chemin de la Hollande.

Un port de cabotage, de moyen et petit cabotage, voilà surtout ce qu'était Brest. On s'en rendra nettement compte si l'on considère que, sur les 866 navires qui lui portèrent leur cargaison en 1913, il y avait seulement cinq longs-courriers, tous étrangers. Les relations étaient fréquentes avec Dunkerque, Boulogne, le Havre, Nantes, Bordeaux et les ports gallois. Mais, sans parler des petits vapeurs qui faisaient la navette entre Brest et les ports de la rade ou des alentours, transportant annuellement quelque 160 000 passagers et 40 000 tonnes de marchandises, l'animation quotidienne des bassins était surtout le fait des voiliers « borneurs », lougres, côtres, dundees, n'excédant guère 20 tonnes de jauge, et dont l'aspect légèrement archaïque conservait à ce moderne Porstrein son caractère de port breton.

*
* *

La guerre a imposé ici sa forte marque. Descendons une fois de plus les degrés de fer. Nous sommes à la fin de juillet. Sur le quai de la Douane où toujours alternent les bureaux privés ou publics, les devantures des *shipbrokers* et celles des marchands d'alcool, un soleil caniculaire cuit dans les ruisseaux la même boue malodorante, et la même poussière de charbon, brassée par le vent du sud, vous accueille sur le quai du cinquième bassin. Mais qu'est ceci? Un faisceau de rails a pris sous le rempart la place des bosquets qui jadis s'offraient, quand venait l'heure de casser la croûte, au monde inélégant des débardeurs. Un autre s'est formé plus

à l'Est, vers l'anse de Poullic al Lor. L'ancienne voie unique, aujourd'hui doublée, détache vers tous les quais des rameaux perpendiculaires. Voici passer un camion plein de prisonniers vêtus de gris : ce sont des Américains qui les emploient. Américains, ces hangars, ces magasins, ces docks dont les terre-pleins sont encore encombrés de caisses et de ferraille. Américaine, cette estacade accolée à la digue de l'Est, et où s'appuie, luisant de peinture grise, un puissant cargo américain, le *Great-Northern*, à moins que ce ne soit le *West-Bridge* — tous deux se trouvant au grand bassin ce même jour. Américains aussi, ces steamers dont les coques monstrueuses se silhouettent en sombre sur la fine nappe bleutée de la rade, au lieu des escadres d'antan, dans l'attente des vainqueurs qu'elles vont ramener outre-mer.

Mais il n'y a que seize mois que ces steamers ou leurs pareils viennent à Brest. Dès la seconde année de la guerre, après la période de stagnation qui signalait ici, comme dans la plupart des autres ports, les premiers mois des hostilités, le mouvement du port prenait un nouveau caractère : le nombre des caboteurs diminuait, surtout celui des caboteurs français, réquisitionnés par la marine militaire ou décimés par les sous-marins sans renouvellement compensateur, tandis qu'augmentait le nombre des longs-courriers, passé à 69 en 1915 et à 162, chiffre record, en 1916. Or, les longs-courriers étant généralement des bateaux plus gros que les caboteurs, le tonnage des marchandises, entrées et sorties réunies, s'élevait progressivement à 695 000 tonnes en 1915, 1 133 000 en 1916, 1 159 000 en 1917, 1 195 000 en 1918. Cette progression tenait en bonne partie au fonctionnement de plusieurs services de guerre : service du ravitaillement civil — grains et farines — pour les besoins de la région : la Chambre de commerce en recevait la charge; service d'importation de chevaux pour l'armée : on en débarqua plus de 11 500 pendant le seul mois de septembre 1915 ; service d'importation de charbon pour l'Ouest-État : non seulement Brest pourvoyait à l'approvisionnement de sa propre gare, mais expédiait de ce charbon jusqu'aux dépôts de Laval et du Mans ; enfin, service du transit maritime, présidant aux importations de céréales, de cuivre, d'acier, de fils de

fer, de rails pour l'armée, de coton et de nitrates pour la poudrerie du Moulin-Blanc.

Comment faire face à cette augmentation du trafic? Les ressources du port sont bien limitées. On se multiplie. Des industriels, des armateurs, l'Office national de la navigation unissent leurs efforts pour doubler l'outillage de déchargement; dès 1916, aux neuf grues d'avant la guerre sont venues s'en ajouter dix autres, neuf à vapeur, une électrique. La crise du personnel sévit ici autant que partout : comme partout on la conjure, autant que faire se peut, avec la main-d'œuvre exotique ou prisonnière, et — ressource précieuse — avec des corvées des matelots de l'État. Malgré tout, l'encombrement était inévitable. Il était grand pendant l'été de 1917, où des milliers de futailles s'immobilisèrent sur les terre-pleins, par la mauvaise volonté d'armateurs qui, plutôt que de les reprendre, dirigeaient leurs bateaux à vide de Brest sur l'Angleterre, pour y faire des chargements plus lucratifs. Il fut à son comble dans l'hiver de 1918, quand on ne savait plus où loger les amas de céréales que Brest recevait, non seulement pour la France, mais encore pour la Suisse ! En cet été de 1919 les terre-pleins trop étroits restent envahis, le long de la voie ferrée, par des amoncellements de caisses et de matériel à destination des pays libérés, sans préjudice des fontes et aciers pour engins de guerre, que, près de neuf mois après le dernier coup de canon, l'Amérique continue à nous expédier avec une ponctualité méritoire, en exécution des contrats.

Notons que le mouvement en marchandises est loin de représenter toute l'activité du port pendant la guerre. Les navires qui partent pour Arkangel, les flancs pleins de munitions pour nos alliés slaves ou roumains, en reviennent d'abord avec du blé russe, et puis avec des troupes russes. De leur côté, accostent des troupes portugaises accompagnées de matériel portugais. Et puis ce furent les Américains. Le premier de leurs transports parut en rade en mars 1918. A partir de cette date jusqu'en novembre 1918, ils franchirent le goulet par convois de cinq ou six, amenant une moyenne mensuelle de 180 000 hommes. Quel honneur pour Brest, mais quel désarroi ! Dans un port où l'espace est déjà réduit,

il faut inopinément leur ménager un débarcadère, des terre-pleins. Plusieurs de leurs officiers sont venus dans l'automne de 1917 visiter les lieux. Ils ont arrêté leur programme sans trop se soucier des intérêts qu'il lèse. Le 29 novembre, le ministre des Travaux publics arrive à son tour et décide des mesures à prendre. Le 3 décembre, par l'intermédiaire régulier de la préfecture du département, il en ordonne l'application d'urgence. Il s'agit de libérer de toute construction, dépôt ou occupation, le terrain situé « entre le quai Est du bassin n° 3 et le quai Ouest du bassin n° 5 ». Dernier délai pour l'évacuation prescrite : le 1er janvier 1918. Il n'y a pas un jour à perdre. Mais les occupants n'entendent pas de cette oreille. Ce sont des industriels que cette expulsion met, à la lettre, sur le pavé. Si l'on invoque l'intérêt supérieur de la défense nationale, ils répondent du même ton, l'un qu'il fabrique des obus, l'autre qu'il répare des navires. Ils jettent les hauts cris, ils font les morts. Finalement il faut bien céder. La Chambre de commerce, que la mesure atteint dans ses propres ressources, déplore, comprend et s'incline.

On imagine le surpeuplement de la vieille ville, étouffant, malgré l'aide des faubourgs, dans son corset de remparts sous l'afflux de toute cette population militaire, à laquelle il sied d'ajouter le personnel nombreux des longs-courriers, les innombrables recrues de l'Arsenal et des établissements de pyrotechnie circonvoisins, et — pourquoi le taire? — une abondance inusitée de filles. Comme la plupart des ports, Brest connaissait jadis une prostitution misérable, alimentée surtout par les épaves de la vie régionale, et qui suffisait, parquée en des ruelles poisseuses, aux plaisirs des matelots en bordée. La présence des Américains, comme celle des Anglais ailleurs, et leur réputation de munificence y ont attiré une galanterie plus raffinée, plus copieuse et moins autochtone. Laissons Boule-de-Suif à la légende. Ce n'est pas, je pense, tomber dans un excès de rigorisme, et peut-être est-ce venger la conscience d'une imposante majorité de Brestois que de signaler en passant ces profiteuses de la guerre, dont l'élégance exigeante et le palais délicat se refusent à toute restriction, qui ont fortement contribué à rendre la vie dure aux petites gens dans cette bonne ville de la patriarcale Bretagne, et qui,

dernièrement encore, poussaient l'indécence de leurs ébats, sans égard pour tant de plaies saignantes autour d'elles, jusqu'à s'attirer les foudres d'un arrêté spécial de la préfecture maritime.

Passons, et souhaitons que nos amis d'Amérique passent également, plus tard. Passons sur quelques hommages un peu niais à leur adresse, comme la débaptisation du vieux Champ-de-Bataille, devenu « place du Président-Wilson ». Il y a une chose pour laquelle les Américains se sont assuré à jamais la reconnaissance des Brestois attachés aux intérêts de leur ville : c'est qu'ils ont démontré expérimentalement le bien-fondé d'une cause brestoise entre toutes, celle de « Brest-Transatlantique ». Le jour ou le *Leviathan*, ex-*Vaterland*, faute de pouvoir entrer à Liverpool, inaccessible, sauf par certaines marées, à des paquebots de 50 000 tonnes, franchit le goulet sans encombre et vint jeter l'ancre en rade, sans doute les Brestois, comme Français, ont-ils tressailli d'allégresse à la pensée des 12 000 combattants qu'il amenait au bon combat ; mais comment n'eussent-ils pas salué, dans l'aspect de l'énorme coque grise, le triomphe d'une longue ambition personnelle, légitime et insatisfaite?

*
* *

En 1783, quand s'établirent les premières relations suivies entre la jeune République américaine et la France, on pensa à Brest, mais sans donner suite à aucun projet. En 1839, lors de l'établissement des premières lignes de vapeurs transatlantiques et avant d'avoir un vrai port de commerce, Brest voulut obtenir la concession des services postaux entre la France et l'Amérique. Il devint en 1865, à peine les travaux de Porstrein achevés, une escale pour les paquebots à destination ou retour de New-York. L'escale fut supprimée neuf ans plus tard, à la demande de la Compagnie Transatlantique. Les Bretons et les partisans de Brest n'en réclament pas le rétablissement. Ils ne sont pas si modestes ! Est-ce qu'on a le droit d'être modeste, quand on dispose de la plus spacieuse, de la plus fermée et de la plus saine des rades,

offrant aux plus basses mers, sur 8 kilomètres de long et 5 de large, des profondeurs d'au moins 15 mètres? Peut-on l'être, quand on y ajoute un port profond de 7 m. 50, et qu'on approfondirait aisément à 12 mètres — plus que le tirant d'eau des plus forts *liners* actuels? Il y a cinquante ans que ce port a été creusé dans le banc Saint-Marc, et depuis cinquante ans la profondeur en est restée la même, sans que les dragues aient eu à enlever autre chose que des objets et détritus tombés des quais. Les eaux de la rade, toujours limpides, ne contiennent presque pas de matières en suspension. Les fonds sont immuables, à l'abri des courants littoraux qui charrient sables et galets, suffisamment loin des estuaires où s'amoncellent les vases fluviales, ignorant les barres parfois dangereuses, toujours gênantes, que peut former la rencontre de ce double amas. Un tel port ouvrant sur une telle rade n'a-t-il été fait que pour des barques de pêche, des voiliers naviguant au bornage, des caboteurs, et peut-il se contenter du rôle accessoire d'escale — escale d'ailleurs médiocrement placée, à cause du détour qu'elle impose? Non, ce que Brest demande, et depuis des années, et avec énergie, ce n'est rien de moins que de devenir tête de ligne, au lieu et place du Havre, détenteur actuel de ce privilège.

Mais quoi? nous sommes en Bretagne, pays de chimère, dit-on, d'idéalisme, disait Renan, et, disait Michelet, de dévouement aux « causes perdues ». Sous cette rubrique de « Brest-Transatlantique », n'aurions-nous pas ici une de ces « causes perdues », précisément, et perdues d'avance, une cause sur laquelle s'échauffent peut-être quelques négociants et industriels, mais aussi des professeurs, des journalistes, des celtisants, des « bardes » ? A vrai dire on n'est que médiocrement rassuré quand on voit une société comme l'Union régionaliste bretonne, vaillante et bien intentionnée, sans nul doute, mais si féconde en exhibitions d'une bretonnerie un peu vaine, s'emparer de la question en ses congrès de Vitré et de Plougastel-Daoulas. « Illusions brestoises », disait M. le député Brindeau, qui représentait le Havre. Mais il n'était pas de Brest, M. Claude Casimir-Périer, qui reçut des mains du sénateur Pichon toutes les pièces du procès. Il est mort glorieusement en 1916,

et ceux des Brestois qui collaboraient à son œuvre et qui avaient appris à le connaître déplorent cette perte. Mais des cendres du comité qu'il présidait, voici que surgit (exactement en novembre 1918) un comité nouveau poursuivant le même but, à savoir « la mise en valeur du port de commerce de Brest » ; et ce comité, présidé par un industriel brestois, non par un régionaliste de la plume, du pinceau ou du *bragou-braz*, recruté en majeure partie parmi les membres d'une Chambre de commerce, dans le monde du négoce, excluant même un peu, à ce qu'il semble, l'intervention rarement sincère et si souvent brouillonne de la politique, nous présente les meilleures garanties d'activité utile et de clairvoyance.

Aussi bien le comité antérieur avait-il déjà fait la preuve de son sens pratique. L'a-t-on remarqué? La campagne inaugurée par lui vers 1908, et qui battait son plein dans les années suivantes, loin d'être organisée dans le vide, avait pour pôle le renouvellement imminent d'une convention postale : le Havre en resterait-il le bénéficiaire, ou l'heure de Brest avait-elle sonné? Et sans se confiner dans les revendications verbales et les victoires de presse, que faisaient les Brestois? Ils creusaient un bassin de raboub et obtenaient un quai en eau profonde.

La forme de radoub, qui a dix ans d'existence, élargie, allongée, unifiée (elle était double au début) en 1911-1912, a pu recevoir, pendant la guerre, le *Courbet* et notre plus grand paquebot, la *France*. Quant au quai, objet de vœux fervents et tenaces, il a toute une histoire : une décision ministérielle du 16 décembre 1908 prescrivait aux ingénieurs du département de dresser le projet de ce quai qui devait occuper, sur le bord intérieur de la jetée de l'Est, une longueur de 300 mètres avec 50 mètres de terre-plein, reposer sur la roche à 15 mètres au-dessous du niveau des plus basses mers de vives-eaux et offrir à l'accostage une profondeur de 12 m. 50, susceptible d'être poussée à 13 mètres, à 14, à 15, si le besoin plus tard s'en faisait sentir. Les ingénieurs se mettent à l'œuvre, les années passent, la convention postale est renouvelée au profit du Havre, mais Brest obtient son quai, un beau quai sur voûtes, par la loi du 7 mars 1913, qui

le déclare d'utilité publique. L'adjudication des travaux à entreprendre a lieu le 31 juillet 1914. Deux jours plus tard, c'était la guerre.

Or la guerre, qui devait, semblait-il, renvoyer aux calendes la construction projetée, allait en démontrer péremptoirement l'urgence. La mobilisation a dispersé les maçons ; l'entrepreneur a résilié son contrat. Où recevoir, cependant, les longs-courriers qui prennent de plus en plus le chemin de Brest? Le 13 avril 1916, la Chambre de commerce demande au ministre des Travaux publics de mettre à l'étude, en vue d'une réalisation immédiate, à la place du quai primitivement envisagé, un autre quai de 400 mètres de long, offrant un mouillage non plus de 12 mètres, mais de 8, et s'engage, ainsi que le Conseil général du Finistère et le Conseil municipal de Brest, à participer à la dépense dans la même proportion que pour l'autre. Ce n'est plus le quai à grande profondeur, le quai « transatlantique ». Mais il s'agit de faire vite. Le ministre en est lui-même si convaincu que, sans plus attendre, il invite l'ingénieur en chef du département à dresser le projet d'un appontement le long de la même jetée. L'appontement — en ciment armé — est terminé au bout de quelques mois, il occupe la jetée sur la moitié environ de sa longueur ; l'Administration des Ponts et Chaussées rêve de mieux faire : elle veut prolonger jusqu'au musoir de la digue cette construction relativement économique et, le plateau rocheux où les pieux s'appuient se trouvant à une cote d'au moins 14 mètres au-dessous de zéro, ménager en avant de ces pieux une souille latérale de 334 mètres de long sur 50 de large, suffisante pour des navires de 11 m. 50 de tirant d'eau : ainsi le *Léviathan*, ses frères et ses cousins pourront-ils accoster sinon à l'appontement même, du moins aux pontons flottants qu'on y pourra annexer. Et voilà le « quai transatlantique » ressuscitant sous une nouvelle forme en pleine guerre ! La Chambre de commerce adhère d'enthousiasme au projet dans sa séance du 14 août 1917.

Brusquement surgissent les Américains : nouvel ajournement ! Ils s'emparent de l'estacade déjà construite, et, la trouvant trop étroite pour les docks qu'ils pensent y établir, l'enrobent d'un *wharf* de leur façon. Bel ouvrage, qui m'im-

pressionne. Le conducteur des Ponts et Chaussées à qui j'en parle ne partage pas mon admiration. C'est un vieil employé, rebelle sans doute aux entraînements pour ce qui ne sort pas du sanctuaire. « Mauvais travail, comme tout ce qu'ils ont fait, parce qu'ils ne faisaient que du provisoire, travaillant pour eux seuls. On n'utilisera pas la moitié de leurs hangars. Leur canalisation d'eau pour le port de commerce emprunte des conduites aériennes : il faudra changer cela. Quant à leur *wharf*, que voulez-vous qu'on en fasse? Il y a ici un taret qui s'attaque au bois. Dans sept ans, il n'y aura plus qu'à démolir ce qui restera de leurs pieux et de leurs traverses, pour en revenir à notre béton. »

Évidemment. Mi-français, mi-américain, le quai ne tardera pas à être tout français. En attendant il existe, et c'est l'essentiel. Ce quai, ce bassin de radoub, c'est pour la thèse brestoise un commencement d'exécution.

***

Quelle est-elle, cette thèse? Voici :

Dans les flottes transatlantiques, la prééminence est de plus en plus aux gros tonnages. Pourquoi? Parce que le but cherché est de plus en plus la vitesse. Pour obtenir la vitesse, il faut d'abord que la coque soit résistante : de là sa longueur ; il faut ensuite qu'elle soit stable : de là sa profondeur. C'est en se fondant sur ces principes — ou plutôt sur ces faits d'expérience — que les armateurs de Hambourg, de Brême et de Liverpool ont construit leurs plus forts steamers. Les premiers tirants d'eau de 8 ou 9 mètres parurent presque excessifs. Ils sont bien dépassés ! On se souvient de la concurrence qui mit aux prises, dans les dix années qui précédèrent la guerre, les grandes compagnies anglaises et allemandes. C'est alors que furent construits ces mastodontes qu'attendait pour la plupart une destinée si tragique : le *Titanic*, sombré ; le *Lusitania*, torpillé ; le *Vaterland*, capturé. Plus modestes, nous lancions cependant la *Provence*, coulé aussi pendant la guerre. Les vitesses de 25 nœuds et en même temps les jauges de 50 000 tonnes et les tirants d'eau de

12 mètres étaient atteints. Où s'arrêter dans cette voie qui n'est pas du tout celle de la folie, comme on l'a publié, mais celle de l'intérêt bien entendu?

Une seule limite est à considérer : celle de la profondeur d'eau des ports. Pour les paquebots de voyageurs, ces rapides des lignes de la mer, il y a un port régulateur : New-York, comme pour les cargos il y a des écluses régulatrices : celles du canal de Panama. Or ces écluses sont accessibles à des navires d'un tirant d'eau de 12 mètres. Et quant au port de New-York, après les dragages qui ont approfondi à 9 m. 15, dans les dernières années du dernier siècle, la seule passe alors pratiquée par les transatlantiques, le *Gedney Channel*, on revenait à la vieille passe, à l'*Ambrose Channel*, et l'on employait dix ans à le creuser jusqu'à 12 m. 20 au-dessous de zéro sur une largeur de 915 mètres : c'est par là que passa le *Lusitania* à son premier voyage, dès 1907.

L'amélioration du port de New-Yok déterminait immédiatement des améliorations analogues à Brême, à Amsterdam, à Liverpool. La barre de la Mersey a été patiemment draguée depuis 1891 et, comme la profondeur obtenue n'était pas encore suffisante, on aménageait pour les nouveaux paquebots l'*Empress Dock* de Southampton, jusqu'à ce que la *White Star* établît sur la côte de Galles son escale de Holyhead, et la *Cunard* celle de Fishguard.

Du coup, nouvel avantage : celui d'une plus courte distance. Sur la ligne de New-York, les embarcadères gallois faisaient gagner quelques milles. Qu'importe? dira-t-on. Sur les cinq à six jours — durée minima — que prend la traversée de l'Atlantique, qu'importent deux ou trois heures de moins? Peu importe en effet au marin amateur ou professionnel, moins encore au voyageur en chambre, au brave qui affronte, derrière la baie vitrée de sa villa, les fureurs et la monotonie de l'Océan. Il importe si bien aux passagers, qu'ils n'hésitent presque jamais, quand ils le peuvent, à allonger leur route de terre pour abréger l'autre, de si peu que ce soit. Témoin ceux qui, à la veille de la guerre, prenaient à Paris le train de Cherbourg plutôt que celui du Havre, malgré une augmentation de parcours de 143 kilomètres : non que les paquebots du *Norddeutscher Lloyd*, qui faisaient escale dans notre troi-

sième port de guerre, fussent plus confortables ni d'une vitesse sensiblement supérieure à celle de nos plus récents transatlantiques, mais parce qu'ils leur économisaient la traversée d'une simple partie de la Manche. Or ces passagers-là composaient les deux tiers du total. Tellement l'antique méfiance à l'égard de la mer, celle qui inspirait les strophes d'Horace saluant le vaisseau de Virgile, persiste dans le cœur mal cuirassé des modernes !

Il faut compter avec ce sentiment. Mais quel port, sur le littoral français, est plus indiqué pour le satisfaire que Brest? A l'extrémité de la péninsule armoricaine qui semble un bras tendu vers l'Amérique, fixé, pour ainsi dire, à l'une des phalanges de cette côte digitée du Finistère, ne semble-t-il pas fait expressément pour répondre à la métaphore du président Wilson parlant de mains unies par-dessus l'Atlantique? Et le choix qu'en ont fait nos amis d'outre-mer n'est-il pas un symbole en même temps qu'un exemple? Un fait est indéniable, disaient dès avant la guerre ses partisans : c'est que le plus court chemin de New-York à Paris, sans traverser l'Angleterre, passe par là. Une lettre prise à bord du *Mauritania* pouvait parvenir à Paris, *via* Fishguard-Londres, dans un temps moyen de 130 heures; par un *Kaiser-Wilhelm*, *via* Cherbourg, en 166 heures; par notre *Provence*, *via* le Havre, en 167 heures, et en 180 seulement par la *Lorraine*. De New-York à Brest, l'égal d'un *Mauritania*, marchant à 25 nœuds, c'est-à-dire à une vitesse qu'il est difficile de soutenir dans une mer aussi étroite et aussi fréquentée que la Manche, mais qui serait soutenue sans péril jusqu'aux approches d'Ouessant, accomplirait le trajet en 118 heures. Ajoutez-y la durée du trajet Brest-Paris, durée qui pourrait être abaissée de dix heures à huit par certaines améliorations de la voie et la suppression de quelques arrêts. Ajoutez-y encore une heure et demie pour le débarquement des voyageurs et des bagages à quai, à notre quai « transatlantique », où les attendrait le rapide à destination de Paris : et cela fait, bien compté, 127 heures et demie, ce qui constitue un reccord.

Prenez garde encore à cet avantage : comme il y a ports et ports, il y a rades et rades. Celle du Havre n'en est pas une. Avez-vous vu, pendant la guerre, les flottes de trente

cargos qui s'y tenaient au mouillage en attendant leur tour d'entrée et la hauteur d'eau nécessaire dans l'estuaire de la Seine ou dans les bassins, exposés aux coups de la tempête ou à ceux des sous-marins germaniques, qui se faufilaient (on en eut la preuve) jusque-là? Pendant ce temps, les steamers ancrés dans la rade de Brest s'y trouvaient bien tranquilles, à l'abri des uns comme des autres. On conçoit sans peine l'ennui d'un pareil stationnement pour des voyageurs qui ont déjà six jours de mer. Les départs ne sont pas plus assurés : le 19 septembre 1908, la *Provence* ne pouvait sortir du Havre à pleine mer, n'ayant pas encore assez d'eau pour franchir l'écluse du bassin de l'Eure, et devait remettre la manœuvre au lendemain. Fâcheux contretemps pour des gens pressés, et qui ne l'est pas, surtout parmi les Américains? Même pour des paquebots de dimensions plus réduites, le départ du Havre a toujours été soumis à l'état de la marée, d'où une irrégularité qui se répercute sur le départ de Paris. Quelle fixité, au contraire, avec Brest comme tête de ligne ! Quelle facilité dans l'établissement d'un horaire ! Que ce soit grande ou petite marée, pleine mer ou basse mer, le paquebot est à quai, qui vous attend, ô voyageur impatient et épris de vos aises ! Supposons que vous ayez quitté la gare Montparnase à minuit : votre rapide vous dépose avant neuf heures du matin à l'embarcadère brestois. Une heure après, on largue les amarres de votre paquebot, et cinq jours et demi plus tard, à vingt-deux heures — heure de Paris, mais à dix-sept heures seulement — heure de New-York, vous débarquez, sauf malencontre, sur le quai de la libre Amérique. Quel port a le pouvoir d'économiser ainsi votre temps.? Aucun : le Havre moins qu'aucun autre.

Il est vrai qu'on travaille — et depuis longtemps — à améliorer celui-ci, qu'on le creuse, qu'on l'abrite, qu'on l'agrandit. Mais n'est-ce pas un peu, disent les partisans de Brest, le travail de Sisyphe? Et quand il aboutirait, quand les plus gros steamers d'aujourd'hui et de demain seraient toujours assurés, en choisissant bien leur heure, d'entrer au Havre et d'en sortir, est-ce que la dépense formidable nécessitée par de tels travaux, entraînant à des taxes récupératrices sur les navires, ne grèverait pas lourdement son passif? On perd

toujours à vouloir forcer la nature. Rien ne prévaut contre ce double fait, que l'eau manque là, et qu'elle abonde ici.

Est-ce à dire que tout soit terminé à Brest? Non certes. J'ai entre les mains le mémoire remis en janvier dernier au ministre des Travaux publics par le « comité d'action pour la mise en valeur du port ». C'est un vaste programme, mais d'une lumineuse simplicité. Le cinquième bassin, reconnu un peu étroit pour l'évitage d'un *Léviathan*, est dragué seulement à 8 m. 50 — opération facile, puisque le rocher est à 14 mètres. Le bois du *wharf* américain fait décidément place au béton proposé par les Ponts et Chaussées. Après la digue de l'Est, celle du Sud est aménagée en quai, et la passe qui les sépare, que seuls les petits caboteurs utilisent, est condamnée pour l'établissement d'un viaduc portant la voie ferrée et deux voies charretières. Dans l'angle mort formé par la jetée du Sud et la jetée de l'Est de la rade-abri, 25 hectares de terre-pleins surgissent des eaux, faits de la vase et du sable que les dragues enlèvent pour obtenir en avant desdits terre-pleins une profondeur de 10 mètres et l'accostage permanent aux longs-courriers de 15 000 tonnes. Et pour clore ce bassin, pour le protéger contre les houles possibles, une digue de 1 000 mètres, faisant suite à la digue Sud de la rade-abri, court sur des fonds de 3 mètres au-dessous de zéro jusqu'aux abords de la fosse Saint-Pierre, toute désignée, avec ses fonds de 20 mètres, pour être le vestibule d'un port de transatlantiques.

Justement les sondages exécutés à l'est du port actuel révèlent que le plateau rocheux y est à des cotes variant de 12 à 15 mètres au-dessous de zéro, sous une couche de 10 à 12 mètres de vase. Excellentes conditions pour le creusement de darses de 13 mètres de profondeur, bordées de quais en maçonnerie où pourraient accoster les plus grands transatlantiques en service. L'évitage se ferait dans un avant-port large de 700 mètres, que protégeraient d'une part la digue d'un kilomètre précitée, d'autre part, une digue de direction également Est-Ouest, et un cordon d'enrochements de direction à peu près Nord-Sud. Entre les deux digues est ménagée une passe. Le moindre examen du plan annexé au mémoire suffit à éclairer le programme. Il se

complète par la construction d'une seconde forme de radoub longue de 300 mètres, l'autre, avec ses 225 mètres, pouvant juste loger les 217 mètres d'un paquebot du type *France*, mais non pas les 225 mètres d'un *Léviathan*.

Amélioration de ce qui existe, extension vers l'Est, tels sont les deux points du programme. Il est très ample : n'est-il pas très coûteux? Il en coûterait — le devis a été fait — quelques dizaines de millions. Mais on pourrait procéder par tranches. Aussi bien, cette ampleur ne nous trompe pas. Pour l'essentiel, les travaux envisagés se réduisent à une large opération de dévasement. La vase draguée constitue les terre-pleins. Les terre-pleins, bordés de quais, sillonnés de voies, utilisés par les services administratifs, concédés à des armateurs, à des courtiers, à des industriels, remboursent en grande partie la somme engagée. Et quel fructueux avenir !

*
* *

Il est doux, pour des Brestois, d'y rêver. Mais ils ne s'abandonnent pas à ce rêve, qui n'est pas une chimère, sans prendre connaissance des objections qu'on leur fait.

On leur oppose la difficulté des accès. Parfait, votre port ; très sûre, votre rade ! Mais comment y pénètre-t-on? Voyez la carte marine : ce n'est en avant du goulet qu'un semis d'îlots et de récifs, séparés par des courants de quatre à cinq nœuds. Ouessant et Sein, le Raz, le Four, le Fromveur, l'Iroise : noms sinistres, justement redoutés des navigateurs. Avez-vous oublié le cas du *Drummond-Castle*? Votre goulet lui-même est sillonné dans toute sa longueur par une chaîne rocheuse, dont les Fillettes, la basse Goudron et Mingam ne sont que les cimes. Comment manœuvrer à coup sûr parmi toutes ces embûches? A bâbord, à tribord, le danger d'échouage est constant. Et échouer dans ces parages, parmi les houles bretonnes, quelle catastrophe !

L'expérience a démontré l'exagération de ces craintes. Si l'Iroise est un cimetière de navires, l'estuaire de la Seine en est un autre — ce qui n'empêche aucun cargo de se diriger sur Rouen. Mais l'est-elle encore? L'est-elle comme au temps

des navires à voiles? Peut-être sa mauvaise réputation survit-elle à ses méfaits. Le vapeur qui vient d'Amérique et qui s'y engage après avoir atterri sur Ouessant trouve 120 pieds d'eau au sud des Pierres Noires, qu'il longe. A droite et à gauche de sa chaîne d'écueils, le goulet, large de deux à quatre kilomètres, offre des chenaux d'une profondeur d'au moins 20 mètres. Les îles, les roches dangereuses, les basses malsaines sont surmontées de phares, de balises, de bouées, et jalonnent la route qu'elles devaient interdire. On a prodigieusement travaillé, depuis un siècle, sur cette côte et sur les chaussées qu'elle projette en mer, pour mettre le remède à côté du mal. On y travaille encore, avec une méthode plus forte que la violence des tempêtes. Une tourelle à feu va éclairer Men-Tensel, au bord du Fromveur ; celle de Men-Korn, deux fois détruite, a été reconstruite deux fois. Nuls parages ne possèdent une si belle collection de phares. Se reconnaître dans la diversité de leurs éclats et de leurs éclipses, comprendre le langage de leur lueur blanche, verte ou rouge, prendre à temps les alignements qu'il faut, ce n'est pas évidemment l'affaire du premier venu, mais c'est celle du navigateur. Ar-Men et le Creac'h lui signalent l'Iroise; le Toulinguet et Saint-Mathieu lui annoncent le goulet ; le Petit-Minou et le Porzic, conjuguant leurs feux, le « conduisent », selon la juste expression marine, en rade.

Oui, insistent les contradicteurs, par temps clair; mais s'il brume? Or il brume souvent du côté de Brest : un jour sur huit, déclare M. Charles Lallemand, de l'Académie des sciences, dans un article qui n'est pas vieux, puisqu'il paraissait le 28 juillet 1917 à *la Nature*. — Un jour sur huit ! Quarante-six jours par an ! Quels relevés ont pu donner cette moyenne? Fines écharpes de brouillard qui flottez une heure, par les beaux matins, sur le glacis des eaux bretonnes, et qui, suspendues aux roches des falaises, aux sables des dunes, les révélez en les voilant, est-ce que d'indiscrètes statistiques vous feraient entrer dans ce compte? Je n'ai pas de chiffres à lui opposer. Mais toute mon expérience de Cornouaillais, fortifiée par celle des marins que j'interroge, proteste contre un pareil total. Si M. Lallemand le donnait à titre purement documentaire, comme une platonique indication de

savant ! Mais il s'y appuie pour interdire froidement aux transatlantiques l'accès de la rade. Dommage pour sa science que, huit mois plus tard, les paquebots américains se soient mêlés d'y venir, et qu'ils y soient venus et qu'ils y viennent encore sans avarie ! Depuis vingt ans que s'était émue la question de Brest-New-York, on ne cessait d'agiter cet épouvantail de la brume. Nos alliés l'ont coulé par quelque trente brasses de fond, du côté de la Vandrée ou des Pierres-Noires. Honneur leur en soit rendu ! Mais vraiment, est-ce qu'on avait besoin de leur exemple? N'avions-nous pas celui de nos vaisseaux de guerre? N'avions-nous pas celui des caboteurs qui fréquentent Brest et qui, pour y accéder, n'empruntent guère la voie large de l'Iroise, exigeant le doublement d'Ouessant par le Nord ou d'Ar-Men par le Sud, mais les chenaux autrement scabreux du Raz, du Fromveur et du Four? N'avions-nous pas celui des nombreux navires — vapeurs ou voiliers — qui, surpris par la tempête, ont depuis toujours élu Brest comme port de refuge? Au cours de l'année 1913, 131 barques au bornage, 118 caboteurs, 3 longs-courriers y venaient en relâche. Ignorait-on enfin que les pilotes sont nombreux sur le littoral breton, et qu'ils comptent parmi les meilleurs de notre marine, les plus dévoués et les plus vigilants?

Et puis la science, dont il ne s'agit pas de médire, a bien réduit aux abords de Brest les dangers de la brume. Il y a d'abord les sirènes, dont le rauque beuglement, éclatant dans l'opaque grisaille, ne rappellerait sans doute guère à Ulysse la voix prenante de leurs divines homonymes, ayant d'ailleurs à signifier, non pas : « Viens! » mais : « Va-t'en! ». On leur reproche, il est vrai, d'être des signaux bien incertains, perceptibles à des distances trop variables, parfois à dix milles, parfois pas à un. Par bonheur, on a trouvé mieux : la cloche sous-marine de l'Iroise guide de son tintement conventionnel tout navire muni du récepteur approprié. Mais surtout les phares hertziens de Sein et d'Ouessant, qui fonctionnent depuis 1913, et dont les ondes se propagent à plus de trente milles, lui permettent, s'il possède à bord les appareils de télégraphie sans fil, de faire cap sur le goulet de Brest, par les temps les plus bouchés.

On a objecté encore que l'atterrissage sur Ouessant pouvait être une opération délicate. — Pas plus, ripostent les Bretons, que l'atterrissage sur le cap Lizard, compliqué de l'atterrissage sur la Hague. Les Sorlingues ne sont pas des voisines moins dangereuses que les chaussées finistériennes. Il est vrai qu'ici l'écueil surgit avec quelque brusquerie des grands fonds. Mais le capitaine prudent à qui la sonde a révélé au large de Penmarc'h le banc de la Chapelle, dressant, à 3 000 mètres, son plateau sous-marin par 155 mètres de fond, ou, plus au Nord, le banc de la Petite-Sole, puis le banc Parsons, sait sans erreur possible qu'il approche, et se tient sur ses gardes. N'est-il pas de pires dangers en Manche, y compris celui de la brume, dont Brest n'a pas le privilège? Mais pourquoi se lancer de port à port toutes ces accusations, qui n'avancent pas les affaires de l'un et qui peuvent compromettre celles de l'autre? Bretons et Havrais qu'entraînaient l'ardeur de la concurrence et le ton de la polémique, ne vous êtes-vous jamais dit que des oreilles étrangères vous écoutaient sans déplaisir? Les difficultés d'ordre nautique dont vous vous accabliez mutuellement valaient davantage, peut-être, contre l'estuaire de la Mersey ou celui de l'Elbe; elles valaient surtout sur le papier : elles n'ont pas empêché le Havre d'activer son trafic, ni Brest d'être promu à la dignité de grand port.

*
* *

Dignité éphémère, de l'avis de ceux qui la déclaraient impossible, avant les circonstances qui l'ont faite. Ce qui manque à Brest, c'est le fret ; c'est un arrière-pays industriel et riche : la Bretagne est pauvre. On le dit du moins, et depuis trop longtemps pour qu'on songe à le contester. Mais elle est peuplée, notamment dans la partie bretonnante, et par conséquent produit et consomme. Elle consomme avec quelque sobriété, mais elle produit plus qu'on ne croit. Quelques années avant la guerre, liant son sort à celui de Brest, elle s'est mise justement à faire le compte de ce qu'elle pourrait exporter. Région surtout agricole, elle a pensé d'abord à l'exportation des pri-

meurs, qu'elle expédiait déjà en Angleterre : il y avait une ligne Brest-Plymouth consacrée en partie à ce commerce, comme il y avait déjà une ligne Roscoff-Southampton, une ligne Nantes-Weymouth et une ligne Saint-Malo-Southampton. Elle n'a vécu que trois ans, de 1909 à 1912. Par un manque de trafic? Non pas ; mais, vous diront les Bretons informés de ces choses, parce que le South Western Railway, gêné par cette concurrence à sa ligne Southampton-Jersey-Saint-Malo, décida les armateurs de Plymouth-Midland-Railway à cesser les relations avec Brest. Ce que Brest ne fait plus pour Plymouth, pourquoi ne le ferait-il pas pour New-York? Pourquoi la Bretagne ne deviendrait-elle pas, par l'entremise du grand port finistérien, le potager de la grande cité américaine? Il est vrai qu'il existe une Californie. N'empêche que le Havre expédie outre-mer, expédiait du moins il y a quelques années des fromages et des beurres normands, des légumes frais, des fruits. Brest ferait les mêmes envois, en y ajoutant quelques produits de l'industrie régionale, composant pour des paquebots de luxe une cargaison de luxe : meubles bretons, broderies, dentelles, faïences de Locmaria-Quimper ; on aimerait à y ajouter les conserves de poissons, nos sardines à l'huile que New-York apprécia longtemps, si nous ne leur avions, par notre faute, à peu près interdit le marché américain.

Tout cela a été étudié, évalué, et pas uniquement à Brest. Rennes fut le siège d'un comité de « Bretagne-Transatlantique » dont la tâche fut de préparer, au moins théoriquement, la collaboration économique de l'Ille-et-Vilaine. Tout compte fait, il est douteux que l'on réunisse ainsi un tonnage bien considérable. Mais il est bien des ports à exportation faible dont la situation ne laisse pas d'être prospère. Est-il d'ailleurs exact que l'exploitation d'une ligne de paquebots de luxe, faits surtout pour les voyageurs de première classe (et tels seraient, dans les prévisions bretonnes, ceux de notre ligne Brest-New-York) ne puisse, sans l'appoint du fret ou avec un fret très réduit, être suffisamment rémunératrice? La réponse est aux armateurs. Dès avant la guerre, on a observé qu'à bord d'un *Mauritania*, le prix payé par les marchandises ne représentait pas un soixantième de la recette

générale. A moins qu'il n'y eût déficit, l'exemple serait encourageant.

Puis, l'organe pourrait fort bien créer la fonction. Fonction commerciale s'entend, et aussi fonction industrielle. Pourquoi non ? L'exemple de Rouen est à méditer. Il y avait là, vers le milieu du dernier siècle, une industrie florissante, celle du coton. C'est le coton qui devait y amener le tonnage quand furent entrepris les grands travaux du port, et, de fait, c'est un chargement de coton qu'y portait, en 1852, le *Mary-Annah*, de glorieuse mémoire. Or, les travaux se poursuivent, le port se creuse, s'allonge, et le coton n'y vient plus. Il n'y vient plus que par chalands, du Havre. Mais — admirable retour de fortune ! — des industries étrangères s'y établissent; l'afflux du tonnage y fait surgir en abondance de nouvelles cheminées d'usines. Il en existe quelques-unes à Brest et autour de Brest, qui croîtraient et multiplieraient sous la même influence. Mais ce développement industriel serait à peine nécessaire. Il y a des ports que le trafic a fait naître, d'autres qui ont fait naître le trafic. La valeur commerciale de Singapour et de Hong-Kong était nulle, au début du XIXe siècle, avant que les Anglais n'en eussent découvert les vertus d'ordre purement nautique. Aujourd'hui, le tonnage de Hong-Kong dépasse celui de Liverpool, et Singapour suit de près. Il suffirait à Brest, même sans industrie locale, sans commerce propre, d'être comme eux un port de transit et un port d'entrepôt. Port de transit, il recevrait de l'intérieur les marchandises destinées à l'exportation, et d'outre-mer celles qu'il distribuerait à l'intérieur. Port d'entrepôt, il garderait en magasin les marchandises qui ne pourraient être immédiatement transitées. Tel est, après tout, le rôle essentiel d'un port de commerce.

Brest est-il bien placé pour s'acquitter de ce rôle? Sa rade est un cul-de-sac, a-t-on dit. Pas précisément, puisqu'une voie ferrée et un canal y aboutissent ou, si l'on préfère, en partent. Seulement, ses liens avec l'intérieur ont le tort, vis-à-vis d'autres ports comme Rouen, Nantes, Bordeaux, de s'allonger de toute la longueur de la péninsule bretonne. Ce qui est un avantage pour les voyageurs est un inconvénient pour les marchandises, moindre toutefois pour les marchan-

dises de luxe : d'abord parce qu'en raison de leur valeur elles peuvent payer, sans qu'il y paraisse beaucoup, des frais de route supplémentaires; puis parce que, s'expédiant le plus communément sous forme de colis postaux, elles paient toujours le même prix, quelle que soit l'étendue du parcours. Mais, puisqu'on envisage à Brest l'accostage de nombreux cargos, il faut bien y envisager aussi la concentration de nombreuses marchandises, de toutes marchandises : et alors se complique la question des voies terrestres.

Or on n'a pas que leur longueur à reprocher à ce ruban de ballast et à ce ruban d'eau que sont la ligne de Brest à Rennes et le canal de Nantes à Brest. Le canal surtout laisse à désirer : 1 m. 20 environ de tirant d'eau, au lieu de 1 m. 62, profondeur réglementaire, des écluses longues de 26 mètres à peine et larges seulement de 4 m. 70, c'est insuffisant pour des péniches qui jaugent 300 tonneaux en moyenne, et qui peuvent jauger davantage. Aussi le déserte-t-on de plus en plus. En 1913, Brest lui a livré en tout 6 000 tonnes. Cette artère de 370 kilomètres qui devait être l'une des pièces maîtresses de l'appareil circulatoire en Bretagne, n'est plus guère utilisée que vers Hennebont, à cause des forges qui s'y trouvent. Ailleurs, la vie s'en est peu à peu retirée. On a voulu la lui rendre pendant la guerre. En 1917, l'ordre fut donné à Brest de lui demander le maximum de rendement. Mais ce maximum, dans l'état actuel, ne saurait être grand'-chose. Espérons qu'on fera le nécessaire pour lui restituer sa fonction normale. Son sort est lié à celui du port de Brest, et réciproquement. C'est ce que vient de publier lui-même le sous-secrétaire d'État aux Travaux publics, M. Cels, dans une interview donnée au *Petit Parisien* sur le chapitre, précisément, des voies navigables de l'Ouest. « Ces voies, dit-il, ne seraient-elles pas toutes désignées pour acheminer vers les régions agricoles de la Bretagne les engrais importés d'outre-mer et transporter vers ses ports les produits de son sol et de son sous-sol? Reliant les importants établissements maritimes de la Basse-Loire, Saint-Nazaire et Nantes, au port de Brest, *que sa situation naturelle privilégiée destine à un grand avenir;* joignant par le Blavet le port de Lorient et sa région industrielle, le canal de Nantes à Brest ne conjugue-t-il pas en

quelque sorte les *hinterlands* industriels et commerciaux à ces grands organes d'échange? » Voilà des paroles officielles qui ont un air de promesse et presque d'engagement : Brestois, Bretons, acceptez-en l'augure !

Mais ce qu'il faut d'abord à Brest pour l'évacuation de ses marchandises, ce qui lui a manqué le plus pendant et depuis la guerre, beaucoup plus que chalands et péniches, ce sont des wagons. Disette commune à bien des ports ! Il en viendra. Puis, il faudra améliorer la voie jusqu'à Rennes, ou du moins jusqu'à Saint-Brieuc. On lui objecte son profil dur, ses rampes fortes, peu praticables aux trains de plus de 400 tonnes, l'insuffisance des prises d'eau sur son parcours, le resserrement des vallées qu'elle suit, notamment dans la traversée du Finistère, et la difficulté qui en résulte d'avoir des garages un peu spacieux : c'est seulement au petit village de Saint-Thégonnec, à 45 kilomètres de Brest, qu'on a pu en établir un d'importance. On l'a terminé l'an dernier, en décembre. Là s'entassent avec une symétrie louable, les madriers et les billes jadis destinés aux armées, les munitions fabriquées pour les Russes aux États-Unis et en Angleterre, qui, débarquées à Brest, y étaient chargées pour Arkhangel avant que la paix de Brest-Litowsk ne vînt mettre un terme à ces expéditions, et que leur calibre spécial n'a pu faire employer chez nous; puis, par milliers de tonnes, des caisses de jambon et de lard salé, du matériel de toute sorte, des rails, des fils de fer, des barres d'acier, des plaques de tôle, des charpentes. Quel contraste avec le pêle-mêle des quais brestois! C'est à Brest même qu'il faudrait de semblables parcs de stockage. On ne peut guère y songer actuellement, tout espoir d'agrandissement des terre-pleins se butant à des falaises à pic. Mais, nous l'avons vu, le projet d'extension du port résout élégamment la difficulté : on prendra sur la mer l'espace que la terre ne donne pas, et sans qu'on ait à exproprier que des poissons.

Reste une voie de dégagement qu'oublient trop ceux qui accusent la rade d'être un cul-de-sac : c'est la voie maritime. Brest, dont le rang commercial dans la hiérarchie de nos ports n'était que le dix-neuvième avant la guerre, y occupait, comme port de cabotage, un rang plus honorable : le sixième pour la réception, et le quinzième pour les expéditions.

Rien que par les médiocres barques naviguant au bornage, 140 000 tonnes sur 193 000 étaient enlevées en 1913. Cette proportion ne pouvait se maintenir pendant la guerre, à cause de la mission plus nationale que régionale qui incombait au port de Brest, à cause aussi de la mobilisation qui vidait les barques de leurs équipages, sans parler des obstacles apportés à la navigation côtière par l'audace des sous-marins et la prudence légitime des règlements. Malgré la rareté des wagons, c'est surtout à la voie ferrée qu'on a demandé et qu'on demande encore l'enlèvement des marchandises : en 1918, elle en prenait 980 000 tonnes à elle seule. Mais, à peu près remis des blessures qu'ils doivent moins aux combats qu'à l'inaction, radoubés, calfatés, coaltarés, les voiliers vont recommencer leur va-et-vient de fourmis entre Brest et les petits ports nichés dans les anfractuosités de la côte léonarde et cornouaillaise. Ces petits ports ne sont pas du tout négligeables. A défaut d'un outillage abondant, ils ont pour la plupart de bons quais, des cales, des chemins de halage qu'on utilise. Ne les jugeons pas sur les vers de Le Braz :

> C'était dans un vieux port des terres,
> Silencieux comme un étang.
> Un rare lougre solitaire
> S'y hasardait tous les cent ans.

Tous les cent ans ! Quels que soient les droits de la poésie, j'ai toujours trouvé cette hyperbole à rebours un peu forte. Comment oubliez-vous, ô poète, si vous répugnez à vous doubler d'un économiste ou plus humblement d'un brigadier de douane, que la meilleure voie de pénétration en Bretagne, et, par tradition, la plus fréquentée, est la voie de mer? Comptons donc avec l'activité de ces petits ports,

> Tréguier, Pont-Trieux ou Quimper,

Morlaix, Roscoff, Port-Launay, Pont-l'Abbé, et aussi Douarnenez, Audierne, Concarneau, dont la valeur comme ports de pêche ne doit pas faire méconnaître le rôle commercial. Ils sont pour Brest, comme d'autres pour Lorient, pour Saint-Malo, pour Saint-Nazaire, à la fois des concurrents et des auxiliaires. Un marchand d'oignons de Roscoff, un mar-

chand de pommes de terre de Loctudy font charger directement à leur quai pour l'Angleterre; directement peut venir à Morlaix, à Quimper, à Douarnenez tel navire porteur de houille galloise, de bois du Nord ou de rogue norvégienne. Mais il ne s'agit là que de quantités très réduites. Dans la plupart des cas, arrivages et expéditions sont, pour ainsi dire, à deux degrés. Le port principal devient l'intermédiaire des ports secondaires : il concentre et il distribue. Les voiliers de 5 à 100 tonnes, les vapeurs à peine plus grands se font les agents de ces relations de voisinage. Ils aident ainsi au trafic des grands et moyens caboteurs. Nous avons vu que ce trafic ne fait pas défaut à Brest : il peut et doit s'y développer avec le port même, et y contribuer à son tour au développement de la navigation long-courrière.

*
* *

Les espoirs les plus justifiés, les projets les mieux établis risquent de rester à l'état de projets et d'espoirs, quand on ne tient pas en main cette essentielle réalité qu'est l'argent. Avec sa rade unique et l'eau déjà profonde de ses bassins, on pouvait se demander si Brest n'était pas vis-à-vis des armateurs — et de l'État — comme une belle fille à marier, avenante, bien portante et riche en vertus, mais démunie de dot et, pour cette cause peu avouable, de prétendants. Un grand port moderne, même amorcé, même avec toutes les facilités d'extension qu'offre Brest, représente une grosse dépense et, si raisonnable soit-elle, encore faut-il pouvoir la faire. Généralement, ce sont les Chambres de commerce qui, après l'État, en assument la principale part. Or celle de Brest, par la voix de son président, a déclaré au ministre des Travaux publics, en lui présentant son programme de travaux à effectuer, qu'elle était incapable d'y consacrer un maravédis, toutes ses ressources, alimentées par des taxes de péages, se trouvant absorbées par le service des deux emprunts, l'un d'un million, l'autre de 775 000 francs, qu'elle avait dû contracter pour contribuer pécuniairement à la construction de la forme de radoub et à celle du futur quai en eau profonde.

Inquiétante déclaration ! Et situation plus inquiétante encore ! L'État-Providence n'aime guère aider ceux qui ne veulent ou ne peuvent s'aider eux-mêmes. Il est vrai que la réponse des Brestois est toute faite : « Ce n'est pas de nous qu'il s'agit, diraient-ils; quelque avantage que notre ville doive retirer de l'amélioration et de l'agrandissement de son port, ce n'est pas elle dont l'intérêt nous guide. Nous pensons à celui de la nation. Quand nous discutions — non sans une certaine âpreté bretonne — avec les partisans du Havre, ce n'est pas que nous fussions mus par une jalousie mesquine ou par un stérile patriotisme de clocher : c'est que vraiment nous étions convaincus de servir la France, mieux placée ici qu'à l'embouchure de la Seine pour maintenir sur l'Atlantique les droits de son pavillon. Si vous, État, vous en êtes convaincu comme nous (et nous en avons plus d'un indice), vous admettrez que l'intérêt étant national, national doit être le placement. »

Si les Brestois raisonnaient ainsi, il serait difficile de leur donner tort, mais plus difficile peut-être de faire une réalité de leur vœu. Il ne leur resterait plus qu'à contempler en soupirant, du haut de leur cours d'Ajot, l'ampleur mal utilisée de leur rade, avec le regret, qui sait? qu'une compagnie allemande ne puisse plus, comme on dit qu'il en fut question avant la guerre, et comme c'était le cas à Cherbourg, le cas à Gênes, profiter des avantages de leur port, ou, plus vraisemblablement, avec l'espoir que nos alliés d'Amérique, forts d'une expérience concluante et de leur esprit d'initiative, y perpétuent dans la paix leur œuvre de guerre.

Mais les Brestois, décidément pratiques autant que patriotes, après avoir soumis au ministre des Travaux publics un rapport bien précis et un plan bien net, ont déposé une demande de concession comportant, à leurs risques et périls, et *sans le concours financier de l'État*, la mise à exécution de tous travaux jugés nécessaires dans l'avenir, ainsi que l'exploitation immédiate du port tel qu'il existe actuellement. Pour tout dire, ils ne sont pas les seuls à faire cette demande, puisque à la signature de leur Chambre de commerce et de leur Conseil municipal se joint celle du Conseil général du Finistère. Seulement, ces trois compagnies n'ayant pas qualité pour

se livrer à un acte commercial, elles ont engagé des pourparlers avec un groupe de banquiers et d'armateurs qui prendrait charge de la concession.

Qu'est-ce à dire? Que résolument Brest escompte le régime de l'autonomie, tel qu'il existe dans la plupart des ports étrangers, en Angleterre, en Allemagne, en Belgique, en Hollande, en Espagne, partout à peu près excepté chez nous, où les habitudes de centralisation administrative et les mœurs politiques ne se décident pas facilement à l'acclimater. Nos députés, qui se disent volontiers surchargés de besogne, n'aiment pas qu'on les en allège en se passant d'eux ; et, dans l'ensemble, ils ne sauraient voir d'un bon œil qu'un port, pas plus qu'une région, s'administre par lui-même, décide tout seul des travaux à faire, des dépenses à engager, et des moyens à prendre pour y subvenir. On devine l'obstruction qui résulte du perpétuel recours à l'État. La lecture des comptes rendus annuels des Chambres de commerce est à cet égard édifiante. Pour l'allongement et l'élargissement de sa forme de radoub, déconseillés par le Conseil général des Ponts et Chaussées, il fallut que le sénateur Pichon, du bâtiment lui-même, comme ex-ingénieur en chef, intervînt avec ténacité près du ministre compétent (c'était alors M. Millerand), qui lui accorda le principe de l'allongement (rien que le principe), mais qui le renvoya pour l'élargissement, bien forcé de le faire, à son collègue de la Marine ! Quand on veut discréditer aux yeux des écoliers la France de l'ancien régime, on leur sert de ces chinoiseries sans prendre garde que la tradition n'en est pas morte. La lettre de M. Millerand à M. Pichon était du 9 mars 1910 ; deux ans plus tard, la forme de radoub était allongée et élargie. L'attente n'avait pas été excessive. Mais que de démarches, sans doute, dans l'intervalle, que de paperasserie, que d'ampliations des délibérations de la Chambre de commerce au préfet du département et aux ministères, que de temps perdu ! L'autonomie des ports simplifierait tout. On en parle depuis longtemps. On a pu croire, deux ans avant la guerre, qu'elle allait être chose faite. Un projet gouvernemental de juillet 1919 pense l'assurer en confiant la gestion des ports aux groupements intéressés, à la Chambre de commerce, aux principales

sociétés régionales d'armateurs, de courtiers, d'industriels, d'agriculteurs, tous délibérant, décidant et agissant sur place comme membres d'un Conseil d'administration. Il est vrai que l'État se réserverait la nomination et la direction du haut personnel technique, ce qui risquerait de ramener par la fenêtre la centralisation qu'on prétendait mettre à la porte. Je doute que les Brestois — comme les Havrais — entendent de cette façon leur autonomie. Cependant ils ne se refusent pas absolument à la tutelle de l'État ; ils sont prêts à soumettre à son approbation, sous le régime nouveau, les travaux par eux jugés nécessaires, et leur gestion du port à son contrôle. Il faut cordialement souhaiter que leur combinaison aboutisse pour apporter sans trop de frais à l'outillage national l'organe de premier ordre que la nature elle-même, par une insigne faveur, nous invite non pas à créer, mais à parfaire.

***

Que le port de commerce ne nous fasse pas oublier l'autre. Au fort de la polémique engagée, il y a quelque dix ans, sur la question de la ligne France-New-York, un adversaire de Brest, et non des moindres, lui disait en substance : « Pourquoi cette nouvelle ambition? Contentez-vous donc d'être notre premier port de guerre. » Adjuration bien inopportune, puisque ce premier port était Toulon, qui l'est resté, et qu'en tout cas Brest n'y pouvait rien, mais qui répond, non sans candeur, à la mentalité unitaire si répandue chez nous; qui peut répondre aussi à une inquiétude inavouée, mais fort avouable : si tout ce trafic de l'avenir devait faire tort au vieux port de guerre? Il y a dans un arsenal comme celui de Brest bien des choses à cacher : est-ce qu'il est sans péril de lui imposer le voisinage d'une foule d'étrangers dont plusieurs ne seront pas de nos amis? — Qui concevrait pareil souci, qu'il se rassure ! Demain comme aujourd'hui on ne laissera guère surprendre à Brest, pas plus qu'à Cherbourg, à Lorient, ou à Plymouth, que ce qu'on ne peut ni ne veut dérober aux curiosités, ni plus ni moins. Il fut un temps où, port de commerce et port de guerre, les deux ports y étaient confondus. Jusqu'en 1865, les bateaux marchands

ne disposèrent que d'une partie du quai Jean-Bart et d'une partie du quai Tourville, des deux côtés de la Penfeld, en tout 170 mètres. C'est pour éviter les inconvénients de cette confusion que Clerville, dès 1667, Vauban, en 1683, demandaient la création d'un port de commerce à Brest, et que, en 1697, l'ingénieur Declouzeaux proposait de l'établir à Porstrein. Après deux siècles de projets et d'atermoiements, leur vœu est exaucé. A l'Ouest, le port militaire ; à l'Est, le port marchand. L'un peut s'étendre vers le goulet, l'autre vers Saint-Marc et même vers Kerhuon, où le capitaine Leroy de Keraniou lui marquait, il y a soixante ans, sa place et faillit en obtenir l'installation. Cela fait deux domaines. Une digue les sépare en mer ; sur terre, la porte cintrée d'un tunnel. Elle ne s'ouvre qu'au passage du train qui circule le long de la militaire Penfeld, sur les quais de sa rive gauche. Les hauts battants de fer dans leur embrasure de granit ont une sévérité quasi symbolique. C'est ici la porte de la guerre — *postes ferratas belli*. Si le rêve est trop beau de la vouloir close à jamais, souhaitons que derrière elle Brest continue sans lassitude à forger les armes qu'il lui faut pour réaliser pacifiquement au dehors les promesses d'une magnifique prospérité.

AUGUSTE DUPOUY

L'ENFANCE MALHEUREUSE

EN ANGLETERRE

Parmi les problèmes d'après-guerre qui se posent pour toutes les nations, un des plus urgents, un des plus poignants est assurément celui de la condition des enfants dans la classe pauvre. Pour ma part, j'ai toujours éprouvé un vif étonnement à constater combien, d'une façon générale, en pays civilisé, on y restait indifférent. Le sort des animaux maltraités émeut les cœurs sensibles : à juste titre. Mais les petits des hommes, quand ils souffrent, sont-ils donc moins dignes de pitié? Je sais que l'on s'en rapporte, à leur égard, aux lois de protection, aux lois scolaires, que l'on se plaît à croire suffisantes. On compte sur l'amour du père et de la mère, comme si, du seul fait qu'ils ont donné la vie, ceux-ci devaient avoir infus, aussitôt, l'intelligence et le dévouement nécessaires pour faire de bons parents. Et l'on ferme aussi les yeux sur la quantité de malheureux, de misérables, à qui font totalement défaut les moyens de donner à leurs enfants une vie « humaine ». Et c'est ainsi que des milliers et des milliers de petites créatures mènent une existence de martyrs, sans que nul s'en soucie.

Dans la classe ouvrière, parmi les pauvres gens, il ne manque pas, certes, d'excellents parents, souvent plus dignes d'estime et d'admiration que nombre de ceux des classes dites

« supérieures ». Tel fils de charbonnier que j'ai connu, choyé par une bonne mère, par un brave homme de père, m'a paru jouir d'un sort bien préférable à celui d'un fils de milliardaire. Toutefois on comprendra que ce soit parmi ceux que la misère exaspère et abrutit, que l'enfant puisse avoir le plus à souffrir. L'enfant du paysan, l'enfant du pauvre, peut être heureux. Celui de l'indigent ne saurait être qu'une victime.

Toutes les nations alliées ont réuni leurs efforts pour améliorer le sort du monde. Et de toutes les nations alliées, c'est peut-être l'Angleterre qui avait fait le plus jusqu'ici pour la cause sociale, pour la cause de l'humanité. Les grandes initiatives en faveur des libertés ouvrières, les grands élans féministes, nous sont venus de l'autre côté du détroit, ce n'est que justice de le reconnaître. Il faut donc croire que l'Europe en est restée à l'égard du sort des enfants, à l'état barbare, puisqu'en Angleterre, il m'a été donné de voir d'atroces tableaux de la misère enfantine. Quelques mois avant la guerre, je me trouvais en séjour à Londres. L'Angleterre a toujours exercé sur moi un charme particulier. Pourquoi faut-il que le spectacle de l'horrible misère londonienne ait gâté mes plus heureuses impressions? Il m'en est resté des images inoubliables, qui visitent encore mes nuits. J'étais loin d'habiter un de ces quartiers, tels que Whitechapel, qui sont l'enfer du monde et qui ont fourni aux écrivains d'effrayantes descriptions. Et pourtant, même dans mon tranquille et respectable Paddington, qui correspond à notre Passy, il me souvient du tableau que m'offrirent une horde de petits êtres, jambes et pieds nus, le reste du corps couvert de guenilles innommables où passait une chair bleue qui semblait déjà livrée à la pourriture — dont le plus jeune n'avait pas onze ans — grouillant dans le remblai qui borde la voie ferrée par une pluie qui tombait en trombe; sous les torrents d'une eau boueuse et glacée, pareils à de pauvres petits démons, ils se livraient à des jeux, hélas! qui n'avaient rien d'humain. Comment ces infortunés, comment tant d'autres de leurs semblables, résistent-ils à de telles heures? C'est un mystère. Plus tard, la guerre venue, lorsque je me représentais dans un cauchemar l'abomination des champs de bataille où agonisaient de jeunes êtres pleins de force, rien ne m'a

semblé plus affreux que le spectacle que j'évoque ici, le cœur tremblant encore, nulle vision d'horreur sanglante n'a pu chasser de ma mémoire celle des petits enfants, grelottants, hideux et souillés, du fossé de Paddington.

Non, rien ne saurait donner une idée de certaines jeunes existences à Londres et dans les grands centres ouvriers. Mais, je me hâte de le dire, l'enfance martyre y a trouvé des défenseurs. On m'avait signalé, entre autres, un journaliste, un écrivain de talent, Robert Shepard, qui a consacré une partie de son temps à l'étude de l'enfance dans les bas-fonds, et qui, dans une série d'enquêtes, d'études, a mis au jour les souffrances de ces parias. Je citerai aussi les noms du *Right Honourable* sir John Gorst, de Benjamin Waugh, du Dr Macnamara, qui ont élevé la voix pour dénoncer à leur pays la « traite des enfants », la plus lâche, le plus cruelle, parce qu'elle s'exerce sur des êtres manifestement dépourvus de tout moyen de défense, et que leur impuissance et leur ignorance devraient rendre sacrés. Le Dr Macnamara n'a pas fait seulement appel à la sensibilité de ses compatriotes, mais, envisageant la question au point de vue pratique, qui dominera toujours chez l'Anglo-Saxon, il s'est efforcé de leur faire comprendre combien cet état de choses, fatalement, devait nuire à l'avenir de la race : « La misère, la fatigue, la faim, a-t-il dit, pareils à des succubes, dévorent l'enfance pauvre... » Et encore : « La plupart des grandes villes, Londres en tête, sont les tombeaux qui ensevelissent, *corps et âme*, toute une catégorie d'enfants. »

***

Invraisemblables sont les métiers auxquels on assujettit les petits en Angleterre. J'ai vu souvent, dans les journaux, exprimer un étonnement scandalisé devant les suicides d'enfants — que ces suicides ne soient pas plus fréquents, voilà, moi, ce qui me surprend. De tout jeunes êtres font face à des tâches, à un mode d'existence, que des adultes n'accepteraient jamais. Cent fois sortiraient-ils de ce monde, plutôt que de subir certains sorts enfantins. Un rien suffit pour distraire l'enfant, un rien pour le faire oublier. C'est bien là le miracle, la merveille de la jeunesse, que cette puissance vitale qui

lui fait accomplir des prodiges. Mais de tels efforts ne sauraient se produire sans préjudice pour les forces, et pour l'avenir.

J'ai vu, à Londres, des fillettes de six ans *door-step girl*. Savez-vous ce que c'est que d'être *door-step girl*? Avec un balai quatre fois grand comme elles, une brosse en chiendent, qu'elles ont toutes les peines du monde à tenir dans leur pauvre petite main, un seau qu'il faut sans cesse remplir et vider, ces petites créatures vont de maison en maison, lavant les marches en pierre du seuil. On imagine si ce travail est un jeu, dans un pays où la pluie et les brouillards détrempent le sol en boue gluante. D'autant que ce ne sont pas, il va sans dire, dans les quartiers bourgeois et chez les gens munis de domesticité qu'elles trouvent à s'employer ! Faites savoir dans le quartier de Stepling, Popler, Bow, ou l'une quelconque de ces agglomérations ouvrières, que vous avez besoin d'une *door-step girl*, et aussitôt une troupe de minuscules ménagères en haillons, dont certaines n'ont pas plus de cinq ans, va se ruer à l'assaut, parvenant à peine, hissées sur les pointes de leurs pieds, à atteindre le marteau de votre porte, et néanmoins avides de nettoyer votre seuil crotté et d'affirmer leurs talents.

Un autre métier très couru, parmi les fillettes, est celui de « gardeuse de babies ». Ne croyez pas non plus que ce soit une sinécure. Hilda Walkins, échantillon de ces professionnelles, dont on m'a montré la photographie, n'est guère plus encore qu'un bébé elle-même, mais quel misérable bébé ! — harassé, exténué, une pauvre petite figure, vieille, si vieille ! à sept ans, sabrée de rides, chose horrible ! — et malgré tout, persistant sous une expression de tristesse lamentable, quelque chose d'enfantin qui perce le cœur. On sent qu'il ne faudrait pas beaucoup pour que ce petit être auquel on ne saurait assigner d'âge, ni de sexe, n'était le ridicule bonnet de femme dont on l'a coiffé jusqu'aux oreilles, on sent qu'il faudrait bien peu pour que cette créature puisse redevenir une enfant, — une petite fille. Une petite fille ! Hilda Walkins ! non, cela ne sera pas. Elle traînera son existence de damnée sans avoir jamais su ce que c'était que d'être une petite fille.

A Whitechapel, elle gagnait, avant la guerre, quatorze sous

par semaine, à garder des petits êtres qui sont eux-mêmes des déchets d'humanité, depuis neuf heures du matin jusqu'à six heures et demie du soir. Et certains parents généreux joignaient deux boîtes de lait Nestlé à ce gage enviable. Je dis « enviable » sans rire, — pourrais-je rire, d'ailleurs, quand j'ai devant les yeux le visage d'Hilda Walkins? — car ces emplois sont très disputés, et Hilda n'est pas peu fière de son salaire qui contribue à faire marcher la maison, car, a-t-elle déclaré à M. Shepard, sa mère est trop délicate pour beaucoup travailler, son premier papa est mort, le second est on ne sait où, et pour celui qui l'a remplacé, du moins sait-on fort bien où il est : au cabaret.

Passons aux petits garçons : le nommé Harry Myers — qui nous est présenté par M. Shepard — vient juste de terminer « ses études scolaires ». Il loge avec sa mère et ses deux petits frères dans un cabinet noir et sordide, dont le prix est de six shillings par mois. Cette mère, veuve, travaille pour les familles juives, et ces travaux sont ceux que les juifs ne veulent pas faire eux-mêmes. On imagine à peu près ce qu'ils peuvent être, et son gain est de trois sous l'heure. Mais c'est Harry qui nous intéresse. En faisant des courses, en portant des paquets écrasants, il peut espérer gagner six sous dans sa journée. Le petit Barber's boy représente une des plus dures catégories de l'enfance esclave à Londres. C'est parmi ces Figaros lilliputiens que se rencontrent les jeunes êtres les plus épuisés. Il est vrai qu'un shilling par semaine récompense leur effrayant labeur. Nous voici dans les salaires « élevés ». Un shilling est aussi la rétribution de l'enfant qui passe vingt-quatre heures du temps qui devrait être celui de son délassement, à mesurer des cercueils pour le compte d'un *undertaker*. Se figure-t-on quelle peut être la mentalité d'un enfant de *huit ans* qui ne connaît pas d'autre récréation? Il faudrait Dickens pour le dépeindre — mieux encore, Shakespeare.

Est-il rien de plus horrible que la privation de sommeil? Ce supplice des parricides antiques, on l'applique couramment à des innocents dans ce céleste Empire de l'Enfance qu'est l'Angleterre. M. Shepard nous a affirmé qu'il est infligé d'une façon régulière à plus de 300 000 petits esclaves du

Royaume-Uni. Et pourtant le sommeil est indispensable pendant que grandit l'organisme, dans la période où se forme la substance nerveuse, c'est un besoin irrésistible. Il existe dans nombre de cités ouvrières un usage barbare : c'est à de pauvres enfants que revient la tâche d'éveiller, à trois heures du matin, tous ceux et celles que le travail appelle tôt à l'usine. Malheur à l'infortuné dont les paupières appesanties s'ouvriraient quelques instants trop tard ! Les enfants qui aident à porter le lait, levés à cinq heures du matin, ont fourni déjà un labeur exténuant avant de se rendre à l'école. On comprendra que leurs progrès y soient médiocres, et qu'ils s'affaissent, plus endormis qu'éveillés, sur leurs bancs. Les petits vendeurs de journaux ne se lèvent pas moins tôt, et en outre sont debout — et dehors, — par tous les temps bien avant dans la nuit, « jeunes monopoliseurs gourmands, ainsi que les appelle, tristement ironique, M. Shepard, qui trouvent moyen de combiner le travail de nuit et celui de jour ». Et à ce propos, M. Shepard fait remarquer que si, en principe, un enfant qui suit les classes, a cinquante heures de travail à l'école, il faut voir tout ce qu'il fournit de besogne en dehors de sa tâche scolaire. Citons le cas d'un jeune garçon de treize ans, tuberculeux, lequel est employé, entre ses classes, comme garçon de courses chez un épicier, quarante-huit heures par semaine, et pour apporter une demi-couronne au plus au budget familial. Un autre aide à des déménagements, soixante-neuf heures par semaine — toujours en dehors de son temps scolaire. Le petit vendeur de journaux bat le pavé pendant soixante-cinq heures, pour un salaire de trois shillings. Nous sommes encore loin de le Cité future chantée par Zola, et de ses deux heures et demie de travail quotidien !

Beaucoup de ces enfants-esclaves succombent sous le poids des fardeaux écrasants dont on charge leurs épaules. Ceux-là grandissent littéralement en tire-bouchons. A Saint-Clément School, toujours dans un de ces quartiers qui sont le bagne de l'enfance, pour peu que vous en exprimez le désir, la directrice de l'école vous fera voir les photographies de petits garçons qui, à force de soutenir des poids trop lourds, ont perdu toute forme humaine. M. Shepard a connu une frêle fillette de treize ans, employée dans une maison de porcelaine,

qui portait trente et un kilos sur ses maigres bras un jeune garçon de onze ans, charriant du matin au soir des sacs de coke depuis le bas de la maison, jusqu'en haut; un autre petit garçon, sur l'échine courbée de qui on posait des charges de soixante-quinze kilos. Cet enfant, du reste, ne marchait plus que plié en deux, même lorsqu'il était débarrassé de son inhumain fardeau. « Il faut établir en principe, dit le Dr Macnamara, que l'on fait porter à nos enfants des fardeaux qui dépassent les plus extrêmes efforts. J'ai constaté dans mes courses matinales à travers les rues, que les enfants chancellent sous le poids de paquets trop lourds, qu'on leur fait traîner des voitures à bras trop chargées... » — N'est-ce pas, d'ailleurs, trop souvent le même spectacle à Paris ? Tous ceux qui se sont occupés de l'enfance pauvre sont unanimes à déclarer que le travail de portage dans les boutiques d'épiciers, de bouchers, de charcutiers, est excessif, lors même que certains de ceux qui le font auraient la chance de s'en tirer sans rester tordus.

Lourds, trop lourds, certes, seraient déjà ces fardeaux pour la résistance d'enfants robustes et bien nourris. Que dire lorsque ceux qu'on en accable, sont épuisés, dégénérés, et affamés?

De ces enfants qui suffisent à un travail barbare, qui vivent dans des conditions d'hygiène insensées, il n'en est pas un qui mange à sa faim. Aussi, sir John Gout attribue-t-il une grande part de la dégénérescence physique des enfants pauvres au manque de nourriture, ou à la nourriture défectueuse. Dans un rapport que j'ai eu sous les yeux [1], il déclare « qu'il n'est pas exagéré d'affirmer que 30 p. 100 *au moins* des écoliers *souffrent la faim d'une façon continue*. La misère n'en est pas toujours cause, il s'en faut. Un grand nombre d'ouvriers en Angleterre — comme en France du

1. Sur l'état physique des écoliers en Écosse, on peut consulter le rapport du Dr Mackenzie — avec figures. Sur 600 enfants d'Édimbourg, pris parmi les différentes écoles, comme, ainsi qu'il le dit, « une sélection représentative », 423, soit 70,5 p. 100 étaient atteints de maladies graves. Il y avait 3 infirmes p. 100. Dans les écoles d'Aberdeen, sur 600 enfants, 274, soit 45,7 p. 100 étaient malades, et 21 infirmes. « Si des commissions de ce genre siégeaient en Angleterre, il faudrait s'attendre, dit Sir John Gorst, à un résultat aussi douloureux. »

reste — ignorent ce que peut être une alimentation rationnelle. Dans bien des *homes* ouvriers dont les habitants pourraient faire les frais d'une nourriture saine, on constate d'abord que jamais un repas n'est à heure fixe. C'est la fantaisie qui en règle le temps, et naturellement le menu s'en ressent. Dans les régions miséreuses de Londres, telles que Notting Dale District, par exemple, l'ordinaire des enfants consiste en *pickles* et *brawn*, ce qui correspond à notre « fromage de cochon ». Un sou de *brawn*, un demi-sou de *pickles*, telle est la quotidienne pitance de milliers d'enfants en train de grandir et fournissant, en outre de leur temps d'école, une moyenne de trente à soixante-dix heures de travail par semaine — ce que nous appellerons, si vous le voulez bien, « à leur temps perdu ». Si vous passez dans ces quartiers populeux, le long de Latiner Road, par exemple, au moment du dîner, qui correspond à notre repas de midi, vous verrez des hordes de petits affamés, faisant queue à la porte des charcutiers pour se faire servir l'inévitable sou de *brawn* renforcé de *pickles*. Remarquez qu'ils sont tellement accoutumés à ces mets extravagants que lorsqu'on les envoie dans des colonies de vacances, chez des pasteurs ou des fermiers, ils refusent d'abord obstinément ceux qu'on leur sert et dont ils n'avaient pas la moindre idée. Toute nourriture « décente » est rejetée avec méfiance. Seuls la confiture et le cacao obtiennent un demi-succès. Le premier déjeuner par lequel ils commencent leur journée d'esclavage, est aussi peu substantiel, et encore plus répugnant. Avant de partir à l'école, quantité d'enfants n'ont pour se sustenter, que des croûtes de pain et un *dripping* putride. J'ai voulu faire preuve de courage, et à l'exemple de M. Shepard, goûter au dripping. Je déclare donc, par expérience, que cela est dégoûtant et immangeable.

Car il faut le dire : plus encore que la réelle misère, souvent c'est le manque de soins des parents, la paresse, l'avidité, l'âpreté au gain, l'intérêt stupidement compris, qui font peser sur les petits les souffrances de l'esclavage, et, dans de trop nombreux cas, affament les estomacs et usent les muscles des enfants. Pardonnons, essayons de pardonner à ces parents ; un long atavisme de barbarie et d'ignorance est la cause

de tout le mal. Ils agissent comme on a agi avec eux-mêmes. Ils font subir ce qu'ils ont subi. Souvent ils ne savent pas faire mieux, et ainsi se perpétue le crime envers l'enfance. Dans certains quartiers ouvriers de Londres, dans Notting Dale » par exemple, où le père apporte un gain très convenable, les enfants ne s'en aperçoivent guère ! On m'a cité le cas d'une famille dont le chef est un ouvrier très apprécié qui gagne trois livres par semaine. La mère, travaillant de son côté, double les ressources du ménage avec une blanchisserie prospère. Leurs enfants n'en sont pas moins sustentés de *pickles and brawn*, et contraints de travailler, pour quelques pence, jusqu'aux extrêmes limites de l'endurance humaine. « Ils iront bien tant que leurs jambes pourront les porter ! » a répondu la mère à quelqu'un qui lui faisait observer leur état de fatigue. Il est à peine besoin de dire que le père sème son gain de bar en bar, et cette mère, hélas ! la blanchisserie fermée, boit plus de gin que de thé.

Et ils sont si courageux, tous ces enfants, petits bonshommes, petites bonnes femmes, fiers, pour la plupart, de rapporter les quelques sous qui représentent un travail de bête de somme, la substance même de leur être ! Mais au cas où ils auraient besoin de stimulant, si l'on veut connaître ceux qu'emploient certains parents pour renforcer le zèle de leurs enfants, il faut visiter les bureaux de la *Society for prevention of cruelty to children* à Leicester Square, indiquée par M. Shepard. Il y a là une vitrine dont je défie toute perpersonne de sensibilité moyenne de soutenir la vue sans frémir : fouets de chasse, lanières de cuir, fourches, sortes de menottes pour attacher aux chevilles et aux poignets, cordes nouées dans le genre du « chat à neuf queues ». C'est avec ces moyens que l'on ranime les pauvres corps qui demandent grâce.

Comment sont-ils logés, comment sont-ils couchés? L'air leur fait défaut, autant que la nourriture, autant que le repos. Dans les quartiers miséreux l'atmosphère est irrespirable. quelques instants de marche parmi les rues grouillantes de East End, où les enfants traînent leurs haillons et leurs estomacs vides, une visite dans quelques-uns des taudis où ils croupissent, entassés comme de vils animaux, et vous serez suffoqué. Depuis Thomas Street, Burdett Road, jusqu'aux

Fenians Barracks, dont on a dit que de tels quartiers étaient « abandonnés du ciel, de l'église, et de la police », l'air est tellement méphitique que même aux plus rudes mois de l'hiver londonien, il faut laisser les portes ouvertes — dans les logis où existent encore des portes. Que si vous jetez un coup d'œil vers ces noirs et pestilentiels boyaux, vous verrez des hommes, des femmes, des enfants — sont-ce vraiment des créatures humaines? — écrasés les uns sur les autres, terrassés par un sommeil qui est de l'asphyxie. Dans Wentwith Street, j'ai vu une femme qui avait établi sa résidence avec ses quatre enfants, sur l'escalier, roulés tous cinq dans des guenilles indescriptibles. Traversez, à la suite de M. Shepard, Park Street, plus connu sous le nom de Douker Row, visitez les rues adjacentes, et entrez dans ces habitations que seul l'ironiste le plus effréné pourra qualifier de « cottages », vous t ouverez six, sept, dix enfants dans une même pièce. Continuez vers Cable Street, « où le meurtre et l'assassinat sont le pain quotidien ». La population y est plus dense, plus grouillante que dans n'importe quelle autre partie de Londres. Ces quartiers sinistres regorgent d'enfants. Comment pourraient-ils pousser normalement, au physique, au moral, dans pareille atmosphère? En suivant l'itinéraire tracé par M. Shepard, en prenant, dans Bethnal Green, High Road comme centre d'exploration, vous vous trouverez parmi la population des ouvriers en allumettes. Là, dans des cabinets de 10 *feet* sur 8, des enfants, sous la direction de femmes, travaillent à leurs boîtes d'allumettes, tellement pressés les uns contre les autres que les petites mains ont à peine place pour se mouvoir. C'est dans une de ces maisons, qu'une vieille femme, interrogée par M. Shepard, lui a dit : « Aussi loin que je plonge dans mon passé, je me vois fabriquant des boîtes d'allumettes. Je pouvais avoir trois ans quand j'ai commencé. » Enfant, jeune fille, femme, mots vides de sens pour celle qui ne fut jamais, à toutes les périodes de la vie, qu'une machine. Notons, en passant, qu'en travaillant, aidée de trois petits enfants en dehors de leur temps d'école, depuis huit heures du matin jusqu'à sept heures et demie du soir, à eux quatre, ils peuvent espérer un gain de un shilling deux pence par jour (sur lesquels ils doivent fournir la colle et le pinceau).

Combien à qui paraîtraient encore enviables, pour abriter leur sommeil, les sordides réduits que je viens de décrire! C'est chose commune qu'à Whitechapel, à Huy Park, on rencontre des centaines de vagabonds, la nuit venue, dormant en grappes pressées sur les marches des églises. De Whitechapel jusqu'à Crisp Street, Poplar, des troupes d'enfants sans asile que harcèle, talonne sans trêve l'ordre sinistre du policeman qui poursuivait Olivier Twist jusque dans le cauchemar de son agonie : *Step along, step along,* alors qu'il ne pouvait croire que la mort lui apportait enfin le droit de ne plus « circuler », des bandes d'innocents Juifs-errants viennent nicher la nuit sur les escaliers des monuments, sur les marches, à l'entrée des églises, partout où ils peuvent trouver à se recroqueviller et à caser leurs petits corps réduits à l'état de guenille humaine, ces corps dont le pasteur proclame pourtant en chaire, avec pompe, qu'il faut les respecter parce qu' « ils sont le Temple de l'Esprit ».

***

Il faudrait étudier maintenant l'esclavage méthodique, l'abrutissement organisé, de l'enfance dans les usines des villes manufacturières. Arrivés là, nous saurions ce que peut être réellement l'existence des Maudits. Mais, vraiment, le souffle me manque pour aller plus loin. Que l'on m'excuse de défaillir, et aussi de n'avoir pas su conserver un ton plus impersonnel, plus « neutre », celui des rapports officiels. C'est que le martyre de l'innocence est un sujet qui me tient si fort au cœur; je participe si bien, de tous mes nerfs, de tout mon être, à la torture des enfants, qu'il m'a fallu beaucoup de courage pour la regarder en face, et ne pas suivre le lâche désir d'en détourner, moi aussi, les yeux en me disant : « A quoi bon? » Je me suis rappelée les paroles que m'avait dites naguère le Dr Macnamara : « Si nous pouvions seulement amener quelques-uns de nos hommes d'État où nous allons ! Si nous pouvions leur faire voir ce que nous voyons, ils seraient émus, j'en suis sûr, émus aux larmes, la cause des enfants avancerait à pas de géant. Mais ils *ne veulent* pas voir, ils considèrent nos réclamations comme un sujet de trouble et d'agitation

politique... » Je me suis souvenue aussi du cri poussé par un autre homme de cœur, Sir John Gorst : « Tant que j'aurai un reste de voix, je l'emploierai à dénoncer à la face du monde la détresse des enfants pauvres. »

Et moi aussi, si j'ai le bonheur de faire naître un peu de pitié chez quelques honnêtes gens, alors je continuerai cette tâche. Car ce n'est pas seulement en Angleterre que le sort d'une foule de petites créatures est lamentable. En France, à Paris, que d'affreux spectacles ignorés, ou pour lesquels l'accoutumance nous fait aveugles ! Le quartier Jeanne d'Arc, par exemple, la Cité des chiffonniers, pourrait presque rivaliser avec Poplar ou Whitechapel. Là, j'ai vu des enfants de dix mois, aux bras et aux jambes d'araignées sur des tas de chiffons infects, pour nourriture rongeant des carottes crues; j'ai vu un être plus semblable à une larve qu'au petit de l'homme, à qui sa mère ingurgitait de l'alcool dans un biberon. C'est là que j'ai vu des masques d'inénarrable douleur sur des visages à peine sortis de l'inconscience, des regards qui vous interrogent, indescriptibles, où il y a de la souffrance, de la terreur, du reproche, de la haine aussi, des regards pareils à ceux des animaux traqués, des regards d'enfants damnés. Et j'ai vu pire encore : j'ai gardé dans la mémoire certains pauvres sourires navrés, qui s'efforcent de fléchir, certaines expressions suppliantes qui hanteront, je le sais, ma dernière heure.

Nous voici arrivés à un instant solennel où s'élaborent les conditions d'existence du monde futur. Si nous voulons que ce monde soit possible, il faut que partout où reste encore une iniquité ou une cruauté, nous les mettions au jour et nous essayions d'y porter remède. La condition de la femme, celle des ouvriers, celle des domestiques qui ont bien besoin, eux aussi, d'un peu de justice, autant de problèmes à résoudre. Mais encore avant ceux-là, le sort de l'enfant de la classe pauvre doit être notre première préoccupation. Voudrons-nous que nos ennemis puissent dire que nous en sommes restés, à cet égard, au-dessous des peuplades sauvages chez lesquelles on constate au plus haut point l'amour et le respect des enfants? Il n'y aura aucune bénédiction possible pour cette terre, aucune prospérité durable,

tant que nous accepterons, le cœur léger, de telles barbaries.

Qu'il y ait encore aujourd'hui, des existences semblables à celles que je viens de décrire, cela pourra paraître d'autant plus extraordinaire qu'à notre époque, tout ce qui touche à l'enfance est à l'ordre du jour : puériculture, hygiène, pédagogie. Et il est même à remarquer que l'enfant moderne est en passe de devenir insupportable, étant donné l'importance qu'on lui accorde. Seulement, celui-là, c'est l'enfant de la bourgeoisie, l'enfant de la classe aisée. Sera-t-il dit que vous ferez une telle différence entre lui et le petit du pauvre? Le contraste est trop criant, en vérité. Prenez garde, si vous ne prenez les devants, que vos enfants, devenus des hommes, n'aient à payer ce que vous aurez laissé faire envers les autres, les petits parias.

CHARLOTTE CHABRIER-RIEDER

LA SITUATION FINANCIÈRE

DE L'ALLEMAGNE

Au moment où elle signait l'armistice, « à la onzième heure du onzième jour, du onzième mois », de l'année où cessaient enfin les hostilités, l'Allemagne était dans une situation financière des plus critiques.

Par sa prolongation au delà de toutes les limites prévues, par la tension extrême des ressorts économiques qu'elle avait exigée surtout dans sa dernière période, grâce au programme Hindenburg — (ce « programme de désespoir » suivant l'expression du ministre Shiffer) — la guerre léguait à l'Empire une charge singulièrement lourde :

Une circulation fiduciaire de plus de 27 milliards de marcs [1], contre à peine 2 milliards au 23 juillet 1914, avec une couverture d'or de 9 p. 100 au lieu de 60 ;

Une dette consolidée de 96 milliards jointe à 45 milliards de dette flottante en bons et traites du Trésor, contre 5 milliards en tout à la veille de la guerre ;

Un budget qui, non compris les charges militaires, allait comporter au moins 14 milliards de dépenses, au lieu de 3 milliards 1/2 avant la guerre, charges militaires comprises ;

Ce budget lui-même, tout juste pourvu en 1918 de 7 milliards 1/2 de recettes, dont beaucoup provenant de ressources

1. Y compris bien entendu les bons des Caisses de prêts de guerre.

exceptionnelles et momentanées, telles que l'impôt sur les bénéfices de guerre, — et nécessitant par suite une complète refonte du système fiscal.

Telle était la situation du nouvel Empire sans empereur.

Celle des États particuliers n'était pas moins obérée. Leur dette de 17 milliards avant la guerre était grossie d'une dette flottante de 9 milliards. Leur charge d'impôts, ne dépassant guère 2 milliards autrefois, était doublée.

En résumé une dette globale de 167 milliards en 1918 contre 22 en 1914, et une charge budgétaire de 20 milliards contre 5 mesuraient le fardeau que l'Allemagne, par la folle déclaration et la continuation plus folle encore d'une guerre dévastatrice, s'était imposé à elle-même. Nous ne parlons pas des charges accrues des communes dont la dette flottante de 11 milliards avant la guerre s'était augmentée de 7, et dont les frais d'assistance et d'administration s'étaient haussés parallèlement à la hausse incessante des prix.

***

Ces charges, même dans le délire de la victoire, l'Allemagne ne pensait pas pouvoir les supporter sans une indemnité de l'ennemi vaincu. Or, elles devaient s'aggraver maintenant de celles que le changement de régime, la défaite, et les troubles révolutionnaires allaient y ajouter.

L'année qui a suivi l'armistice a pesé lourdement sur tous les belligérants au point de vue financier. A ces difficultés universelles s'est superposée en Allemagne pendant les premiers mois une crise économique, qu'elle avait eu l'énergie et l'habileté de conjurer en 1914, — mais qu'elle n'a fait que reporter à la fin de la guerre. A ce moment, elle l'a connue d'autant plus aiguë qu'aux appréhensions nées de la défaite se joignaient dans le public celles d'une révolution, qu'il voyait déjà taillée sur l'inquiétant modèle de la Révolution russe.

Cette crise — au moins sur le marché monétaire et financier, le seul où on puisse la suivre avec quelque précision — a éclaté bien avant le 11 novembre. Dès la fin de septembre, après la rupture du front bulgare, plus nettement encore après la demande d'armistice du 5 octobre — le public courut aux

banques, aux Caisses d'épargne et aux coopératives de crédit, retirer des dépôts que l'inflation monétaire avait grossis pendant la guerre jusqu'à plus de 50 milliards [1].

Fidèle à la ligne politique suivie par elle depuis le début des hostilités, la Reichsbank continua à écarter toute idée de moratorium. Elle espérait ramener la confiance en satisfaisant sans restriction les exigences du public, lesquelles à travers les réescomptes et les demandes d'avances des banques et des diverses institutions de dépôt, retombaient naturellement sur la Banque centrale. Mais rien cette fois ne pouvait arrêter la fringale monétaire et la méfiance des déposants. L'imprimerie de la Reichsbank ne suffit plus, ni même les imprimeries privées auxquelles on fut forcé de recourir. Les banques, démunies de billets, ne purent parfois rembourser que partiellement les dépôts, accroissant ainsi la panique.

Pourtant on multipliait le papier-monnaie. Les quatre banques d'émissions privées, celle de Bavière en particulier, furent autorisées à élever le nombre de leurs billets. Les villes augmentèrent les coupures municipales. L'Empire déclara monnaie légale les coupons d'emprunts de guerre à échéance du 2 janvier suivant, ce qui équivalait à une création de monnaie de 600 millions. Du 1er octobre au 23 novembre, a déclaré plus tard Havenstein, le président de la Reichsbank, 5 milliards de marcs en papier sous les formes les plus diverses ont été mis en circulation. La thésaurisation ne commença à se ralentir que vers le mois de janvier.

La crise de Bourse n'a pas été moins intense que la crise monétaire.

L'interdiction de publicité des cours, levée seulement en novembre 1918 [2], ne permet pas d'en mesurer toute l'ampleur au début. Le véritable effondrement au dire des journaux s'est produit lors de la demande de paix séparée de la Bulgarie. C'était la conclusion d'une baisse commencée dès la rupture du front bulgare et la nouvelle de l'écrasement turc. A ce moment les séances, dit un chroniqueur, « ont été parmi les

1. Une trentaine de milliards aux Caisses d'épargne, une vingtaine dans les seules grandes banques berlinoises. Le chiffre de 50 milliards est donné par le Revue *Die Bank*.

2. Et encore partiellement, pour les seules valeurs pour lesquelles le cours officiel (mais non public) avait été rétabli au début de 1918.

plus agitées et les plus faibles qu'aient jamais connues la Bourse ». On le croit sans peine. En novembre ce fut bien pis. « La Bourse de Berlin dans toute son histoire n'a pas connu de mois pareil. » Les actions des industries de guerre, enflées par une spéculation de quatre années, celles aussi des entreprises coloniales et de navigation subirent la réaction la plus forte, les baisses oscillant entre 45 et 129 p. 100. Les parts d'intérêts, les « cuxes », des mines de houille et de potasse furent également parmi les plus atteintes. Les Bourses locales d'Essen et de Dusseldorf, où se négocient spécialement ce genre de titres, fermèrent pour longtemps. Celle de Berlin resta close plusieurs jours en novembre.

Dès l'offre d'armistice, les banques avaient constitué un syndicat d'intervention pour les valeurs qui les intéressaient. La Reichsbank s'entendit avec elles pour racheter par leur intermédiaire, et par quantités ne dépassant pas 2 000 marcs à la fois, les titres d'emprunt de guerre. Les taux de ces rachats ont été en décroissant lentement de 98 à 92, tout en restant encore très supérieurs aux cours obtenus dans les transactions libres. Une information ultérieure a fait connaître qu'un stock de près de 2 milliards 1/2 avait été ainsi retiré. L'opération a dû pour une part sérieuse contribuer à l'inflation monétaire.

Mais la source principale de celle-ci reste les besoins du gouvernement.

L'ancien Reichstag s'était séparé sans avoir eu le temps de voter les crédits demandés par le secrétaire d'État aux finances. Le neuvième emprunt de guerre, souscrit en pleine débâcle, avait rapporté encore une dizaine de milliards, représentant non de « l'argent frais », mais la simple consolidation de sommes depuis longtemps dépensées. Les premiers crédits réguliers furent votés en mars 1919 par l'Assemblée nationale. Mais avant cette date comme après, c'est la Reichsbank qui a fourni une forte part des sommes nécessaires. Depuis l'armistice, l'Allemagne n'a émis qu'un seul emprunt, l'emprunt à lots manqué du mois de novembre dernier. Il n'a produit que 3 milliards 1/2. Le reste des dépenses a été couvert à l'exception des 6 milliards environ rapportés par l'impôt[1],

1. Rapport sur le budget de 1919 remis le 30 octobre à l'Assemblée nationale résumé dans la *Gazette de Francfort* du 31 octobre 1919.

soit par les avances de la Reichsbank, soit par les souscriptions du marché aux bons du Trésor.

Or ces dépenses qui pour 1918 se sont élevées à 79 milliards ont encore atteint 57 milliards en 1919. L'armistice, pas plus en Allemagne qu'ailleurs, n'a brusquement réduit le budget de la guerre. Les prodigalités tant reprochées au gouvernement des « conseils » par les partis réactionaires allemands, ne sont pas seules responsables de ces chiffres élevés : la liquidation de la guerre, la démobilisation d'une armée de 8 millions d'hommes, les expliquent suffisamment. Il faut y ajouter les frais spéciaux pour l'alimentation populaire et les dépenses de réparation résultant du traité qui figurent ensemble pour 20 milliards dans le document officiel auquel nous empruntons ces chiffres. Les dépenses mensuelles s'étaient graduellement haussées de 2 milliards en 1915 à 4 800 millions en octobre 1918 (grâce au programme d'Hindenburg). Elles ne sont redescendues que lentement de ce maximum. Elles se chiffraient encore, d'après la ministre Schiffer, par 4 100 millions en novembre, 3 800 en décembre et 3 500 millions en janvier 1919. Elles sont de près de 1 milliard 1/2 aujourd'hui. Le billet de banque a servi pour 11 milliards à faire face à ces exigences. Pour le reste la Reichsbank a continué à réescompter sur le marché comme elle l'avait fait jusque-là systématiquement, une forte partie des traites et des bons du Trésor reçus par elle du gouvernement ou de ses fournisseurs.

Enfin les Caisses de prêts de guerre ont contribué de leur côté à enfler la circulation.

En quatre mois, de septembre 1918 à fin janvier 1919, leurs avances ont passé de 11 1/2 à 16 milliards, presque toutes au profit des communes et des États particuliers. Quoique les appels au marché des capitaux ne leur fussent plus interdits comme pendant la guerre, ils n'ont pu s'en contenter. Il leur a fallu des avances immédiates. La planche à billets les a fournies. Au cours de l'année 1919 les prêts des Caisses sous d'autres influences encore se sont multipliés avec une vitesse accrue jusqu'au chiffre de 24 milliards. Et quoique ces prêts ne soient pas tous représentés par une somme égale dans la circulation [1], c'est une source nouvelle qui vient grossir le flot

1. Une partie des bons de Caisse émis séjourne à la Reichsbank.

montant du papier-monnaie sous lequel l'Allemagne est graduellement submergée.

Un an après l'armistice, la situation financière avait donc singulièrement empiré.

La dette flottante de l'Empire dans cet intervalle a presque doublé. Officiellement fixée à 86 milliards en novembre, elle doit atteindre en fin d'année 95 milliards. La dette totale, disent les document officiels, sera de 212 milliards au 31 mars 1920, au lieu de 150 l'année précédente [1].

La circulation fiduciaire en un an a grossi de 20 milliards. Au 23 décembre dernier elle se chiffrait par 47 milliards 1/2 de marcs, avec une garantie métallique de 1 100 millions seulement, — inférieure de 1 500 millions à celle existant lors de l'armistice.

C'est qu'il a fallu, depuis cette époque, livrer l'or russe reçu en vertu du traité de Brest-Litovsk quelques jours à peine avant le 11 novembre, verser à l'Entente des sommes diverses en contre-partie de fournitures de vivres, et enfin rembourser à des neutres des dettes venues à échéance. L'encaisse actuelle, inférieure de 500 millions à celle même d'avant-guerre, doit couvrir une circulation vingt-cinq fois plus forte et des dépôts plus que décuplés.

Quant au budget ordinaire — non compris les dépenses résultant du Traité de Paix — on le chiffre à 17 milliards 1/2 pour l'Empire seul, dont 10 milliards pour le service de la dette. Le déficit à couvrir est de 18 à 12 milliards au moins, sans compter les dépenses des États particuliers et des communes qu'on estime à 6 milliards 1/2 et qui ne sont pas couverts pour la moitié.

Que le change allemand dans ces conditions n'ait cessé de baisser, perdant 90 p. 100 fin décembre à Genève, au lieu de 42 en novembre 1918, c'est ce qui n'étonnera personne. Or ce change à son tour crée une difficulté supplémentaire en mettant à l'approvisionnement allemand en matières premières et à la remise en marche des industries les mêmes obstacles ou des obstacles plus grands que ceux que nous rencontrons chez nous.

1. Les dettes des États particuliers et des communes ne sont pas comprises dans ces chiffres. Ajoutées, elles les porteraient à 240 ou 250 milliards.

*
* *

Ainsi toutes les questions se dressent à la fois devant l'Allemagne, comme elles se dressent devant ses adversaires, mais aggravées pour elle par la défaite et l'instabilité politique : question du change et question monétaire, problème des impôts et problème des matières premières doivent être résolus ensemble. Il s'y ajoute celui des réparations, qui dépend lui-même de la solution de tous les autres.

La difficulté propre des problèmes de politique économique, c'est qu'étant tous solidaires, on ne saurait les poser isolément. L'intelligence peut bien les séparer logiquement pour les étudier tour à tour. La volonté, pour en venir à bout, doit les aborder de front et dans leur ensemble. Cela ne signifie pas cependant qu'il faille porter les remèdes partout à la fois, mais plutôt qu'il faut démêler parmi les problèmes à résoudre, celui dont les répercussions sont les plus lointaines et les plus profondes, et s'y attaquer d'abord, même au prix d'inconvénients momentanés.

Le médecin, parmi la variété des maux dont souffre son patient, cherche à atteindre la source première de la maladie. C'est elle qu'il s'efforce de tarir, quitte à négliger momentanément les réactions secondaires qui paraissent parfois les plus pénibles au malade. Le financier doit faire de même.

Dans le cas de l'Allemagne — et c'est celui de tous les belligérants — la plaie sans cesse ouverte et qui infecte l'organisme entier, c'est le déficit budgétaire. L'absence d'équilibre entre les dépenses et les recettes, perpétuée pendant cinq ans, comblée toujours à nouveau par l'emprunt et par le papier-monnaie, a fini par engendrer une crise monétaire universelle, compliquée d'une crise de production. Chaque pays s'est enfermé dans un système économique isolé, où le niveau des prix, détaché de la commune assise que l'or constituait autrefois, suit sa marche propre, n'a plus aucun lien avec les niveaux voisins, et se traduit par des changes complètement désaccordés, bouleversant le rapport normal des importations et des exportations. Dans le chaos ainsi créé, on n'a trouvé jusqu'ici, pour remettre un peu d'ordre, que deux moyens : arrêter à l'intérieur l'inflation monétaire en rétablissant l'équilibre budgétaire, et à l'exté-

rieur rétablir momentanément l'accord entre les achats et les ventes, soit par l'obtention de crédits, soit par l'organisation d'État à État, de vastes trocs de marchandises, lesquels, à défaut d'autres méthodes, sont encore préférables à la cessation complète des échanges internationaux.

Le mérite d'Erzberger est d'avoir compris l'importance primordiale du problème budgétaire et de s'être attelé à sa solution avec une énergie que beaucoup d'Allemands trouvent exagérée.

Éviter, avant tout, la banqueroute qui ruinerait le crédit dont l'Allemagne ne peut se passer et, pour cela, faire rendre à un système d'impôts entièrement remanié, quatre à cinq fois ce qu'il rendait autrefois, puis, ayant donné cette preuve d'énergie, faire appel à la confiance financière de l'étranger et de l'intérieur, tel semble être son plan, d'ailleurs non encore entièrement réalisé. Quel que soit son succès ultérieur, il mérite d'être connu comme l'indice d'un état d'esprit.

***

La grande pensée financière de la guerre en Allemagne ce furent les emprunts. Eux seuls ont permis de la mener, et tout a été subordonné à leur réussite.

La guerre finie, la grande pensée financière de la paix c'est le salut de ces mêmes emprunts, auxquels est attaché aujourd'hui le crédit intérieur et extérieur de l'Empire.

Contre l'idée de la banqueroute, Erzberger dans son premier grand discours financier (le 8 juillet) a élevé une énergique protestation. Elle paraît répondre au sentiment des milieux les plus compétents de la politique et de la finance.

La banqueroute d'État ne nous apportera pas le salut, a-t-il dit, parce que la banqueroute d'État serait aujourd'hui la banqueroute du peuple entier à l'intérieur et enlèverait à l'extérieur tout crédit à l'Allemagne.

Or, l'Allemagne a besoin de crédit, de beaucoup de crédit, pour vivre et se développer; elle ne marche pas avec ceux qui donnent des conseils insidieux d'annulation des emprunts de guerre ou de proclamation de la banqueroute générale. Il faut assurer le service de notre emprunt de guerre qui est essentiellement un emprunt populaire. L'emprunt de guerre allemand a été souscrit par les couches les plus

profondes de la population : 39 millions de souscripteurs ont ensemble fourni 98 milliards de marcs. Sur ces 39 millions de souscriptions, 34, soit 90 p. 100 du total, ne dépassent pas 5 000 marcs. Et ces 90 p. 100 ont fourni ensemble 25 milliards, ou le quart du total. Si l'on qualifie de « moyennes » les souscriptions allant jusqu'à 50 000 marcs, ce qui fait la moitié du total, on peut estimer que cette moitié a été fournie par les moyens, petits et très petits souscripteurs. Outre les 25 milliards des petits souscripteurs, 21 milliards 1/2 ont été fournis par les Caisses d'épargne, les Caisses de crédit, les Sociétés coopératives, les Compagnies d'assurances. Ce qu'il y a derrière ces souscriptions ce sont en grande partie des ouvriers, des employés, des domestiques, des fonctionnaires, des artisans, de petits agriculteurs qui considéraient la Caisse d'épargne comme le plus sûr asile pour leurs économies. Il faut se représenter cette répartition des emprunts de guerre allemands, quand on parle de la suspension et de la violente réduction du service des intérêts. Une pareille mesure retomberait d'abord sur ceux qui ont apporté une aide à la Patrie dans sa plus grande détresse... c'est le devoir absolu de l'administration des Finances du Reich de se mettre en mesure d'assurer le service de la dette.

Il y a beaucoup d'exagérations dans ce discours. Il n'est pas sérieux d'additionner les souscriptions aux neuf emprunts de guerre : le chiffre de 39 millions de souscripteurs ne supporte pas la critique. Non seulement les mêmes personnes ont souscrit à plusieurs emprunts, mais à chaque emprunt, plusieurs souscriptions ont une seule et même origine. Les chiffres d'Erzberger confirment, au contraire, le fait, déjà bien connu et tout différent, que 75 p. 100 des sommes versées l'ont été par 10 p. 100 à peine des souscripteurs. Le qualificatif de « populaire » est loin d'être celui qui convient le mieux aux emprunts allemands. Le nombre des personnes individuellement intéressées à l'emprunt est infiniment moindre que ne le dit le minstre. S'il ne s'agissait que d'elles, leur sort pourrait laisser indifférente une majorité parlementaire démocratique et socialiste.

Ce qui est vrai, c'est qu'au sort des emprunts est lié celui d'innombrables entreprises financières et industrielles, dont la chute entraînerait la ruine de milliers de personnes qui peuvent fort bien n'avoir jamais souscrit un seul titre. Les compagnies d'assurances, les grandes entreprises par actions, les Caisses d'épargne, les banques, les œuvres de

bienfaisance elles-mêmes ont pendant cinq ans, plus ou moins spontanément, placé en titres de guerre la majeure partie de leurs sommes disponibles. Leur faillite, si l'État allemand devenait insolvable, atteindrait gravement toute leur clientèle de déposants et d'assurés, tous les employés et ouvriers qu'elles occupent, et c'est ici que l'on peut parler de millions.

A quel degré cinq années de guerre à outrance ont enchevêtré les finances privées et celles de l'État, c'est ce que montre bien l'exemple des banques.

Les sept grandes banques berlinoises inscrivent au 31 décembre 1918 à leur passif la somme de 19 milliards de dépôts, chiffre énorme et que l'on a cru par une méprise fréquente pouvoir invoquer comme l'indice d'une accumulation imposante de richesse, sur laquelle les Alliés n'avaient qu'à mettre la main.

Or quels actifs correspondent à ces exigibilités ?

Ce sont en majeure partie des créances à court et à long terme sur l'Empire, les États particuliers et les villes.

Le portefeuille de 11 milliards? il est constitué au trois quarts par des bons du Trésor. Les 2 milliards d'avances et reports? ils sont gagés dans une large mesure par des traites de l'Empire ou des villes. Le portefeuille-titres de 700 millions? il comprend pour 550 millions de titres d'emprunts ou d'obligations de l'Empire ou des États. Enfin les comptes-courants débiteurs représentent, au dire du spécialiste Lansburgh, pour un milliard environ des avances aux communes ou à des corporations publiques.

En un mot, la sécurité des dépôts repose tout entière sur la solidité du crédit public. Ces milliards apparents ne représentent qu'une créance sur l'Empire défait, et la solvabilité de l'État commande celle des banques. « L'Empire est vis-à-vis des banques, écrivait Lansburgh en juin dernier, dans une situation de patronage analogue à celle où il se trouve à l'égard des compagnies d'assurances et des Caisses d'épargne, y compris la Caisse d'épargne postale dont la solvabilité se confond avec la sienne propre. L'Empire doit faire honneur à ses engagements quelles que soient les raisons d'opportunité qui puissent militer en faveur d'un coup d'État financier. »

Cette conviction n'a pas attendu les projets d'Erzberger pour se traduire en un vaste effort de la Reichsbank et des

banques privées, en vue de soutenir le cours des emprunts. Il était préparé bien avant la défaite puisque le président de la Banque l'avait annoncé en 1917 et amorcé dès ce moment par l'établissement d'un fonds de rachat. Mais la défaite l'a rendu plus nécessaire encore.

Il s'est traduit par la création en juillet dernier d'une société par actions, la *Reichsanleihe-Aktien-Gesellschaft*, au capital de 400 millions de marcs, destinée à absorber les ventes jusqu'à concurrence de 5 milliards. En font partie, outre la Reichsbank et la Caisse des prêts de guerre, trois à quatre cents banques, représentées par quarante groupements, répartis sur l'ensemble du territoire. Aucun dividende ne sera distribué. Le fisc paye un intérêt de 5 p. 100 aux participants et les garantit contre les risques. Le pivot de la combinaison est les Caisses de prêts de guerre qui, sur les titres rachetés par le syndicat, feront, à 5 1/4 p. 100, des avances équivalant à 85 ou 90 p. 100 de la valeur de ces titres, permettant ainsi de renouveler jusqu'au chiffre prévu de 5 milliards les achats une fois commencés. Il en résultera une inflation supplémentaire, mais celle-ci paraît un mal moindre que la dépréciation sans limite des emprunts. La nouvelle société ne se bornera pas à racheter des titres ; on compte plus encore sur elle pour les replacer, et l'on espère que les pays neutres seront disposés à en acquérir.

La seule annonce de cette création a fait en juillet monter de 74 à 84 le cours des emprunts de guerre. Au début de janvier, ils étaient, il est vrai, retombés à 77.

Mais dans cet effort pour éviter la banqueroute, c'est au gouvernement à prendre les mesures décisives. Il l'a fait par une législation draconienne d'une vigueur incontestable et dont on peut se demander seulement s'il sera aussi aisé de l'appliquer, que de la formuler en articles et en paragraphes. Erzberger s'est borné ici à reprendre des projets depuis longtemps préparés, mais qui sans son énergie ne seraient probablement pas encore votés. Motif de louanges pour les uns, d'indignation et de colère pour ceux qui sont atteints.

L'idée inspiratrice en est très simple : elle consiste à amortir la dette par le moyen d'impôts extraordinaires, frappant la

fortune acquise, et qui pourront être acquittés par la remise de titres d'emprunt.

On taxera d'abord la richesse acquise *pendant la guerre* par un double impôt, sur les accroissements de patrimoine d'une part, et les accroissements de revenus de l'autre. On frappera ensuite la richesse acquise tout court, quelle que soit l'ancienneté de son origine, au moyen d'un impôt extraordinaire sur le capital, payé une fois pour toutes, et qui sera le *Notopfer*, le « sacrifice pour la détresse de l'Empire ».

Des deux premiers impôts [1], il n'y a rien à dire, sinon qu'ils renouvellent, avec des taux simplement plus élevés, les impôts sur les bénéfices de guerre institués à diverses reprises depuis 1916. Les superdividendes des sociétés sont frappés à 80 p. 100, les revenus des particuliers supportent des taux de 5 à 70 p. 100. Les taux correspondants votés pendant la guerre étaient de 60 p. 100 pour les sociétés et de 50 p. 100 au maximum pour les particuliers. Quant à l'augmentation de la fortune, elle est frappée de telle sorte que ce qu'on en laisse au bénéficiaire ne puisse en aucun cas dépasser 204 000 marcs [2].

Par contre le *Notopfer* (voté fin décembre) est une mesure si exceptionnelle dans l'histoire des finances qu'il mérite de retenir un instant l'attention.

A toutes les époques de crise financière, une partie de l'opinion a cherché le salut dans l'abandon à l'État d'une portion importante du capital privé. L'Angleterre a connu ces propositions après la guerre de Sept ans et après les guerres napoléoniennes. Un économiste tel que Ricardo s'en fit alors le défenseur. La France les a connues après 1870. La guerre actuelle en a fait ressurgir l'idée sous le nom de « Capital Levy » en Angleterre, de « Conscription du capital » en France, de « *Vermœgensabgabe* » en Allemagne, et elle a été défendue par des esprits distingués dans tous ces pays. Un grand journal commerçant comme la *Gazette de Francfort* s'en est fait depuis longtemps le protagoniste. Aucun gouvernement jusqu'ici n'a encore assumé les risques de son exécution. En Allemagne avant la

1. Ils portent le nom de *ausserordentliche Kriegsabgabe*. Ils ont été votés en automne 1919.

2. Nous donnons les chiffres du projet, n'ayant pu obtenir le texte définitif; l'entrée en France des livres allemands se heurte, pour des raisons que nous ne connaissons pas, à de grandes difficultés.

Révolution, les ministres des finances des principaux États en avaient rejeté la suggestion avec effroi. Depuis, la misère des temps a obligé l'Empire à l'accepter ; encore ne l'a-t-il fait qu'avec des modalités qui en altèrent singulièrement le principe.

Les objections soulevées par des mesures de ce genre sont bien connues : difficultés si grandes dans l'évaluation préalable des fortunes, que le chancelier de l'Échiquier anglais la déclarait récemment « au-dessus des forces de n'importe quelle administration des finances [1] »; difficultés économiques nées de cette sorte de liquidation générale des biens, qui résultera de l'obligation où se trouveront tous ceux qui n'ont pas assez d'emprunt ou d'argent comptant, soit de vendre d'autres titres, soit d'hypothéquer leurs biens pour acquitter la somme exigée, soit d'abandonner à l'État, devenu un gigantesque gérant de meubles et d'immeubles, une partie de leur patrimoine en nature. Même pour les détenteurs d'emprunts de guerre ces titres ne représentent souvent que des capitaux d'exploitation, momentanément entreposés sous cette forme pendant la guerre, et dont l'abandon signifierait la cessation ou la réduction de l'activité productive.

Toutes ces objections et bien d'autres que l'on pourrait faire n'ont pas arrêté le législateur allemand. Il s'est vu contraint cependant à une grosse concession qui, pratiquement, fera probablement de cet impôt sur le capital un simple impôt, quoique très élevé, sur le revenu de la propriété. On a dû laisser au contribuable le choix de s'acquitter en bloc ou de verser sa contribution en une série d'annuités égales, quitte à y ajouter dès le début l'intérêt à 5 p. 100 de la somme globale. Ces annuités sont de 6 1/2 p. 100 en général et de 5 1/2 pour les biens fonciers. Comment douter que cette option ne soit préférée par l'immense majorité, malgré la part d'injustice qu'elle comporte, car les fortunes au cours d'une période prolongée se transformeront, s'accroîtront ou diminueront tandis que la charge imposée à chacune sera immuablement fixée par l'évaluation originaire au 31 décembre 1919 [2].

De l'importance de cette charge, un tableau récemment

1. Budget Speech du 30 avril 1919.
2. On a tenu compte cependant dans le projet voté de cette difficulté.

publié par la *Gazette de Francfort* donne l'idée suivante : on prélèvera 5 p. 100 sur les fortunes de 10 000 marcs, 10 p. 100 sur celles de 80 000 marcs; 15 p. 100 sur celles de 300 000 marcs. Les fortunes de 700 000 marcs verseront le cinquième de leur montant, celles d'un million le quart, et celles de 8 millions la moitié. L'ensemble de ces mesures aujourd'hui votées, et auxquelles s'ajoute un impôt extrêmement élevé sur les successions, frappent la fortune dans une mesure que nous essaierons tout à l'heure de préciser et qui a suffi pour effaroucher les classes possédantes et provoquer une fuite éperdue devant l'impôt. On a beau la combattre par des interdictions et des contrôles toujours plus sévères, elle ne paraît pas enrayée.

Quoi qu'il en soit, le principe est posé d'un énergique amortissement de la dette. De la contribution extraordinaire de 1919, Erzberger attend une dizaine de milliards, — et du *Notopfer*, 45, — des deux réunis, une réduction annuelle de la charge d'intérêts, égale à 3 milliards environ. Reste à savoir ce qui se réalisera de ces espoirs.

***

Les mesures extraordinaires ne suffisent pas. Il s'agit de pourvoir aux charges permanentes du pays. Ces charges, à combien s'élèvent-elles? et par quelles ressources, également permanentes, compte-t-on y faire face?

Visiblement, nous entrons ici dans le royaume des hypothèses et des à peu près.

Les évaluations ont beaucoup varié. Mais les différences portent surtout sur les recettes. En ce qui touche les dépenses il y a peu de désaccord : leur tableau depuis un mémoire officiel déposé en juillet à l'Assemblée de Weimar ne s'est guère modifié.

Voici comment elles se décomposent :

Service de la dette : 10 milliards de marcs (au lieu de 250 millions en 1914);

Pensions aux invalides, aux veuves et orphelins : 4 300 millions;

Services administratifs : 1 700 millions (au lieu de 200);

Armée et marine : 1 500 millions (au lieu de 200);

A ce total de 17 500 millions pour l'Empire s'ajoute pour les États particuliers et les communes, un chiffre de 6 milliards 1/2, à récupérer par l'impôt. Les recettes industrielles, si considérables autrefois dans les budgets locaux, ont subi une réduction considérable non seulement par suite de graves déficits d'exploitation, mais à cause du prochain retour des chemins de fer au Reich, en vertu de la nouvelle Constitution. L'ensemble atteint 24 milliards, quatre fois le budget d'avant-guerre (de 6 milliards environ y compris celui des communes).

Pourrait-on retrancher quelque chose à ces charges? ramener le budget allemand à un chiffre plus réduit, pour donner la priorité à des dépenses destinées aux Alliés?

Il faudrait, pour le savoir (pour apprécier, par exemple, si les dépenses militaires peuvent être diminuées), avoir des renseignements que seule une commission des réparations peut se procurer. A leur défaut contentons-nous de faire deux observations : d'abord les retranchements ne pourront pas beaucoup diminuer le chiffre ci-dessus, car la dette est incompressible et les services administratifs, malgré la surabondance qu'on leur reproche, même en Allemagne, exigent, au prix croissant de la vie, des ressources également croissantes. En outre, quelles que soient les substitutions possibles, le problème d'équilibrer un budget normalement au moins quadruple de celui d'avant-guerre resterait entier. Il nous faut donc accepter momentanément la position du problème telle que le gouvernement allemand (sans opposition semble-t-il de la part des gouvernements alliés) l'a jusqu'ici formulée.

Pour le résoudre ce n'est pas moins qu'une révolution financière qu'Erzberger a provoquée.

La guerre l'avait préparée. A mesure qu'elle se prolongeait, on a vu s'y dessiner une tendance toujours plus nette vers l'unification financière de l'Empire. Les résistances des États particuliers — la Prusse en tête — n'ont pas empêché une emprise croissante du gouvernement central sur l'ensemble des ressources budgétaires allemandes. Jusqu'ici les États s'étaient réservé les impôts directs comme un apanage intangible. Le premier impôt sur les bénéfices de guerre de 1916 (le Kriegsteuer), la Contribution de guerre extraordinaire de 1918,

l'institution de la Cour suprême des finances, ont rompu cette tradition. Ce sont autant d'étapes vers une transformation unitaire que le nouveau Reich et le ministère d'Erzberger ont conduite à son terme définitif.

L'argument devant lequel se sont inclinées toutes les résistances est en effet sans réplique : sur les 25 milliards nécessaires aux dépenses collectives, 75 p. 100 sont pour les besoins du Reich. Qui dans ces conditions songerait à limiter ses droits fiscaux ? qui oserait contester sa prééminence nécessaire? Elle se fût imposée probablement même sans changement de régime.

Les États particuliers, après des négociations, où la Prusse s'est montrée assez âpre, ont cédé. L'administration des finances devient par la *Reichsabgabe ordnung* récemment votée, un ministère impérial au lieu d'être éparpillée comme jusqu'ici entre les États. Ceux-ci ne conservent que des « offices financiers ». Leurs budgets et ceux des communes perdent à peu près complètement, sauf d'insignifiantes exceptions, leurs ressources propres. Même le système des centimes additionnels qui prévalait pour beaucoup de communes disparaît. Une proportion fixe leur sera dorénavant assignée ainsi qu'aux États sur le produit des grands impôts directs et indirects dont l'Empire seul déterminera en pleine souveraineté la nature et le montant.

L'impérialisation de l'administration financière, comme celle des chemins de fer, marque l'agonie d'une des formes de souveraineté dont le particularisme s'était montré jusqu'ici le plus jaloux [1]. Elle n'est qu'un des aspects sous lesquels se traduit l'unification croissante, et dans tous les domaines, du nouveau Reich.

Cette révolution administrative s'accompagne d'une révolution plus caractéristique encore dans l'assiette de l'impôt. L'Allemagne qui partageait autrefois à peu près également ses revenus entre l'impôt direct et indirect va donner maintenant la place prépondérante au premier ; suivant ainsi une voie qui paraît s'imposer à tous les États soucieux de remettre

1. La répartition nouvelle des impôts et des recettes est décidée par un projet de loi, le *Landessteuergesetz*, qui n'est pas encore voté, mais dont l'acceptation ne fait pas de doute.

sur pied sérieusement leurs finances. L'impôt direct fournira 60 p. 100 des recettes. C'est la proportion anglaise d'avant la guerre [1]. Le pilier du budget sera l'impôt d'Empire sur le revenu, le *Reichseinkommenstseuer*, dont Erzberger attend près de huit milliards, chiffre que d'autres (tel le banquier Melchior de Hambourg) ramènent à trois dans leurs prévisions. Complété par un impôt spécial sur les revenus du capital mobilier (Kapitalertragsteur) dont on attend 2 milliards 1/2, augmenté des 700 millions espérés de l'impôt sur les successions, et de 3 milliards 1/2 d'atténuation des intérêts de la dette résultant du *Notopfer* et des impôts extraordinaires dont nous avons parlé plus haut, — il permettra d'atteindre un total de 14 à 15 milliards. Accrus des 11 milliards demandés à des impôts indirects à peu près doublés, ils équilibreront ce budget de 24 à 25 milliards, lequel dorénavant forme une sorte de bloc financier commun à l'Empire, aux États et aux communes.

De ces divers impôts plusieurs [2] ne sont pas encore votés, mais les grandes lignes en sont fixées et leur acceptation définitive ne paraît pas douteuse.

Ils instituent par leur cumul des prélèvements si formidables sur les grandes fortunes qu'on peut douter que les recettes prévues se réalisent effectivement. La combinaison du « Notopfer » avec les impôts sur le revenu et celui sur l'accroissement des fortunes ne laisse à un patrimoine de 5 millions, rapportant 250 000 marcs, qu'un revenu de 72 000. Et si ce patrimoine date pour moitié des années de guerre on ne lui en laisse plus que 49 000 [3]. Si l'impôt sur le revenu était seul en vigueur, les taux prévus (12 p. 100 sur les revenus de 10 000 marcs, 15 p. 100 sur un revenu de 15 000, 25 p. 100 sur un revenu de 40 000 et 50 p. 100 sur les revenus de 50 000) ne dépasseraient guère ceux appliqués en Angleterre pendant la guerre. Mais la superposition du *Notopfer* et des autres impôts extraordinaires entraîne des conséquences auxquelles il semble difficile que le contribuable ne cherche pas à se sous-

1. Voir les données publiées par le *Bulletin de statistique et de législation comparée en 1909*, p. 473 et 560.

2. L'impôt sur le revenu d'Empire et celui sur le revenu mobilier.

3. Exemple cité dans les annexes du projet et reproduit dans le *Bank-Archive* du 1er janvier 1920.

traire. On ne saurait rien préjuger actuellement des recettes réelles que le fisc encaissera.

Tels sont les moyens d'incontestable énergie par où l'on compte faire face au déficit béant que l'imprudente politique financière de la guerre lègue au nouveau régime.

Au terme des hostilités, le budget de l'Empire ne disposait comme ressources normales que d'un milliard 760 millions provenant des impôts d'avant-guerre et de 4 036 millions provenant des impôts créés pendant la guerre. Les États particuliers et les communes percevaient de 2 à 3 milliards. En tout 8 milliards à peu près. C'est un complément de 16 à 17 milliards que les projets précédents ont pour objet d'assurer à l'Empire.

***

Les lui assureront-il réellement?

Sans doute pas tout de suite. La part d'incertitude est grande dans les évaluations d'Erzberger. Et les nouveaux impôts nécessiteront plus d'un remaniement avant d'atteindre le rendement désiré. Le rendement effectif de ceux existant en 1919 atteint, d'après les chiffres officiellement fournis et qui ne brillent pas par la clarté, la somme infime de 6 milliards. Erzberger, le 8 décembre, parlait déjà d'employer le produit des impôts extraordinaires (primitivement destinés au remboursement de la dette) à combler les insuffisances immédiates de recettes. En attendant, c'est le billet de banque qui bouche les trous.

Mais une fois franchie la période de transition et l'Allemagne adaptée à son nouveau régime fiscal, elle n'est nullement hors d'état de supporter le lourd budget que nous avons fait connaître au lecteur et qu'elle considère elle-même comme un minimum.

Lansburgh, par un raisonnement qui paraît solide, l'a démontré comme suit[1] à ses compatriotes : En 1918 le peuple allemand a fourni aux dépenses publiques 55 milliards, dont les neuf dixièmes pour la conduite de la guerre. A part 12 mil-

1. Nous résumons son article paru en juin dernier dans *Die Bank*.

liards provenant de la planche à billets, et 2 ou 3 peut-être de la vente de titres étrangers, le reste, c'est-à-dire 40 milliards, a été fourni par les revenus privés, et versé soit directement sous forme d'impôt et de souscription aux diverses catégories d'emprunt, soit indirectement par l'intermédiaire des institutions d'épargne qui ont placé en fonds publics les sommes à elles confiées par les déposants. Quelle fraction des revenus privés peuvent bien représenter ces 40 milliards? A peu près la même que pendant la paix. Or pendant la paix les impôts représentaient environ 15 p. 100 du revenu des particuliers et l'épargne placée environ 15 à 20 p. 100, au total 30 à 35 p. 100, c'est-à-dire le tiers. Cette proportion n'ayant probablement que peu changé, les 40 milliards de tout à l'heure présupposent un revenu de 100 à 125 milliards. En 1919 le papier-monnaie a encore accru par rapport à 1918 l'expression nominale des revenus. Lansburgh admet, au moment où il écrit, un revenu global de 150 milliards dont les 25 milliards prévus pour le budget ne forment que 17 p. 100. La charge n'a rien d'exorbitant.

Cependant, pour que les ressources latentes calculées par Lansburgh se transforment en ressoures réelles, deux conditions au moins sont nécessaires.

D'abord une stabilisation du régime. A l'heure qu'il est, une partie au moins des classes sociales sur lesquelles les nouveaux impôts sont destinés principalement à peser, n'ont pas abandonné l'espoir de renverser un régime dont elles sont les adversaires acharnés. A la résistance instinctive de tout contribuable à l'impôt, s'ajoute chez elles une animosité politique exaspérée. L'insuccès de l'emprunt à lots ne les montre pas très disposées à la conciliation. Et pourtant leur résignation à défaut de leur bonne volonté est indispensable. Les finances du nouveau Reich et sa politique intérieure sont étroitement enchevêtrées. Aucune prévision économique ne doit l'oublier, et l'intérêt simplement financier que les Alliés, et la France en particulier, ont au maintien d'un régime démocratique en Allemagne saute aux yeux.

Une deuxième condition c'est la remise en marche de l'activité commerciale et industrielle. Les revenus nominaux odnt Lansburgh a très justement montré l'abondance ne

se maintiendront qu'à condition de se renouveler, et ils ne se renouvelleront en Allemagne comme ailleurs qu'avec la renaissance de la vie économique. De celle-ci on ne saurait sérieusement douter. L'ingéniosité technique de la race, ses qualités de discipline et de travail n'ont pas disparu avec la guerre, pas plus qu'elles n'avaient attendu (comme on l'imagine trop souvent à tort) la victoire de 1870 pour se manifester. L'économie des forces pour le maximum de rendement, ce fondement reconnu de toute reconstitution matérielle et de toute concurrence internationale, — l'Allemagne l'avait poussée avant la guerre plus loin qu'aucune autre nation. Elle ne l'a pas désapprise depuis cinq ans, bien au contraire. Et cependant, il faudra un certain temps pour ménager les transitions. Ni la crise des transports, ni celle du combustible, ni celle des matières premières, ni celle du change ne disparaîtront en quelques mois. La réorganisation nécessitée par le traité de la distribution internationale du charbon et du fer exigera aussi quelques délais.

Mais qui à l'heure actuelle dans l'inextricable chaos des relations économiques européennes, oserait les préciser? Qui oserait dire de combien de temps l'Allemagne aura besoin pour remettre en équilibre son budget? et si, au préalable, des crédits ne lui seront pas nécessaires pour hâter ce moment en hâtant la reprise de son commerce extérieur?

Ce qu'on peut affirmer, par contre, en pleine certitude, c'est que tout retard dans son rétablissement financier n'est pas moins préjudiciable aux Alliés qu'à elle-même. L'opinion publique en a chez nous le juste mais vague sentiment. Elle éprouve seulement quelque peine à s'en formuler nettement les vraies raisons.

C'est la baisse du change allemand qui a bouleversé toutes les combinaisons destinées à nous assurer les indemnités légitimes. Faisons l'hypothèse la plus simple et la plus modeste. Supposons (ce qui est loin d'être démontré) que l'Allemagne ait à la date fixée, intégralement versé les 20 milliards de marcs-or qu'elle s'est engagée à payer jusqu'au 1er mai 1921, et que cette portion de l'indemnité soit définitivement acquise aux Alliés. Elle s'engage à partir de cette date à un nouveau versement de 40 milliards, dont l'intérêt est fixé à 2 1/2

jusqu'à 1926 et à 5 p. 100 à partir de cette date, ce qui représente un milliard d'abord et 2 milliards ensuite, ou même 2 milliards 400 millions, si l'on tient compte de l'amortissement prévu. Tenons-nous à ces 40 milliards qui sont, répétons-le, le minimum de ce dont elle sera redevable en vertu du traité.

A combien de marcs ce minimum correspond-il au taux actuel du change allemand à New-York, sur lequel doit se calculer la valeur du marc-or [1]? A 475 milliards de marcs en papier, pour le capital, et, pour les intérêts, à 12, 24 ou 28 milliards suivant qu'on les compte à 2 1/2, 5 ou 6 p. 100. Ainsi le seul intérêt à 2 1/2 de la somme minimum à verser aux Alliés représente actuellement une surcharge de 10 milliards, à ajouter à un budget qui dès à présent s'élève à 25, et ne pourra vraisemblablement, même en l'amputant de certaines rubriques, descendre beaucoup au-dessous de 20. Tous ces chiffres, bien entendu, grossissent rapidement si l'on ajoute la portion des 20 premiers milliards dus en 1921, que l'Allemagne n'aura pas acquittée, et à plus forte raison les 40 milliards supplémentaires que la commission pourra exiger si elle juge l'Allemagne en mesure de les payer.

On comprend, sans plus, les répercussions graves du change allemand sur la situation financière des Alliés dans la mesure où ils la font dépendre du paiement de l'indemnité.

Or à quoi tient la baisse du change allemand? Elle est intimement liée à l'équilibre du budget allemand. La surabondance des billets — qui en doute encore? — entraîne leur dépréciation et celle du change, et cette surabondance vient justement du déficit budgétaire permanent. Tant que ce déficit ne sera pas comblé, tant que ne sera pas arrêté le recours à la planche à billet, aucun espoir ne subsiste de voir le change allemand s'améliorer. L'équivalent en marcs de l'indemnité continuera à se traduire par des chiffres à peine concevables à l'imagination, et dont la réalisation matérielle ne l'est pas davantage.

Il y a encore autre chose. Les sommes dont il s'agit sont d'un ordre si élevé qu'il ne saurait être question de les acquitter sur les ressources ordinaires d'un budget. C'est à l'emprunt

1. Le dollar cotait à Berlin, le 9 janvier, 50 marcs au lieu de 4 marcs 20.

que l'Allemagne devra recourir. Nous ne parlons pas seulement du capital, mais de l'intérêt lui-même. Ce sera le rôle de la commission des réparations d'apprécier quelle portion de cet intérêt l'Allemagne pourra supporter sur son budget régulier. Mais il est d'ores et déjà visible — tant que le change restera aux taux actuels — qu'une partie devra en être obtenue par l'emprunt. Or, l'emprunt tant à l'intérieur qu'à l'extérieur suppose assuré un service régulier d'intérêts, c'est-à-dire un budget normal en équilibre.

Ainsi le paiement des seuls intérêts de l'indemnité repose sur le rétablissement intérieur et extérieur du crédit allemand, et celui-ci à son tour dépend du rétablissement des finances allemandes.

Nous nous en voudrions d'insister sur les perpectives que ces constatations ouvrent sur la proximité du paiement par l'Allemagne des indemnités qui lui ont été imposées.

Comment ne pas regretter que l'aréopage des Quatre, dans sa haute mais trop souvent mystérieuse sagesse, n'ait pas eu le courage de répudier la séduction dangereuse d'une indemnité illimitée, avec les illusions qu'elle devait immanquablement faire naître, pour fixer plutôt avec précision un chiffre peut-être plus modeste mais dont le paiement eût été comme le recommandait avec tant de perspicacité le conseiller financier Anglais M. Keynes [1] garanti par les engagements internationaux, et spécialement interalliés?

Laissons ces vains regrets. Bornons-nous à préciser un dernier point auquel souvent on n'accorde pas l'attention qu'il mérite.

Le paiement de l'indemnité n'est pas seulement pour l'Allemagne une question financière. C'est plus encore une question commerciale. Certes, c'est l'État allemand qui en définitive, devra la payer et le budget allemand qui la supportera. Mais les moyens de règlement en quoi consisteront-ils? Non pas en marcs évidemment. Ce seront soit des denrées et des services que l'Allemagne fournira directement aux

1. Qui vient de recommander encore une méthode analogue dans son livre récent, *The Economic Consequences of Peace*, où il suggère que l'Angleterre renonce entièrement à sa part de l'indemnité au profit des pays ayant le plus souffert.

indemnitaires, soit les lettres de change que le Reich acquerra des négociants et industriels allemands qui auront librement trafiqué avec l'étranger. De toute manière, les capitaux versés par le Reich (quel que soit le prix en marcs payé par lui pour les acquérir) se limiteront à ce que l'Allemagne pourra exporter de denrées et de services, une fois payées ses propres importations. C'est — pour employer le jargon spécial de l'économiste — l'excédent actif de sa balance des comptes qui seul lui permettra de s'acquitter.

Or cet excédent de quoi dépend-il? Évidemment de ce que l'Allemagne pourra produire pour l'étranger et de ce que les Alliés s'estimeront en état de recevoir, sans dommage pour leur propre capacité productive : deux éléments que dans l'incertitude de toutes les politiques commerciales il est impossible de calculer aujourd'hui. Nous ignorons complètement sur quelles données peuvent bien reposer les chiffres énormes fournis il y a quelques mois par un membre du gouvernement à une Chambre plus étonnée que convaincue.

Ce qui est évident c'est que l'exportation allemande ne sera pas considérable tant que l'Allemagne ne sera pas réapprovisionnée de matières premières. Et ce réapprovisionnement rencontre un obstacle, qui est justement la baisse du change. Nous voilà ramenés, une fois de plus, à la difficulté essentielle qui empêche ou retarde aujourd'hui toute prévision et toute reconstitution : l'effroyable désaccord international des changes.

***

Remédiera-t-on à ce mal international autrement que par des ententes également internationales? Il est difficile de le croire. Ainsi, la situation financière de l'Allemagne, et à travers la sienne celle des Alliés, se trouvent liées au rétablissement de la vie économique entre les États.

C'est là un des plus dramatiques paradoxes de l'après-guerre.

Qu'on le veuille ou non, la santé et la prospérité matérielles des nations sont étroitement unies par la géographie et l'histoire économiques. L'un des griefs les plus amers que l'avenir gardera contre l'Allemagne, sera d'avoir de propos délibéré brisé cette solidarité, à l'heure où elle était la plus nécessaire

à l'Europe, et d'avoir précipité celle-ci dans la misère, du sommet d'une ère de prospérité, comme l'histoire peut-être n'en connut jamais de semblable... Ère unique, disons-nous, et qui cependant malgré tout son éclat n'avait pas réussi encore à défendre du besoin de larges classes de la population...

Et voici qu'à cause de cette même Allemagne et des liens nouveaux que sa défaite a noués entre elle et les vainqueurs, l'une des tâches urgentes qui s'imposent aux Alliés est de rattacher — sous peine de prolongeret d'étendre la redoutable pauvreté née de la guerre — les fils brisés des relations économiques internationales.

Mais n'est-ce pas justement une sorte de *restitutio in integrum* que dans tous les domaines moraux, politiques et matériels s'est proposée la Conférence de la Paix? Dans cet immense effort, comment n'y aurait-il pas de place pour une reconstitution de la prospérité européenne à laquelle celle de la France est étroitement intéressée et que l'Allemagne a saccagée sans remords? A l'heure où les questions sociales se posent avec une acuité sans précédent, l'Europe a besoin de la production accrue non seulement de chaque nation en particulier, mais de toutes ensemble. Cette œuvre d'entente économique serait-elle incompatible avec le maintien de notre sécurité nationale si chèrement reconquise? Nul ne se résignera à le croire. Ce sera au contraire dans la paix notre plus beau titre de gloire que de savoir mener de front cette double et nécessaire entreprise.

CHARLES RIST

L'administrateur-gérant : E. GUILMOTO.

LIVRES NOUVEAUX

LUCIE, JEAN ET JO
par Frédéric Boutet.

Toutes les qualités qui distinguent le talent si original de M. Frédéric Boutet trouvent leur emploi dans son nouveau roman : le don de l'intérêt dramatique, le sens du comique parfois cruel qui se dégage de la vie, la verve pittoresque, la sensibilité aiguë que l'on devine sous la forme volontiers âpre et nerveuse. On se sent pris dès les premières pages par la lecture de ce livre. Il nous montre trois orphelins, une jeune fille et ses frères débarquant à Paris, ruinés et se débattant contre les brutalités de l'existence, puis suivant des chemins divers à travers des milieux opposés. C'est un des ouvrages où M. Frédéric Boutet s'est le mieux réalisé dans la plénitude de ses qualités d'écrivain et de conteur.

L'OMBRE SUR LE BONHEUR
par Félicien Pascal.

C'est le roman d'une jeune fille pauvre, aux prises avec les difficultés cruelles de l'existence, et l'injustice des hommes. Pour la femme isolée, dépourvue de ressources, le problème de l'avenir est beaucoup plus douloureux que jamais ; sa beauté même ne lui vaut que des souffrances, des outrages et des soupçons. L'héroïne de M. Félicien Pascal traverse sans faiblir cette rude épreuve : elle a bien mérité que le prince charmant, venu d'au delà des mers lui apporte enfin la magnifique récompense de l'amour. Le livre est émouvant et d'une haute portée morale.

LES SEPT PARMI LES HOMMES
par A. t'Sterstevens.

Tous les lettrés rendent hommage au robuste talent de M. A. t'Sterstevens, et les lecteurs de la *Revue de Paris* ont eu plusieurs fois le plaisir de l'apprécier. *Les Sept parmi les hommes* sont un livre extrêmement curieux, d'une réelle puissance et d'une belle inspiration humanitaire. Il touche à la philosophie sociale. C'est à la fois réaliste et mystique, et situé dans un décor antique, il abonde cependant en traits modernes ; les visions qu'il évoque sont aussi bien celles du monde moderne que de l'ancien monde romain. Il est difficile de donner en quelques lignes l'idée d'un ouvrage aussi abondant, aussi divers, aussi original. Il faut le lire.

L'ÉPÉE FLEURIE
par Pierre Tardieu.

Jamais titre ne fut mieux choisi et plus justifié. Des vers héroïques, de bataille, de victoire et d'épopée ; des vers émus, des vers ironiques, des vers tendres et galants ; mais toujours des *vers*, de jolies choses, joliment pensées et joliment dites, déjà marquées pour « pièces à dire », — et à retenir. On eût dit, en d'autres temps, que M. Pierre Tardieu suspendait un théorbe ou une pochette à sa rapière, disons aujourd'hui qu'à la garde de son *épée fleurie*, il pique une branche de vert laurier.

LES CHANDELLES ÉTEINTES
par Jean Gaumont et Camille Cé.

Huit *Nouvelles*, empruntées à ces milieux normands qui défrayèrent la verve toujours puissante et souvent cruelle de Maupassant. De la verve aussi, mais de l'indulgence, de la pitié, et, parfois même, de la tendresse ou de l'admiration pour ces « Chandelles éteintes », ces petites flammes humaines, qu'étouffent, à l'ordinaire, les ombres et les cendres de la vie provinciale, — et qu'un vent violent, une tempête soudaine, — telle la guerre, — allume du plus vif éclat, avant de les consumer.

LA QUADRATURE DE L'AMOUR
par Henry Bataille.

Un livre de M. Henry Bataille est toujours accueilli par les lettrés et le public avec l'intérêt passionné que méritent toutes les manifestations d'un talent tel que le sien. Mais ce dernier ouvrage possède une originalité particulière : c'est la première fois qu'un poète aussi psychologue qu'artiste, s'est avisé d'analyser toutes les nuances et tous les phénomènes de la passion amoureuse, dans ses vers, avec autant de détail et d'exactitude que le plus subtil psychologue dans sa prose. Il fait, d'ailleurs, beaucoup mieux que de l'analyser et ce mot est bien trop froid pour signifier une notation vibrante et frémissante autant qu'exacte des variations infinies de l'amour, de ses reflets, de ses nuances, de ses déformations. C'est cela qu'on trouve dans le nouveau livre de M. Henry Bataille et qui lui donne tout son prix. La *Quadrature de l'Amour* est, dans un ordre plus intime, en une forme à la fois lyrique et familière, un digne pendant des belles œuvres dramatiques de l'écrivain.

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS, SEINE ET SEINE-ET-OISE.	60 »	31 »	16.50
DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES.	66 »	34 »	18 »
ÉTRANGER.	72 »	37 »	19.50

PRIX DE LA LIVRAISON : 3 fr. 50

On s'abonne à la Revue de Paris, 3, *rue Auber (Maison d'édition Calmann-Lévy), dans toutes les librairies et dans tous les bureaux de poste de France et de l'Étranger.*

Sans aucuns frais supplémentaires, la Revue de Paris *est fournie rognée aux abonnés qui en font la demande.*

Les abonnements partent du 1er *ou du* 15 *de chaque mois.*

Les mandats ou valeurs à vue doivent être au nom de M. l'administrateur-gérant de la Revue de Paris, 3, *rue Auber.*

Les annonces sont reçues à la **Société Nouvelle de Publicité, 11,** *boulevard des Italiens, Paris.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Hollande.*

La première Table Décennale (1894-1903) *est mise en vente au prix de* 2 *fr.* 50.

POCHY, imprimeur de la *Revue de Paris*, 85 bis, faubourg Saint-Honoré, Paris.